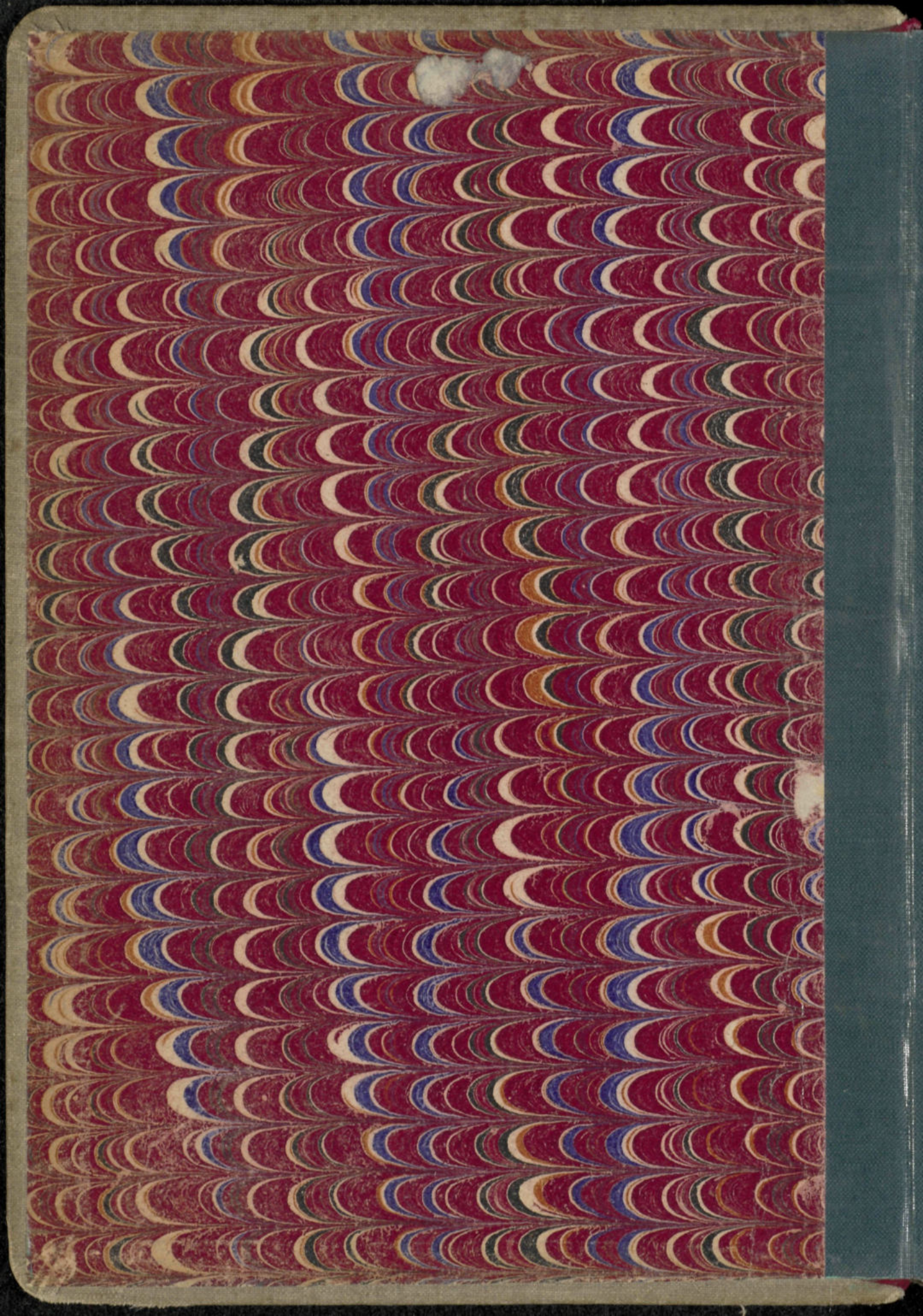


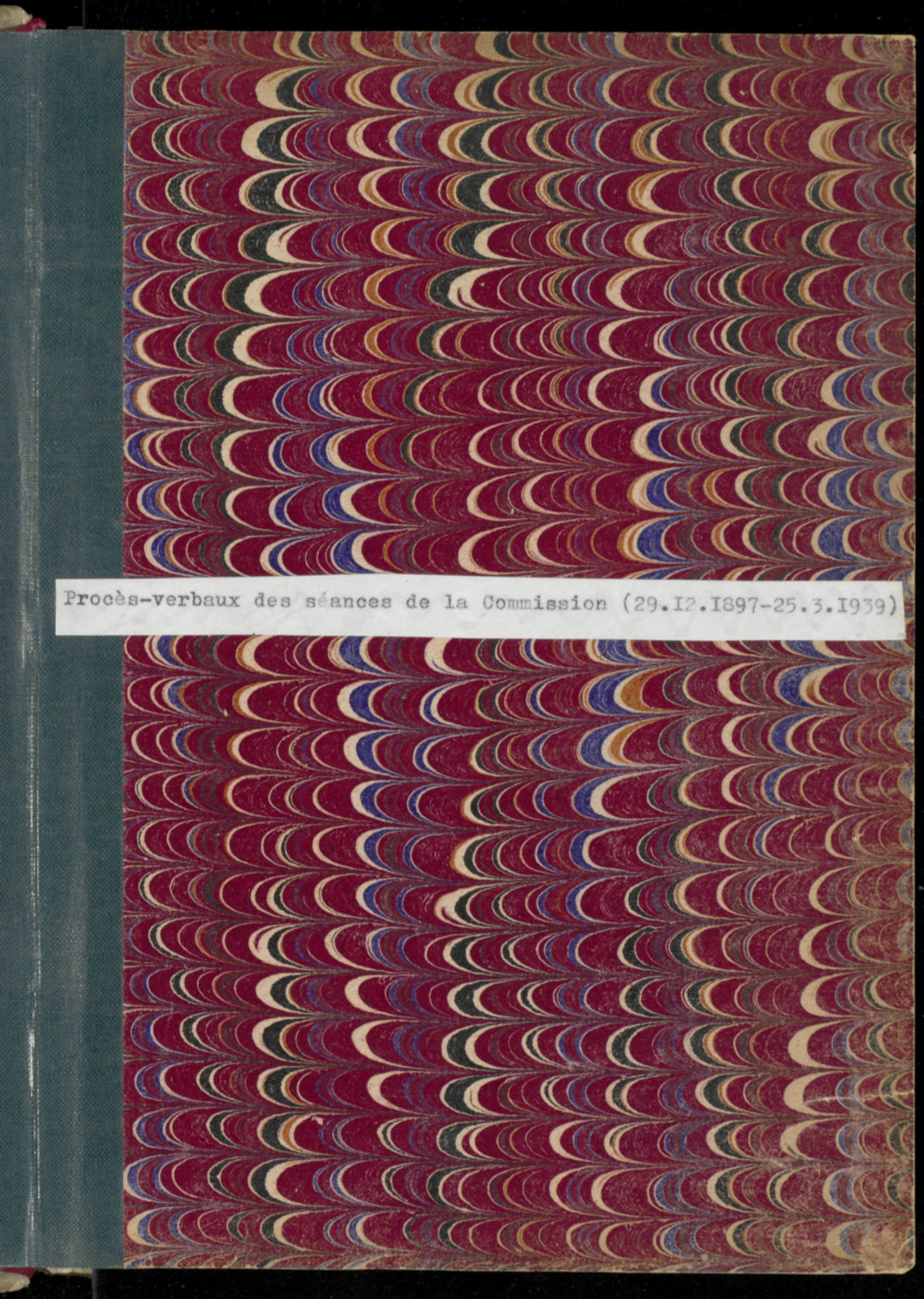
Musée d'Archéologie.

Procès-verbaux des Séances

de la Commission.

1897 = 1939



The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with a marbled paper pattern consisting of dense, overlapping, wavy lines in shades of red, blue, yellow, and green. A vertical strip of dark green cloth is visible on the left side, representing the spine of the book. A white rectangular label is pasted onto the cover, containing the title in French. The text on the label is printed in a simple, black, sans-serif font.

Procès-verbaux des séances de la Commission (29.12.1897-25.3.1939)

Musée d'archéologie de la ville
de Gand.

Commission directrice.

+ Président: M. J. vander Haeghe 1884

Membres:

+ M. le chevalier de Nieuw-à-Rooden 1886

+ ~~De De Meffe~~ 1896

+ Victor vander Haeghe 1896

+ ~~Prosper Chaep~~ 1897

Chanoine vanden Steye secrétaire 1896- 1899

Chevalier Soenen 1902

Paul Fredericq 1907

Joseph Casier 1908

Bruggeman 1909

Pirena 1911

1

Hermann Van Dujse
Conservateur du Musée d'Archéologie de Gand.
Rue Comte des Violettes. 21.
(Gand.)

Commissaires de Surveillance 1^{er} Juin 1898.

Président M. Ferd. Van der Haeghen 1^{er} Dujns Westruis

Membres. Prosper Claeyss. Rue Haute.

Choumonie Van den Driess Rue d'Argente.

Sic. Van der Haeghen Rue de la Colline 77.

Emiel Laeyet Rue Haut Port.

Hon. Emile De Weert. Rue du Gouvernement

Hon. Aug. de Moure Rue de la Vallée. 37.

Commissaires généraux.

Pirensse

Jos. Couvin

Raulot

L. Van Biesbroeck

Cesar Snoeck

A. Putuy

J. Delvin

Doct. Deneffe

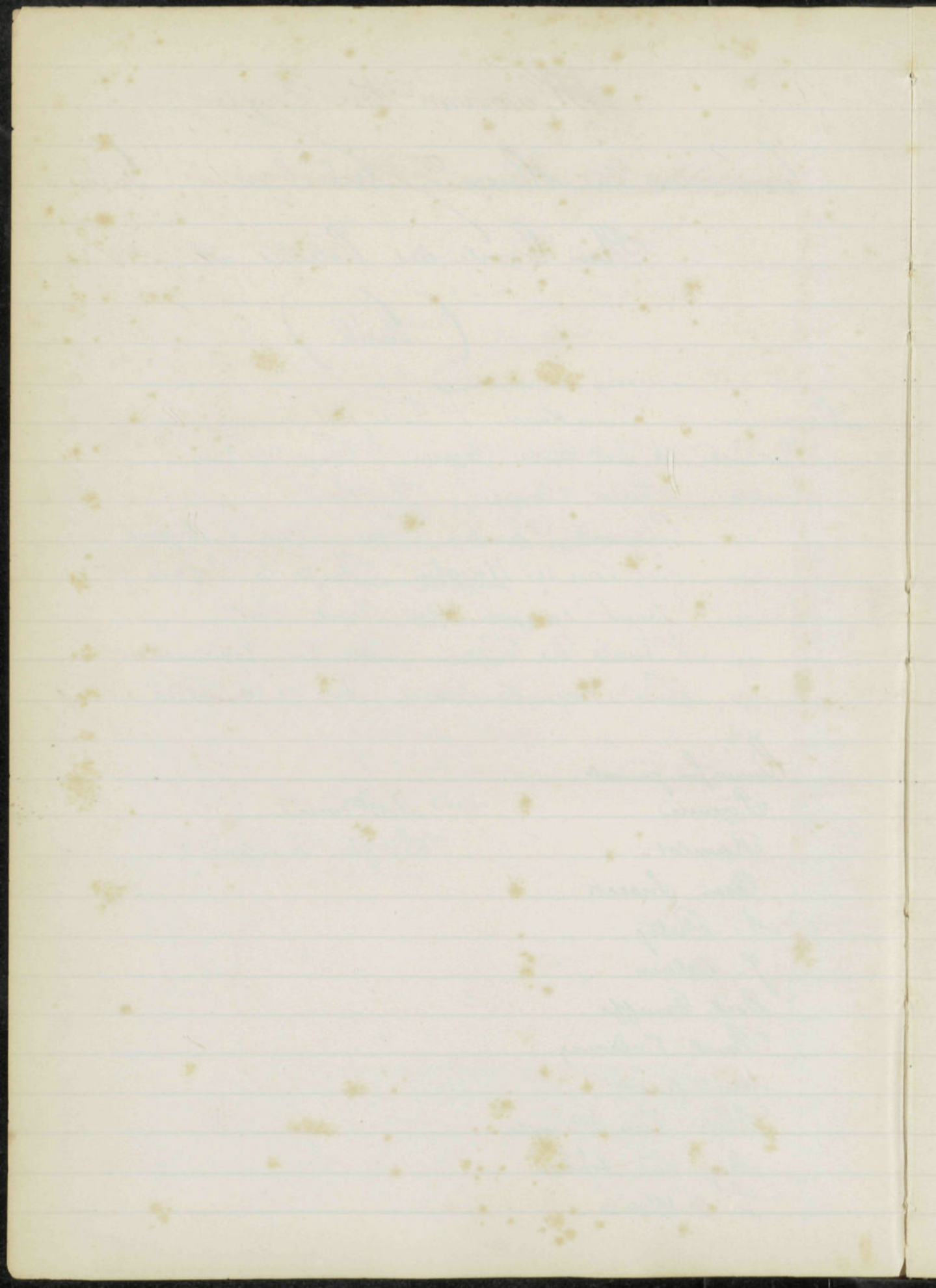
Paul Fredericq

Meuterhuck

Hon. Van Dujse

Aug. Van Tophe

J. de Weert



Séance Du 24 Decembre 1897.

Lecture est donnée du procès verbal de la séance précédente :

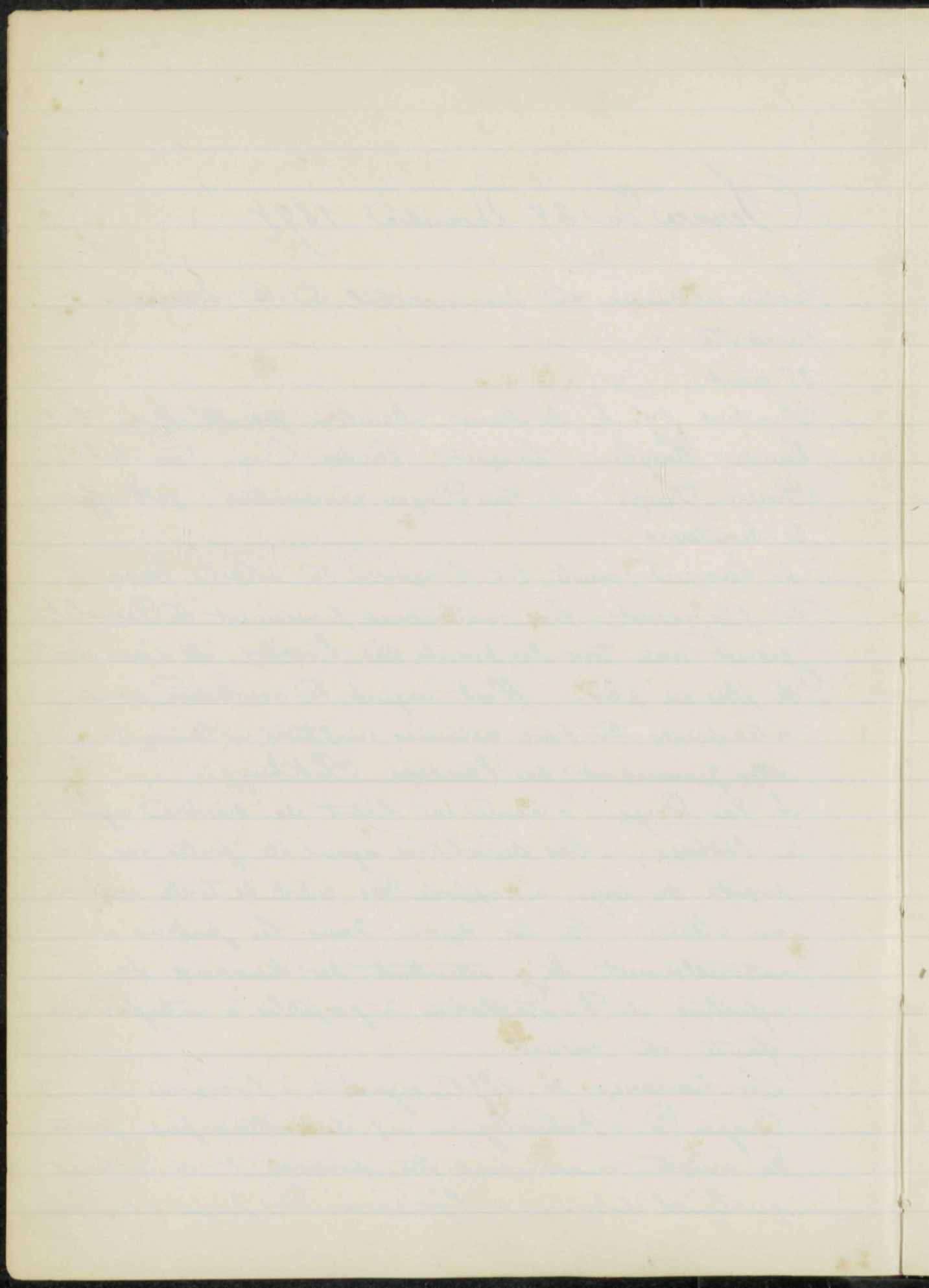
28 aout.

Président J. J. M. de Maere, Membres présents M. M. : Victor Van der Haeghen. Loequet. Vaucke Cheyn Van Ache Prosper Clarys. M. Van Duyse concuaturus, fait office de secrétaire.

M. Loequet insiste sur l'urgence de certains travaux de placement. Des matériaux provenant de démolitions existent sur tous les points de l'inclot, ils s'accumulent de plus en plus. Il est urgent de soustraire aux intempéries de l'air certaines sculptures notamment celles provenant de l'ancienne Pakhuys.

M. Van Duyse s'inquiète sur l'état de désordre régnant à l'abbaye. Des démolitions ayant été faites sur divers points du pays, on apporte des débris de toute nature au Musée. On les dépose dans les jardins et naturellement ils y attendent des travaux de réfections et d'installations impossibles à entreprendre faute de casuel.

Les travaux de 1896, organisés à l'occasion des Cours d'Archéologie ont été interrompus faute de crédits, mais peut être pourra-t-on obtenir quelques subides à l'occasion des profits de travaux.



3
formations amenées par les constructeurs de la grille dont
le projet a été depuis par M. Auguste Van Arcke.

M. de Maere promet de faire des démarches pour que
la ville intervienne et obtienne un subside de l'Etat
pour la mise en état de toutes les parties de
Musée.

M. Van Deyn insiste sur l'urgence des mesures à prendre.
Les démolitions propres pour le dégagement des monuments
du centre de la ville pourraient nous
amener un surcroît de matériaux de démolitions
et l'incendement deviendrait complet.

M. Van Arcke estime que la grille pourra être
exécutée dans le courant de 1898.

M. Van Deyn dit que le Hellwilde inspecteur des
jardins a promis de soumettre à la commission un
plan de transformations élaguant une partie des
arbres qui encombrant les places, mais il paraît à
desires que l'on put exécuter dès à présent certains
travaux & notamment restaurer les deux grands
vases provenant de Parkhuyse et qui possèdent
une belle allure décorative.

M. Lacquet insiste sur la nécessité de se mettre à
l'œuvre pour la restauration du puits de St
Macaire dont les débris ont été couverts lors de
la démolition de cet édifice en 1865.

La commission estime que l'on pourrait imputer
cette reconstruction sur le budget de Musée.

La place où devra être reconstruit le puits
sera désignée plus tard.

La dépense nécessaire pour ériger certains fragments

Faint, illegible handwriting on lined paper, possibly bleed-through from the reverse side.

4

D'architecture sera également imputée sur le crédit
Du Musée.

Le Conseil décide que la partie Du plan central
se pourrait être montée les deux grands vases pro-
-venant Du Palais.

Le Conseil décide ensuite que des démarches
seront faites pour obtenir Du Collège la nomination
régulière Du Sieur Mayart comme concierge
Du Musée des Sciences. M. le Conservateur se
chargera d'en faire au Collège en insistant
sur les aptitudes que possède le titulaire investi
à titre précaire de fonctions rétribuées seulement
par les entrées payantes. Le sieur Mayart est
sculpteur - ornementiste et tailleur de pierre
et a rendu de réels services en surveillant et
en effectuant lui-même des travaux de placement
et de restauration.

Le Conseil charge M. de Laquet et Van Deyn
de s'entendre avec M. Mayart pour le placement
Des objets qui encument diverses parties du
Musée. Ils s'occuperont également de la reconstitu-
-tion Des Quits De Saint Macaire; s'efforçant
de le reconstituer en entier tel qu'il était en 1865
sans toutefois dispenser les ajouts qui seraient
indispensables.

La séance est levée à midi et demi.

~~~~~

Le procès verbal est approuvé le 29 Dec. 1897.

~~~~~

Rapport annuel.

Le Musée d'archéologie de la rue Langue des Pierres ainsi que le Musée de l'Abbaye S^t Romain ont au cours de l'année écoulée reçu de nombreux visiteurs. Les premières de ces collections ont été fréquemment fréquentées le dimanche et le jeudi et ont vu outre la visite de 500 personnes en dehors des heures réglementairement affectées au public non payant. Des écoles de la ville, et des sociétés étrangères ont profité de l'autorisation que le Collège accorde gratuitement aux corps constitués exprimant le désir de visiter les collections communales. Le Musée d'archéologie honore l'année précédente des visites de S. M. le Roi et Des membres du congrès d'archéologie régnant à Gand a été favorisée cette année de la visite du congrès d'architecture régnant à Bruxelles. Les collections du Musée d'archéologie se sont accrues par voie d'achat des objets suivants

Serrure du XV^e siècle à plaques repoussées.

Serrure du 17^e siècle en acier poli.

Marteau de fonte bourgeois du 16^e siècle fers forgés et cirés
Email brunois du 16^e siècle exécuté de P. Raymond
ou de cet auteur représentant le chef de S^t Jean
Baptiste.

Costume Louis XVI. pour homme, velours vert brodé d'or.
Habot Louis XIV. velours rouge brodé d'or.

Coffres en bois du XIV^e siècle décorés d'un grand nombre d'armoiries
des collections ont reçu à titre de dépôt.

5

de la Communauté des Hospices civils une broderie métaux et
soie sur velours, formant paravents, provenant d'un
antépendrin, aux armes de Laurent Debois, second
général de S' Hospice Neumaet.

A titre de Don :

de M. M. Casés Freres Industriels : une nappe de la
fin du 10^e siècle, et une chopine en grès de Warfau
avec couvercle d'écaille, Du 17^e siècle.

Ces deux pièces proviennent de fouilles exécutées dans le
courant de l'année écoulée pour les constructions d'une
usine, rue vieille porte de Sas.

D'un anonyme.

Une encorcelle de femme du 17^e siècle

Une collection d'objets.

Et de papiers timbrés appartenant aux régimes
autrichiens, français hollandais et belge du commen-
cement du présent siècle.

Une série de monnaies et médailles commémoratives.
Plusieurs imprimés concernant l'histoire de Gand et
de la Flandre.

Les travaux exécutés au Parkheys et à la ci-devant
rue des Requêtes ont permis d'augmenter de
quelques documents intéressants les collections
en possession à l'abbaye de S. Baon.

Deux colonnettes, bati de fenêtres du XIII^e siècle ont
été trouvées dans un mur du Parkheys du côté
de la rue du Lion. Trois colonnes du XIII^e
et chapiteaux ont été retirés des anciens souterrains
du Chatelet ou prison de l'Amour, les papiers

et d'autres fragments ont été dressés et maçonnés
à l'abbaye.

Des fragments architecturaux d'un haut intérêt
provenant des Palkheys, notamment deux
grands vases provenant de la fontaine ont été
également transférés à l'abbaye mais ils
ont beaucoup souffert et des démolitions et
du transport. Provisoirement le comité en
a fait réunir les fragments et il se propose
de reconstituer l'ensemble de ces deux sculptures
importantes lorsqu'il sera permis à l'administration
communale de faire établir au Mur de l'abbaye, une cheminée
en brique moulurée du XIII^e siècle provenant
de l'ancienne propriété C. Vyt, rue des
Requerefs. Le Comité remercie l'administrative
de son intervention en cette occurrence. Un
fort beau puits du XIII^e trouvé dans les
déblais de la rue des Requerefs a été rétabli
par les soins du comité. Celui-ci a pris égale-
ment l'initiative de restaurer le couvercle
de l'ancien puits de S^t Macaire
qui jadis occupait le centre de la petite
place où fut en 1865 construite l'église actuelle
de S^t Macaire. Les fragments de cette
petite construction remontant au XII^e siècle
avaient été conservés grâce aux soins de
M. Ferd. Van de Haeghen; une reconstitution de
parties trop dégradées a été effectuée et le
comité a décidé de rétablir ce puits dans

6

un angle du jardin attenant au cloître de la
ci-devant abbaye.

Le Comité a poursuivi également, dans la limite
de ses ressources le placement des pierres tombales
et fragments d'architecture depuis longtemps
dispersés dans diverses parties de l'abbaye, et
il y a lieu d'espérer que ce travail ne tar-
-dera pas à être mené à bonne fin.

Gand le 12 Juin 1898.

Le Conservateur

S. Van Dujyn

Démolition de l'ancien Kulderscheyts, plus récemment
Conservatoire de l'Etat.

Tout transféré sur terre. Le 2 mai et j. suiv.

1° Un bas relief placé sur des fus de la porte
d'entrée et représentant la Vierge de Gand
avec à droite et à gauche un pupille dans
le costume du 17^e siècle. Ce bas relief ayant
été fortement restauré a été détaché en très
mauvais état.

2° Un cadre de porte en pierre de Balgoum, avec
sculptures du 17^e siècle

3° Une cheminée, deux pieds droits modelés
en marbre noir du 17^e siècle

4° Une pierre sculptée avec armoiries
et inscriptions.

Est le 2 mai à h. Van Hyspelbyke pour
lui signifier la receipt de relever sans retard le

Bas-relief surmontant la porte d'entrée de l'ancien
conventuelle.

Les frais de restaurations sont évalués à 200 fr. environ
par M. Maefart.

Acheté un portail en pierre blanche (Caen) provenant
de démolitions 23 fr. Orphelinat

4 Mai M. de M. Martens, Vis. de la Banque de Flandre
une série de souvenirs en terre cuite, de
Vallage, du XIII^e siècle historiques avec figures
de chevaliers, lions, héraldiques, etc. Leint
pour obtenir ces spécimens au nom de comités.
Pris à l'abbaye destinés pour l'installation
éventuelle des pièces de démolitions.

9 Mai Plan de M. l'architecte de la ville. Ch. Van Rysfelberghe
avis sur les propositions sont adoptées en ce qui
concerne le bas-relief de l'orphelinat. Ce
travail sera confié à Maefart au prix de
fr. 200.

Reçu du 14 Mai 1894. Musée de l'abbaye.

Adoption du procès verbal de la séance du 4 février 1894.

Membres présents (à l'abbaye)

M. H. Prosper Claeys J. J. de President, Ernest Lacyzet
L'écuyer Van der Haeghe, Chou. S. Van den Oeyen,

Le conservateur H. Van Deyn fait fonctions de restaurer
la communis et saisir de la proposition de M. de
Lacyzet tendante à convertir la cour intérieure

du cloître en une pelouse conformément à la proposition

7

adoptée au cloître de Westminster et à l'abbaye de Mont
Saint Michel.

M. Victor Dancas-Nayken admet qu'il y ait des dilagues les
arbres devenus trop grands et des arbutés trop durs en
certaines endroits mais il pense que l'on ne doit pas
détruire le jardin mais conserver une certaine des
plantes et des fleurs. Il suffit que l'on cloque assez
pour que toutes les parties de la construction puissent
être étudiées.

M. M. Van den Heyn et Clerges partagent cette
manière de voir.

Il est décidé à l'unanimité des membres présents qu'il
y a des dilagues les arbres qui envahissent le
pneu du cloître. Le terrain serait aplani et
garonné, une large allée serait creusée autour
de la pelouse de gazon à marquer l'emplacement
de l'ancien cloître. Le conservateur est chargé de
prendre pour l'exécution de ce travail l'avis de M.
de Wilde directeur des plantations de la ville.

Le jardin de l'ancien presbytère pourrait conserver
le caractère qu'il a aujourd'hui, sauf élagage des
arbres trop nombreux et que remplacement des fleurs.
Un petit plan sera pour ce travail demandé à M.
de Wilde.

La commission décide à l'unanimité, de placer le
puits de S. Macaire à l'emplacement occupé
par un grand rocher, à l'origine d'un ancien
puits. Les travaux exécutés par M. Massart sont
approuvés.

La commission décide d'aplanir le terrain du jardin

de l'ancien jubé formant annexe au cloître.
La fosse creusée du temps de St. Vou lokeren
pour retrouver les fondations d'une construction
ancienne que cet archéologue désignait: Égypte
de Saint Gerard sera refermée.

M. Victor Baudet Hoeyhen formule des réserves
concernant cette décision ces réserves seront
actées au procès verbal. La mesure est votée par
trois voix contre une.

La Commission examine s'il est possible de pres-
erver de l'action de la lumière les peintures du
XII^e siècle décorant l'arcade des fenêtres
éclairant le fond de l'ancien refectoire de
l'abbaye.

Cet examen aboutit à la constatation de
l'impossibilité de disposer des rideaux au des-
sus des fenêtres à préserver les fresques de
l'action de la lumière et de l'air qui sou-
vent agit dans l'espèce d'une façon destruc-
tive. On ne pourrait non plus sans sacrifier
l'aspect si heureux de la salle établir des
vitrages qui donneraient des miroitements et
ne préserveraient pas de l'action de la lumière.

des plus grandes précautions sont indiquées
pour le cas où il serait nécessaire au
nettoyage des parois

La Commission décide que l'on procédera
aussitôt que les ressources le permettront à
la restauration et au montage des fragments
provenant de l'ancien Palkhuys de Marché

8

aux grains, notamment des grands vases qui ont
beaucoup souffert du transport et de la démolition.
La saucée est levée à midi 1/2.

Transféré à la date du 22 mai, de la Maison
de Force au Musée de la rue Louque des
Pierres, une machine à doubles jets pour
trépage, mise par M. le Ministre de la
Justice à la disposition de l'Administration
Communale.

Ecrit à M. le Ministre de la Justice et à
M. le Directeur de la Prison pour remerci-
-ments. 24 mai.

Lettre transmise le 28 mai 1878 à M. l'Échevin des
Beaux Arts. (Ch. Boddart) par M. le
Président du Comité Directeur du Musée

à Monsieur l'Échevin des Beaux Arts de
la ville de Saint

Monsieur l'Échevin.

Le Comité Directeur du Musée d'Archéologie
ayant reçu communication de la lettre adressée par
vous au date du 6 de ce mois à M. le Conservateur
du Musée et de son désir de vous adresser les
éclaircissements ci-dessous

Le développement constant des plantations encombrant
l'enclos central du musée de l'Abbaye, dit: Cloître
semblait dès longtemps imposer au travail d'élagage,
des arbres et les arbustes enfoncés transformant en

feuilleis impénétrable cette partie même de l'abbaye
qui, de par sa destination primitive devrait
être complètement à découvert.

Un des membres de Comité avait ouvert l'avis
de transformer ce jardin en une pelouse unie
après de rapproches de ce qui existe aux
abbayes de Westminster et de Saint Michel.
Toutefois la majorité de la Commission a estimé
qu'il est indispensable de conserver à ce jardin
le caractère de jardin qu'il a acquis de temps
immémorial; ainsi les travaux de paysage
auxquels fait allusion votre honorable lettre du
6 de ce mois n'avaient de véritable but que
de permettre à notre comité d'en rendre compte
de l'effet produit par la disparition des
végétaux les plus encombrants.

Nous vous remercions. Mieux l'élève
d'appelle votre attention sur les points suivants:

Les plantations qui remplissent le cloître
ont été d'il y a environ trois quarts de siècle.

Elles ont été effectuées avec hasard. Sans cesse
accrues elles masquent de plus en plus des
parties de constructions importantes.

De la sorte elles obtiennent l'effet perspective
et annulent toute vue d'ensemble.

Ces plantations, dénuées de tout caractère
ne cadrent pas avec l'aspect monumental
des vestiges de l'abbaye.

De petits haies séparés par de minuscules
fontaines bordés de buis, des touffes de fleurs

9
plantées en un ordre parfait, forment un labyrinthe
d'aspect nouveau. Tout cet ensemble de plantations
contraste vivement avec la destination de l'édifice
soit qu'on le considère comme dépendance d'un musée
d'art, soit qu'on le considère comme destiné à
remplir le rôle de jardin public.

Le Comité, en raison de ces considérations, estime
qu'il y aurait lieu d'élargir dans de larges
proportions les plantations dont il s'agit.

Il est aussi que le terrain de l'ancien cloître
devrait être aplani, et vu à l'emplacement
des constructions anciennes il y aurait lieu de
tracer de larges allées.

Il est en outre que le service technique com-
munal serait le mieux à même d'effectuer
l'ensemble de ces transformations à l'entière
satisfaction de tous.

Il me faut la liberté de recommander à votre
belle et haute sollicitude l'examen de ces diverses
propositions.

Très
Veuillez, Messieurs l'Eschevier, agréer l'assu-
rance de notre considération la plus
distinguée

Le Président du Comité
Ainsi
J. Vicaire des Mayeures.

Faint, illegible handwriting on lined paper, possibly bleed-through from the reverse side.

[Faint, illegible handwriting]

Musée d'archéologie de la ville de Gand.

Commission Directrice.

- Président, + M. J. vander Haeghen, St Denis, Westrem. (1884)
- M^r Pirenne a remplacé + M^m. Prosper Claeys, rue haute (1897)
- Ch. Soenens a remplacé + Baron de Haere d'Hertryck, rue de la vallée de l'Écluse (1893)
- M^r Bruggeman " + D^r Deseffe rue de la station 64 (1896)
- + Baron E. de Nève de Roden, rue du gouvernement ^{Savaux.} (1886)
- Joseph Casier a remplacé + Ernest Lacquet, rue hauteport (1886)
- Chamin vanden Heyn, Secrétaire, ⁽¹⁸⁹⁹⁾ rue d'argent (1897)
- Paul Fredericq a remplacé + Aug. van Afsche, rue Ducal (1897) décedé en 1907.
- + Victor vander Haeghen, rue de la colline 77 (1896)

Commission générale.

- | | |
|--|------------------------------|
| M ^m le Bourgeois | Delvin J. |
| V ^r Echevin des beaux arts | van Duyse H. |
| vander Haeghen Ferd. | vander Haeghen V. |
| Prosper Claeys | D ^r De Neffe |
| Ches. de Nève de Roden | E. Mortier |
| Maeterlinck | De Waels J. |
| Ches. Soenens | Verhaegen A. |
| P. Fredericq remplacé par M. l'avocat A. Fredericq | vanden Heyn G. |
| Lacquet | D. Sinot de Naeyer H. l'anc. |
| De Ceuleneer | Parmentier |
| + Vuytstek remplacé par Brunin | Dierckx F. |
| van Afsche | Casier J. |
| Pirenne | van Biersbroeck J. |

[Faint, illegible handwriting on lined paper, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mirrored and difficult to decipher.]

Séance du Samedi 14 Avril 1899.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰, à l'hôtel d-ville, sous la présidence de M. F. Vander Haeghe, président.

Tous les membres sont présents.

M. le Baron de Maer donne le motif pour lequel il a pris avec M. de Riv-à-Rode l'initiative de cette réunion. Vu l'urgence qui il y avait de se mettre d'accord sur le choix du candidat à présenter à M. le Bourgmestre, en remplacement du très regretté M. Van Duyn, conservateur du musée d'archéologie, il a cru pouvoir en l'absence de M. F. Vander Haeghe convoquer les membres de la Commission.

M. F. Vander Haeghe approuve la mesure prise par M. le Baron de Maer. Il fait connaître ensuite la liste des candidats qui d'après sa connaissance, solliciteront le poste devenu vacant. Ce sont MM. l'avocat J. Bus, Alph. Van Werveke, L. Matierlinck et Delvin.

M. le Baron de Maer appuie la candidature de M. Bus. M. le Dr Desseff l'appuie à son tour.

MM. Lacquet, V. Vander Haeghe et Vandendrieyn défendent la candidature de M. Van Werveke.

M. le Baron de Maer propose de procéder au vote de la manière suivante: au 1^{er} tour les membres donneront leurs voix au candidat préféré. Si après le 1^{er} tour, un candidat réunit la majorité des suffrages, il sera procédé à une nouvelle élection de manière à permettre à tous les membres, s'ils le désirent, de reporter leur suffrage sur le candidat qui aurait été élu au 1^{er} tour de scrutin.

Il est passé au vote: M. Bus obtient au 1^{er} tour 2 voix M. Van Werveke 7, au 2^e tour M. Van Werveke recueille l'unanimité des suffrages.

Les membres de la Commission se rendent ensuite chez M. le Bour-
gneux pour lui recommander la candidature de M. de Wovik.

La séance est levée à 11 1/2 h.

Au début de la séance sur la proposition de M. Laligne
M. Le Chanoir barden Hey est élu secrétaire de la
Commission directrice de Musée d'archéologie.

barden barden Hey
Secrétaire

Séance du Samedi 15 Avril 1899.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h., au musée d'archéologie, sous la présidence de M. F. Vander Kaeghe, président.

Sont présents MM. F. Vander Kaeghe, vanden Breyne, secrétaire, Clays de Nieuw-Rode, Laeghe et V. Vander Kaeghe.

M. le président donne lecture de la lettre de collègue échevinal informant la commission que MM. Bus et van Werveck sollicitent le poste de conservateur de musée. Le collègue prie la commission de lui faire connaître son avis "sur le mérite et les titres des deux candidats."

L'assemblée est d'avis qu'il y a lieu de s'en référer à son vote du 1^{er} Avril, et d'appuyer la candidature de M. van Werveck.

M. le Président lit une lettre de M. Massart, proposée aux ruines de l'abbaye de St Basou, qui demande de régulariser la position.

Après les observations de M. Laeghe, M. le président d'accord avec les membres estime qu'il est préférable qu'il traite lui-même cette question et de vive voix avec M. l'échevin De Vigne.

M. Laeghe se plaint de l'insuffisance de surveillance les jours où le Musée d'archéologie est ouvert au public. Depuis le départ de 2^d surveillant, des agents de police étaient proposés à cet effet. Mais ceux-ci ayant été retirés, ils ont été remplacés par des pompiers, qui généralement arrivent après les heures d'ouverture. L'honorable membre estime qu'il y a lieu de faire connaître cet état de chose à l'autorité communale, afin que celle-ci intervienne au plus tôt. M. le secrétaire est chargé d'écrire à ce sujet à l'administration communale.

M. Laeghe demande qu'on prenne les catalogues des peintures de Steen-Geirard le diable, le mur qu'elle décoraient étant sur le point d'être démolie. M. Laeghe propose de s'adresser à MM. H. Heim et L. Beyers pour leur demander à quelles conditions ils se chargeraient d'exécuter ce travail. Adopté.

Séance du Jeudi 14 Septembre 1899.

La séance s'ouvre à 11 h^{1/2}, sous la présidence de M. Lacquet.

Sont présents MM. Lacquet, Clarys, Vanderhaeghe Victor, Van Werveke et Chamin Vanderhaeghe secrétaire. MM. de Nieu et Van Assche se font excuser.

M. le secrétaire donne communication des lettres de M. M. Bressers et Heins, au sujet des calques des peintures du Steen & Gerard le diable. M. Heins se désistant, et M. Bressers proposant pour l'exécution de ce travail un prix paraissant acceptable, M. Bressers est désigné par la commission pour exécuter les calques de ces peintures. M. le secrétaire est chargé d'informer de cette décision M. Bressers, et de le prier d'achever le travail avant le 1^{er} Janvier 1900.

M. V. Vanderhaeghe demande pour que les peintures elles-mêmes soient transportées au musée, si la chose est possible.

M. Lacquet propose de faire l'achat d'un placard des orfèvres Gantier, appartenant actuellement à M. Ryjck. M. le Conservateur est chargé de se mettre en rapport avec le propriétaire de cet objet, afin d'entamer les négociations nécessaires.

Il est décidé qu'une lettre sera adressée par la commission au Collège échevinal, et demandant de régulariser la position de l'ancien des mines. M. Van Werveke remet à M. le secrétaire les documents utiles, pour la rédaction de la dite lettre requise.

La commission constate avec satisfaction que toutes les pierres tombales de musée de l'église possèdent une inscription remarquable et publie sur l'âge et la nature de la pierre. Elle félicite M. le Conservateur de s'être déployé à terminer ce travail considérable.

15
M. Lacquet & Vanderhaeghe sont désignés pour présider aux
travaux à exécuter à l'abbay de St Bavon. (Placement de diffé-
rents morceaux d'architecture, provenant de démolitions).

La commission désignée dans le jardin différent endroits, où es-
sais intéressants pourraient être réalisés. Elle approuve ce qui
a déjà été fait jusqu'ici.

La séance est levée à midi.

Koninck Vanderhaeghe

Séance du Jeudi 12 Octobre 1899.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰, sous la présidence de M. Vanderhaeghe, président.
Sont présents M. Vanderhaeghe, Clays, Lacquet, Deniffe, Van Afsch, Van
Werveke, & Chanoine Vanderhaeghe, secrétaire.

Se font excuser M. de Nève & Rodin & Vanderhaeghe Victor.

M. le Conservateur fait connaître la liste des objets qui viennent d'être
offerts au musée par de généreux donateurs. Sur la proposition de M. le
président, on vote d'adresser à chacun d'eux une lettre de remerciements.
La liste de ces objets figure à la fin du procès-verbal.

M. Van Afsch fait don au musée d'une statuette provenant de l'église
de Aeps, & appartenant à St Martin. Remerciements.

M. Van Werveke donne lecture d'une lettre de M. Calpinck de Bruges, qui
demande de pouvoir copier les catalogues des peintures murales conservées au
Musée. Cette autorisation est accordée, avec la clause que M. Calpinck
aura à se soumettre au règlement du Musée.

M. Roussier de Brugges demande de pouvoir exécuter des moulages
de certains pieux tombés au Musée de l'abbay. Plusieurs mem-
bres, ayant émis certains craintes au sujet des procédés de moulage
pour la conservation de ces pieux, M. le Président propose de remettre

cette question à un examen ultérieur.

Il est décidé ensuite d'acheter à M. Nypels la plaque des orfèvres, dont il a été question à la séance du 14 Septembre, au prix de 125 francs.

Plusieurs objets des ruines de St Bavon exposés actuellement en plein air, seront désormais déposés sur une longue table, dans la salle de l'abbaye. Le prix de cette table sans la tenture de grenat qui la recouvrira, s'élève à 100 frs. Cette proposition due à M. M. Laquet & Van Werucke est unanimement adoptée.

M. le Conservateur fait remarquer qu'aucun archives de la ville plusieurs ^{autres} fermoirs, auons d'art. très-importants, ont été appliqués à des cadavres modernes. Il propose de demander au Conservateur des archives le dépôt de ces fermoirs au musée d'archéologie.

M. le Président se charge des démarches nécessaires, pour obtenir des autorités compétentes la réalisation de la proposition de M. Van Werucke.

M. Van Werucke fait don au musée d'antiques, qui lui ont été remis, à cet effet par M. Van Werucke. Remerciements.

M. le Conservateur propose de faire peindre aux archives de l'état les dessins des ports, chemins, de jonction de la salle du Vieux-bourg dont la diffusion posséder les belles tapisseries. M. Laquet conteste l'utilité de ce travail, qui d'après lui ne rentre pas dans le but que doit avoir un musée d'archéologie. Après discussion, la plus grande majorité des membres opiner en faveur de la proposition de M. Van Werucke, que le Président déclare adoptée.

M. le Président adresse des remerciements à M. Van Werucke, pour le lib. dont il a déjà fait preuve dans ses fonctions de conservation, notamment aux ruines de St Bavon.

La séance est levée à midi.

Henri Van der Linden

Liste des objets offerts au Musée.

- M. Van Hasebweck (patron du Plumet, rue de St Esprit Gand.)
trois fanils, d'une tenture de cuir gaufré et doré, style Louis XV.
4 Numéros de la Gazette van Gent de 1770.
- M. G. Vanais (artiste-peintre, rue Floris St Gille, Bruxelles.)
un abreuvoir de cage d'oiseau-chanteur en étain XV^e siècle.
deux points de flichez.
- M. A. Dutry, (industriel, quai du Bas-Écault 4, Gand.)
une nappe en toile damassée représentant des scènes de la campagne de 1706.
La fabrique d'église Ste Elisabeth. (Gand.)
Un dale funéraire en marbre noir.
- M^{lle} la douairière A. Verbrayke - de Smets de Jager. (rue des servantes 12. Gand.)
un groupe de deux amours, grandeur nature.
- M^{me} Vuc Massart (rue de l'abbaye)
un médaillon
- M. de Meulenaere (rue de la Station Gand)
anciennes monnaies.
- M. Van Wewek
un médaillon, et quelques anciennes monnaies.
- M^{me} Van Wewek
dentelles: 7 dessins différents

Séance du 9 Novembre 1899.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰ sous la présidence de M. J. Vanderhaeghe, président.
Sont présents: M. J. Vanderhaeghe J. Lacquet, Vanderhaeghe Victor, Chanoine
Vandenberghe, secrétaire, Van Werveke conservateur.

M. Van Assche & Claeys se font excuser.

M. Van Werveke communique à l'assemblée les dons qu'il a reçus pour le musée
depuis la dernière séance. Il rend compte de l'autorisation qui lui a donné
l'administration communale pour l'achat de la plaque des espères, dont il
fut question à la séance du 12 octobre, & pour les différents travaux à exécuter
au musée lapidaire.

M. Van Werveke reprend la question débattue précédemment & relative aux
montages des pierres tombales du musée. Les membres sont en majorité d'accord
qu'il n'y a pas lieu de permettre ce montage, à cause du danger qu'il offre
au genre de travail.

M. le conservateur donne lecture d'une lettre qui lui est parvenue du Comité des
anciens guildes et corporations
Communion de Liège, relative à une exposition d'objets ayant appartenu
aux guildes & métiers. On demande au musée de Gand d'envoyer les
objets de ce genre dont il serait en possession. M. le Président rappelle
aux membres de la direction, que semblable proposition a été rejetée
précédemment, à cause des graves inconvénients que présente l'envoi des
objets déposés au Musée, & dont notre premier soin doit être leur
conservation. Il propose à l'assemblée de ne pas revenir sur ces décisions
antérieures, ce qui est l'avis unanime de tous les membres présents.
Le comité s'occupe des mosaïques qui ont été reconstituées dans le
Musée des dalles tumulaires: Faut-il les parachever en remplaçant
par de petits carreaux en ciment les pièces qui manquent: c'est l'avis
de M. Lacquet, ou bien faut-il se contenter de remplir d'un ciment
gris le vide laissé par les débris interrompus. C'est l'avis du
Chanoine Vandenberghe.

17

Avant de prendre une décision définitive, on propose d'appliquer cette double solution à une minime partie d'une des deux mosaïques, pour juger de l'effet, & conclure en suite.

La séance est levée vers midi.

Hermann vander Steyn

Séance du 30 Novembre 1899.

La séance s'ouvre à 11 h¹², sous la présidence de M. vander Haeghen président.

Sont présents: M. vander Haeghen, Laquet, F. Claeys, Victor vander Haeghen, Van Assche, chansin vander Steyn secrétaire, Van Werveke Conservateur.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre par laquelle le Conseil de fabrique de St-Bavon l'informe qu'il consent à donner en dépôt au musée l'aquarelle Christe qui provient de l'ancien cimetière de St-Bavon.

M. vander Haeghen président, adresse des remerciements à M. le Secrétaire pour l'honorable issue de ses démarches.

Le Secrétaire signale la date tumultueuse de Gendbrugge & la proposition que le Curé de cette église lui a faite de le vendre au musée.

M. le conservateur insiste sur l'intérêt qu'offre cette pièce au point de vue archéologique. M. le Secrétaire est chargé de négocier cette affaire avec le conseil de fabrique de la commune.

M. Laquet croit utile de rappeler à M. le Gouverneur de la province la promesse faite par l'administration des ponts & chaussées de remettre au musée de Gand les objets trouvés, lors des travaux exécutés à l'hôtel provincial.

M. le Secrétaire est chargé d'écrire à ce sujet à M. le Gouverneur.

M. Laquet exprime le désir d'être déchargé de ses fonctions de commissaire pour la surveillance des travaux actuellement en cours à l'abbaye,

fonctions qui lui avaient été désignées en séance du 14 septembre der-
nier, & qu'il avait bien voulu accepter. Sur les instances de M.
le Président & de tous les membres du Comité, M. Lacquet consent
à continuer sa mission, & à terminer l'œuvre qu'il a si bien com-
mençé.

M. Van Werveke soumet au Comité le projet de Règlement d'ordre
intérieur des Quinies de l'abbaye. Le projet doit être envoyé au col-
ligé des Bourgmestres & échevins. Il est approuvé, sauf en certains points
qui sont modifiés d'après les vues des membres.

La séance est levée vers midi.

François Vanden Heyn

Dans le mois d'Octobre 1899.

M. Aug. Van Affsch : groupe en bois polychrome représentant St-Martin.

M. Semey, architecte, boulevard de l'Escaut 29 :

- 1° un console de cheminée représentant un lit de femme
- 2° un bénitier en étain représentant N. D. de Hal.

M. Vanais, artiste-peintre, rue Moris St-Gilles - Pongilly

- 1° un encensoir
 - 2° un navette
- } en cuivre argenté

M. Diegerick, Archiviste de l'Etat, boulevard de la Citadelle 14.

77 médailles, monnaies et jetons.

Mois de Novembre 1899.

M. Vanais : Bénitier en étain.

M. Scribe, place Van Duys 7 :

croix de cimetière en fer forgé, travail allemand (Augsbourg)

M. Lacquet :

Tabernacle et croix provenant de la chapelle des Boucheux.

18

Séance du Jeudi 4 Janvier 1900.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰, sous la présidence de M. Lacquet.

Sont présents MM. Lacquet, Claeys, de Steu de Roden, van Assche, Baudin
Gheyn secrétaire, van Werveke conservateur.

MM. Vanderhaeghe Ferdinand & Victor s'excusent de ne pouvoir assister
à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre transmise par M. le Gouverneur
lettre qui lui avait été adressée par M. le président de la fabrique d'église
de Gendbrugge.

De cette lettre il résulte que les prétentions de la susdite fabrique
au sujet de la valeur de la pierre tombale dont il fut question à la
séance précédente, ^{sont} ~~étaient~~ manifestement trop élevées. Le Comité décide
que pour le moment il y a lieu de clore les négociations, et d'
s'en tenir pour la suite au prix de 150 francs pour l'achat
éventuel de cette pierre.

Sur la proposition de M. le président, M. le Secrétaire est chargé
d'informer le conservateur en chef des musées royaux de Bruxelles, que
le Musée de Gand désire faire l'acquisition de la pierre tombale
de Gendbrugge, afin d'éviter un surenchère de la part du Musée de
Bruxelles.

M. le Secrétaire informe le Comité du nouveau dépôt fait ^{au Musée} par l'église

St Bavo des anciennes statues qui ornèrent il y a quelques années
le portail: en même temps il lui fait connaître la proposition qui
lui a été faite par la fabrique de la cathédrale de disposer au Musée
tous les objets jugés intéressants par le Comité du Musée, et qui
actuellement se trouvent hors d'usage et remis dans le crypte.

M. le Secrétaire est invité à adresser une lettre de remerciement au
bureau de la susdite fabrique.

La lettre de remerciement sera adressée également au Collège des Bourgmestres et

échantillon de la ville de Gand pour l'envoi qui a été fait au Musée des
objets de fouilles trouvés dans des travaux exécutés à Gand. On y exprime
au même temps les vœux que tous les objets découverts dans des conditions
analogues soient toujours envoyés au Musée.

M. Claeys se plaint que l'indication de l'entrée des ruines de St
Bavon n'est pas suffisamment claire, et qu'on pourrait utilement
attacher un plan à la grille en face de la sonnette. Des
mesures seront prises pour donner satisfaction à l'honorable membre.

M. le Conservateur du Musée fait connaître les dons reçus, et annonce
comme définitive la nomination du concierge à l'abbaye.

Les travaux en cours d'exécution à l'abbaye seront bientôt terminés, et
à la prochaine séance il sera connu le montant des dépenses
faites, dépenses qui seront couvertes par les subside accordés pour 1899 et
1900.

M. van Werveke croit le moment venu de s'occuper de l'arrange-
ment du jardin des ruines, puisque les travaux pourraient facile-
ment d'après la proposition de M. Cassin, conseiller communal, rentrer
dans les budgets ordinaires du jardin de la ville.

M. Laquet rappelle que précédemment déjà le Collège a reçu
à ce sujet une lettre dans laquelle le Comité faisait connaître
ses vœux. Toutefois on décide de reprendre encore une fois la question
et de se réunir le Jeudi 11 Janvier aux Ruines de St Bavon.

M. van Werveke signale la proposition qui lui a été faite d'acquies-
cer pour le Musée le poste d'entrée de l'ancien biquinay de St Eliebert.

M. le Secrétaire fournit quelques renseignements complémentaires, et
tous les membres sont d'accord pour dévisser l'achat de cette poste,
à condition toutefois qu'il puisse se faire dans de bonnes conditions.

La séance est levée à midi.

Francis Van der Stuyvenberghe

19

Dons du mois de décembre

- 1- M. Gilleman, boulevard du château 45 : médaille en bronze (1860)
- 2- M. le Ministre des chemins de fer: fragment de statuette équestre d'un chevalier en terre cuite émaillée (fin XII^e s.)
- 3- M. Van Affsch. 1^o 4 carreaux émaillés provenant de l'église St Sophie (Constantinople)
2^o croix gothique en laiton.

Séance du Mercredi 23 janvier 1900.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰, sous la présidence de M. Vander Haeghen, président.
Sont présents MM. Vander Haeghen, Baron de Maess, Lacquet, Victor Vander Haeghen, Chan Vander Slagh, secrétaire et Van Werveke, conservateur.

À la demande de M. Lacquet, M. le secrétaire donne quelques détails sur la réunion qui s'est tenue le 11 janvier aux ruines de St Bavon. M. le Conservateur a été invité à rappeler au Collège les anciennes propositions faites par le Comité au sujet du jardin des ruines. Le jardin actuel devrait être remplacé par une pelouse bordée d'allées. La question est réservée et savoir si plus tard cette pelouse devrait être coupée par une allée centrale. On ne devrait laisser subsister que la verdure qui cache les parties restaurées des ruines, et non ^{celle qui couvre,} les anciennes parties anciennes.
Après quelques observations présentées à ce sujet par M. de Maess et V. Vander Haeghen, le Comité est unanimement d'accord pour décider qu'en principe il faut commencer par semer la pelouse; l'on verra dans la suite s'il faut y planter des arbustes.

M. Lacquet expose les motifs pour lesquels il a demandé la convention du Comité. Une intéressante collection de monnaies anciennes est à vendre et le mieux à la main. L'honorable membre fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait pour le musée d'obtenir cette collection, qui constituerait un fond très précieux d'objets qui manquent actuellement. Il propose de charger M. le Conservateur de se mettre en rapport avec M^{rs} Vander Waerden, qui

ritient ces objets. M. van Werveke pourrait faire à un prochain
séance un rapport à soumettre au Comité.

M. le Président appuie la proposition de M^r Lacquet.

L'Assemblée décide d'adjindre à M. van Werveke M. de Nieuw-Pruden.

Au cours de son exposé M. Lacquet exprime le regret que le
Musée n'a pas fait l'acquisition d'un moule provenant de Schrei-
boom lors de la vente de Bapscheer.

M. de Maer demande s'il n'y aurait pas moyen de connaître le nom
de l'acquéreur, afin qu'on puisse si possible lui faire céder cet
objet au Musée. M. Lacquet accepte de faire les recherches néces-
saires.

M. le Conservateur dépose sur le Bureau les photographies des dessins
de l'ancienne salle du vieux-boutg, dont le Musée possède les tapisseries.

Il soumet également un échantillon de l'étoffe dont doit se recouvrir
le support destiné aux fragments archéologiques déposés dans la
grande salle de ruines de l'abbaye. Cet échantillon est adopté.

La séance est levée à midi

Hansin van der Stuyven

Addition au procès-verbal.

M. le Conservateur fait observer qu'il est à la demande de
quelques membres du Comité, que tous les arbres qui se trouvent
dans le péloire au jardin de ruines, n'ont pas été entés,
et que quelques uns ont été conservés.

20

Séance du Jeudi 11 Mars 1900.

La séance s'ouvre à 11 h², sous la présidence de M. Lacquet.

Sont présents : MM. Lacquet, Victor Vanderhaeghe, P. Claeys, Chausin Vanderhey, Conservateur, Van Werveke Conservateur.

MM. J. Vanderhaeghe, et Chevalier de Riv. s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Lacquet informe le Comité que le Mont de Schrieboom, dont il a été question dans la dernière séance a été acquis pour le somme de 28 francs par un antiquaire habitant rue des Feignes.

M. le Président, au nom de M. Vanderhaeghe propose de modifier le jour des réunions et de choisir dorénavant le Mercredi. Il appuie cette motion, qui est adoptée.

M. le Conservateur fait connaître la liste des objets donnés en confidence au Musée.

Le Comité aborde ensuite la question portée à son ordre du jour : Achat éventuel de la collection de montres Vander Waerden.

M. le Conservateur lit un rapport très détaillé sur la question, et d'après son estimation les montres considérées isolément représentent une valeur totale d'environ 2000 francs. Le propriétaire en demande 5000.

M. le Chevalier de Riv. avait chargé M. le Secrétaire de déclarer en son nom, qu'à ses yeux l'intérêt de cette collection n'était pas suffisant, pour légitimer une aussi forte dépense. Il estime que le Musée devrait faire avant toute l'acquisition de meubles anciens, avant qu'on puisse songer à dépenser si forte somme pour des objets qui d'après lui, n'offrent ici à Gand qu'un intérêt secondaire.

La majorité des membres estime qu'on pourrait en principe décider l'achat de la collection Vander Waerden, mais que le prix en est trop élevé.

La séance est levée vers midi

Chanoine Van den Schueren

Liste des objets recus

- M. l'avocat Buysse, rue des Lupuliers, 5. Fer à marquer, portant des armoiries.
- M. Guilleman, prof^r à l'athénée, boulev. de Charlemagne. Deux médailles en bronze, frappées pendant la Révolution brabantonne; trois pièces de monnaie en bronze frappées à Gand (1581, 1582, 1584)
- M. Labaut L. D^r et l'École communale, rue de la Chèvre. Jeton de la Chambre de Comptes sous le gouvernement du duc de Parme (1586)

Séance du Mardi 20 Mars 1900.

La séance s'ouvre à 11 h^{1/2}, sous la présidence de M. J. Vanderhaeghe président.

Sont présents MM. J. Vanderhaeghe, Chev. de Néo de Roden, Joseph Claeys, Victor Vanderhaeghe, Chanoine Van den Schueren, secrétaire, M. Werocke, conservateur. M. Van Afsch se fait excuser.

L'objet à l'ordre du jour est la réponse à faire à la lettre du Collège des Bourgmestres et échevins, en suite de la demande qui lui a été adressée d'envoyer différents objets à l'Exposition qui va s'ouvrir à Liège, des Anciens Guildes et Corporations.

M. le Président est d'avis qu'on pourrait envoyer les deux collections de l'Université de St Georges et de St Antoine. L'envoi n'offre aucun risque, ni danger de détérioration. Ils pourraient être confiés au soin du séligé provincial de l'Exposition M. J. Maertens.

21

Après discussion la proposition de M. van der Haeghen est mise aux voix.
Elle est adoptée par 3 voix contre une (M. de Meir) et un abstention (M. de Craon van der Heyn.) M. van Werck ne prend pas part au vote.
Il est décidé à l'unanimité de n'envoyer aucun autre objet, en dehors des deux colliers. Ceux-ci doivent être exposés par le Comité de l'Exposition jusqu'à concurrence de la somme de 50.000 francs.
M. le Secrétaire est chargé de transmettre cette décision au Collège.
Le Comité s'occupe ensuite de la vente d'antiquités qui doit avoir lieu le lendemain chez M. Verhulst, détermine les objets à acheter, et fixe le prix qu'on peut offrir.
M. le Secrétaire est chargé de se rendre à la vente.
La séance est levée à midi.

Hans van der Heyn

Séance du Mercredi 9 Mai 1900.

La séance s'ouvre à 11 h¹², sous la présidence de M. F. van der Haeghen président.

Sont présents: M. F. van der Haeghen, Lacquet, D^r Denier, Van Hffsch, V. van der Haeghen, V. de Heyn, secrétaire, P. van Werck conservateur.

M. Lacquet absent à la séance président déclare qu'il aurait voté contre l'envoi des colliers à l'Exposition de Liège, parce qu'un de ces colliers n'appartient pas au Musée, mais on lui a été remis qu'en dépôt. M. le Président estime au contraire que les deux colliers sont la propriété du Musée, et promet d'examiner la question.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. van Overloop, en réponse à celle qui lui a été envoyée le 11 Janvier. Il s'agit de l'achat éventuel de la pierre tombale de Gendbrugge.

M. le Secrétaire fait connaître la liste des objets qu'il a acquis pour le

Musée à la vente Verhulst

M. le Président propose des remerciements à M. le Secrétaire pour les bons achats qu'il a pu faire.

M. Van Werveke donne la liste des objets reçus, ou acquis par le Musée.

Une nouvelle proposition vient de lui être faite par le fabrique d'église de Gendbrugge. La pierre tombale est à vendre au prix de 100 francs, mais le Musée devrait s'occuper du transport de la pierre, et devrait remettre en état le mur où elle se trouvait.

M. Van Werveke estime que ces frais supplémentaires s'élèveraient à 150 francs, d'après le devis qu'il a fait faire.

Le Comité décide en principe l'achat de la pierre, et charge M. le Secrétaire de faire une démarche auprès du Gouverneur pour que la province intervienne dans les frais de déplacement.

M. Vaquière prie le Secrétaire de s'informer auprès de M. l'architecte Van Volcken au sujet des objets envoyés au Gouvernement provincial, et qui ont été cédés au Musée.

M. Van Werveke à la suite de la requête qui lui a été adressée par les Fontinistes, a envoyé à l'Exposition de Liège, les objets que ceux-ci avaient déposés en dépôt au Musée. Il n'a pu cependant trouver la preuve matérielle que les objets en question constituaient réellement un dépôt.

M. Vaquière affirme que le fait est bien ainsi, et que les objets ne sont pas la propriété du Musée.

M. Van Werveke appelle l'attention du Comité sur l'état précis des murs extérieurs de l'abbaye. Il craint que si les pouvoirs publics ne s'occupent pas, ces murs pourraient bien tomber complètement en ruine.

Tous les membres sont unanimes à déplore que certains critiques émis par la presse ont été cause que les travaux de réparation et de

consolidation absolument nécessaire, aient été arrêtés. Ils chargent le secrétaire d'informer la Collège de la situation exacte, afin d'éviter leur responsabilité, et celle du Conservateur.

On eut également l'avis qu'on devrait réédifier le maqest de puit de St Macaire. Le devis d'après M. Van Valden s'élevait de 2000 à 3000 francs. Plusieurs membres croient le chiffre exagéré.

La séance est levée à midi.

van der Linden

Liste des objets reçus.

- 1° Blason de la Société de secours mutuel de vic Gekroonde déposé en 1895
- 2° 4 vitrines et un vitrine provenant de l'Exposition provinciale
- 3° deux consoles de cheminée gothique XV S. provenant du couvent des pénitents
- 4° Cheminée gothique XV S. provenant de l'Utenhovesteen.
- 5° Colonne gothique octogonale " " } son en l'oeuvre.
- 6° 3 clés de fer forgé avec rosettes dentées " " } par l'intermédiaire de
- 7° un console, table de homme polychrome " " } l'architecte M. Dierckx.
- 8° M. Ad Dubois: a) 2 médailles de bronze (installation de l'academi royale en 1841 - cinquante ans de professeur de M. Nypels (1838)
- b) 4 armoiries peintes sur parchemin et un sur papier
- 9° M. Seribe. a) vase en terre vernissée
- b) Jambage de porte en pierre blanche
- c) briques estampées
- 10° M. L. Verlent. Tous les objets ayant appartenu à la société de Tir à l'arbalète Hemrod.
- 11° M. De Nienacker. Fragment de sculpture représentant l'entrée d'un chateau fort
- 12° M. G. Van der Veken. Epée de cour de XVIII S. retirée de la cave de l'ancien d'ys

Départ

La matrice du sceau de l'academi royal de peinture de Gand 1770.

Achats

Médaille commémorative de la pose de la première pierre de l'Université de Gand (1819) 5 francs.

Vente Verhulst.

N ^o 75	Le Christ & les Stes femmes	} fairent	15
N ^o 78	Scen. blanche: Amours		9
N ^o 99	panneau gothique	} meublé	4
N ^o 101	3 id		52
N ^o 103	Coffre Renaissance		26
N ^o 132	2 chaises Louis XV		28
N ^o 165	Plaque de cheminée XVI S.	} personnes.	10
N ^o 168	Porte enseigne XVI S.		210
N ^o 179	Crémaillière		54
N ^o 181	Croix XVII S.		5
N ^o 279	Coffre de gilet XVII S.		80
			493 fr. + 10% et 4 francs expés,
			= 546.30.

Objets provenant des démolitions.

Un cinquantain de carreaux de revêtement de Delft (marché de
Vendredi de foss. d'Alton),

Croix lits sculptés en bois ayant garni le battant de 3 grands
portrs de Pakhuis. Deux de ces lits sont l'œuvre de J. B. van Gelderenberg
(1722)

25.

Séance du Samedi 13 Octobre 1900

La séance s'ouvre à 11 h³⁰ sous la présidence de M. Van der Haeghe, président.
Sont présents: M. Van der Haeghe, Lacquet, Deneffe, Clays, Van der
Gheyn, secrétaire, V. Werveke Conservateur.

M. Lacquet demande la parole pour un motif d'ordre.

Un fragment de peintures murales disposé au Musée lapidaire a
été vernis, placé dans un cadre dont l'honorable membre critique
le form. et enfin appendu au mur d'où il s'est détaché, pour
se briser sur le sol. Il en résulte une restauration nécessaire,
mais qui fera perdre au fragment sa ^{haute} valeur documentaire.

M. Van Werveke reconnaît l'exactitude des faits allégués par M.
Lacquet, et se propose d'en saisir lui-même la Commission.

C'est lui qui dans un moment de distraction qu'il regrette vivement,
a donné l'ordre de vernir le fragment de peintures murales, mais
rou de frisure, comme on l'a écrit. M. Van Werveke estime
que le cadre dont il avait entouré l'objet répondait à sa destina-
tion. Quant à la chute du fragment c'est le concierge qui
doit en être rendu responsable car après que le Conservateur avait
solidement fixé l'objet au mur, le concierge le lendemain a voulu
par surcroît de précaution enfoncer dans le mur un nouveau crampon.
Cela qui a été cause de l'accident.

M. Lacquet insiste et regrette que l'on ait songé à placer le
fragment à la place choisie par le Conservateur.

Après un nouvel échange de vue entre M. Lacquet et le Conservateur
M. le président croit pouvoir déclarer l'incident clos.

M. le Conservateur informe la Commission qu'il travaille au catalogue des
musée lapidaire. Le type des pierres tombales est copié et la description
de la plupart d'elles-ci est achevée. Mais la grande difficulté consiste
à pouvoir renseigner le provenance des objets en question.

M. le Conservateur a reçu l'avis de M. Brysser que le type de frisure

du Sten d'Girard le Orable est sur le point d'être achevée.
L'artiste n'a pu procéder plus tôt à ce travail à cause de motifs
indépendants de sa volonté.

M. le Conservateur appelle l'attention de la Commission sur le mauvais
état du mur de la salle capitulaire à l'abbay de St Pierre.

M. Van der Haeghe estime que la restauration de cette partie,
nécessaire si l'on ^{veut} la conserver, exige beaucoup de précautions
de discernements, & propose de soumettre la question à l'examen
de la Commission ^{locale} des monuments.

M. Laquet propose à la Commission de faire l'acquisition
pour le musée d'un coffret gothique. M. de Riv. à qui
il appartient, l'offre au prix de 700 francs. L'achat
est décidé à l'unanimité.

La famille de feu E. Lippens offre de confier en dépôt
la collection de porcelaine, verrerie, meubles anciens ayant
appartenu au défunt, à la condition de maintenir les
objets ensemble.

La Commission admet le dépôt & décide qu'avant
de déterminer le plan qui ^{les objets} occuperaient au musée, on les
groupera dans une des salles, et l'on jugera ensuite de
l'endroit convenable où les ranger.

La séance est levée à midi.

Henri Van der Haeghe

Liste des objets reçus.

- 1° M. Maetelelinck. Robe garnie de broderies
- 2° M. H. De Rudder, ing^r à Boulogne. Fragment de pot en terre vernissée XIV^e S.
(fouille de Tournai), représentant le torse d'un cavalier couvert d'une
cotte de maille & portant un casq. aux armes de France.
- 3° Administration provinciale. Colonne gothique XIV^e S. bas d'chapiteau d'une

- 24
- colonne XIII S. Chapiteaux à une base renaisance; un crochets XIII S.
 4. M. L. Gildemyn. Bases & tambours de 3 colonnes & 4 cols de lampes
 XIII S.
 5. M. J. Maertens. Médaille commémorative de l'exposition des anciennes
 guildes & corporations. Liège mai-juin 1900.
 6. M. Gabriels, en français Ackermans 17. Feuilles de cuir doré.

Siège du 15 Novembre 1900

La séance s'ouvre à 11 h² sous la présidence de M. J. Vander Haeghe
 président.

Sont présents MM. J. Vander Haeghe, de Nivel & Roden, Clarys,
 Van Affche, Lacquet Victor Vander Haeghe, Ch^m D. d. Ghyz scri-
 tair, et van Weverck Conservateur

M. de Nivel & Roden demande à ce qu'il soit inscrit dans le
 procès-verbal de la séance précédente, qu'il n'a voulu fournir
 au Musée le coffret gothique dont le Comité avait décidé l'ac-
 quisition, par suite des instances de M. Lacquet. M. le Président
 comprend les scrupules de M. de Nivel, et déclare que des remerci-
 ments doivent être votés à M. de Nivel de ce qu'il a bien
 voulu consentir à ce défaire de cette pièce de si grand volume
 et si hautement intéressant.

M. le Conservateur rend compte des dons et achats pour le Musée
 Dons: un dala de M^{re} V^o Rossel, Coupure 56

un encadrement de post. de M. J. D. Wildt en M^{re} 32

On a acheté au prix de 65 frs 1 tableau de mosaïque en grain
 Propositions d'achat.

M. Lefevre offre une ancienne sculpture très curieuse, mais il en demand-
 mille francs

M. le Baron de Gosselbrugge offre en vente un bas relief provenant de

Cabinet de Espagnols, sans en précéder le prix
On se décide à remettre l'acquisition de ces pièces, jusqu'au
moment où leurs propriétaires auront fait des propositions acceptables.
On passe ensuite à la discussion de la question mise à l'ordre
du jour. Faut-il agrandir le Musée?

M. Lacquey estime qu'on, car il estime cet agrandisse-
ment n'est pas justifié par l'importance des collections.

Le dépôt fait par les héritiers de M. L. Lippau, peut être
retiré, et dans le cas nous n'aurions rien pour occuper la
partie qui viendrait s'y ajouter au Musée.

M. le Président est d'un autre avis; d'un côté il espère
pouvoir garder pendant un temps considérable le dépôt
Lippau, et d'autre côté de nouvelles acquisitions auront été
faites, des dons nombreux auront été reçus, car il constate
que depuis l'ouverture du musée, celui-ci a été augmenté
de plus d'un tiers, et toute porte à croire que le mouvement
s'accroît dans la suite.

M. de Rivet et V. G. Haughey et V. M. M. parlent dans
le même sens.

M. le Président passe au vote. La proposition de l'agran-
dissement est admise par 6 voix contre une (celle de M.
Lacquey.)

M. le Secrétaire croit que le moment serait venu de déplacer
le legs de M. Voitureux, qui a sa raison d'être au musée
de sculpture, et non au musée d'archéologie.

M. le Président se charge d'aller trouver M. de Voitureux, et
de lui parler en ce sens.

M. le Ch^e Vandenberghe propose de déplacer la statue, et
d'occuper l'emplacement laissé-vidé par un armoire de bois
de vitrine, et de dégager les deux vitrines de fond, afin

25
d'y placer les objets provenant du dépôt Eug-Lippens.

La famille de M. Lippens a offert de contraindre l'armoire à ses frais.

Cette proposition est adoptée, et M. de Neve est chargé de négocier les détails de cette affaire avec la famille.

M. le Président propose d'adresser des remerciements aux héritiers de M. Eug-Lippens, et prie le Comité de l'accompagner dans la visite qu'il est obligé de leur faire. Adopté.

Le séance est levée à midi.

Hansin Van der Heyn

Séance du Mardi 15 Janvier 1901.

La séance s'ouvre à 11 h² sous la présidence de M. F. Vander Haeghe. Sont présents: M. M. F. Vander Haeghe, Laegre, Claeys, V. Vander Haeghe, Van Assche, Ch^m Van der Heyn secrét. et V. Wervels, conservateur. M. de Neve se fait excuser.

M. V. Vander Haeghe demande à ce qu'on fasse bientôt une réunion de la Commission générale du Musée. On décide de donner suite à cette proposition, au point que tous les objets du dépôt Eug-Lippens seront définitivement placés.

M. le Secrétaire informe le Comité qu'à la demande de M. le Président il a écrit une lettre de remerciements à M. Aug. Lippens, celui-ci ayant déclaré que la famille préférerait ne pas recevoir la visite du Comité, comme il en avait décidé dans la séance précédente. Dans la lettre adressée à M. Lippens on fixe le jour désigné par lui pour recevoir au Musée même les membres de la famille qui auraient désiré voir l'installation du dépôt. Deux membres du Comité avaient bien voulu se charger de les attendre au Musée, mais personne n'y est présent.

M. Laegre se plaint de ce que le Concierge des ruines de l'abbaye

St. Davon ne se trouve pas à l'intérieur des Ruins, et d-l que le public soit obligé à le chercher comme précédemment à l'estaminet voisin.

M. le Président promet à l'honorable membre de faire au Concierge des observations dans ce sens et d'avoir aux mesures à prendre en hiver pour que le Concierge ne soit pas exposé aux intempéries de la saison.

M. Laquet regrette également ~~de~~ que différents objets déposés au Musée lapidaire n'aient pas encore reçu leur emplacement définitif et qu'on n'ait pas ~~encore~~ donné suite à la décision prise par le Comité au sujet des pavements reconstitués au Musée lapidaire.

M. le Conservateur fait remarquer qu'il n'a pu procéder au travail de redressement des colonnes amenés aux Ruins, à cause de la mauvaise saison, et il prie le Comité de bien vouloir lui désigner le plan où les membres désireraient voir reconstituer le Chemin provenant de l'Hytenhousteen.

Il a cru devoir retarder les travaux relatifs aux pavements en question, parce qu'il doute de l'antiquité d'un certain nombre de carreaux rapportés au Musée.

On aborde ensuite la question portée à l'ordre du jour.

M. le Conservateur demande qu'on adresse une lettre de protestation au Collège contre l'établissement d'un dépôt d'allumettes chimiques dans un local contigu au Musée. Il a déjà lui-même écrit une lettre au Commissaire de police dans laquelle il expose le danger que présente semblable magasin à proximité de notre Musée d'archéologie.

Tous les membres sont d'accord qu'il faut le plus tôt possible envoyer une lettre de protestation au Collège, et M. le Secrétaire est chargé de ce soin.

Enfin M. Laquet fait observer que ces protestations pourraient bien rester sans effet, il conseille de demander à la ville de louer ce local, où l'on pourrait déposer certains objets, dont

la présidence au Muséum sous d'un intérêt moindre.
M. le Secrétaire transmettra cette proposition au Collège.
La séance est levée vers midi.

Samuel Van den Steyn

Séance du Mardi 5 Mars 1901.

La séance s'ouvre à 14 h³⁰ sous la présidence de M. J. vander Haeghen, président. Sont présents M. M. J. et D. vander Haeghen, Van Afsche, de Riv, Laquet, Chan. V. d. Steyn, secrétaire, De Van Werveck, Conservateur. Le Collège a informé M. le Conservateur qu'il s'est opposé au dépôt d'objets chimiques, dont il avait été question à la séance précédente. Le Comité sur la proposition de M. van Werveck, voté d'unanimité, remercie M. de Riv de Roden, qui a bien voulu se charger de déposer la collection Lippens, dont dépôt a été fait au Muséum. Les dons suivants ont été faits au Muséum.

M. Serbe: une robe de commencement du XIX^e S. - Un petit piéce sculptée provenant du midi de la France

L'administration communale: Termes d'écolier Louis XVI.

85 médailles, jetons, dilatorations, coins de Secour du XIX^e S.

On propose de transférer à la bibliothèque de la Ville les papiers donnés jadis par M. DuBois. M. le président déclare ne pouvoir accepter le dépôt qu'à la condition que les pièces puissent être classées avec d'autres, et non pas être conservées à la bibliothèque comme dépôt séparé. Cette proposition est adoptée, et il est décidé qu'un double de l'inventaire de ces pièces sera déposé dans les archives du Muséum.

M. le Conservateur demande l'autorisation de faire exécuter par M. Lemaire 14 empreintes des Secour qui possèdent le Muséum. Il est estimé à 50 francs le coût de ce travail. Adopté.

M. le Conservateur appelle l'attention des membres du Comité sur la valeur archéologique & artistique d'un potence d'enseigne de la maison "Het Scheulken" de marchi du Vendredi.

Cette potence appartenait à la ville, qui serait disposé à en vendre la propriété, si l'objet avait aux yeux du Comité une valeur suffisante, pour qu'elle ^{fau.} possession ses droits.

M. M. les membres sont invités à aller examiner l'objet en question.

À l'heure avancé, l'assemblée renonce à discuter le projet de la demande à adresser au Collège en vue d'obtenir l'acquisition du Musée.

La séance est levée à 12 ¹/₄ h.

Chansin Vander Schueren

Séance du Mardi 26 Mars 1901.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence M. Vander Haeghe président. Sont présents M. M. F. et V. Vander Haeghe, de Kiev, Chan. V. D. Schueren secrétaire, Van Werveke conservateur.

M. Van Assche s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Conservateur expose sur le bureau différents registres, qu'il complète ou rédigés à nouveau, & qui renferment l'inventaire des dons, achats, dépôts etc faits au Musée.

M. le Secrétaire est invité à faire le rapport annuel auquel l'oblige sa charge. M. le Chansin V. D. Schueren s'excuse de n'avoir pas encore rédigé pareil rapport, parce qu'il ignorait que ce soin lui incombait. Il prie M. le Conservateur de lui fournir les éléments nécessaires, afin qu'il puisse au plus tôt remplir cette partie de sa charge.

100 M. le Conservateur prie M. le Secrétaire d'obtenir de la fabrique

27

d'église de St Michel Ep. le pieu-tombale de Jacques Hessels, qui a
été déplacé, sans doute à la suite de la reconstruction intérieure de cet
édifice. M. le Chanoine V. Schyng promet de faire des démarches en ce sens.

M. le Conservateur propose de faire imprimer un plan qui sera
musé-lapidaire qui pourrait être distribué ou vendu aux visiteurs. Le
projet qu'il a fait reçoit d'unanimes approbations.

M. M. Vanderhuyghen V. de Nieuw et Chan. V. Schyng ont été examinés
la potence d'ancien du Meubler au marché de Vendredi. Ils sont
d'avis que cet objet offre un réel intérêt, qu'il compléterait heureusement
notre belle collection de ferons, et jugent qu'il serait
utile d'engager la ville à l'acquiescer, si possible. M. le Secrétaire est
chargé d'écrire en ce sens à M. l'Évêque de Contain.

On revient sur la proposition de la fabrique d'église de Gendbrugge:
achat d'un pieu-tombale. M. M. de Nieuw, Chan. V. Schyng, et
van Werselt sont délégués pour aller examiner cette pierre.

Ils sont chargés également de se mettre en rapport avec le directeur
de l'hospice des orphelins de la mont-de-pitié, pour juger
de la valeur archéologique de certains objets mobiliers qui se trouvent
dans ces établissements, et qu'on pourrait peut-être obtenir
pour le Musée.

M. van Werselt est prié de faire des démarches auprès de M. Dom.
van der Bofsch, pour qu'il lui vienne bien remettre au musée
lapidaire les débris de sculpture de l'ancien marché au poisson
qui sont en ce moment déposés dans son atelier.

M. le Secrétaire propose au Comité de faire l'acquisition d'une
pièce archéologique de grande valeur: la croix reliquaire de Schilde-
windel. Le Musée de Linguaudais voudrait acheter l'objet,
mais cet objet appartenant à une église de la province trouverait
le plus marché au musée de Gand. On décide en principe
de faire l'achat de cette croix, et d'examiner dans la suite

les moyens pour aboutir.

M. le Conservateur est autorisé à faire exécuter par M. J. DeKoghel des moulages en étain des moules ayant servi à la fabrication de timbales, d'assiettes et de cuillers pour l'orphèbre de garçons au XVIII^e siècle.

La séance est levée à 12 $\frac{1}{4}$ h².

Janvier Vandenberghe

Copie de la lettre du Comité - Directeur envoyée le 13 Mai 1901 au collègue des Bourgmestres et échevins de la ville de Gand.

Messieurs.

Dans ses deux dernières séances le Comité - Directeur du Musée d'archéologie s'est trouvé quasi unanime pour décider l'agrandissement du local, où se trouvent actuellement nos collections.

Sans vouloir entrer dans tous les détails de la discussion, nous nous permettons, Messieurs, de soumettre à votre sérieux et bienveillante attention, les arguments qui militent en faveur de la mesure que nous avons l'honneur de vous proposer.

La première impulsion que laisse au visiteur notre musée d'archéologie, est celle d'un immense bazar, où les objets sont plutôt entassés qu'exposés.

S'il y a des vitrines, où les objets sont bien mis en évidence, il est tel compartiment, où les meubles par exemple sont placés de telle sorte qu'ils se masquent les uns les autres, faute de place.

Un pareil entassement produit rarement un effet esthétique, et d'ailleurs n'est au but que nous devons poursuivre.

En effet le Musée a pour but non seulement "de sauver de la destruction ou de l'oubli les antiquités historiques du pays et en particulier de la ville de Gand... mais encore de réunir un choix aussi complet que possible d'objets d'art anciens propres à servir de modèles, et à retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées."

Il nous a paru que la grande utilité pratique qui pouvait s'offrir à nos travailleurs (menuisiers, peintres, verriers, tapissiers etc) a trop longtemps passé inaperçue, et c'est à notre Comité qu'incombe la charge de rappeler les choses au public.

Mais pour que l'objet ancien puisse véritablement servir de modèle, il ne suffit pas de l'exposer tel qu'il est, il faut le placer dans le milieu dans lequel il doit se trouver.

Le principe a été parfaitement compris et admirablement mis en pratique dans certains musées étrangers et notamment par celui de Munich.

Nous citons également le musée municipal de Venise, où l'on a fait usage d'un ancien palais, pour disposer les différentes collections dans le cadre qui leur convient, et y reconstituant des salons, des appartements, en style vénitien avec l'ameublement bien caractéristique vénitien.

Il est évident que cette reconstitution de l'art vécu et appliqué sur ses aînés, peut être la meilleure leçon de choses, et offre à nos artistes et artisans un moyen sûr et pratique, pour développer leurs connaissances dans leur art ou dans leur métier.

C'est dans ce sens, Messieurs, qu'il conviendrait de disposer en partie du moins, le Musée de Gand.

En effet nous estimons que nous devrions tâcher de réunir des objets

formant un ensemble d'une époque déterminée : il en serait guère difficile
par exemple de reconstituer un ancien cuisinier flamand avec
ses beaux cuivres & étains, ses murs décorés de carreaux de rivestiment
en Delft, sa grande cheminée & ses meubles massifs.
Serait-il impossible de réunir l'ameublement d'un Salon Louis XIV
ou Louis XV?

Et sans doute qu'à Gand, nous devons avoir à cœur de veiller
à la conservation des machines & mécaniques que notre industrie
a créées dans les temps passés, ainsi que les produits anciens de
cette industrie.

Cette collection offre déjà au musée de Gand une riche imposture,
mais elle est présentée dans des conditions si désavantageuses, par
suite du manque de place, que nous sommes en droit de supposer
que la plupart des visiteurs ne s'attachent pas à l'intérêt
qui s'y attache.

Il est d'ailleurs grand temps de songer à augmenter encore cette
collection, si l'on veut garder, ne fût-ce qu'un type des princi-
pales machines & mécaniques employées dans nos fabriques & nos
ateliers pendant le siècle qui vient de finir.

À ce point de vue nous avons déjà à regretter la perte de
la première machine à vapeur employée à Gand, celle de la
fabrique Bossal, construite à Rouen en 1809.

Aurait-on jamais pensé à la détruire, si l'on avait songé
qu'elle pourrait trouver sa place toute marquée au musée
d'archéologie, section industrielle.

N'est-ce pas au musée d'archéologie qu'il conviendrait de
mettre en plein relief une œuvre restée inconnue de nos concitoyens :
nous voulons parler de l'ameublement de la salle de l'abbé
de la Chambre de Pauw.

Le Bureau de bienfaisance en quittant son local, eut à déplacer

29

possible, & donnerait à notre musée d'archéologie une réelle importance.

Mais, vous envoyez, en même temps, un extrait du rapport de notre Conservateur M. Van Meirck, pour vous indiquer dans quel sens on pourrait agrandir le musée d'archéologie.

Mes vives prières, d'agréer Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Au nom du Comité Directeur

Le Secrétaire

Le Président.

René Van der Stuyven

Scène du mardi 9 Juillet. Juin

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h² sous la présidence de M. Van der Stuyven président.

M. le Conservateur informe le Comité que le visiteur a pris des mesures efficaces pour prévenir que les objets qui doivent être cédés au Musée par les entrepreneurs des démolitions, ne soient pas détériorés par la négligence des ouvriers. L'enseigne "Le Soleil", en pierre de Boulogne de la Boulangerie, de d'Angleterre, étant arrivée à l'abbaye Cassin en 5 morceaux, le Conservateur a demandé au Collège que l'amendement par le cahier de charge soit appliqué aux entrepreneurs. Ce qui a été fait. Pour les entreprises subséquentes l'amendement a été porté à 50 frs.

Objets réservés pour le Musée depuis le dernier séance.

18 Carreaux de revêtement en faïence manganée, le tuyau d'évacuation en laiton, et la brimbale en fer et laiton de la pompe, le terrain d'escalier de la maison n^o 7 marché au beurre

15 Carreaux de revêtement en faïence blanche

2 Colonnes X^{III} S. en pierre de Tournai n^o 61 au haut-porte

Un terrain d'escalier en pierre (sphinx) un encadrement de miroir, en pierre,

un tympan de porte semi-circulaire en fer forgé Louis XVI, et
3 montants d'un double cheminée avec tige sculptée : maison rue
basse n° 40

Un pommeau avec rondelle en laiton de la porte extérieure, un
encadrement de cheminée, un vieux Châssis à 4 panneaux en plomb
9-9 carreaux de recouvrement, une colonne gothique et 4 consoles de la
cave de la maison n° 44, rue basse.

Encadrement de la porte cochée - rue basse 49

Pommeau de porte avec rondelle en fer forgé - rue basse 51

Porte Louis XIV et Carreau de Delft, rue des peigners 26

Carreaux de Delft, rue des peigners 30

Un montant de crèche de l'écurie - rue royale 1

La ville a envoyé au Musée un grand armoire à deux vantaux

Louis XV en chêne, provenant de l'étag. du Corps de garde de

la place d'Armes, et datant de son commencement en 1738

Dons: Masame Smeek - bonne Renaissance en pierre de taille

M. de Mynck, Conseil communal: petit canot romain en bronze

M. D'haevi: un corbeau en pierre de taille

M. Judicq: 3 médailles

M. De Schacht, dit de l'école moyenne: une médaille

M. Hoogstoel: une paire de manchettes avec étiquette et plume.

Le vianc est lui-même à 11/2 h.

Le Secrétaire

Hans van der Linden

20

Séance du Mardi 9 Juillet 1901.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h², sous la présidence de M. F. Vander Haeghe
président

Sont présents MM. F. Vander Haeghe, V. Vander Haeghe, Clarys,
V. d. Gheyn, secrétaire et Van Werveck conservateur.

MM. de sieu & Rodu, Laquid et Van Afsche se font excuser.

M. le Conservateur remet le brouillon des dons faits au musée (voir à
la fin du procès-verbal,

Achat. M. Scrib. a acheté pour le Musée avec le consentement de M. l'Échevin
des finances, un encadrement de porte renaissance pour la somme de
32,50 frs.

M. le Conservateur propose divers achats:

1^o la dalle commémorative en terre cuite d'une fondation faite en 1444 à
la Leugemete, appartenant à M^{lle} Vander Haeghe

2^o Le socin de la leproserie de Gand XIII^e Si appartenant à M. Stevo-
bant. M. le Conservateur est autorisé à faire les démarches nécessaires
pour connaître le prix de ces objets.

3^o Un buste formé reliquaire en bois représentant St Eloi daté de 1730
provenant de la Chapelle des Forgerons, et placé actuellement dans
le magasin en face de M. Volant, au du Bac. même décision qu'
plus haut

4^o Le concierge de l'hôtel de ville offre en vente un grand vase gallo-
romain en terre cuite. On décide l'achat au prix de 10 frs.

5^o M. Scrib. propose par lettre l'achat d'un berlin. Décidé au
prix de 200 frs.

M. le Conservateur montre le photographie d'un poëche signé Grenst
a^e 1531. Cet objet appartient au musée de l'Institut arch. liégeois.

Après avoir donné plusieurs renseignements inédits sur l'existence d'un faïencier
établi à Gand, M. Van Werveck demande de pouvoir négocier l'achat de

la potiche du musée de Liège. Accordé.

M. Geens Louis peintre, demande de pouvoir exécuter pour le Musée des aquarelles représentant l'uniforme militaire de nos anciens régiments confinant le sommaire de 40 fr. par aquarelle. Le Comité croit qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette proposition.

M. le Secrétaire fait rapport sur la mission dont il a été chargé avec M. de Rivet & Roden et M. le Conservateur, au sujet de l'acquisition éventuelle de divers objets signalés particulièrement à l'attention des membres du Comité.

- 1^o la dalle tumulaire de Gentbrugge. Le Comité en décide l'achat au prix de 100 fr. plus le frais de déplacement
- 2^o à l'orphelinat de Garçon : a) un armoire de 1669, b) un magnifique crucifix en bois du XVII^e siècle. On propose à l'administration de remplacer les objets, par des objets similaires, mais n'offrant pas une valeur au point de vue archéologique
- 3^o au mont de Piété
 - a) une table renaissance
 - b) un grand coffre à dix penny orné de portraits et d'autres peintures.
 - c) un vaisselier en fer forgé avec belle grille à fleurons
 - d) 2 anciennes clefs.

M. le Secrétaire propose de se mettre en rapport avec l'administration du Mont de Piété afin d'obtenir ces objets soit à titre gracieux, soit en les échangeant avec des objets similaires.
Adopté.

M. le Conservateur insiste sur l'acquisition de la croix reliquaire de Scheldewindeke dont M. le Secrétaire avait parlé dans une des séances précédentes. Celui-ci estime malheureusement que les

Musi- pourra difficilement faire cet achat à cause du prix trop élevé de l'objet (7.000 frs) M. le Conservateur propos- de deman- der un subsid- extraordinaire. Cette question est réservée.

Les études préparatoires; dit M. van Werveke pour l'agrandissement du musé- d'archéologie se continuent à l'hôtel de ville: un des employés a fait un plan des salles et terrains à acquies, et M. de Raadt a été chargé d'en faire l'évaluation.

M. le Conservateur ayant lieu de croire que les deux plaques en cuivre de Wennemar et de son feuun proviennent non de deux salles, mais d'un seule, propos- de réunir les deux cadres en bois qui les renferment actuellement en un seul, et de placer les armoiries entre les deux têtes, afin de donner ainsi un idée plus exacte de l'ancien état de choses. Les membres du Comité sont d'avis que la question doit être examinée plus attentivement, et la remettre par conséquent à un date ultérieure.

Vérification de l'Inventaire. Le Musé- a acheté à la vente Minard tous les mémoires d'obit de fondations religieuses, de corporations et de bienfaisances concernant la ville, c.à. d. les nos 173 à 299 du catalogue spécial et qui ont été achetés 419.10 frs. Comme la grande majorité de ces objets ne se trouvent pas au Musé-, M. le Conservateur demande si ces objets ont été déposés. Les membres du Comité se déclarent incapables de donner ce renseignement.

Dans les papiers de M. van Duyse le Conservateur a trouvé une quittance de notre Terminate à Bruges, (2 Mars 1891) du montant de 64.90 frs pour achat de boutons à la vente Julia Duches d'Ostende. Cette dépense n'est pas portée au compte, mais en revanche on trouve un achat de 64 frs en 1893 de boutons à M. Ritter de Roulers.

M. l'Escuyer de Contentieux ayant demandé l'avis du Comité au sujet de la revendication de la potence de l'ancien Het Meuleken, les membres décident qu'il y a lieu de poursuivre cette affaire.

Divers objets (Colonne et encadrement de porte) n'ayant pas encore été placés au musée de ruines, le Conservateur demande au Comité de bien vouloir indiquer l'emplacement convenable. Le Comité chargé de ce soin M. le Secrétaire et le Conservateur.

La séance est levée à 12 1/2 h.

Le Secrétaire

Jansin Vander Schueren

- (1) 3 colonnes de l'ancienne maison des charpentiers
cils de lampe " "
- 2 colonnes de la maison Lampens, rue haut port
- 1 " " Van Acker, rue basse
- 1 encadrement de la maison démolie à la rue Tennewe (don de M. A. Wilder)
- 1 " de porte admette par M. Scrib
- 1 " de porte cochère, de la rue basse

Séance du Mardi 24 décembre 1901.

La séance s'ouvre à 11 1/4 h., sous la présidence de M. J. Vander Haeghen président.

Sont présents MM. J. Vander Haeghen, de rue de Roden, Clarys, Laquet
V. Vander Haeghen, Chan. V. D'Hooghe secrétaire de la Berwels, conservateur.

Après la lecture des procès-verbaux de la séance précédente, M. le Président demande divers renseignements au sujet de différents points soulevés alors.

Il est résulté des explications fournies par M. le Secrétaire

- 1^o que la pierre tumulaire de Gentbrugge se trouve déjà au musée lapidaire.
- 2^o que les objets de l'orphelinat n'ont pas encore été envoyés au musée.
- 3^o que'il n'y a pas de motif pour mettre trop d'empressement à demander les objets archéologiques du mont de pieté, à l'exception toutefois des

variétés en fer forgé. Les autres objets ne quitteront pas le musée
de piété, & au cas où celui-ci serait supprimé, on obtiendrait
sans difficulté que les objets en question soient déposés au musée.
Sur la proposition de M. le Président on décide de maintenir le
statu quo pour les plaques en cuivre de la dalle Wennemar.

Enfin M. Lacquet engage le président à écrire à M. Pothuon
pour lui demander s'il ne pourrait pas dans l'occurrence fournir
quelques renseignements au sujet des métaux acquis à la vente Minars.

M. le Conservateur se chargeant de le soin

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Conservateur demande à
pouvoir fournir quelques détails au sujet de l'achat de 3 bas
reliefs de 2 cheminées de la maison dite Palfyus, acquis au
prix de 250 fr. Le propriétaire en avait demandé d'abord 500 fr.
L'un de ces bas reliefs qui tous ont été soigneusement nettoyés, est
en assez mauvais état, tandis que les deux autres sont très bien
conservés.

M. le Conservateur informe le Comité qu'il a obtenu de la ville que
le faïence sur Musée soit rayée de la liste de celles où l'on peut afficher,
et par conséquent les bas reliefs de papier en ont été enlevés. M.
Lacquet rejette la disparition de ces affiches qui cachaient le mauvais
état des murs.

Le coffre-fort avec serrure à double pêne déposé par M. Hoste Frères
le 7 Août 1885, a été retiré au mois d'août 1901.

M. van Werwick signale une dalle tumulaire intéressante de 1537 qui se
trouve de la local de la confrérie de St Antoine. Il propose de faire les
démarches nécessaires pour l'enlever. Adopté.

A signaler à la même localité un débris de fusils à piston. On pourrait en
peut-être obtenir le dépôt de ce débris au Musée. M. le Président se chargeant
d'en faire la demande au chef de bureau de la confrérie.

Lecture est faite de la lettre de M. l'échevin de contenance au sujet de

Le potin du Heuleken.

Le potin nous serait fourni à la condition qu'un potin semblable soit fourni au propriétaire de la maison actuelle, & placé sans frais pour lui. Le comité est d'accord pour accepter cette proposition, mais il est bien entendu que c'est la ville qui doit payer tous les frais à sa charge, sans que le ^{subside} budget ordinaire alloué au musée en souffre de la plus petite diminution. M. le secrétaire est chargé de répondre en ce sens à M. l'Échevin.

Il est décidé que la réunion de la Commission directrice de musée sera fixée au mois de Mars. On y donnera alors lecture de rapport de Secrétaire.

Avant de lever la séance les pass au vote pour la présentation d'un membre de Comité exécutif en remplacement de M. le B^{re} de Maes décidé. M. le Chevalier Soenen obtient l'unanimité des voix.
La séance est levée à 12 $\frac{1}{4}$ h³⁰

Le secrétaire

Fransois Vandenberghe

Donn. reçus depuis la dernière séance.

M. Westdagh A. (sur une vache 25) un panneau de coffre gothique à deux compartiments sculptés XV^e S.

M. Wante Fr. sculpteur (sur un robot 30) : petite porte d'armoire à compartiments sculptés, avec serrure.

d. différents fragments des montants d'un chemin gothique XV^e S.

M. le ministre des Travaux publics Les deux premières pierres de fondation de l'église de Tolhuis, & un fragment de dalle tumulaire (XV^e S.) trouvés au même endroit.

des enfants de feu M. J. De Delyve (fosse courbe 7) Un tympan de porte en fer forgé, style Louis XV^e.
Legs van der Benden

1^o Grand verre à vin avec pied, portant les armoiries de la famille van der Benden & d'un

famille alliée, 1706, initials, du graveur J. V. G.

2° grand verre conique gravi au tour et portant les armes de la famille v. d. Bensen

3° Insigne de la confrérie St Michel, argent estampé XVIII^e S.

4° Croix de Chanoine du chapitre de St Bavon XVIII^e S.

5° Proverbe représentant les armoiries de la famille v. d. Bensen et d'une famille alliée. (Comm. de XVIII^e S.)

Objets provenant des maisons démolies:

- 1° au hautport 61 2 colonnes pierre de Tournai XIII S.
- 2° au bass 40. term. d'escalier style empire
- 3° " encadrement de fronton sculpté avec glace, style empire
- 4° " tympan de porte en fer forgé style Louis XVI
- 5° " 3 montants de cheminée jumelés, style gothique
- 6° au bass 44 pommelle avec rondelles en laiton, style renaissance
- 7° " Chassis avec 4 panneaux de verre mis en plomb
- 8° " carreaux de revêtement, manganés.
- 9° " 4 consoles en pierre blanche
- 10° Colonne gothique XV S.
- 11° au bass 49 encadrement de porte cocher en pierre de taille
- 12° " 51 pommelle de porte et rondelles en fer forgé, renaissance
- 13° au de, peigne 26. porte à deux panneaux sculptés de mensage de satyre
- 14° au loyer 1 socle de crèche, renaissance (pierre de taille)
- 15° carreaux de revêtement en faïence
- 16° au la trise 1 porte à deux battants à panneaux sculptés style Louis XVI
- 17° ancienne maison Tytgat actuellem. Commisariat de police: montant de cheminée gothique XV^e S.
- 18° " un colonne gothique.
- 19° " Corbeau en pierre de Tournai, représentant un lit de femme encadré de grands feuilles, dont les tiges sont placés dans la anse de la bouche.

Séance du lundi 24 mars 1902

Sont présents MM. F. Vanderhaeghe président, V. Vanderhaeghe Clarys.
Soenen, Chanoine vanden Gheyn secrétaire, van Wervecke conservateur
La séance s'ouvre à 10^{3/4} h. sous la présidence de M. F. Vanderhaeghe
M. le Président procède à l'installation de M. le Chevalier Soenen
comme membre effectif du Comité effectif. M. le Chevalier Soenen
remercie.

M. le Conservateur donne lecture d'une lettre qui lui est parvenue et
adressée au Comité exécutif, relatant le colloque des Bourgmestres et
Échevins. Cette lettre réclame le rapport annuel sur la situation
du musée, et amène la convocation de la Commission générale.
On décide de réunir les membres de cette commission le Mercredi 16
Avril. M. le secrétaire donnera lecture du rapport à cette
réunion.

M. le Conservateur dépose sur le bureau son projet de plan-guide
de l'abbaye de St Bavon. MM. V. Vanderhaeghe et vanden Gheyn
sont chargés d'examiner le travail.

La séance est levée à 11 h.

Nanon vanden Gheyn

Donné reçus depuis la dernière séance.

- M. J. Vander Cruyssen, sablon 6 (vestants de chemise gothique)
M. L. Herman De Sagher, rue haute-paille 49, 3 corsets et un corsetin
des dernières Tronçettes - veilleux du Beffroi
M. G. Semey, architecte, boulevard de l'Escaut, de la part des "Verenigd-
Socialistische Bouwverklinden. un binitier en grès, et un tirelire
en terre cuite
M. Paul Frédericq, rue des boutiques 9 : 6 médailles
M. Guéquier-Colson, quai aux oignons 2, pt. la famille de feu M. G. Colson
une collection d'écrits, de manuscrits et d'opéras.

34

Séance de la Commission générale.

Le Jeudi 16 Avril 1902

Sont présents MM. de Nèu-d-Rouen, V. vanderhaeghe, Soenen, Ch^m
Bouillon-Sheyn, secrétaire, Van Werveke conservateur, Van Deyn, Dickeken,
Fridering, V. Biersbeek, Maestelincx, De Leclercq, Parmentier.
Se sont fait excuser MM. F. vanderhaeghe, Van Affh, Mertens,
A. Verhaeghe, Casier.

M. de Nèu-d-Rouen préside la séance qui s'ouvre à 10^{3/4} h².

M. le secrétaire donne lecture de son rapport

M. le président remercie M. le secrétaire, et explique le motif pour
lequel on a tardé si longtemps à réunir les membres de la
commission générale. La liste de ces membres avait disparu, et
on n'a pu le reconstituer qu'après de longues recherches. Doréna-
vant les membres de la commission générale seront régulièrement
convoqués, au moins deux fois par an.

M. De Leclercq propose d'imprimer à la suite du rapport la liste
des objets reçus ainsi que les noms des donateurs. M. le secrétaire
appuie cette proposition, et était d'avis de la faire, si elle n'avait
pas été présentée par l'honorable membre.

Au sujet de la question de l'agrandissement du musée, M. De Leclercq
propose de discuter cette chose en un nouveau conseil de la commission
générale. Le principe de l'agrandissement étant unanimement admis
par tous les membres présents, il conviendrait d'émettre un avis sur la
manière d'agrandir le musée. Cette proposition est admise, et un
nouveau réunion aura lieu à brève échéance

M. De Leclercq fait observer à propos de la modicité du budget
ordinaire accordé par le conseil communal au musée d'archéologie,
que le Comité exécutif a toujours le resource de demander quelques
subsid. extraordinaires pour l'acquisition de certains objets. Cependant
un intérêt spécial, et qui pour sa part il défend toujours a-

Conseil communal la proposition faite en la sorte.

M. le Secrétaire fait remarquer qu'il a déjà précédemment eu à ce sujet un recours à ce moyen, mais il doute de l'efficacité de cette solution en maintes circonstances, à cause de certaines lenteurs administratives, dans les cas notamment de vente d'objets qui ne souffrent pas de retard.

M. Van Duys estime qu'il des démarches devraient être faites auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir que la collection de instruments de musique de fabrication Gandaise, de la collection Snoeck, puisse être acquise par la ville de Gand.

On décide que le Bureau adresse une demande en ce sens à l'administration communale.

M. Maeterlinck demande la participation du Musée d'archéologie de Gand à l'exposition d'art ancien qui s'ouvrira à Bruges au mois de août prochain.

M. Van Duys, Vanderhaghe, de Neve, et D. D. Geyn se basent contre pareille participation. M. Fiederig fait ses réserves.

Pour sa part il ne verrait pas d'inconvénients à ce que certains objets soient envoyés à Bruges, si l'exposition qu'on se propose d'y faire présente les garanties nécessaires au point de vue scientifique et méthodique.

M. le Secrétaire fait observer qu'il serait prématuré de prendre une décision à ce sujet, puisque cet objet n'est figuré pas à l'ordre du jour, et que par conséquent les membres absents seraient au droit de protester contre les décisions prises en ce moment. On décide de porter la question à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission générale.

La séance est levée à 11/2 h.

Le Secrétaire

Kanvin Vandenberghe

35

Séance de la commission générale
du Vendredi 2 Mai 1902.

La séance s'ouvre à 10³/₄ h² sous la présidence de M. L. Echevin des Beaux-Arts.

Sont présents MM. Roddaert échevin, V. Vanderhaeghe, Prosper Claeys
Van Affche, Chev. Voens, Ch^r Vanderheyen secrétaire, Van Wervet
Conservateur, De Ceuleneer, Mortier, Casier, Dierckens, Parmentier
Maetelincx, De Smet d'Espay, Pirena.

Se sont fait excuser MM. J. Vanderhaeghe, Fredericq, Van Duys.

Monsieur le Secrétaire demande si le principe de l'agrandissement
du Musée est admis par les membres présents. A l'unanimité
la question est résolue par l'affirmative.

Dans quel sens conviendrait-il d'agrandir le Musée?

M. De Ceuleneer estime que le local actuel en y ajoutant cer-
taines annexes n'a répondu jamais fort bien à sa destination,
à cause du manque de lumière, ensuite les deux nefs de la Chapelle
se prêtent mal à l'exposition des objets, enfin d'une manière
générale des constructions existantes peuvent rarement convenir à
un musée.

L'honorable ^{membre} cite l'exemple du musée d'Amsterdam, où tout est
fort bien aménagé par la raison que l'architecte connaissait avant
de faire le plan du musée quels étaient les objets qui devaient le
garnir. D'après M. De Ceuleneer il faudrait construire un nouveau
musée sur un plan, de manière à prévoir son agrandissement dans
la suite. Comme type de musée d'importance moindre il donne
celui du musée de Linz en Autriche et de Hermanstadt.

M. V. Vanderhaeghe combat cette proposition, car à son avis les
anciennes chapelles et couvents se prêtent très bien à leur ancienne
destination. M. Pirena parle dans le même sens, et fait remarquer
que le Musée de Gand n'aura jamais qu'une importance relative, et

avant tout d'appeler l'attention sur l'art local. Le musée
doit être avant tout éducatif. M. Pirena s'est demandé - tout-fois
si les locaux qu'on propose d'annexer offrent des garanties suffi-
santes contre l'incendie.

M. Casier n'insiste plus sur les arguments qu'ont fait valoir
M. M. vander Haeghe et Pirena, et croit devoir appeler au
nombre de la commission - que la question financière ne peut
pas être posée de vue, si l'on désire aboutir à bref délai.
Il craint que si la proposition de M. De Leclenau était
adoptée, on pourrait attendre au moins qu'on aient
de la voir aboutir.

M. le Ch^m vander Schueren a frappé de ce qui a été dit cité.
Le Musée de Venise installé dans un ancien palais: tous
les objets se trouvant dans le cadre qui leur convient, il
estime qu'ici le même résultat pourrait être obtenu.

M. Maeterlinck est partisan du projet de M. van Werveke,
parce qu'il aurait comme conséquence heureux de mettre une
pleine valeur au local qui au point de vue architectural est
très intéressant.

M. le Président appuie les considérations qu'ont fait valoir
les divers membres qui ont pris la parole contre la proposition
de M. De Leclenau. Et son tour il cite le Musée de Milan
installé dans le palais Poldi Pezzoli, et lui aussi préfère cette
disposition à celle qu'on adopte parfois dans les Musées nouvelle-
ment construits.

M. De Leclenau fait remarquer que sa proposition n'exclut pas
l'idée de construction de petits salles ^{bien} appropriées à l'exposition
des objets à mettre en valeur, qu'au contraire il partagent absolu-
ment l'avis de ses contradicteurs à ce sujet.

La proposition de M. De Leclenau est rejetée par 14 voix contre un.

(M. D. Leulencq)

On remet à la fin de la séance la visite des locaux qui pourraient être annexés, pour voter en connaissance de cause sur la proposition de M. le Conservateur.

M. le Secrétaire donne lecture ^{de la lettre} du président de l'Exposition d'art anciens à Bruges, demandant que le Musée de Gand veuille bien y envoyer quelques objets à déterminer d'un commun accord.

M. D. Leulencq se déclare partisan de faciles expositions, à la condition qu'il ne s'agisse que de réuni^{on} d'objets appartenant à des collections privées, & qui par le fait ne sont pas connues du public. Les musées sont accessibles au public, & par conséquent les objets qu'ils possèdent peuvent être étudiés à loisir.

M. Martensliede plaide la cause de l'exposition, ^{raison} à cause du grand intérêt qu'elle présente et de l'utilité qu'il y a de réunir des objets en nombre suffisant pour donner une idée exacte de la valeur d'un artiste, ou d'un époque.

M. le Ch^r Vander Schueren se déclare opposé à l'envoi des objets à Bruges, à cause de la fréquence de ces expositions d'art retrospectives. Si l'on continue dans cette voie, bientôt les Musées publics manqueront le plus souvent des objets qui présentent le plus d'intérêt.

M. M. Casse et Vander Haeghe sont du même avis. M. Vander Haeghe admettrait cependant une exception, lorsqu'il s'agit d'un objet ou d'un tableau qu'on pourrait mieux identifier, ou mieux apprécier en le mettant en parallèle avec d'autres objets similaires.

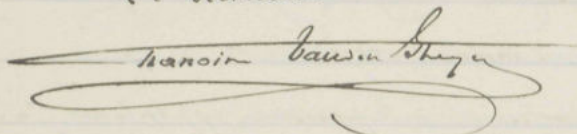
La demande faite par le président de l'Exposition à Bruges est émise à l'unanimité moins une voix (M. Martensliede).

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. l'échevin de beaux-arts qui s'offre d'user de son influence pour que la ville fasse l'acquisition de œuvres des anciens peintres flamands de la collection Suédoise.

D'unanimes remerciements sont adressés à M. l'échevin. Il est décidé qu'une enquête sera menée dans la semaine à l'administration communale, avec prière de confier cet important dépôt au musée d'archéologie.

La séance est levée à 11 $\frac{3}{4}$ h.

Le secrétaire



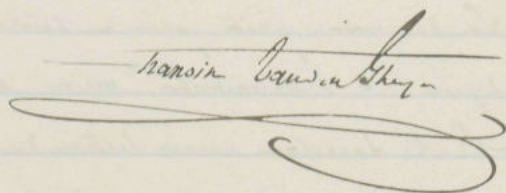
Séance du Vendredi 20 Juin 1901.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h. sous la présidence de M. J. vander Raeghe, président. Sont présents M. J. vander Raeghe, Victor vander Raeghe, Ch. Soenen, Ch. Baudin Scheyn secrétaire et van Werveke conservateur.

M. van Werveke donne lecture de son plan-guide des ruines de l'abbaye. Ce guide reçoit l'entière approbation des membres dont la parfaite exactitude est constatée par un voyage fait dans chacune des parties décrites. M. le président adresse à M. le conservateur ses sincères et chaleureuses félicitations.

M. le Président au cours de la séance rend hommage au souvenir de M. Schullinck, dont les services rendus à l'abbaye sont inappréciables, mais dont la mort n'ont pas été reconnus, comme ils devraient l'être.

La séance est levée à midi.



Liste des dons.

Mois de Mai.

M. E. Van Montagu : un Chabraque brodé, 4 gilets, 2 éventails en ivoire au bonnet du XVIII^e S.

M. de Meulenau

P. Frédéric

P. Anri

} jetons et médailles.

Mois de Juin.

M. Heursel. De Maester Quatre semelles de pointes de \pm 1500 représentant : Samson tuant un lion - David jouant de la harpe - L'ange arrêtant le bras d'Abraham sur le point de sacrifier Isaac.

La famille Van Loo-Picard. Deux bustes en bas relief, pièce d'applique d'un port de l'hospice des frères Aloys ou de St Catherine, quai de la gare, commenc. du XVIII^e S.

M. L. De Vriese. Cliché de la carte postale de l'exposition provinciale de 1899.

M. Semey. Colonne en pierre de Tournai XIII^e S. provenant de la cour de la Witte Huys (rue Borluut) démolie en mai 1902 - deux serrures de XVIII^e S. à palanquin en cuivre.

M. A. Bernhard : deux briques du moyen-âge de 0,295 m.

Mois de Juillet.

M. H. Leroy Les deux poinçons de coins de la médaille frappée à l'occasion du XXV^e anniv. de l'Association des Ingénieurs sortis des Ecoles de Gand 1901.

Les deux poinçons et coins de la médaille frappée en souvenir de la courageuse protection accordée par le roi de Hollande au Président du Transvaal.

M. Dierckens au nom de la loge la Septentriou. Doble Turmalin représentant Pierre van Scamacker, ses deux femmes et leurs 7 enfants

(1560) un clef de voute armorie, deux consols d-cheminée
du XV^e S., un bénitier en pierre d-taille.

M^l Adam V^o: Speelman. Insignes en argent des anciens frères d'armes
sous Guillaume I.

Mois d'Août.

M^l J. Verichneren. Contrat de rente de 1027 avec le grand seigneur de
St Jean d-Gand

M^l C. Van Eindhoven. 6 bouteilles du XVIII^e S.

M^l Anri. Cabotier en corne estampie (sujets religieux), commença
vers le XIX^e S.

M^l Vanais. Soupière en terre, imitation de faïence anglaise.

M^l M. d-Haerem

J. d-Putter J^e

A. Van Werveck

Journitures de bureau des XV, XVII & XVIII^e S.

Séance du Vendredi 17 Octobre 1902.

La séance s'ouvre à 10^h 1/2 sous la présidence de M. J. Vander Haeghe,
président. Sont présents M. J. Vander Haeghe, Laquet, Van Affsch, Clarys,
Ch^o Soenen, d-Nieu d-Trosen, D^r Derceff, Vandenberghe secret. Van Werveck
conservateur.

M. le conservateur rend compte des travaux exécutés à l'abbaye de St Basou:
diblage de deux baies romanes qui faisaient communiquer le crypte
de St Gérard avec l'ancien cloître.

M. Laquet propose de s'adresser à la commission locale des monuments,
pour qu'elle décide s'il y a lieu, comme le voudrait M. Van Werveck
de débayer tout le crypte.

M. Van Werveck continuant l'énumération des travaux, ajoute: j'ai
fait placer différents objets recueillis dernièrement et notamment une
pompe en fonte (fin XVIII^e), provenant de l'abbaye de Baudelus,

une intéressante collection de matériaux de construction a été réunie dans un petit salon voûté.

Au musée d'archéologie le trésor a été disposé d'après le plan qu'il occupait en 1781, époque à laquelle il a servi à l'inauguration de Joseph II au marché du Vendredi.

M. le conservateur annonce qu'il est sur le point d'achever ses notes pour la rédaction du catalogue du musée lapidaire, et qu'il a commencé la révision du catalogue du musée d'archéologie publique en 1886.

M. le conservateur indique les raisons pour lesquelles il croit opposé de demander à la ville une augmentation de subside annuel. Tous les membres sont d'accord pour s'adresser au conseil communal en requête tendant à faire porter à 3.000 frs le subside annuel.

M. van Wervecke signale la négligence qu'il y aurait à compléter certaines collections: 1° collection de luminaires; 2° d'étains; 3° de jetons, mercures et médailles; 4° d'ustensiles en cuivre. M. le conservateur demande de pouvoir prendre parfois l'initiative pour l'achat de ces objets, dans l'intérêt du musée, ce qui lui est accordé.

Propositions d'achat: une médaille prix 30 frs.
accepté.

4 voitures: un doska en fr. XVII^e s. deux fliguettes Louis XV, une fliguette Louis XVI appartenant à M. Fleury: prix proposé 2000 frs

M. le conservateur est chargé de demander le prix de chaque voiture: la commission décide alors de l'achat, et s'adresse éventuellement au gouvernement pour qu'il intervienne dans le prix d'achat.

M. de Nieu informe la commission que le gouvernement serait décidé à acheter la croix religieuse de Scheldewindeke. Il demande que la commission fasse un démarche auprès du ministre, pour que l'objet lorsqu'il sera acquis par l'état, soit déposé dans notre musée communal.

La séance est levée à midi.

François Bruden Steyaert

Liste des dons (Septembre et Octobre)

- L'administration communale: 1^o Pompe renouveau, bronze et pierre de taille XVIII^e S.
provenant de l'abbaye de Baudelus (Athènes)
2^o Enseigne de Lwanz à Roosgen 1714 (pierre blanche)
3^o Petite cloche fêlée du beffroi (G du Méry me fecit Anno 1749)
M. Laroy quatre petits hépiers en faïence ayant servi de la cuisson des pains de
Piscu Stockholm qui fabriqua de la faïence dite de Delft de un dipen-
dant du Château de Gérard le Diable (1654-1674)
M^{me} V^{ve} G. Verhulst: Fléau de balano en fer forgé (1684) avec la marque de forge-
lon (deux flèches en sautoir) ^{Long.} 1,355 m haut 0,915 m.
M. Van Werveke: bougeoir avec manche en laiton XVIII^e S.

Séance du 19 décembre 1902.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h² sous la présidence de M. J. Vanderhaeghe
président.

Sont présents MM. J. Vanderhaeghe, Lacquet, Van Affschel de Nieu de
Ruden, Clarys, Soenen, B. S. Shyn, secrétaire et V. Werveke conservateur.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. le Ministre de
l'Agriculture déclarant qu'il ne peut confier au musée de
Gand le croix-religieuse de Schiedewindeke, au cas où elle eût été
acquise pour le musée de l'Etat.

M. V. Vanderhaeghe en s'excusant de ne pouvoir assister à la
séance appelle l'attention de la commission sur la tâche qui lui
incombait au cas de démolition de la Chapelle dite de Longemont.

Les vitures anciennes dont il fut question dans la dernière séance
étaient d'un prix très élevé, on décida de surseoir à l'achat
jusqu'à ce que le propriétaire se montre mieux disposé à
ses prétentions.

M. le Secrétaire rend compte de ses achats à la Vente Verhulst.

Ces achats sont approuvés

M. le Conservateur donne la liste des dons faits au Musée depuis la dernière séance. Il remet à chacun des membres présents un exemplaire du "Guide du visiteur aux ruines de l'abbaye de Ste Barbe". Ce petit guide accompagné d'un plan et rédigé en deux langues se vend au prix de 0.25 c^s

M. l'Écuyer du Beau-Arts a transmis à M. le Conservateur un lettre de M. Neff-Ancray, demandant à pouvoir photographier l'étendard du XVI^e siècle, et à cet effet d'obtenir l'autorisation d'enlever la glace qui protège cette pièce si intéressante.

Après discussion, et examen de l'état de conservation de la pièce en question, le Comité décide à l'unanimité qu'il ne lui est pas permis de permettre la photographie de l'étendard, mais à la condition expresse de ne pas déplacer le cadre, et de ne pas détacher la vitre.

Subséquemment on décide qu'iciinauavant on exigera des personnes qui demandent l'autorisation de photographier des objets du musée, deux exemplaires de ces photographies, lorsqu'un l'objet photographié aura dû être enlevé de vitrine, ou déplacé.

M. Van Noorwick s'est occupé de l'échange qui avait été convenu entre le Comité et la Commission des Hospices, à propos d'un armoire de l'ancien orphelinat. La nouvelle armoire qui devrait remplacer l'ancien coûtait 225 frs. Cette dépense paraissant excessive, on décide de survenir à cet échange, et d'entamer de nouvelles négociations avec M. le Président de la Commission des Hospices.

M. le Conservateur offre au vente de la part de M. Bourdon un ostensorio reliquaire gothique au prix de 80 frs. L'objet a été remarqué mais on pourrait facilement lui rendre son aspect primitif. La proposition d'achat mis aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents, sauf l'abstention de M. Laignant, qui déclare s'abstenir en raison des remaniements qui ont fait perdre à l'objet sa valeur et son authenticité.

La séance est tenue vers midi.

Henri Boudon Secrétaire

Séance du 25 Avril 1903.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h² sous la présidence de M. F. Baudet Haeghe.
M. Van Mercke conservateur remplit la fonction de secrétaire absent.

Sont présents: Mm. F. Baudet Haeghe, V. Baudet Haeghe, P. Clarys et
Van Mercke. Sont fait excuser: Mm. Van Afsch et Soenen.

1^o Communication: a) le conservateur annonce qu'il a fait placer une
grande glace devant la dalle d'Ascherie, et confectionner un vitrine
pour la conservation des petits objets et des sculptures polychromes en
Muscé lapidaire.

b) Le Collège de Bourgmeister et L'Évêque de Dinant demande au Conservateur
de pouvoir "disposer de cuivres en Musc" pour l'exposition de
dinanderie, qui sera ouverte à Dinant aux mois d'Avril et Septembre
prochain. Le conservateur reçoit cette demande au Comité, qui estime
que les dinanderies que nous possédons, sont très peu importantes, pour
mériter d'être envoyés à l'exposition projetée.

2^o Dons et dépôts: Le conservateur lit la liste des dons et dépôts faits
depuis la dernière séance.

3^o Achats et propositions d'achats. Le conservateur soumet à l'assemblée
l'ostensoir en cuivre doré acheté à la dernière séance, et auquel M.
Boudon a donné sa forme primitive. Le Comité estime qu'il n'y a
pas lieu de remplacer la croix romanesque par une croix gothique neuve,
dont l'office a envoyé le dessin.

Le conservateur achète au prix de 5 frs un ~~et~~ marteau en bronze fêlé,
datant de 1041 et portant l'inscription: Amor omnia vincit. Approuvé.

Un marchand de vieille ferraille de Deynse offre en vente pour la somme
de 50 frs un marteau d'armes médiéval, retiré de la Lys au pont de
Rokelinge, où G. Wenemac trouva le mort en 1325. Le conservateur estime

que la pièce est authentique et qu'étant très rare et très intéressante, elle vaut le prix que le marchand en demande. Le Comité, n'ayant pas ses appointements sur l'authenticité de la pièce, ne s'est pas conclu l'achat.

4^o Séance de la Commission. Le conservateur rappelle qu'il faudra procéder dans la prochaine séance de la Commission à la désignation de candidats pour la place vacante depuis la mort de M. J. Vuglète.

5^o Le conservateur lit le rapport sur la situation des collections en 1902 rapport que le Collège a déjà réclamé deux fois. M. le Président estime que le rapport, rédigé avec ordre, est très complet, et sera utile pour les recherches qu'on devra faire plus tard. Le Comité en approuve la rédaction.

6^o Travaux de l'abbaye. Le Conservateur appelle l'attention du Comité sur le mauvais état de l'un des murs de la salle capitulaire. Il estime qu'il faut absolument prendre des mesures et être, si l'on veut éviter un accident. Le Comité décide, sur la proposition du Conservateur, de remettre cette communication à la Commission locale des Monuments. La séance est levée à midi.

Konrad Kowenig

Liste des dons

- P. Frideriq. deux médailles
- J. De Vansheere, entrepreneur : deux petits chassis de fenêtre du XVIII^e siècle
- Bon A. de Crombrughe de Loringhe : boîte de mariage en tôle brodée
- J. Dubry van Looy : une peinture de volat, provenant de l'hôpital des Fiers Alyn.
- M^{lle} Van Werveke, Sablowsky : un bonnet de baptême et un mouchoir en batiste brodée ; un - pièce de dentelle.
- Ch. Gillemann : un jeton en cuivre frappé à la Monnaie de Gand en 1581.
- Administration du Bureau de bienfaisance : six anciens chassis de fenêtre avec volats ; la poste en fer et g.g. tireurs d'un ancien coffre-fort
- J. D. Meyer, concierge de l'Université : un ancienne boîte à lunettes, recouverte de cuir ganté.
- Section gantoise de Wilkinsfonds : un paire de chandeliers en cuivre, style empire.

E. Morel de Boule St Denis : le maître autel de l'église de St Denis, œuvre de Gantois J. Lauvaer
(1644)

Armand Heins : corbeau sculpté du XIV^e S. en pierre de Balgen, avec trace de polychromie.

P. Claeys : insigne d'une société gantoise.

A. Bouckaert, instituteur : insigne d'une société gantoise.

L. De Driève : fragment d'un ancien trellis (?) en terre cuite vernissée, représentant une tête de singe coiffé d'un capuchon.

V. De Mynck, enseigne communal : deux pots à limonade en faïence.

Séance du 12 Juin 1903.

La séance s'ouvre à 10^h 1/2 sous la présidence de M. F. Vander Haeghe, président.

Sont présents Mm. F. Vander Haeghe, Vander Heyn, secrétaire, P. Claeys, D^e De Neff, Soenen, et V. Weroock conservateur.

M. le Secrétaire donne lecture d'une nouvelle lettre du Comité de l'Exposition de Dinandrie à Dinant, insistant pour que le Musée d'arch. de Gand envoie à l'exposition les objets suivants :

- 1^{re} Les trois anciennes mesures de grain
- 2^e Les deux plats liturgiques.

On décide à l'unanimité d'envoyer l'un des trois mesures, et l'un des plats liturgiques. M. le Conservateur se mettra en rapport avec M. Maestring le délégué provincial de l'exposition à Gand, pour régler la question de rapatriement et de transport des dits objets.

M. le Secrétaire communique au Comité la proposition d'achat qui lui a été faite d'une médaille en argent, frappée à l'effigie de Verbekeffelt. Le prix exigé dépasse la valeur archéologique de l'objet : on décide donc qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'offre.

M. le Conservateur rend compte des travaux exécutés à l'abbaye de St Bassus.

Tous les bailliages de l'abbaye ont été recouverts d'une couche de ciment

pour empêcher l'infiltration de la pluie

On a placé : les deux colonnes provenant de Lakenswaterhuis

les deux cartouches de Wulfaard-Vilainstein

le tympan en pierre provenant de la maison de meuble au coin de la rue Borluut et de la rue du Seigne.

la gargouille en plomb, représentant un muffle de lion, provenant de la façade Renaissance de l'hôtel de ville

Refectoire

les deux montants à moulure d'une cheminée gothique du XV ou XVI S. provenant de la maison De Windhoed, r. l. Monnaie

un belle console ornée d'un tête de femme en pierre de ^{Tournai} ~~Baudoy~~ du XIII S. Trouvée dans la cour du commissariat de police, au des pigeons.

Chaire

l'enseigne de Zwaaen, 1714, provenant d'une auberge à Rosygen.

les 3 bas-reliefs de la maison du chirurgien Heilbush au du vieng-bourg (1860)

Roy de chaux

un bas de cheminée à 5 colonnettes enchevêtrées, d'un très beau modèle, trouvée dans les fouilles à côté du Château de Gérard-le-Diable (XV S.)

les montants d'un belle cheminée Renaissance à colonnettes, marbrés de diff. couleurs (XVII S.) provenant d'une maison de Meirles.

Cellier

moulage de l'Inscription du Château des Comtes.

M. le conservateur propos. l'achat de moulages de quelques belles sculptures de Gand, absolument cachées aux yeux du public dans certains de nos monuments.

Le Comité croit devoir réserver cette question, pour ne pas faire double emploi avec les moulages que M. F. Wasse Hagen dit avoir été exécutés dans le temps, et qui doivent être déposés dans le sally de l'Académie des Beaux-arts.

M. le conservateur jugeant que le déchaussement des colonnettes et des murs de la salle appelée improprement crypte de St Gérard a ^{donné} ~~été~~ de résultats si satisfaisants, propos. de continuer ce travail, de manière à découvrir les fondations de l'une des salles la plus anciennes de l'abbay, ainsi que les bases de colonnettes également enfouies. Le Comité réserve cette question jusqu'après examen.

M. F. vander Haeghe insiste pour que les modalités de paiement anciennes
dépensées au respectoir soient définitivement fixées. M. le conservateur
est chargé de faire exécuter ce travail au plus tôt.

La séance est levée à midi.

van der Haeghe

Séance du Mercredi 21 Octobre 1903

La séance s'ouvre à 10^h12 sous la présidence de M. F. vander Haeghe
président.

Sont présents MM. F. vander Haeghe, vander Steyn secrétaire, Laeghe
Clays, V. vander Haeghe Chev Soenens et van Wervek conservateurs.
MM. de Nèr et van Apsche s'excusent de ne pouvoir assister à
la séance.

M. V. vander Haeghe attire l'attention du comité sur l'état
précaire de la salle capitulaire aux ruines de St-Bavon. Il propose
d'y protéger certaines parties au moyen d'échafaudages. On
décide de signaler les choses à MM. les échevins des travaux
publics et des beaux arts, ainsi qu'à l'architecte Van Volckaer.

M. le secrétaire donne lecture du Collège des bourgmestre et
échevins invitent le comité à donner son avis sur la proposi-
tion émanant du comité de nouveaux musées de peinture et
tendant à faire transporter dans ce local les tapisseries
du musée d'archéologie.

Tous les membres prennent successivement la parole pour combattre
cette proposition, et l'on décide à l'unanimité d'envoyer au Collège
une lettre visumant les divers arguments qu'on a faits valoir
contre la proposition de transfert.

1° la tapisserie n'est pas un objet restreint à un musée de pein-
ture et de sculpture, mais le pourrait y constituer qu'un simple

siège, sur lequel l'attention du spectateur ne serait pas suffisamment attirée.

2° C'est au musée de Anquantwaire qu'on trouve à Bruxelles les plus belles tapisseries, et non dans les musées de peinture.

3° Il n'est pas exact de dire que nos tapisseries sont sacrifiées par la position défavorable qu'elles occupent dans les locaux mal éclairés de la rue de Flandre. Celles notamment qui se trouvent dans le Chœur sont très bien éclairées.

4° L'éclairage d'ailleurs pour être parfait doit venir de côté et non de haut, comme le prescrit le cas au musée de Anquantwaire.

5° L'agrandissement souhaité de local ^{de musée d'arch.} permettra sans doute de mieux résoudre la question de l'éclairage de nos tapisseries, surtout si l'on veut bien reconstituer la salle de Bruges suivant les documents existants.

6° L'importance de musée reconnue aujourd'hui par les étrangers et par M. Hymans dans son livre "Gand et Courtrai" doit être un motif suffisant pour nous le disposer des objets qu'il renferme.

Achats: 1° deux chandeliers en étain Louis XV 5 fr.

2° un balcon en fer forgé Louis XV provenant d'une maison de Waesmunster: 30 francs.

3° un cruchon en grès de Naples: 3 francs.

On décide de se rendre prochainement aux ruines de l'abbaye de A. Bavin pour arrêter l'emplacement à choisir pour le plafond de la maison Carfy, et pour envisager pour la réédification de la façade de la maison des bateliers avec la matière de construction qui proviendrait de la démolition éventuelle de cet édifice.

La séance est levée à 11 3/4 h.

Henri Van der Stuyvenberg

Séance du Vendredi 6 Novembre 1903

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h $\frac{1}{2}$, sous la présidence de M. J. Vanderhaeghe, président.

Étaient présents: MM. J. Vanderhaeghe, V. Vanderhaeghe, Clays, De Nieu, Cliev, Soenen, D^r Deleffe, Lacquet, Chau-banden-Schuyt, secret. et Van Werveke conservateur.

M. le Président s'informe si des démarches ont été faites auprès de M. Van Volcken au sujet de travaux de consolidation des ruines de la Salle capitulaire. M. Van Werveke répond que M. Van Volcken a déclaré ne pouvoir agir sans l'ordre formel de l'Etat.

M. le Président fait connaître au comité la proposition de M. Langé, qui serait heureux de voir accepter par le Musée la porte d'entrée provenant de l'église de Vandegem.

M. de Nieu donne quelques renseignements au sujet de la restauration de cet édifice, et exprime le regret que ces travaux ont été commencés sans études préliminaires suffisamment approfondies. Il a personnellement constaté la présence de petits fragments romains qui tous ont été changés et remplacés par de la brique ogivale.

MM. V. Vanderhaeghe et Van Werveke sont délégués pour aller voir la porte en question, et pour décider si la valeur archéologique de l'objet méritait qu'on le conserve en musée.

M. le Président rend compte de certains vœux exprimés par le press. local au sujet du transfert de certains ^{en bronze, en bois, en peinture} morceaux de sculpture actuellement aux ruines de St. Bevoen. Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu de discuter cette question, avant que le comité n'en soit officiellement saisi par le Collège.

Bon fait au musée: quelques personnalités gothiques de M. Detry - Van Lee
La séance est levée à 11 h $\frac{1}{2}$.

— Van der Schueren

43

Séance de la Commission Directrice du 18 décembre 1903.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h³⁰, sous la présidence de M. F. Vander Haeghe présid.

Étaient présents: MM. F. Vander Haeghe, Laquet, G. Vander Haeghe, de Riv. de Rodeu, Soenen, Vandenberghe sculpteur, Van Duij, Maertelincx, Dieckman, Casse Pierre, De Ceuleneer et Van Merckel conservateur.

Ils sont excusés MM. Van Affche et Noetie

M. le Secrétaire donne lecture des lettres de l'Allig. écrivain en date du 6 Octobre et du 24 Novembre

M. le Président déclare la discussion ouverte et donne le parole à M. le Ch^z G. d'Heyn. Celui-ci rappelle brièvement les arguments qui ont fait valoir le Comité exécutif pour espérer à l'unanimité la proposition de transfert. S'étant rendu il y a 9-9 jours, à musé de peintures anciennes à Bruxelles, où il y a de la salle des sculptures, g.g. tapisseries anciennes, il a pu se convaincre de l'entière indifférence du public vis à vis de la tapisserie, exposée dans un milieu, qui loin d'attirer, éloigne l'attention du visiteur. Il maintient donc son idée que la tapisserie dans le cas constituant un simple décor, aucun ne n'attache pas d'importance.

Il se demande pourquoi le nouveau musée portant le titre de Musée des Beaux Arts! Si c'est pour y justifier le transfert des tapisseries anciennes, n'y a-t-il pas lieu de craindre que d'autres objets de musée prendront la même direction, pourvu qu'ils soient sous le rubric "Beaux Arts", on peut également comprendre l'orfèvrerie, la peinture sur verre, et même la mobilière artistique. On a donc le devoir de se demander quand commencer l'archéologie, et à quoi il faut limiter les Beaux Arts.

Enfin les tapisseries anciennes constitueront un des principaux curiosités de Musée d'archéol. dont l'importance est reconnue dans le pays, aussi bien qu'à l'étranger. Pourquoi ne réviser le catalogue, en lui utilisant les objets que M. Hyman de son dernier fond "Gand et Courtois", signalé tout particulièrement à l'attention des visiteurs!

M. le Président appuie les observations de M. G. d'Heyn, et rappelle qu'une des principales motifs qu'on a invoqués jadis pour l'acquisition du local destiné aux musées d'arch.

C'est qu'on y aurait trouvé le place nécessaire pour étaler, comme il convenait,
en superbes tapisseries,

M. J. Lacroix se déclare partisan du transfert si par de-tout, au moins de
quelques uns des tapisseries. Il explique ce qui s'est passé de la commission des Beau-Arts
du conseil communal. D'après lui le transfert au musée des Beau-Arts ne devrait
être que provisoire, puisqu'il espère qu'on pourra les réunir tous un jour de un
musée général d'art décoratif ancien et moderne. Il est d'avis que si les tapisseries
se sont par "sacrifice" par la position déficiente qu'elles occupent de la belle
mal éclairés de la rue des pieux, comme le prétend la commission de musée de peinture,
ou mieux seraient-elles mieux éclairés de la nouvelle local.

M. de Vande Haeghe fait remarquer que l'éclairage actuel n'a rien de spécial
de et demande aux membres présents de vouloir vérifier le fait.

M. de Vande Haeghe prend acte de l'adage l'origine vaut mieux, pour en conclure que ce
serait vraiment déprécier le musée d'arch. l'objet qu'il renferme depuis sa fondation,
que de les enlever en tapisseries. Le serait un exemple sans précédent.

M. le Président rappelle le point qui lui revient de la conservation de ces tapisseries et
comment pendant 40 ans, il fut le seul qui s'en préoccupa et empêcha leur
détérioration par les soins qu'il en prit.

M. Pireux estime qu'au point de vue de leur mise en valeur, il vaudrait mieux
placer ces tapisseries au nouveau musée, où elles seraient mieux exposées. D'un
plus grand nombre de personnes, puisque les visiteurs seraient plus nombreux au nouveau
musée qu'au musée d'arch. En tous cas d'après lui il faudrait s'opposer le plus possible
provisoire.

M. de Vande Haeghe croit qu'il serait dangereux de transporter actuellement les tapisseries
au nouveau musée, que l'on est encore obligé de changer, pour vaincre l'humidité de
la construction très vicieuse. D'après lui l'idéalisme de nouveau musée ne dépend pas de l'éclairage
égal pour la mise en valeur des tapisseries.

M. de Vande Haeghe résume les arguments émis en faveur de transfert

M. le Président déclare la discussion close et l'on passe au vote.

Ont voté contre le transfert: Mm. J. Vande Haeghe, de Nieu, Lecquel, Lecquel, de Vande Haeghe

Wijngaert, Dieckman et Van Duijn: total 8.

Volonté pour le transfert: M^{rs} Cassin, D. Schreiner et P. Penn: total 3.

M. Martinielk s'abstient.

M. le Président, en lisant le procès-verbal, émet le vœu que le projet d'agrandissement du musée d'arts, tel qu'il fut proposé par la Commission directrice le 2 Mars 1902 au Collège catholique de Gand, soit révisé et révisé, afin qu'en peu de temps cette manière d'agir soit devenue satisfaisante. Il y a des demandes que les tapisseries soient éclairées, comme il le faut.

La séance est levée à 11 1/2 h.

Chanoine Gheyn

Séance du Comité exécutif tenue le vendredi, 8 avril 1904, à 10 1/2 heures du matin dans la grande salle du Musée d'Archéologie.

Sont présents: M^{rs} Ferd. vander Haeghen, président, Lacquet, Claeys, Van Assche, Chevalier de Nève de Roden, Chevalier Soenen, Victor vander Haeghen, membres, Van Herweke, conservateur.

M. le Chanoine Gheyn, secrétaire, qui est parti hier pour Paris, se fait excuser.

Ordre du jour.

- 1° Transfert des tapisseries au Musée des Beaux-Arts.
- 2° Achats.
- 3° Propositions d'achats.
- 4° Agrandissement du Musée.
- 5° Rapport annuel.
- 6° Réunion de la Commission directrice.
- 7° Dépôt de l'Université.
- 8° Remplacement des tapisseries par d'autres objets du Musée.

1° Le conservateur déclare que le Collège l'a informé, par ses lettres du 2 et du 5 avril 1904, qu'il a décidé de faire transférer au Musée des Beaux-

„Arts les 5 tapisseries du Vieux-Bourg et les 4 tapisseries de l'Abbaye de Saint-Pierre" et „l'a" prie de s'entendre avec M. Maeterlinck, conservateur du nouveau Musée, pour que le transfert des dites tapisseries se fasse dans de bonnes conditions." Le transfert s'est fait du 5 au 7 avril.

Le conservateur déclare, sur la demande de M. le Président, que les deux lettres du Collège, dont il donne lecture, sont adressées à lui seul.

M. le Président exprime son étonnement de ce que le Collège n'a pas cru devoir aviser le Comité de sa décision. Il regrette hautement le transfert des tapisseries, qui n'existeraient plus si le Comité ne s'en était occupé auparavant. Il lit une lettre de M. le Chanoine Van den Gheyn, qui se déclare prêt à donner sa démission avec les autres membres du Comité en guise de protestation. M. le Président est absolument d'accord avec M. le Secrétaire pour prendre la décision qu'il propose.

M. le Chevalier de Nève de Roden se joint à ses deux collègues: il estime que la démission du Comité est l'unique réponse qu'il convient de donner à la façon cavalière dont le Collège l'a traité.

M. Lacquet pense que la démission du Comité serait une abdication; cependant, si ses collègues sont d'avis qu'il faut la donner, il se joindra à eux.

Après un échange d'idées entre les différents membres, le Comité décide de se réunir la semaine prochaine, pour arrêter, après mure réflexion, ce qu'il convient de faire.

8. Le conservateur, pour faciliter la besogne du Comité, a cru bien faire en déposant le long des murs, nus depuis le transfert des tapisseries, quelques grands tableaux, qui pourraient remplacer celle-ci, et de faire transporter des caves de l'Abbaye une grande cheminée Louis XIV en chêne, qui pourrait également être placée dans l'une des salles. Le Comité est d'avis qu'il ne faut pas encore procéder au remplacement des tapisseries: il avisera dans la séance prochaine à ce qu'il reste à faire.

Il est décidé de tenir le Musée fermé pendant un certain temps. Le conservateur n'osant exécuter cette mesure sous sa propre responsabilité, M. le Président informera le Collège de la décision qu'on vient de prendre.

2° Le Conservateur a acheté : a) un carreau en pierre de Tournai sculpté du XIII^e siècle, provenant d'Audenarde; il représente une tête de femme à béguin encadrée de feuillages. Prix d'achat: 12 ϕ .

b) une bouteille de demi-pot garnie d'un sceau aux armoiries de la famille van Vaerenwijck avec la date 1697.

3° Propositions d'achat: a) Le Conservateur a négocié l'achat d'un banc gothique du XV^e siècle appartenant à la Grand'dame du Petit Béguinage. L'achat, qui n'est pas encore définitif, peut être considéré comme conclu au prix de 250 ϕ . Le Conservateur montre un dessin du banc, qui a été examiné par M. le Chanoine Van der Ghoyen. Le Comité approuve cette acquisition.

b) M. Pr. Silvers a envoyé 4 objets à vue. Le Comité décide d'acheter un carreau émaillé gothique 6,50 ϕ , et d'offrir 75 ϕ pour deux chandeliers gothiques en cuivre.

c) Il sera offert 40 ϕ pour une grande croix de cimetière en fer forgé provenant du cimetière de Twijnaarde.

4° M. le Chevalier de Neve de Roden a appris que le Collège se propose d'entamer des négociations pour l'achat du cloître gothique des Carmes chaussés, afin d'agrandir le Musée d'Archéologie et de donner un local au Musée d'art décoratif.

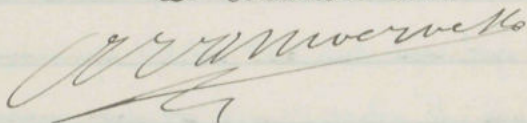
5° Rapport annuel. Le Conservateur déclare n'avoir pu rédiger ce rapport, ayant été occupé toute la semaine par le transfert des tapisseries.

6° Réunion de la Commission directrice. La date de cette séance, dans laquelle on devra s'occuper du remplacement de M. J. Vuytsche, sera fixée ultérieurement.

7° M. le professeur De Ceuleneck désire retirer le dépôt des objets de l'Université. Le Comité charge le Conservateur de lui demander que le modèle de bureau de guerre, ayant appartenu à la corporation des Franco-Bataves, soit laissé dans le Musée.

La séance est levée à 11 h. 45 m.

Le Secrétaire a. i.



La lettre suivante a été envoyée au Collège le samedi 9 avril.

Gand, le 8 avril 1904.

Messieurs,

Le Comité exécutif du Musée d'Archéologie vient de constater que le transfert des tapisseries a mis le Musée dans un grand désarroi.

Il me charge de vous informer qu'il a résolu en conséquence de fermer le local au public pendant quelque temps et d'avisier à ce qu'il s'agit de faire en cette circonstance.

Permettez-moi, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président

(signé) F. d. vander Haeghen.

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

46

Séance du 14 Avril 1904.

Sont présents M. J. vander Haeghen, président, Laquet, V. v. d. Haeghen, Socner, de
Nieu de Roden, V. d. Gheyn, secrétaire, V. Werveke, conservateur.

M. Claeys s'est fait excuser.

M. le Président, après avoir entendu M. V. Werveke qui déclare que M. Lötbeck
n'a pas accepté le prix proposé pour l'acquisition de 2^e chandeliers gouthigen,
se réjouit de ce que ces négociations n'ont pas abouti, et il exprime le
vœu que dans la suite on réserve les fonds pour l'achat d'objets primen-
tairement plus d'intérêt.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. L. Eckwin de Bracy Aot, qui
réfère à ce que le Musée soit fermé, comme l'avait demandé M. le Président.

M. le Président fait connaître aux membres de la Commission son intention
de dissuader à la suite de incidents qui se sont présentés. Il rappelle
les services qu'il a été appelé à rendre pour la conservation de tapis-
series de Musée, et dont il a eu la garde pendant 47 ans.

Il engage vivement tous les membres à ne pas le suivre dans son retrait.

M. de Nieu de Roden déclare ne pouvoir se rendre à l'avis du Président.

A son sens tous les membres doivent se montrer solidaires de leur divin
Président. D'ailleurs si la mesure atteint plus personnellement M. J. v. d. H.
il croit que tous les membres ont le droit de se croire froissés par
la mesure dont l'administration communale a usé à leur égard.

Tous les membres présents approuvent vivement la manière de voir de
M. de Nieu.

M. le Secrétaire propose d'envoyer deux lettres au Collège de Bourg-mestre
et Ichwias: et d'abord celle de M. le Président, ensuite celle des autres mem-
bres de la Commission, donnant leur désignation à la suite de celle de son
Président. Cette proposition est unanimement adoptée, et M. le Secrétaire
est chargé de la rédaction de cette dernière lettre.

La séance est levée à 11¹/₂ h¹/₂.

Séance du 20 Avril 1904.

Tous les membres sont présents, sauf M. Clays qui se fait excuser, et M. Van
Afsche, malade.

M. le Secrétaire rappelle les résolutions de l'affaire, afin de renseigner M. le
Commissaire De Neffe, absent aux précédentes séances.

Le projet de lettre qui est soumis à ses collègues, reçoit l'unanimité approuvée.
Ils. Cette lettre sera envoyée au Collège de bourgeois et échevins, munie
de la signature de tous les membres du Comité Directeur.

M. De Neffe insiste pour que cette lettre soit remise à M. le Bourgmestre
par un des membres de la Commission, afin qu'elle lui parvienne directement,
et qu'on puisse au besoin fournir à M. le Bourgmestre quelques renseigne-
ments supplémentaires.

M. le Chanoine Vandenberghe est délégué à cet effet.

La séance est levée à 11 h 1/2.

Vandenberghe

Entretien de M. le Chanoine Vandenberghe avec M. le Bourgmestre
le Jeudi 21 Avril.

A la suite de cette entrevue, M. le Secrétaire a envoyé à tous ses collègues
une lettre autographe, rendant sommairement compte de l'entretien.

Séance du 11 Mai 1904

Sont présents MM. Laquet, V. V. d. Haeghe, De Neffe, Soenen et V. Ghysse.
MM. Vandenberghe et Van Afsche indisposés, MM. Clays et de Neve se sont
excusés d'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. le Chanoine B. de V. et
priant les membres du Comité Directeur de voter leur démission.

Les motifs qui font valoir M. le Chanoine B. de V. étant pas se noter = donner

97
aux membres de la Commission la satisfaction qu'ils recherchent, et surtout
la surdité de la Commission ne rencontrant aucun des points soulevés, il est décidé de
susciter à toute décision ultérieure, jusqu'au moment où la question
qui vient de surgir au sujet de l'application du règlement organique de
Musée, soit résolue par M. l'échevin, dans le sens exigé par les membres
de Comité Directeur.

M. le Secrétaire donne lecture d'un projet de lettre à adresser au Collège
de Bourgogne et Échevins. Cette lettre reçoit l'approbation de tous
les membres, et M. de Neff. veut bien se charger de la transmettre lui-même
à M. le Bourgmestre.

Henri Boudier

Séance du 27 Mai 1904.

Tous les membres sont présents, sauf M. Van Nock indisposé.

M. le Secrétaire donne lecture de la réponse de M. l'échevin Bossaert
à la lettre de la Commission directrice en date du 21 Mai.

Les membres sont d'accord pour juger que la lettre de M. Bossaert
leur donne satisfaction, et il est décidé que pour s'en référer au désir
exprimé par le Collège des Bourgm. et échevins, la démission offerte peut
être retirée.

M. le Secrétaire est chargé d'écrire en ce sens au Collège.

M. le Président proteste contre les déplacements qui se sont faits à
l'insu de la Commission, au Musée d'archéologie, et annonce que les deux
tableaux de la bibliothèque de la ville dont on s'est servi pour combler
le vide produit à la suite de l'enlèvement des tapisseries, devront être
à bref délai rapportés à la bibliothèque.

Il est décidé qu'on convoquera sans retard la Commission générale aux
ruines de St Basien.

M. le Président annonce aux membres que M. le Bourgmestre lui-même
d'ici à peu de temps le musée sera agrandi.

Diverses propositions sont faites par M. Lalquet et de Nieu pour accéder à un programme plus méthodique de divers objets.

Les membres font ensemble ^{une} ~~une~~ visite au musée.

La séance est levée à 11/2 h.

Harold Vandenberghe

Séance du 21 Octobre 1904.

La séance s'ouvre à 10/2 h. sont présents MM. J. v.d. Haeghe, président, Claeys, de Nieu de Roden, Lalquet, Soenens, V. Vandenberghe, de Van Werveke Conservateur.

M. v.d. Haeghe, secrétaire, se fait excuser.

Ordre du jour:

I^o reconstruction de la façade du St Sepulchre de la garnison de l'abbaye de St Bavon.

Après la lecture de la correspondance à ce sujet, le Comité décide:

1^o de prier le Collège de vouloir charger M. l'architecte de la ville de cette reconstruction, et de payer les frais de la ville,

et de ne pas permettre le transport avant d'avoir obtenu le consentement du Collège.

II M. A. Varenbergh, avocat, rue neuve St Jans, demande à pouvoir faire transporter aux ruines, un dalle funéraire de marbre de sa famille du commencement du XIX^e S. Cette dalle ne présentant aucun intérêt archéologique, le Comité décide de décliner l'offre qui lui est faite.

III. Dépôt des tableaux et de l'argenterie de la confrérie St Sébastien

M. le Conservateur propose de faire de nouvelles démarches pour obtenir le dépôt de ces objets au musée. M. Lalquet croit que celles-ci n'aboutissent pas plus que celles qui ont été faites, il y a un quinzaine d'années.

La commission décide néanmoins de faire un nouvel appel.

La séance est levée à 11.25 h.

Harold Vandenberghe

48
Cianu du 3 Mars 1905.

La séance s'ouvre à 10 h¹², sous la présidence de M. J. Vanderhagen.

Sont présents: MM. J. Vanderhagen, Lacynt, Suenens, V. V. d. Haeghe, Clays,
V. d. Heyn, et pour Wervick.

M. de Nieuw-Roden s'est excusé.

M. V. d. Haeghe, à la suite de la demande de M. le Conservateur au sujet d'un
pressé imprimé, qui se trouve à l'exposition du Livre et qui était jadis
déposé au Musée. M. V. d. Haeghe, fait observer que cet objet, tout en restant
la propriété de la ville, ne quittera pas la bibliothèque, où sa place est mieux
indiquée dans la collection qu'il y a réunie, et qui concerne l'impression,
que dans un musée d'archéologie, où cet objet présente un intérêt moindre.

M. le Conservateur signale de précieux écrits de fonte baptême à Beersingem.

On engage M. le Conservateur à se procurer des copies, ou des photographies de
ces objets.

M. le Conservateur transmet à la Commission une lettre de M. le Bourgmestre
au sujet de la proposition faite par M. A. Casier d'acheter à van
Louis XIV, provenant de chez de l'abbé de Bandev.

La Commission émet l'avis que la ville ne doit pas consentir à cette vente,
et qu'elle ferait chose utile de conserver les objets pour la décoration
de ses jardins publics, ou de ses monuments.

M. le Conservateur signale les pourparlers qu'il a eus au sujet de la
liquidation du budget du Musée, où l'on prétend faire entrer le frais
de chauffage du local dans le fonds privé, alors qu'il semble bien
établi que les fonds doivent servir uniquement à l'achat d'objets destinés
aux collections.

Le Comité décide de réunir tous les membres de la Commission au Musée le
Samedi 8 Avril à 10 h¹².

On décide ensuite de proposer l'échange de quelques potes romains, dont les doubles
existent au musée, pour la maison, propriété de l'Université, pour ces objets

soit définitivement acquis au Musée.

La séance est levée à 11/4

van der Haeghe

Réunion de la Commission Directrice le Samedi 8 Avril 1905.

La séance s'ouvre à 10 h 1/2 sous la présidence de M. V. d. Haeghe président.

Sont présents MM. J. van der Haeghe, Boddaeet, échevin des Beaux-arts, Laquet,

V. v. d. Haeghe, Claeys, ^{Chwalia-Soenen} ~~de Heu~~ ~~de Roden~~, v. d. Gheyn secrétaire, van Werveck conservateur, Mortier, Dierckens, Cassier, de Smit de Maey

se font excuser : MM. Frédéricq et Pirenne.

M. van Werveck lit le rapport annuel sur la situation du Musée. Le rapport est adopté.

La question de l'agrandissement du Musée est remise à l'ordre du jour. Des déclarations de M. l'échevin Boddaeet il résulte que la question est toujours à l'étude, mais n'a pas encore reçu de solution.

M. le secrétaire donne lecture de la lettre de M. J. Maectens demandant l'envoi à l'exposition d'art ancien à Liège des Capsines liturgiques du Musée.

Après discussion, on décide de ne pas donner suite à cette demande, ces pièces archéologiques ayant déjà figuré à l'exposition de Dinant, et ne pouvant pour un temps si considérable être distraites du dépôt de Gand.

Le comité de l'exposition maritime rétrospective qui se tiendra à Anvers a adressé une lettre au Collège pour le prier de lui faire parvenir les documents qu'il possède, et qui pourraient être utilement exposés à Anvers. Le comité du Musée pour ce qui le concerne décide après discussion que le Collège pourrait peut-être faire exister des photographies de certains objets du Musée, mais que le transport de ces objets ne peut s'effectuer sans leur causer d'irréparables dommages.

On décide ensuite d'acheter à M. Coppéaux au prix de 300 francs

49
la copie de la peinture découverte récemment chez M. Dubois, pharmacien,
en la monnaie.

Sur la proposition de M. V. d. Gheyn, l'assemblée décide l'envoi d'une
lettre à MM. les Bourgmestres & échevins de la ville de Gand, pour per-
mettre au Comité de ne pas devoir dépenser au bout de chaque
exercice le subside annuel de 2000 francs, affecté pour l'achat d'objets
archéologiques, mais de pouvoir laisser accumuler le crédit, afin
de disposer de ressources plus importantes pour l'acquisition d'objets
de plus grande valeur.

L'assemblée désigne trois candidats en remplacement de M. J. Vuytsk.
d'ici. Ce sont MM. Brunin, Albert Detry, et Albert Feurivy.

La séance est levée à 11 1/2 h.

François Vandenberghe

Séance du Comité directeur le 18 Mai 1906.

La séance ouvre à 11 h. sous la présidence de M. F. V. d. Haeghe, président.
Sont présents MM. F. vander Haeghe & Rev & Rosen, V. V. d. Haeghe, Saenens
V. d. Ghoyen secrétaire & V. Werveke conservateur.

M. le conservateur donne lecture d'une lettre de l'administrateur-inspecteur
de l'Université consentant à l'échange de Vasebeaus des francs-bataliers
contre un trentaine de vases romains, dont le Musée posséderait les doubles.

Il propose l'achat à Mons d'une chaise à porteur style Louis XVI pour
le prix de 350 francs. Adopté à l'unanimité.

Sur la proposition de M. le Président des remerciements sont votés à M.
Du Bois, pharmacien, qui a bien voulu faire don au Musée d'une
collection de vases de pharmacien (14 de forme cylindrique & 6 ampoules).
Des remerciements sont également adressés à M. le conservateur pour
les démarches faites par lui auprès de M. Du Bois, comme aussi pour
le rôle qu'il a mis à disposition la collection des carreaux céramiques.

M. le conservateur exprime le vœu de voir déposer au musée les
piers tombés à Corneille de Scheppe actuellement dans l'église
de Eecker. L'ancienne église étant destinée à être remplacée par
un nouveau, il se demande si le moment ne serait pas opportun
pour d'obtenir le transfert de la susdite dalle à notre musée lapidaire.

M. le Chanoine V. d. Greye promet d'examiner la question.

M. V. d. Haeghe informe le comité qu'il a écrit au ministre
de la guerre, au nom de la commune loc. des mon. pour obtenir que
les objets d'une valeur archéologique qui pourraient être trouvés
dans l'ancien Convent de Deyne, aujourd'hui l'hôpital militaire et
dont une partie doit être démolie, soient cédés au musée de
la ville. (entre autres un tige de cheminée, des corbeaux, carterons,
et éventuellement des pierres tombales.)

M. le conservateur donne lecture de son rapport annuel, notamment
du ^{passage} partie qui concerne les nécessités d'agrandir le musée. La
rédaction après les observations de M. de Nieu en est adoptée.

On décide de réunir à huitaine la Commission directrice.

La séance est levée à 11^{3/4} h.

van der Linden

Réunion de la Commission directrice le Vendredi 25 Mars 1906.

La séance s'ouvre à 10.40 h. sous la présidence de M. F. van der Haeghe
président.

Sont présents MM. F. v. d. Haeghe, V. v. d. Haeghe, Clays, Chevalier Soenen, Chanoine
V. d. Greye, secrétaire, V. Werveke conservateur, Dieken, de Smet de Naeyer, J.
Casier.

Se font excuser MM. Virenius et P. Frederix.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance:

a) Lettre de M. Janssens architecte demandant l'autorisation de faire peindre
les moulures des bases et chapiteaux des colonnes de l'ancienne église des Dominicains

conservés au Muséi lepidait. Accord-

b) Lettre de Collège offrant au Muséi d'ach. un tableau de Van Audenaers représentant Les boucliers de Gand.

Les dimensions de cette toile sont telles, qu'il n'est plus possible de les loger au muséi. M. le Président, en l'intérêt historique qui s'y rattache consent à les placer à la Bibliothèque, à condition qu'il soit autorisé à déposer la toile sur chaux, aux frais de la ville.

II. M. le Conservateur donne lecture de son rapport annuel.

Celui-ci est approuvé, & l'auteur reçoit la félicitation de l'assemblée ainsi que de l'assemblée, pour l'exactitude avec laquelle il a dressé son rapport, comme aussi pour les soins dont il a entouré les collections qui lui sont confiées.

M. le Président demande que le travail de M. V. Morvets soit intégralement exposé dans le rapport général de la ville, & au cas où celui-ci n'aurait imprimé qu'en partie, il propose que l'assemblée en décide l'impression dans sa totalité aux frais du Muséi. Adopté.

III. L'assemblée discute la question de l'agrandissement du Muséi. Celui-ci est reconnu comme indispensable, dit M. le Président, non seulement par le Comité, mais par le Collège entier. Des démarches ont été entreprises pour l'acquisition de l'immeuble situé à côté du Muséi. Il faudrait aussi prévoir dans l'agrandissement éventuel un salon où l'on pourrait communiquer les objets aux visiteurs qui en feraient la demande.

M. de Smet & Naeyer estiment qu'il serait opportun de faire auprès de M. le Bourgmestre un démarche, pour l'engager à donner suite au projet d'agrandissement.

M. P. Frederiq est d'avis qu'il faudrait proposer l'achat de l'immeuble tout entier, qui pourrait dans la suite servir de local aux différents muséi, et notamment au muséi d'art décoratif.

Après discussion de ces diverses propositions, on décide que le Bureau est chargé

2. demander au directeur de M. le Bourgmestre pour l'engager à se rendre au Musée, afin qu'il puisse s'assurer de l'argent qu'il y a à trouver des locaux plus vastes & mieux appropriés à nos collections archéologiques.

Au cas où M. le Bourgmestre accepterait cette visite, on demanderait aux bureaux de la Société d'art décoratif, et de l'Académie de Beauvais d'envoyer une députation pour se joindre aux membres de la Commission directrice du musée d'archéologie, afin de déterminer le Bourgmestre à acquiescer tout l'immeuble pour y établir les musées de l'Académie, et celui de l'art décoratif.

10 M. le Conservateur fait connaître aux membres les derniers accroissements.

La séance est levée vers midi.

Honoré Vandenberghe

Séance du comité directeur du Vendredi 20 Juillet 1906

La séance s'ouvre à 10 1/2 h² sous la présidence de M. F. v.d. Haeghe président.

Sont présents MM. F. vander Haeghe de lieu, Socrens D^r De Stoff, Clays Vandenberghe secr. Van Werveke conservateur. M. V. v.d. Haeghe s'est fait excuser.

M. le Président rend compte de sa démarche auprès de M. le Bourgmestre au sujet de l'agrandissement des locaux. M. le Bourgmestre a déclaré que la question est à l'étude.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre du président de l'exposition de Tourcoing section de l'art ancien, qui sollicite l'envoi de la Société d'exposition de plusieurs objets de musée.

M. le président fait observer qu'il s'agit des objets les plus précieux de musée dont on demande l'envoi.

Pour ce motif, puis encore en la fréquence de la genre d'exposition d'est ancien, et enfin en raison du principe admis antérieurement de ne pas participer à ces expositions, le comité à l'unanimité décidé de ne pas donner suite à la demande qui lui est faite.

Don: un bouquet à M. Van der Schelde.

Acquisition: un moule provenant du Schreeboom: 15 fr.

Un chaise à porteur: 32 fr.

Disposition d'achat: un grand coffre en chêne avec ornements en fer & daté: anno 1768. offert à 300 fr.

Le comité examinera l'objet chez le vendeur.

M. le conservateur est autorisé à reconstituer un vieux armoire gothique provenant de l'hôtel de ville.

La séance est levée à 11 1/2 h.

Henri Vandenberghe

Par lettre en date du 15 Juin 1906 le Collège des bourgmestres & échevins informe le bureau que M. Georges Branin a été désigné pour faire partie de la Commission directrice, en remplacement de M. Vaylsteck, d. v. v.

Séance du Comité directeur du Vendredi 7 décembre 1906

La séance s'ouvre à 10 1/2 h. sous la présidence de M. F. v. d. Haeghe président.

Sont présents: M. F. vander Haeghe, L'acquéreur, Victor v. d. Haeghe, Chev. de Néel & Roden, Soenen, Ch^{re} Vandenberghe, secrétaire, V. Werveck conservateur.

M. le Président estime qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'occuper de la question de l'agrandissement du musée. Cette question fait l'objet d'un étud sérieux, & déjà des plans sont élaborés par M. Van Rysselberghe. La question d'ailleurs est connex avec celle des Musées

demanda par la Commission de l'Académie.

M. de Weycké qui croit opportun de soulever la question parce qu'il craint que les prétentions d'un autre comité pourraient faire obstacle à l'agrandissement désiré. M. le Président répond que les locaux prévus pour le musée d'archéologie dans les nouveaux plans, répondent largement à nos desiderata.

M. le Conservateur donne lecture d'un projet d'acquiescement adressé au Collège en vue du déclassement des murs de l'abbaye de côté de la rue des Autrichiens & de la rue des Espagnols, avec rétablissement d'un quai de soutènements & la restauration des anciens fenêtres.

M. Lacque fait observer qu'il y a quinze ans, pareille acquiescence a été faite aux pouvoirs compétents, mais est restée malheureusement sans suite.

L'assemblée juge qu'il serait opportun de renouveler cette demande.

M. le Président propose de faire autographier le projet de M. le Conservateur, et d'en envoyer un exemplaire à tous les membres du Comité, pour discuter à la prochaine séance les termes mêmes de cette acquiescence. Adopté.

Le Comité examine l'avis des destinataires à protéger les cultes de l'empire de cloître. M. Lacque propose un nouveau modèle à deux versants. Il est décidé qu'on donnera suite à la proposition de M. Lacque, & que l'on arrêtera le choix définitif, quand on aura pu juger du 2^d modèle.

M. le Conservateur fait connaître les derniers accroissements de l'ancien dépôt.

L' séance est levée à 11 1/2 h.

Henri Vandenberghe

12

Séance du Comité - Directeur du Vendredi 8 Mars 1907.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h² sous la présidence de M. F. Vander Haeghe, président.
Sont présents: MM. F. Vander Haeghe, Victor V. d. Haeghe, Soenen, Ch^e de Riv-
d- Ruden, Charvin Vanden Steyn, secrétaire, Van Werveck, conservateur.

A propos du procès-verbal de la séance précédente, M. V. d. Haeghe fait observer
qu'il n'y a pas eu de requête proprement dite adressée au Collège pour
obtenir le déchaussement de la croix de l'abbay, mais qu'précisément
la question a été seulement soulevée au sein de la Commission.

M. le conservateur informe le comité qu'il a été chargé par M. le prési-
dent de faire l'achat de deux bandiers avec crémallières au prix de 200
francs. M. le président fait remarquer qu'il n'a pas eu besoin
révisé à faire l'acquisition de ces objets, qui viennent si heureusement
compléter notre belle collection de ferronnerie.

M. le conservateur dress la liste des dons reçus. Il insiste un fois de
plus pour que le Comité l'autorise à faire des démarches auprès du
Curé de Eeck, en vue de l'acquisition de la dalle tumulaire de
Cornille de Scheppe, dont il a été question à la séance du
18 Mai 1906.

M. le Chanoine Vanden Steyn n'admet la proposition de M. le conser-
vateur que pour le cas où le Curé ne se montrât pas disposé
de conserver la dalle à l'église où elle s'est toujours trouvée.

M. le président signale l'endroit où la dalle est conservée, et menacé
continuellement par les chaires amoncelées devant elle, et qui lui cau-
sent de fréquents dommages.

M. le conservateur signale la vente du 19 Mars courant d'un
^{Catalogue}~~prospectus~~ renseigné entre autres objets un fûlet ayant appartenu à
la Corporation des franc-bancliers. M. le Conservateur estime que l'objet
en question n'a pu appartenir à la susdite corporation, néanmoins le Comité

la charge de pousser plus avant son enquête, & d'examiner le valeur
archéologique des objets présentés en vente.

L'assemblée approuve ensuite le projet d'une lettre au Collège pour
le réchauffement des murs de l'abbaye de St-Bavon, du côté de la
rue des Autrichiens, & de la rue des Espagnols (voir séance précédente).

M. le Président rend justice à la mémoire de M. Auguste Van Affche
décédé le 24 février 1907. Le comité perd en lui un membre très méritant,
& si ses absences dans ces derniers temps ont été plus répétées, il faut
l'attribuer uniquement à la longue durée de sa maladie.

On décide de proposer M. Paul Feisring en remplacement de M.
Van Affche au sein du comité-directeur.

Pour le place qui deviendrait éventuellement vacante on mettra
en avant les noms de MM. Abb. Feisring, Albert Detry & Armand
Heins.

La séance est levée à 11 $\frac{3}{4}$ h.

1. Achat: à M. P. Nours-Sluisen, marchand d'antiquités, rue
d'argent, 5 bis, deux landiers gothiques en fer forgé
et une crémaillère en forme de crois gothique, 200p
(par ordre de M. le Président).

2. Dons: de M^{lles} L., C. et M. Gabriëls: une médaille de 1822; une
boîte à pinces, bris et cassée fin XVIII^e s.; un écran
pour bureau sous un écran, XVIII^e s.

de M. Hoogstool: deux médailles d'argent (1898 et 1903)

N. 1214
Koenig 1856
de la ville: médaille d'argent au buste de Louis de Flouren
préf. Dupuis.

N. 572 de M. P. de Rudder: médaille de "Wijnquend" (1857).

de M. Scribe: poignée de sonnette, fer forgé.

du Gouvernement: les objets trouvés pendant les fouilles
dans le lit de la dyce au pont St-Michel (1906).

de M^{lle} Cl. Boembette: un vase en terre de baptême.

Séance du 19 avril 1907, à 11 heures.

Annexe

Local: Ruines de l'Abbaye de Saint-Baron.

Présents: MM. Ferdinand van der Haeghen, président, Pr. Claeys, Chevalier Soenen, Victor van der Haeghen, Paul Fredericq, membres, A. Van Werveke, conservateur.

Se font excuser: MM. le chanoine G. van der Gheyn et E. Lacquet.

Correspondance: 1° Lettre du Collège des Bourgeois et Echevins annonçant qu'il a nommé, par délibération du 12 avril, M. Paul Fredericq, professeur à l'Université, en remplacement de membre du Comité exécutif en remplacement de M. Aug. Van Assche, décédé.

2° Lettre du même Collège annonçant la nomination, par délibération du 15 avril, de M. Albert Fredericq, avocat, comme membre de la Commission d'histoire.

Ordre du jour. 1°. Dons. La fabrique de l'église St-Baron a fait don d'un quarantenaire de méreaux en plomb de XVI^e au XVIII^e siècle, doubles de sa collection.

M. le Chanoine Goethals a fait don de l'encadrement de porte et des deux vantaux de la maison n° 5, rue de Bruges. Le généreux donateur a préféré enrichir nos collections de cette pièce remarquable plutôt que cela cède à l'avis que lui-même lui en a offert 5000^{fr.}

2° On fait-il reconstruire l'encadrement de porte offert par M. le chanoine Goethals?

M. le Conservateur fait observer que nous ne disposons plus d'un pan de mur suffisamment élevé et solide pour y réédifier la porte en question. M. V. van der Haeghen annonce que l'encadrement surmonté d'une niche provenant de l'ancien apothicaire sera être enlevé pour servir d'un véritable monument au cul de sac de la Place St-Pharaïlle: nous pourrions le démonter maintenant de manière à obtenir un espace suffisant pour la reconstruction de la porte de 1708, adoptée.

decret
1921

3° Règlement d'ordre intérieur du Musée d'Archéologie.

M. le Conservateur dit que le Collège a accordé au Concierge, Jean de Meyer, démissionnaire, une pension d'un franc par jour, et a nommé à sa place le sieur César de Jager, qui entrera en fonction le 1 mai prochain. C'est le moment d'arrêter un Règlement d'ordre intérieur. Il n'en existait pas jus-
qu'ici: une ~~copie~~ minute (?) trouvée dans les archives du Musée lors de son entrée
en fonctions n'est absolument pas conforme à l'état des choses qu'il a trouvés
Il soumet au Comité un projet de Règlement conforme pour le plus grand
nombre d'articles, à ceux du Musée lapidaire et au Château des Comtes.
Il appelle spécialement l'attention du Comité sur le point suivant:
Le Règlement organique dit (p. 3) que "le Conservateur reste dépositaire des
clés des armoires ou vitrines qui renferment les collections." Or, son prédé-
cesseur n'a jamais été dépositaire de ces clés, ^{elles n'ont pas été remises à M. Van Wesselle} plus de son ami en fonction
M. Van Wesselle, et il n'a pas été dressé d'inventaire. Comme
les vitrines et les armoires sont confectonnées d'une manière si défectueuse
qu'elles doivent être nettoyées constamment à l'intérieur par le Concierge,
celui-ci a par conséquent besoin des ~~clés~~ clés. Il y a plus: les objets les
plus précieux, tels que les apprêts en porcelaine et en chaux, les collines,
les médailles et autres objets d'or et d'argent en confédérés sont en-
fermés dans des coffres-forts, dont le Concierge doit avoir les clés pour les
ouvrir chaque matin; les vitrines placées dans les coffres-forts et qui
contiennent les objets y sont vissés sans être fermés à clés. Il
semble donc que le 1er article du Règlement d'ordre intérieur
devra être libellé comme suit: "Le Musée est placé sous la voies
voies du Conservateur et sous la garde du Concierge."

Le projet de Règlement, sauf quelques modifications propo-
sées par différents membres, est adopté et sera envoyé au
Collège pour approbation.

M. le Président après avoir exprimé son étonnement de
ce que le Collège n'a pas demandé au ^{au Comité} ~~au Collège~~ au sujet de la
nomination du Concierge, fait l'éloge de Jean de Meyer, qui,
depuis l'ouverture du Musée, le 1 novembre 1884, a rempli
ses fonctions avec un zèle et un dévouement dignes du plus grand
éloge. Il propose d'écrire au démissionnaire une lettre de remerci-
ment pour les services qu'il a rendus. Adopté.

4° Vitrine pour la collection de matériaux de construction

Le Conservateur fait remarquer que ces objets sont ~~placés~~
~~sous une table~~ constamment couverts par le poussier et les débris qui
surpe au moindre vent pour les deux ^{bois} ~~surfaces~~ et la partie

si elles sont exposées. Le Comité décide de faire confectonner une vitrine ou une armoire vitrés.

5° Réponse du Collège à la requête du Comité du 8 mars dernier. Or en lettre du 15 avril 1907 le Collège répond à la demande du Comité relativement au réchauffement du mur extérieur du Réfectoire etc. que ces travaux "originaux de recherches et checks laborieuses et coûteuses de dépenses importantes que les ressources budgétaires ne permettent plus de faire cette année" il "tâchera de donner suite à notre proposition dans le courant de l'exercice prochain." Le Comité décide de renouveler la demande lors avant l'élaboration du projet des budgets de 1908.

La séance est levée à midi et 1/4.

Le Secrétaire ff.

J. J. J. J.

de la pierre au endroit d'un couloir quelconque.

M. le conservateur pose la question préalable : les dalles depuis qu'elles sont au musée ont-elles été diluées ?

M. Dieckmann fait observer que par la chaleur et la capillarité de la pierre, il est toujours à craindre que se produisent sur les dalles des existants qui font crever la pierre. Pour éviter cet inconvénient il propose d'humecter ces dalles pendant les mois d'été.

La Commission est d'accord pour décider qu'en aucun cas il n'y pourrait être fait usage de matière grasse pour enduire ces pierres.

A titre d'information, M. le président rappelle que lorsque les dalles sont sorties de l'eau, où elles avaient si longtemps séjourné, elles étaient dans un

sur un chaque matras; les vîmes placés dans les coffres-forts et qui
contiennent les objets y sont vissés sans être fermés à clef. Il
semble donc que le 1er article du Règlement d'admission
devra être libellé comme suit: "Le Musée est placé sous la direction
du Conseil et sous la garde du Conseil."

Le projet de Règlement, sauf quelques modifications propo-
sées par différents membres, est adopté et sera envoyé au
Collège pour approbation.

M. le Président après avoir exprimé son étonnement de
ce que le Collège n'a pas demandé son avis ^{du Comité} au sujet de la
nomination de Comisary, fait l'éloge de Jean De Meyer, qui,
depuis l'ouverture du Musée, le 1 novembre 1884, a rempli
ses fonctions avec un zèle et un dévouement dignes du plus grand

55

Réunion de la Commission directrice le Vendredi 27 Mai 1907.

La séance s'ouvre à 11^h45 sous la présidence de M. F. vander Haeghe président.

Sont présents MM. F. vander Haeghe, Chas. Soenen, v. d. Heyn secrétaire, Pizenn Dierckens, Casica, Brunin, v. d. Aicheling, van Wervek conservateur.

^{se fait y avoir M. le Chancelier de Riv. d. Roden.}
M. le conservateur lit le rapport annuel, qui est adopté. M. le président félicite M. le conservateur de son activité.

M. le Chanoine vander Heyn demande qu'à un prochain séance on examine s'il n'y a pas lieu d'examiner la question des dépôts faits au Musée. Cette proposition est adoptée.

M. le conservateur s'engage à faire des démarches auprès de M. Maurice Lippens pour obtenir que celui-ci dispose au Musée un faïence qui se trouvait parmi les objets de la collection Eugén Lippens, et qui appartenait à la Confédération de St Georges.

M. le conservateur donne lecture de la lettre de M. A. Heins au sujet de la proposition faite par M. Pizenn à propos des pierres tombales du Musée.

M. Pizenn tient à déclarer qu'il s'a jamais proposé que de faire l'essai suivant, dans le but de pouvoir mieux apprécier la valeur de la dalle, et en lui l'inscription, à savoir de passer à l'intérieur de ceux de la pierre au endroit d'un couleur quelconque.

M. le conservateur pose la question préalable : les dalles depuis qu'elles sont au musée ont-elles été détériorées ?

M. Dierckens fait observer que par la chaleur et la capillarité de la pierre, il est toujours à craindre que se produisent sur les dalles des cristaux qui font crever la pierre. Pour éviter cet inconvénient il propose d'humecter ces dalles pendant les mois d'été.

La Commission est d'accord pour décider qu'en aucun cas il n. pourrait être fait usage de matière grasse pour enduire ces pierres.

A titre d'information, M. le président rappelle que lorsque les dalles sont sorties de l'eau, où elles avaient si longtemps séjourné, elles étaient dans un

excellent état de conservation, et que les inscriptions étaient parfaitement lisibles. Elles ont toutes été relevées par M. V. d'Haeghe et M. de Limbourg-Streu, Malher, seulement son manuscrit n'est plus à trouver.

La commission après avoir discuté sur place la proposition de M. Picaud décide qu'à titre d'essai, on permet à la Commission locale des monuments de faire usage de système de labellage à l'égard des deux pierres tombales désignées à cet effet.

M. Dieckmans est désigné par la commission pour surveiller ce travail.

La séance est levée à 12^h45

Chanoine Vander Heyn

Réunion du Comité-Directeur du Vendredi 14 Juin 1907

La séance s'est ouverte à 11^h sous la présidence de M. F. Vander Haeghe, président.

Sont présents M. F. Vander Haeghe, V. de Haeghe, Clays, chev. Soenen, Chanoine V. de Heyn, secrétaire, van Werveke Conservateur.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre du Collège demandant l'avis de la Commission sur la demande qui lui a été adressée par M. Martens, liège, concernant l'envoi de plusieurs tableaux, et objets de musée d'archéologie à l'exposition de la Toison d'or.

Après examen de la question, il est décidé à l'unanimité de faire observer au Collège

1^o que les objets demandés ne rentrent pas dans le programme de la susdite exposition

2^o que les dimensions extraordinaires des tableaux indiqués rendent leur envoi aussi difficile que dangereux

3^o qu'il est inopportun de digresser le musée de ses meilleurs pièces,

au moment que le Congrès de Gand va arriver en Musée un grand nombre
d'archéologues

Pour la saison, le comité a voté à l'unanimité l'avis qu'il n'y a
pas lieu de donner suite à la demande de M. Martelinck. Une lettre
leur envoie dans ce sens, au Congrès.

La séance est levée à 11 1/2 h.

Isaïe Buisson

Séance du Jeudi 4 Juillet 1907.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence de M. J. Vander Haeghen
président

Sont présents, MM. J. Vander Haeghen, Lacquet, V. v. d. Haeghen, P. Feidering,
Pizenn, Heins, Dierkens, Ch^m Buisson secrétaire, V. Werveck conservateur.

M. Heins rend compte des différents essais tentés par lui pour rendre plus
lisible les inscriptions des pierres tombales, infirmité dont il avait été chargé
par le comité-directeur, voir séance du 27 Mai 1907.

- 1° Frotte à sec au moyen d'un brosse
- 2° Lavi à fond à grand-eau
- 3° emploi d'un crayon de couleur (rouge et blanc) pour marquer le
creux des lettres.

M. Lacquet a employé précédemment pour le même objet un enduit
composé de cire fondue dans de la térébenthine. Il engage les membres à
constater l'excellent effet obtenu par ce procédé.

M. Pizenn insiste pour qu'il ne s'achève de couleur à l'eau les lettres
pour rendre le lecture des inscriptions plus facile.

M. Dierkens préconise en tout état de cause le mouillage des pierres en eau.
M. Buisson s'accorde avec M. Heins demandant qu'on se contente
de frotter les pierres à sec au moyen d'un brosse, l'effet ainsi obtenu

paraissant excellent. Il existait que la coloration des creux ne défigure la forme des lettres & le style des figures.

Il est décidé après discussion, sur la proposition de M. Friedberg
1^o de procéder au nettoyage à sec avant le prochain congrès de
toutes les pierres tombales

2^o d'essayer le moyen de coloration ^{à l'eau} sur deux pierres désignées &
cet effet. On se servira pour l'une d'une couleur blanche, &
pour l'autre d'une couleur rouge. On décidera après examen
de la nouvelle essai, s'il y a lieu ou non de continuer le travail.

La séance est levée à midi.

Hansom Vandenberghe

Séance du Comité Directeur, du Vendredi 20 Décembre.

La séance s'ouvre à 10^{3/4} h² sous la présidence de M. J. Vandenberghe
président.

Sont présents MM. J. Vandenberghe, Chev. de Nieuw- & Roden, Victor
v.d. Haeghe, Chev. Soenens, P. Friedberg, Chan. Vandenberghe, secrétaire,
V. Werveke, conservateur.

À la suite de la lecture du procès-verbal de la séance précédente,
M. le Conservateur déclare que le nettoyage à sec auquel ont été
soumises les pierres tombales de l'abbaye de St-Bavois, a donné un
résultat si satisfaisant, qu'il a été inutile d'essayer le moyen de
coloration à l'eau des inscriptions.

M. le Conservateur fait connaître la réponse de l'abbé en suite de
la lettre du Comité en date du 8 Mars 1907, concernant certains travaux
à effectuer aux ruines. De cette réponse il résulte que la proposition
semble être admise en principe, mais que la demande du Comité
devra être renouvelée en temps utile pour qu'un suite y soit

donné. M. le conservateur s'est chargé de renouveler cette demande au moment voulu.

M. le président rappelle les grands services rendus au Musée par M. Lacguit qui a présidé au placement des objets et organisé leur transfert, travail délicat qui a demandé plus d'un an. Il rend un hommage ému à la mémoire de ce membre si méritant de notre comité.

Abordant l'ordre du jour M. le président donne des détails circonstanciés sur l'état de la question de l'agrandissement du Musée. Un projet a déjà été fait par M. l'architecte V. Poysselberghe, de qui provient une dépense de deux millions. Les bâtiments anciens du couvent des Grands Champs, dont le Musée occupe actuellement la Chapelle seraient réservés au Musée d'archéologie, et au musée d'art décoratif. Mais il est bien entendu que dans le projet les deux Musées seraient joints, mais non confondus.

On décide l'achat d'un reliquaire XVI siècle au prix de 100 francs. Les autres objets proposés ne sont pas admis par le Comité, qui déclare un jour de plus, disant de consacrer ses trop maigres ressources pour l'achat d'objets de réelle importance.

M. le professeur De Cauteroux propose de faire l'échange de certains pièces archéologiques du Musée de l'Université avec certains objets gallo-romains de nos collections. M. le conservateur est autorisé à se mettre en rapport avec M. De Cauteroux pour s'entendre sur le principe de l'échange et les objets sur lesquels on pourroit se mettre éventuellement d'accord.

Le Comité procède enfin à la désignation des candidats au remplacement de M. Lacguit.

On propose au Collège de nommer membres de la Commission générale M. Albert Dutry, ou M. J. Coppézan, comme membre du comité. Sont élus M. Casier

La séance est levée à 11 3/4 h.

Henri Baudouin

Séance du Comité - directeur le 24 février 1908.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h. sous la présidence de M. J. Vander Haeghe, président.

Sont présents M. J. Vander Haeghe président, M. M. Coenen, v. o. d. Haeghe, Ch^m Vandenberghe secrétaire, V. Wavick conservateur.

M. le conservateur appelle l'attention du Comité sur les dégâts que cause le lierre sur certaines parties des ruines de l'abbaye de St Bavo.

Le fait sera signalé au directeur des plantations de la ville.

M. le conservateur, à la suite d'un demande de M. J. Casier, propose photographier le tympan roman historique de la salle de l'abbaye, proposer de déplacer cet objet, et de le mettre à la hauteur qu'il occupait primitivement. Cette proposition n'est pas admise, mais il est décidé tout fois de le déplacer de manière à mettre mieux en vue cet intéressant document.

M. le conservateur soumet à titre d'information un spécimen d'étiquette en émail.

M. le secrétaire donne lecture de la lettre de la Commission provinciale des monuments au sujet de l'enlèvement de la peinture murale du tympan de l'entrée de la crypte de l'église St Bavo. La dite Commission offre ce curieux spécimen de peinture murale au musée d'archéologie, à la condition que l'enlèvement de cette peinture se fasse aux frais du susdit musée, et sous la responsabilité de la Commission de l'Etat.

On décide de soumettre la question de possibilité de transfert à des personnes compétentes, et d'adjoints au Comité dans le cas actuel M^{rs} Hulin et Heins.

La séance est levée à 11 $\frac{3}{4}$ h.

François Vander Haeghe

Séance du Comité-directeur du 10 Avril 1908.

La séance s'ouvre à 11 $\frac{1}{4}$ h² sous la présidence de M. J. vander Haeghen, président.

Sont présents: M. J. vander Haeghen, président, Chev. de Riv. de Ruseu, vic. de Haeghen, V. d'Heyn, secrétaire, V. Werveke, conservateur.

M. le conservateur donne lecture de son rapport annuel dont la rédaction est approuvée.

Il sera donné connaissance de ce rapport à l'assemblée générale de la Commission directrice, dont la date est fixée au Jeudi 7 Mai à 11 heures.

La séance est levée à 11 $\frac{3}{4}$ h².

Francis vander Haeghen

Séance de la Commission directrice du 7 Mai 1908.

La séance s'ouvre à 11 $\frac{1}{4}$ h² sous la présidence de M. J. vander Haeghen président.

Sont présents: M. J. vander Haeghen, président, V. vander Haeghen, Chev. vander Heyn, secrétaire, Chev. Soenens, Joseph Casier, membres effectifs, Mm. Maeterlinck, De Waele, Mortier, Alb. Fredericq, Dutry, et Van Werveke, conservateur.

M. O. Fredericq s'est fait excuser.

M. le Président donne lecture de la lettre de nomination de Mm. Joseph Casier, et Albert Dutry respectivement membres du Comité-exécutif, et de la Commission directrice.

M. Van Werveke, conservateur fait rapport sur l'exercice écoulé. Il est approuvé. M. J. Casier a été de renseignements fait observer que c'est la police qui a donné un avis défavorable sur la proposition.

du réchauffement des murs de l'abbaye de St Basot,

A propos du subsid annuel accordé par la ville, M. le Président en fait ressortir toute l'insuffisance.

M. Macarelle est d'avis qu'on pourroit dans certains cas particuliers demander des crédits extraordinaires.

M. Cassin estime qu'il y auroit lieu d'examiner la question de savoir s'il ne serait pas possible d'obtenir un subsid de la part du gouvernement. Il espère pouvoir à cet égard fournir dans la suite des renseignements plus précis.

En tous cas le comité est autorisé à introduire une demande d'augmentation de subsid jusqu'à concurrence de quatre mille francs.

L'assemblée constate une fois de plus combien il seroit désirable que le Musée pût être agrandi à bref délai. Elle espère que les négociations en cours aboutiront sans nouveaux retards.

M. Van Werveke propose l'achat des deux Tarahits, de la bannière et du archion des Tutoeurs de fit; l'offre est de 1500 francs.

Tous les membres sont d'accord pour trouver que cette somme n'est pas exagérée, et décident l'envoi d'une lettre urgente au Collège afin de pouvoir acquiescer et objets, qui pour nos collections gantoises sont d'un intérêt capital.

La séance est levée vers midi

Hanois Van der Stuyvenberg

59

Séance de la Commission Directrice de 20 Novembre 1908.

La séance s'ouvre à 11 h² sous la présidence de M. F. Vander Haeghe président.

Sont présents M. F. Vander Haeghe président, V. D. Haeghe, Chev. de Riv. & Rose
P. Clays, J. Casse & Cransin Vander Heye secrétaires membres du comité exécutif,
et Mm. Bossaert, Dieken, Dutry & Brunin membres de la Commission Directrice, M. Van
Werveke conservateur.

Mm. H. Van Duys, Abb. Fredericq & Piconna s'excusent de ne pouvoir assister à la
séance.

M. le Président remercie M. J. Casse des démarches d'ailleurs courtoises, & succès
qu'il a bien voulu faire pour rendre possible l'acquisition de torchères... et
des remerciements de l'Etat (voir procès-verbal précédent).

L'ordre du jour porte la désignation de deux candidats en remplacement de M.
le D^r De Huff. Après discussion au principe de la représentation propor-
tionnelle & introduite dans le choix des membres de la Commission, tous les membres
sont d'accord pour désigner comme candidats M. Bruggeman et Lippieren.

M. le Président annonce qu'il a réuni à la bibliothèque sa collection de médailles
gantoises, & il propose de nommer conservateur de la collection nouvelle M. Brunin
qui accepte & accepte ses fonctions à titre purement gratuit. Cette proposition
est accueillie à l'unanimité.

M. Bossaert prie M. le Président de l'informer officiellement de la création d-
une médaille gantoise à la bibliothèque afin qu'il puisse à l'occasion lui faire
remettre un exemplaire des médailles nouvelles que le titre de Grand Secrétaire appelle à
frapper.

La séance est levée vers midi.

François Vander Haeghe

Séance du Comité-directeur du 10 Novembre 1909.

Sont présents MM. F. v.d. Haeghen, J. Casier, Chw. Soenen, D. v.d. Haeghen, D. Werveke
conservateur. M. L. Charassin Vandenberghe, secrétaire, s'excuse de ne pouvoir assister
à la séance, et regrette de n'avoir pu être informé en temps opportun de la
tenue de la séance.

M. van Werveke répond que le Comité de consentement de M. le Président a été
réuni d'urgence à la demande de M. Casier.

Subsidium annuel. M. Casier croit qu'il y a moyen d'augmenter les dépenses du
Comité, en demandant un subsidium au Gouvernement chargé de faire acheter un
objet de g.g. importance. Quant au subsidium annuel il espère pouvoir le faire au-
jourd'hui de 500 francs, et expose le moyen qu'il croit utile d'employer pour
obtenir dans la suite une augmentation plus sérieuse. Il faudrait subdiviser
le budget en plusieurs articles, et y inscrire les sommes y affectées jusqu'à
présent. M. Casier donne sommairement un modèle de genre.

M. van Werveke fait connaître que les héritiers de M. Laquet réclament la restitu-
tion d'un grand nombre d'objets déposés en 1887, et dont ils produisent les
recus signés par M. Van Duyse. Il ajoute que les objets n'étant plus au
Musée, doivent avoir été vendus du temps de son prédécesseur, qui aura négligé
de réclamer la jouissance de dépôt. Les membres présents, n'ont souvenance par ailleurs
sur les objets les dernières années.

L'collège prie le Comité de vouloir consacrer le Comité-directeur à l'effet
de désigner une double liste de candidats aux places vacantes.

La séance est levée à midi.

(signé) A. van Werveke

60

Séance du comité - Directeur du 17 Mai 1909

Sont présents Mm. F. v. d. Haeghe, F. de Saes, Ch. de Saes, Casier, Bruggeman,
Ch. de Saes sur. Van Werveke conseil.

M. F. v. d. Haeghe prés. la réunion. M. le Président insiste pour que le transfert
des médailles de musée d'archéologie dans le musée de la bibliothèque se fasse
sans retard. M. Van Werveke donne satisfaction à M. v. d. Haeghe dans la plus
bref délai possible.

A propos de réclamation de médailles d'argent, M. Casier insiste sur la confection
d'un livre à souche pour l'entrée et la sortie des objets.

M. Van Werveke demande l'achat d'un livre sur les poteries allemandes, dont il
serait le propriétaire. M. Bruggeman promet de le faire acheter pour la bibliothèque
communale.

M. le conservateur informe les membres qu'il y aurait moyen d'acquiescer une collec-
tion intéressante d'ivoire. M. Van Werveke est chargé de faire les démarches préliminaires.
M. v. d. Haeghe propose de remettre à la place de Charité la statuette de St Laurent
qui se trouve actuellement au musée de la rue de la Chapelle.

M. le conservateur appelle l'attention des membres sur les dégâts causés par
la gelée sur les pierres tombales et autres monuments et sculptures déposés à
l'extérieur de la rue et qu'il est nécessaire de faire. Il insiste pour que des travaux de dégela-
ment se fassent aux musées extérieurs de manière à éclairer les cases, qui
pourraient ainsi servir de salle d'exposition. Des nouvelles démarches vont
être tentées en ce sens.

L'assemblée décide de tenir prochainement sa séance, le 4^e lundi de mai
la séance est levée à midi.

François Van der Haeghe

Séance de la Commission Directrice de lundi 28 Juin 1909,

Sont présents MM. V. de Haeghe, Cassin, Ch. de Snyr, secr. Bruggemans, membres du comité exécutif, A. Sunders, De Waele, Mortier, Diestel, Detry, Van Werveke conseillers.

Le font excuser MM. Stoffe, H. Van Deyn, Soenen, de Rive de Rode.

M. V. de Haeghe préside.

Lettre de M. le Dr Van Deyn demandant la participation de musée à l'exposition médicale de Bruges arts de Bruges ^{à Bruges} au profit de la lutte contre le Cancer, et indiquant la liste des objets à fournir.

Le comité donne au principe un avis favorable, moyennant l'assurance et détermination, et à condition que les objets soient déposés dans une vitrine fermée et munie d'un glace. Les membres sont d'accord pour envoyer l'avis, et la commission de force. Les avis se partageant sur l'envoi des objets instrumentaux chirurgicaux, la majorité opiner en sens contraire. Il est décidé qu'on enverra une lettre au collègue pour insister sur le danger que présente l'envoi de ces objets.

M. le Conservateur donne lecture de son rapport annuel. Après un échange de vues à ce sujet, notamment à propos de l'opportunité d'indiquer la nature des objets à côté du nom du donateur, le rapport est unanimement adopté. Proposition de réchauffement des murs extérieurs de l'église de l'abbaye de St Branon. On décide de former une sous-commission qui sera composée de MM. Mortier et Diestel, délégués de la Commission de Musée, et de M. de Waele et Van Werveke représentant la Commission locale de Monument. La sous-commission fera un avant projet qu'il soumettra avec plan et devis à l'approbation du Comité communal.

M. le Conservateur propose l'achat au prix de 300 francs de deux panneaux de ^{de sculpture} carreaux provenant d'une maison Vieugberg. Approuvé (acheté au prix de 265 fr.)

La séance est levée à midi et quart.

Hansin de Haeghe

61

Séance de la Commission Diocésaine du lundi 25 Octobre 1909.

Sont présents M^{rs}. J. v. d. Haeghen président, L. B. d. Haeghen, Cassin, Bruggeman,
Ch^{rs} vanden Gheyn, secrétaire, Van Wervet, conservateur.

- 1^o Communication. Le concierge du musée devrait être affilié à la caisse des pensions communales. M^{rs}. Bruggeman et Cassin font remarquer que cela n'est guère possible, en raison des règlements communaux.
- 2^o M. le Conservateur se plaint de l'insuffisance de la surveillance, les jours où le Musée est ouvert au public, par le fait soit de l'absence du pompier chargé de cet office soit du manque d'efficacité de cette surveillance.
- 3^o Dalken tumulaires du cimetière de Pas. Malgré les démarches pressantes et répétées de M. le Conservateur, il n'a pas été possible de les relever.
- 2^o Dépôts. Depuis la dernière séance M. le Conservateur a reçu en dépôt
 - a) un blason du doyenné de la place St Pharaïde (1627)
 - b) un crucifix (renaissance) de l'orphelinat.
- 3^o Don. M. le C^{te} Parl de Hemptinne a fait don au musée d'un vis d'Archievêque (vers 1850).
- 4^o Achats. Il a été acquis au prix de 75 francs une rampure en fer (fin renaissance) et un chapeau de fenêtre, provenant d'une maison de la rue d'Orange.
- 5^o Entassement de Musée. M. le Conservateur ayant reçu avis qu'il avait à enlever du local à côté de l'Orphelinat certains objets qui y sont déposés, se demandant où il doit les placer, le musée étant absolument encombré. Il s'agit donc de louer un local, en attendant qu'on puisse aménager un nouveau Musée. M^{rs}. Bruggeman et Cassin veulent bien se charger de s'entendre à ce sujet avec l'administration communale.
- 6^o Demande de montage. M. Troussier demande le pouvoir judiciaire au montage de certains pièces de Musée lapidaires.
Le comité est d'accord pour permettre le montage des n^{os} 88 (cul de lampe à 3 têtes), 89 (corbeau), et 147 (corbeau à deux têtes), mais s'oppose au montage des deux fragments de chaire, et du bas relief représentant l'adoration des Bergers, p. e. g.

les deux fragments, en question s'appartiennent bien qu'au tombeau, et que le mou-
lage - serait disparaitre les restes de polychromie que l'on peut encore relever sur
le bas-relief gothique.

7^e M. le secrétaire donne connaissance de la lettre de M. Casier informant
la commission, qu'en suite de la mission qu'il a reçue d'elle, il a député
au Collège ecclésiastique les propositions budgétaires de Musée-Lapidaire et du
Musée d'archéologie. M. Casier insiste encore une fois sur le point qu'il
espère que la division du budget pour les deux musées entrainera comme
conséquence heureuse une augmentation de crédits.

La séance est levée à 11-40 h^{1/2}.

Léonard Vandenberghe

Séance de la Commission directrice de Merode le 1^{er} décembre 1909.

La séance s'ouvre à 10^{1/2} h^{1/2} sous la présidence de M. J. Vander Haeghe président.
Sont présents MM. Fois et Victor d.d. Haeghe, Ch^{rs} Soereus, Casier, P. Feidering,
Ch^{rs} Vandenberghe secrétaire et Van Werveke conservateur. M. Buggemont
fait excuse.

M. Casier rend compte des démarches qu'il a faites auprès du Collège ecclésiastique
pour la location d'un local devant servir de remise aux objets qui ne
peuvent, faute de place, être exposés au Musée. M. l'évêque Siffert
a écrit à M. Casier la lettre suivante, dont il est donné lecture:

Mon cher collègue - J'ai bien reçu votre lettre du 12 courant que
vous m'adressez au nom de la Commission directrice de Musée d'archéologie et
comme suite à votre entente à ce sujet.

Je vous réitère l'assurance de ma plus vive sympathie pour tout ce qui touche
au pays de Soud, et je suis heureux de vous assurer que, conformément à ma
proposition, le Collège s'est rallié à votre demande, et consent à louer au prix
maximum de 380 fr., le local signalé à la rue de Vieux.

Il est entendu que le local servira à étaler certains objets, qui ne trouvent pas place dans le Musée même.

Veuillez donc poursuivre la négociation commencée avec le propriétaire en vue de pouvoir régler cette affaire au plus tôt.

Je vous prie de donner connaissance de la présente à la Commission de Musée d'archéologie, et d'agréer, mon cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé A. Siffer.

Des explications ultérieures fournies par M. Casier, il résulte que le local susdit est loué au profit du Musée à partir du 1^{er} décembre courant.

M. le Président félicite M. Casier du succès de sa démarche, et tous les membres présents se joignent à M. le Président pour remercier leur collègue du rôle dont il a fait preuve à cette occasion. Une lettre de remerciement sera adressée à M. Siffer.

M. Casier croit cependant devoir inviter les membres de la Commission à ne pas faire état de ce succès, en vue de ne pas susciter de envie ou de susceptibilités, qui pourraient à l'avenir porter ombrage au progrès des agrandissements successifs du musée.

La séance est levée à 11.1/4 h.

Francis Van der Haeghe

Séance de la Commission Directrice du Lundi 31 Janvier 1910

La séance s'ouvre à 11 h2, sous la présidence de M. F. van der Haeghe, président.

Sont présents MM. Ferd. et Victor v. d. Haeghe, Bruggeman, Claeys, Van der Haeghe secrétaire de bureau Werveck. Conservateur: MM. de Riv. et Rodet et Casier s'excusent.

M. van Werveck appelle l'attention de la Commission sur les numéroides sigal occasionnels par les plaques à l'abbaye de St Bavo, notamment à la suite de la salle où sont exposés les matériaux de construction. M. le Conservateur est autorisé à signaler la chose au nom de la Commission au bureau des travaux de l'hôtel de ville.

Le Comité décide à nouveau de tenir régulièrement ses séances le 4^{ème} lundi
de mois.

M. le Conservateur est chargé de se mettre en rapport avec le propriétaire de
l'ancienne Chapelle de la Lengemate, à l'effet d'obtenir ou d'acheter les
mascarons en bois qui ornent la coupole des Cordons.

On se rend ensuite au Magasin du Musée, où plusieurs objets et des
plus encombrants ont été remis. Les membres constatent avec plaisir
que le musée a meilleur aspect depuis les nouveaux aménagements, et
approuvent les dispositions prises par M. le Conservateur.

La séance est levée à 11⁵/₄ h.

Baron Van der Schueren

Séance du Comité exécutif du Musée du lundi 28 février 1910.

La séance s'ouvre à 11 heures sous la présidence de M. Victor van der
Haeghen, en l'absence de M. Ferd. van der Haeghen, qui se fait excuser ainsi
que M. le Chanoine G. van den Gheyn, ^{secrétaire} qui a dû quitter la ville.

Sont présents: MM. Bruggeman, Cadier, Baron de Nève de Roden, Fredericq, De-
valier Soenens, V. van der Haeghen, membres, et Van Werveke, conservateur,
ff. de secrétaire.

I. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

II. Communications: Le conservateur montre un instrument en forme de scie ^{à main} recourbée
munie d'un côté d'une soie assez longue et qui a été retirée de l'atelier d'ys; sur le
tableau de Pierre Bruegel, le vieux, au Musée de Bruxelles, qui représente le Denon-
nement à Bethléhem, et dont M. Van Werveke montre une esquisse, St Joseph porte
sur l'épaule, en guise d'anne, un instrument pareil fixé dans un manche d'une
quarantaine de centimètres. La pièce a été acquise au prix de 3 f.

III. Bons: M. J. Baert, entrepreneur, 7, Passage du Rabot, a fait son d'un véloci-
pède de bois à deux ^{roues} datant de ± 1870.

De M. Ernest Coppiniers Stochove, vieux quai au Bois, nous avons reçu :

- a) une brique médiévale de grandes dimensions, appelée en flamand "moef", et décelée au Château de Ruddershore, à Sains-Pierre-sur-la-Digue (Bruges), propriété ou donateur,
- b) une brique dont l'une des petites faces est émaillée et qui doit avoir servi à figurer une date ou un dessin géométrique sur une façade (même provenance).
- c) une monture de bourse de dame, cuivre, style empire.

Nous avons reçu de M. Maurice de Smet de Narye, 47, rue de la Vallée :

- a) un fac similaire de la gravure représentant la cour St-George en 1641 figurant dans la *Flanoria illustrata*,
- b) un fac similaire de la gravure représentant la cour St-George à la fin du XVI^e siècle appartenant à l'Atlas de Gand (Bibliothèque de l'Université).

IV. Propositions d'achat. Le Conservateur estime ~~qu'il~~ que, quoique le Musée possède très peu d'armes à feu et qu'il est peu probable que nous aurons jamais une collection importante de ces objets, il serait désirable de se procurer quelques-uns des types qui nous manquent pour donner d'une manière intuitive une idée des transformations que ces armes ont subi dans le courant des siècles.

M. Casier engage M. Van Werveke à s'adresser à cet effet à M. F. De Smet ou à M. Soil.

Le Conservateur expose que, surtout au point de vue de l'enseignement, il serait utile de posséder, ^{si c'est du même et du salon de Van Volcom,} des gravures représentant les différents actes d'inauguration de cours de Flandre. Il suffirait pour cela de se procurer les gravures de l'ouverture de l'inauguration de Charles VI en 1717, qui coûte au maximum 15 f. Accordé.

M. Van Werveke demande à pouvoir remplacer l'étoffe qui garnit depuis 1884 les 5 vitrines de la grande nef du Musée et qui est usée. Cela donnerait lieu à une dépense qui ne dépasserait pas la somme de 200 f. Accordé.

V. Le Conservateur rend compte des travaux de la sous-Commission, qui a examiné les plans du bureau technique pour le déchaussement de mur exécuté au Refectoire de l'Abbaye. Les plans sont approuvés, mais sur la proposition

Séance de la Commission directrice du Vendredi 29 Août.

Le Comité se réunit à 11 h³⁰ à l'hôtel de ville. Sont présents MM. Victor Vanderhaeghe, Chas. Voensens, Bruggeman, Casier, Chas. Vandenberghe secrétaire, Van Werveke. Conservateur. Se fait lecture par M. le Chas. de Rivier de Roden.

Le Comité est reçu par M. l'Échevin Siffre auquel M. Vanderhaeghe expose la requête demandant l'agrandissement de l'Musée d'archéologie. M. l'Échevin déclare partagé entièrement en principe les vues du Comité, mais il insiste pour que les idées se répandent dans le public afin que le Collège et le Conseil communal puissent s'appuyer sur l'opinion publique, à l'effet de créer les dépenses nécessaires pour donner au projet la suite désirée.

À la demande de M. Siffre, M. Casier donne des renseignements sur les négociations entreprises au nom du Collège avec le fabricant de St-Sauveur pour l'acquisition de toute l'immeuble qui constituerait quasi le Conseil de Casny.

Il est décidé d'accord avec M. l'Échevin que la requête du Comité au Collège, sera communiquée à la presse locale.

M. l'Échevin exprime le vœu que le projet ne soit pas contrecarré par une nouvelle idée mise en avant de créer un musée local dans l'ancien hôtel de Coninck. Il craint en effet que l'un projet pourrait nuire à l'autre, et les faire avorter tous les deux.

Il est d'avis que l'acquisition de l'hôtel de Coninck devrait être appuyée sur une autre motif que celui de la création d'un musée, puisque il devrait être entendu que tous les musées devraient se concentrer dans un seul et même local.

La séance est terminée vers midi.

Vanderhaeghe

65

Séance du Comité Directeur du Lundi 23 Mai 1910.

La séance s'ouvre à 11 h. sous la présidence de M. le Chev. Soenen.

Sont présents M. M. Soenen, D^r v.d. Haeghe, P. Frederix, Bruggeman, Ch^r v.d. Heyn
Secrétaire, Van Werveke conservateur. M. J. Cassir se fait excuser.

M. le Président ouvre la séance en rendant hommage à la mémoire de
M. Prosper Claeys, membre du Comité exécutif, et de M. M. D. Wael et H.
Van Duyns membres de la Commission Directrice.

Le Comité approuve les achats faits par M. le Conservateur :

1^o un buste de St Eloi, provenant de l'ancienne chapelle de fuzerons au prix de 20 frs.

2^o les carreaux émaillés dont il a été question lors de la séance de Mars, au
prix de 45 frs.

La Commission des Hospices de la ville a donné en dépôt au Musée un cloche
provenant de la chapelle de Scherriesoum, et datée 1741.

A ce propos M. le Conservateur ^{attire} l'attention du Comité sur les cloches de l'ancien
lou de l'ancien abbaye de Baudouin, dont quelques unes ont été enlevées
pour servir au théâtre. Le Comité exprime le vœu de voir rétablir cet
intéressant casillon. A cet effet M. Bruggeman se fera un plaisir d'examiner les
moyens pratiques pour y donner suite.

M. le Conservateur demande s'il est exact que la Commission du Musée de peinture
est d'avis de céder le tableau des Boucheurs de Gand, dont la partie supérieure
est au Musée d'archéologie. Le coût éventuel pour la remise en état du tableau
serait de 200 francs. M. Bruggeman promet d'aller aux informations.

M. le Conservateur donne lecture de son rapport annuel qui est approuvé.

Le Comité décide la date de la séance de la Commission Directrice : celle-ci
est fixée au lundi 30 Mai à 10 h. L'ordre du jour de cette séance est arrêté
comme suit :

Rapport annuel - Agrandissements du Musée - Proposition de candidatures aux
places devenues vacantes.

Lecture est donnée de la lettre de Comité de l'exposition d'art ancien à

Brugella, demandant la participation de Musée d'archéologie de Gand, et l'envoi
des objets suivants:

- 1^o le tableau de la Confession St Georges représentant un lion
- 2^o la dalmatique de hérald d'armes
- 3^o les ⁴ chaises en velours rouge (XVIII^e siècle)

Le comité estime qu'il y a lieu de donner un avis favorable, & d'écire
en ce sens au Collège des Bourgmestres et Echevins.

La séance est levée à 12.15 h².

Francis Vandenberghe

Séance de la Commission Directrice de lundi 30 Mai 1910.

La séance s'ouvre à 10.15 h², sous la présidence de M. Victor Vander Haeghe
sont présents MM. V. v. d. Haeghe Ch^{re} v. d. Heyn secr. P. Frederix, Brugema
membres officieux MM. Brunin, Diercken, Dutry, Alb. Frederix, Morlaix
et V. Werweck, conservateur

Se font excuses MM. J. v. d. Haeghe de Riv. de Roden, Soenen, Casier &
Fizema.

M. le conservateur donne lecture du rapport annuel, dont la rédaction
est approuvée.

L'assemblée revient sur la question de l'agrandissement du Musée.

Il est décidé qu'une nouvelle lettre sera adressée au Collège, et qu'une
cette-ci sera le requit du musée de l'Etat de Gand de son côté.
Tous les membres du conseil communal. Un exemplaire de ces deux
pièces sera également remis aux membres de la Commission.

Il est ensuite procédé à la désignation des candidats à soumettre au
collège en remplacement de trois membres démissionnaires.

Sont désignés: MM. François Dierckx, orfèvre. Pierre Van Damme ébéniste, Oscar
Van de Vonder architecte, Frans Lappeyans artiste-peintre, Gument & Verbeek

Comité exécutif du Musée d'Archéologie.

Procès-verbal de la séance du 27 juin tenue à 10^h.
du matin dans l'Albays St-Bavon.

Se font excuser M M. Feix, van der Haeghen, P. Fredericq, Charles Socenus. ~~Et~~

Sont présents: M M. V. van der Haeghen, J. Casier, ~~Assis~~ Assis Mes, M. Van Wierck, conservateur.

I. Communications. M. le Conservateur vient de recevoir de M. Bruggeman, membre du Comité, un insigne de Malcontents, groupe des Napoléonistes à Gand, argent (?).

La réponse à la ~~lettre~~ lettre du Collège demandant de faire connaître les titres, mérites et adresse des candidats proposés par la Commission aux places vacantes dans la "Commission directrice," est renvoyée à une séance antérieure, à laquelle assista M. Bruggeman, qui ~~a~~ fait les propositions.

II. Une culan de soumette brodé, ^{de ± 1850} dont l'achat est proposé par M. Maere, sera renvoyé au celui-ci, comme ne convenant pas pour le Musée.

III. Le Conservateur donne lecture de deux lettres, l'une adressée au Comité exécutif, l'autre au Collège par M. J. Maertens, s'intitulant délégué ~~délégué~~ du Comité de l'Exposition d'Arts anciens et d'Arts et (Arts belges au XVIII^e siècle), tendant à obtenir en prêt ^{pour cette exposition} de prêt meubles, tableaux, statues et principalement les deux colliers des gilets St Antoine et St Georges. ~~M. le Conservateur~~ ^{M. J. Casier} fait observer qu'il

n'appartient pas à M. Maertens mais au Comité de l'Exposition même de faire une demande pareille, que l'Exposition est déjà ouverte et que partant nos objets seraient placés à des endroits où ~~ils~~ ^{les} ne ~~seraient~~ remarqueraient pas. M. le Conservateur dit que le Comité de l'Exposition, qui avait insisté d'abord pour obtenir la cotte d'armes du premier héros d'Albert et d'Isabelle, n'en a plus voulu

professeur à l'Université.

A la demande de M. le conservateur l'assemblée décide l'assurance à régler sur pour les objets à envoyer à l'exposition d'art ancien à Bruxelles.

Le tableau doit être assuré pour le somme de trois mille francs, la quatre chaises pour mille francs, la colle de liçants cent mille francs.

Après avoir décidé l'achat de l'œuvre de l'écritement provenant d'un ancien chemin à Berchem (140 carreaux = plus de 10000 fcs), le séance est levée à 11.10 h.

Leonsin Vandenberghe

Séance du Comité exécutif du 27 juin 1910, à 10 h à l'abbaye de Saint-Bavon.

Présents. M. M. V. Van der Haeghen, J. Casier, membres, Van Wervet, conservateur

Excusés. M. M. Ferd. Van der Haeghen, P. Fredericq, Chevalier Sciences.

Communications. - M. le Conservateur vient de recevoir de M. Bruggeman, membre du Comité, un insigne des Malcontents, groupe des Napoléonistes de Gand. (argent?)

La réponse à la lettre du Collège, demandant désignation des candidats pour la Commission, est remise à une séance ultérieure, à laquelle assistera M. Bruggeman, qui fait les propositions.

Un ruban de sonnette, brodé, de ± 1850, dont l'achat est proposé par M. Maere, lui sera renvoyé comme ne convenant pas pour le Musée.

Le Conservateur donne lecture de deux lettres, l'une adressée au Comité exécutif, l'autre au Collège par M. J. Maertens, s'intitulant délégué du Comité de l'Exposition d'art ancien (Art belge au XVIII^e siècle) tendant à obtenir en prêt, pour cette exposition, de petits meubles, tableaux, statues et principalement les deux colliers des gildes St-Antoine & St-Georges. M. J. Casier fait observer qu'il n'appartient pas à M. Maertens, mais au Comité de l'Exposition même, de faire une demande pareille, que l'Exposition est déjà ouverte et que, partant, nos objets seraient placés à des endroits

(droits)

droits où l'on ne les remarquerait pas. M. le Conservateur dit que le Comité de l'Exposition, qui avait insisté d'abord pour obtenir la cotte d'armes du premier héraut d'Albert et d'Isabelle, n'en a plus voulu ensuite. Il ne voit donc pas pour quelle raison on demande maintenant des objets, qui ne sont pas plus importants. Le Comité décide d'émettre un avis défavorable au sujet de la demande, faite au Collège, qui nous a été communiquée.

Les membres montent sur la voûte de la petite Salle, où est conservée la collection de matériaux de construction. M. le Conservateur explique qu'en enlevant les débris, dont on avait couvert la voûte, on a mis à nu à ce premier étage une porte romane à linteau de chêne, et un fragment de dallage primitif, qui a été coupé pour l'établissement de la voûte en briques à une époque relativement rapprochée de nous. Il est évident que ce dallage reposait sur un plancher en bois. Au même étage on a découvert, en enlevant une partie du lierre, du côté de la rue des Autrichiens, une large fenêtre et, du côté du préau, trois fenêtres romanes étroites, toutes bouchées au moyen de briques. Ces fenêtres peuvent être débouchées comme celles de la Salle capitulaire, ce qui permettra aux visiteurs de se faire une idée plus exacte de l'état des lieux au Moyen-âge. Quant à la voûte, elle est en plus mauvais état qu'on ne l'avait supposé. Le Conservateur ne regretterait pas de la voir disparaître, puisqu'elle n'a aucun rapport avec le bâtiment et qu'elle empêche le visiteur de voir d'en bas les parties intéressantes de ses murs. Le Bureau technique se propose de couvrir la voûte d'asphalte.

Le Conservateur a été chargé de demander à la maison Kühnhscherf & Söhne, à Dresde, le prix des vitrines plates, en fer, et glaces, pour l'exposition des caveaux à engobe émaillés. Cette maison vient de lui faire connaître qu'une vitrine de 1,80 m de long, 0,70 m de large et 0,95 m de haut, (figure 24 du Catalogue n.º 5) coûterait, transport et frais de douane compris, 400 marcs. Le Comité lui prie de demander à la firme si elle ne serait pas disposée à céder la vitrine à raison de 400 francs.

Le Secrétaire ff. (s) Vansevelde

67

Séance de la Commission directrice du 19 Août 1910.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h³⁰ sous la présidence de M. F. V. de Haeghe, président.
Sont présents Mm. F. Vanderaeyghen, V. D. de Haeghe, F. J. de Haeghe, Suerens, Bruggeman, Casier, de Nève & Rieu, Ch^r V. de Haeghe secrétaire, van Werveke conservateur.

M. Casier a la suite de la lecture du procès verbal de la dernière séance fait observer qu'il serait utile que les mesures proposées par le service technique soient au préalable approuvées par la Commission locale des monuments.

M. Casier exprime son étonnement de ce que la Commission directrice de Music ait été si tardivement informée des discussions faites à l'abbaye.
Il se plaint de ce que les membres de cette Commission n'en ont eu connaissance que par les polémiques qui s'est ouverte à ce sujet dans les journaux locaux.

M. van Werveke explique la genèse de cette affaire, et donne les raisons pour lesquelles le Comité n'a pu être convoqué plus tôt. Les explications de M. le conservateur donnant satisfaction à tous les membres, l'incident est clos.

M. Casier fait remarquer qu'il n'a pu, comme on le lui avait demandé déposer un projet de budget, puisque les comptes de l'exercice écoulé ne lui étaient pas remis.

M. Bruggeman critique la manière actuelle de procéder en matière de budget & compte. Il propose d'apporter des modifications au règlement organique de Music. Tous les membres partageant les vues de M. Bruggeman et se mettant d'accord pour prier M. Bruggeman et Casier de bien vouloir rédiger un avant projet d'un nouveau règlement organique.

Le Collège ayant demandé des renseignements complémentaires au sujet de candidats, supposés aux places vacantes dans la Commission, M. Bruggeman s'engage à les fournir à bref délai à M. le secrétaire, tout au moins pour les candidats qu'il a sollicités.

M. le secrétaire insiste pour qu'un rapport soit ^{donné} fait sans retard à la M^{re}

de la Commission provinciale des monuments au sujet des objets ^{dont} pour la fabrication d'église d'Orkerzule a sollicité la vente éventuelle.

M. le Conservateur donne son avis sur la valeur archéologique de ces pièces. M. le Chanoine Van der Ghye fait observer que si la Commission provinciale a donné l'option au Musée archéologique de Gand, c'est en vue de garantir sa responsabilité. Il s'agit de savoir que dans la suite on ne puisse manifester des regrets de ce que des pièces anciennes aient passé à l'étranger.

Le Comité décide d'envoyer M. Laisé à Orkerzule à l'effet d'examiner les objets. M. Laisé fera dans une séance ultérieure rapport sur la mission dont il vient bien se charger.

Le dernier objet à l'ordre du jour : Déclaration dans l'abbaye, devant être discutée de commun accord avec les membres de la Commission locale des monuments, le Président fixe la séance à 10^h 1/4 h².

Le secrétaire

Chanoine Van der Ghye

N.B. Pour la discussion à laquelle a donné lieu ce dernier point, voir le procès verbal de la Commission locale des monuments.

Séance de la Commission directrice du lundi 5 Septembre 1910.

La séance s'ouvre à 10^h 1/2 h² sous la présidence de M. Fredericq.

Sont présents Mm. Fredericq, Buggeman de Soenen, M. V. Weruete Conservateur.

La font exposés Mm. F. et V. de Haeghe, Casier & François Vandendriessche.

Le Comité a été convoqué d'urgence à la prière de M. l'échevin Doffa à l'effet de donner son avis sur la demande faite par le C.C. de donner à la Truie de St Basen une représentation du Christ par S. Verhaeren.

Mm. F. et V. de Haeghe avaient par écrit émis un avis favorable, Mm. Casier & Vandendriessche un avis défavorable.

Lection ayant été donnée de la lettre au Touring Club et de celle au Collège qui l'accompagne, le Conservateur fait connaître quelques détails au sujet de la représentation projetée, que lui a communiqué M. Litten, le directeur de la troupe, qui jouerait la pièce.

M. Bruggeman déclare être favorable en principe favorable à la représentation, mais il estime que c'est pratiquement la chose lui semble être difficile à réaliser, puisqu'il s'agit ^{avant} tout de ne rien dégrader ni aux différents partis de l'Abbaye, ni aux collections qu'elles abritent.

M. Jocusins insiste sur la grave responsabilité que prendrait le Comité si une partie de la représentation devait se donner dans la Refectoire, où tant d'objets précieux sont déposés.

M. Fredericq admet que ~~la~~ réunion de plusieurs comités et personnes dans les Ruines expose les objets du Musée lapidaires à des dégradations, mais il croit devoir insister sur l'occasion unique que ~~la~~ puissante association qu'on le Touring Club offre à la ville de Gand de faire connaître à nos compatriotes nos Risons archéologiques ignorés encore de la plupart d'entre eux. ~~La~~ Touring Club puissante association ~~se~~ amène pas seulement deux ou trois cents Bruxellois ^{et Brévinois} vers nos murs, mais elle fera connaître par la voie de son bulletin dans deux numéros différents les curiosités de Gand à 65.000 familles. M. Fredericq estime qu'il faudrait tâcher de concilier les intérêts du Musée ~~de~~ ^{avec ceux} de la ville au point de vue touristique: il faudrait pouvoir amener les acteurs à jouer les quatre actes de la pièce dans le préau, où il n'y a point de danger de dégradation.

L'assemblée décide de prier M. le Secrétaire de
lui melle de vouloir ~~présenter~~ ^{inviter} M. Van Zeelvroeth, président
du Tourney-Club et M. Litten, directeur de la troupe,
à venir s'entendre avec MM. Bruggeman, ~~Fort:~~
~~et~~ ^{et} Van Werveke. Les deux derniers ~~ont~~
~~seulement~~ rédigent encore aujourd'hui la lettre à écrire au Collège
pour lui faire connaître ce que le Comité veut de décidé.

Le point à l'ordre du jour: Candidats aux places vacantes dans le Comité
Directeur. Le Collège rappelle la lettre du 31 écrite au sujet de demande
de renseignements sur la Compétence des candidats proposés. M. Bruggeman
estime que puisque l'un des candidats a quitté la ville, il s'agirait de
designer une autre personne. Il propose donc de remettre la question à
la séance prochaine.

Réunion du sous-comité susmentionné avec les délégués du
Tourney Club, tenue le 7 Septembre à 11 h. à l'abbaye.

St Pères, MM. Van Zeelvroeth président, Van Dobsun v.p. Rotterdam
Philippo, Baert, Lheusing, délégués gantois du T.C. Litten, directeur
de la troupe qui se propose de jouer la pièce, Bruggeman, Frensing &
Van Werveke.

Après avoir examiné sur les lieux les desiderata du T.C. & les objections
du sous-comité, la réunion décide qu'un acte sera joué devant le
bavatorium, que deux actes seront donnés sous le toit de l'église
accusé au Refectoire, et un 4^{me} devant l'une des travées de l'église
près de la salle capitulaire; le public sera épié dans la pièce.

En cas de mauvais temps toute la pièce sera jouée et
les spectateurs se tiendront sous le cloître. Des mesures de
surveillance seront prises par le Conservateur, qui s'occupera
à ce que le public ne puisse commettre aucune déviation.
MM. Bruggeman et Van Werveke sont chargés d'écrire
en ce sens au Collège et d'indiquer sous la lettre
toutes les précautions qu'il s'agit de prendre.

69

Séance de la Commission scientifique du 26 Septembre 1910.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h. sous la présidence de M. V. d. d. Haeghe.

Sont présents M. V. d. d. Haeghe, Loenen, Casier, Friederix, Ch^m de Schryver van,
V. Werwke Conservateur.

M. V. d. d. Haeghe et Buggeman se font excuser.

Lecture est faite du procès-verbal de deux dernières séances.

M. le Conservateur donne quelques renseignements sur les fouilles exécutées aux Ruins.

Jusqu'à présent huit tombes sont déterrées. Contre paroi de terre et
peinture. On a relevé un grand nombre de fragments de inscriptions, de poteries
de terre cuite et de ferrailles.

M. Buggeman a chargé M. Casier de présenter ses regrets à l'assemblée
de ce qu'il n'a pu encore admettre le budget de l'année projeté
dont il est question de la procès-verbal de la séance du 19 Août.

M. Casier rend compte de sa visite à Dordrecht. A son avis deux objets
peuvent être acquis par le Musée, à savoir : la couronne
de lumière et la petite pupille en fer. M. le Conservateur se mettra
en rapport avec M. le baron pour acheter ces objets dans les meilleures condi-
tions possibles. Toutefois la commission est d'avis que M. le Conservateur pour-
rait les acheter à un prix supérieur que leur valeur marchande, s'il
s'agit de les disputer à une offre plus élevée, qui aurait été faite à M. le
Curé.

M. Van Werwke propose de remplacer les tablettes en bois qui protègent
les tombes de la salle capitulaire à l'abbaye de St Bassa par des glaces.

On décide de commencer l'après par une tombe.

Le dernier objet à l'ordre du jour est le budget de 1911. M. M. Casier

et Van Werwke sont désignés pour le rédiger d'un commun accord.

La séance est levée à 11 $\frac{1}{2}$ h.

Friederix

Au début de la séance, M. Friederix fait constater que l'opinion de

"Cloître" dans les Ruines de l'abbay. de St Bavo - s'est faite dans de
conditions telles qu'il n'en est résulté aucun dégât, ni aucun détérioration.
Comme il avait été décidé à cette même séance que le candidat pro-
posé par M. Bruggeman en remplacement de M. Van Damme (voir
séance du 30 Mai) serait accepté par les membres du Comité M. le
Secrétaire en date du 8 Octobre a transmis au Collège la liste sui-
vante :

Mm. Oscar Vand. Voort - architecte
Pirou François, orfèvre
Dupureux D^r - critique d'art
Frans Gyppezan, artiste-peintre
Cusant
Vercoillie } prof^s à l'Université.

Séance du comité exécutif du 31 Octobre 1910.

La séance s'ouvre à 10 ³/₄ h² sous la présidence de M. Victor v.d. Haeghen.

Sont présents Mm. V. v.d. Haeghen, Frédericq, Bruggeman, Vandenberghe secr. et
Van Werveke conservateur.

Le font excuse Mm. F. v.d. Haeghen, Casier, Chev. Soenen.

Les membres présents parcourent d'abord les ruines, pour se rendre compte de
détailles intéressantes faites par M. le conservateur, et on verra des mercuries
à prendre. Les propositions de M. V. Werveke figurent aux nos 5 et 6 de
l'ordre du jour.

Il aurait fallu aborder l'examen du budget, mais par suite de l'absence
de M. Casier cet objet est remis à une séance ultérieure.

M. le conservateur propose de déplacer la mosaïque de la salle capitulaire,
qui d'une façon fantaisiste - comme si la pierre - a été reconstituée à
l'étage du Sanctuarium. M. Frédericq fait observer que les arguments
fournis par M. V. Werveke établissent qu'il n'y aurait plus moyen

restitués
5° ~~refait~~ Le pavement dans son état primitif, un grand nombre de pierres ayant disparu. Dans les conditions il trouve ce déplacement, qui sera coûteux, inutile, & opiner pour le statu quo. Les membres présents partagent tous l'avis de M. Fredericq.

Les articles 5 et 6 de l'ordre du jour sont libellés comme suit:

- 5° Découverte d'une partie de traces du cloître romain: abaissement du dallage
- 6° Il n'y a ni des restes du Martyrium de St Séverus.

On décide de réserver l'examen de cette double proposition à une séance à laquelle seraient invités les membres du Comité exécutif et de la Commission locale des Monuments. La date de cette réunion est fixée au lundi 7 Novembre à 11 h2. Le Comité exécutif se réunira à dix heures, pour discuter le budget. M. Bruggeman avait signalé au sujet de la confection proposée du budget certaines objections, que M. V. Werveke se chargea de communiquer à M. Casier.

M. Bruggeman informe le Comité que les démarches sont et a été chargé en séance du 23 Mai dernier, ont abouti. (Tableau du Boucheur de Grand cédre par le Musée de Beauvais. Arts au Musée d'archéologie)

La séance est levée à 11.50 h2.

Henri Van der Heyden

Séance du comité exécutif du 7 Novembre 1910.

La séance s'ouvre à 10.15 h2 sous la présidence de M. V. v.d. Haeghen

Sont présents M. V. v.d. Haeghen, Casier, Ch^m D. Sneyen secr. V. Werveke conservateur.

Se font excuser Mlle. F. v. d. Haeghen, P. Fredericq.

Le projet de budget proposé par M. M. Casier et V. Werveke est unanimement adopté, et M. Casier se chargea d'en défendre la tenue au Conseil communal.

M. Casier propos. d'examiner dans une séance ultérieure la question de bascule des traitements alloués au personnel de nos musées. M. le conservateur se chargea de réviser cet état, afin qu'il soit soumis à l'examen du Comité.

4 et les membres se joignent à la Commission locale des monuments pour discuter les points suivants:

1. Découverte d'une partie de terrain et de l'ancien dallage du cloître roman: proposition d'enlever le dallage moderne
2. Les restes du Martyrium de St Gérard sont enfouis dans le jardin extérieur. Y a-t-il lieu de les mettre à nu.

Voici le procès-verbal de la Commission loc. des monuments.

La séance est levée à midi.

Frédéric Van den Gheyn

Séance du Comité exécutif du 28 novembre 1910

Local: Ruines de St-Baoven.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. V. van der Haeghen.

Sont présents MM. V. van der Haeghen, J. Casier, Fredericq, chevalier Soenens, Bruggeman, membres, et Van Werveke, conservateur.

Se fait excuser MM. Ferd. van der Haeghen et le Chanoine Van den Gheyn.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Communications: M. Van Werveke dit que M. le curé d'Onkerzele lui a fait savoir qu'il lui est impossible de faire connaître le prix que le Conseil de fabrique demande pour le pupitre et pour la couronne de lumière, parce que ce Conseil ne s'est pas encore réuni.

M. Bruggeman donne lecture d'une proposition de modification au Règlement organique des Musées faite par lui et M. J. Casier. L'assemblée décide de la faire copier et distribuer aux membres, qui la discuteront dans la séance prochaine.

Barème du traitement du personnel des Musées. Le Conservateur dépose une note contenant tous les éléments nécessaires

71

pour examiner cette question et fait connaître que ce personnel et celui du Château des Comtes sont les seuls fonctionnaires, qui n'ont pas encore de barème. Le Comité charge M.M. Bruggeman et Cosier de vouloir s'occuper de cette question, de ~~boigner~~ pour une prompt solution si des membres du personnel pourraient encore obtenir une augmentation en 1911 et de convoquer les membres d'urgence s'ils le croient nécessaire.

Déchaussement du mur extérieur du Réfectoire de l'Albraye du côté de l'église Saint-Macaire. M. Van Werveke dit qu'il a appris avec regret qu'aucun crédit n'a été porté au budget de 1911 pour exécuter cet ouvrage, qui pendant plusieurs années a fait l'objet d'études et de séances de la Commission des Monuments et de celle des Musées. M.M. Bruggeman dit que cette information est exacte. M. Cosier pense que le Comité de l'Exposition en 1913 vaudra bien ^{compromettre le travail parmi ceux} ~~supporter~~ les ^{que} frais et fera son possible pour l'obtenir.

Candidats aux places vacantes dans la Commission directrice des Musées. M. Bruggeman croit savoir que le Collège n'a pas été informé de la façon dont le Comité fait les propositions pour compléter la Commission. Sur la proposition de M. Fredericq, M. Van Werveke priera M. le Secrétaire de vouloir dire verbalement, plutôt que d'écrire une lettre officielle, que le Comité désire que M. Van de Voorde, Priem et Dupireux soit élus par le Conseil communal afin d'établir l'équilibre au point de vue de la représentation des trois partis politiques.

La séance du Comité est levée à 11 heures et les membres se joignent à ceux de la Commission des Monuments pour examiner les travaux de déblayement du Cloître.

Le Conservateur

Van Werveke

Séance du comité exécutif du 23 Janvier 1911

La séance s'ouvre à 10 h^{1/2} sous la présidence de M. V. d. Haeghe

Sont présents MM. V. d. Haeghe, Fiedericy, Casier, Buggeman, Ch. d. Haeghe
secrétaire Van Wersche, com. ex.

Le font excuser MM. F. d. Haeghe et Ch. Coenen.

Deux objets à l'ordre du jour sont remis à une séance ultérieure: Modifications au règlement organique, P. Baréme des employés.

M. Casier donne des détails relatifs à la question de l'agrandissement éventuel du Musée. Il en résulte que la solution toute désirée est loin d'être atteinte, et que les négociations pour l'acquisition de l'ancien couvent des Carmes changeés, sans être abandonnées, sont néanmoins virtuellement suspendues.

M. Fiedericy exprime l'espoir que MM. Casier et Buggeman continuant à user de leur influence pour déterminer le Collège à donner suite aux desiderata de la Commission.

M. le Secrétaire informe le Comité qu'il a reçu de M. Stoffe une lettre dans laquelle il a expliqué les motifs pour lesquels ^{les trois} candidatures ^{proposées} aux places vacantes.

M. le Conservateur informe le Comité que M. le Duc d'Orléans pour les objets dont il a été question (voir séance du 16 Septembre) demandant 500 frs. Cette offre n'est pas acceptable.

M. Van Wersche propose l'achat d'une collection de Clafs. Cette collection n'offre qu'un intérêt relatif. Il y a 7-8 Clafs qu'on pourrait acheter, et c'est dans le sens que M. Van Wersche est chargé de négocier.

A 11 h^{1/2} le Comité s'adjoint à la Commission les monuments, suite y compris la question de la continuation du travail à l'abbaye

Kuno de Lindenbergh

72

Séance du comité exécutif du 17 Mars 1891.

La séance s'ouvre à 11 h² sous la présidence de M. Victor d. d. Haeghem.

Sont présents: M. V. d. d. Haeghem, de Nieuw-Roden, Casier, Bruggeman, Frederix, Ch. de Vobry, Van Werveke Conservateur. M. L. de Soenen s'est excusé.

M. Casier déclare au début de la séance qu'il considère les négociations avec la fabrique d'égise de St Sauveur ^{comme} virtuellement rompues, et croit que pour ce motif il serait peut-être utile de se faire le partisan d'un projet d'agrandissement du Musée proposé par M. l'architecte Poppé, et qui consiste à développer les locaux le long de la rue de Tournai. On décide de porter la question à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

M. le Président abordant l'ordre du jour, rend d'abord hommage à la mémoire de M. l'avocat Albert Frederix. ^{et de M. le C^{te} d'Limburg-Stirum, ancien président.} On propose de confier à la commission générale la soin de désigner le candidat à la place devenue vacante, à la suite du décès de M. Abb. Frederix.

En remplacement de M. F. Claeys au Comité exécutif, on propose au Collège le nom de M. de Tournai et de Louis de Naeyer Maurice.

M. le Conservateur fait connaître à l'Assemblée le don fait au Musée par M. Lacroix (Lunette de XVIII^e siècle).

Le comité de l'exposition des anciens industriels d'art Tournaisiens demande la participation du Musée d'archéologie de Gand à la susdite Exposition. M. le Secrétaire est chargé de transmettre les regrets de notre Comité de n'avoir aucun objet qui puisse être envoyé à Tournai.

M. le Conservateur a pu se procurer une belle collection de 12 Chaires gantoises, Louis XV et XVI provenant de l'hospice St Antoine; il a suffi de remplacer les Chaires si intéressantes par des chaires modernes.

Les propositions diverses d'achat sont réservées.

M. le Conservateur prépare une 4^e édition de Guide de l'histoire de l'Abbaye de St Bassin. Il demande à soumettre son manuscrit

à l'examen des membres du Comité.

La séance est tenue à midi.

Baron Gausson Stuyt

Séance du Comité exécutif du 24 avril 1911

La séance s'ouvre à 11 heures sous la présidence de M. Victor van der Kaeghen.

Sont encore présents : MM. le Baron de Nax de Roden, le Chevalier Soenens, Bruggeman, ^{Friedenq} membres et Van Werveke, conservateur.

M. le Chanoine Van den Gheyn ^{le Comité} prie de vouloir excuser son absence.

Ordre du jour : 1° Procès-verbal. Le procès-verbal de la séance du mois de mars est lu et approuvé.

2° Communications : Le Conservateur fait connaître qu'un vieux canon, qui servait de borne dans une rue de Bruges (Hollestraat), a été détorté et sera placé sur un affût, grâce à l'intervention pécuniaire de M. le Ministre Beernaerts et de l'Administration communale. Il signale qu'il se trouve ^{à Gand} sur le chemin de halage entre le pont des Chaudrons et le Grand Théâtre un vieux canon, qui sert de poteau d'amarage. Il demande de pouvoir négocier avec l'ingénieur, qui sera chargé de la reconstruction du pont, afin que cette pièce d'artillerie entre dans le Musée. Accordé.

3° Propositions d'achat. M. le Conservateur déclare qu'il n'a pas pu obtenir des renseignements au sujet des ^{armoiries ou les} deux morceaux de porte de bronze datés de 1570, qui ont été présentés en vente. Le Comité décide de ne pas en faire l'acquisition.

b) Un coffret^{se} bois, offert en vente par une personne de Lille, qui prétend qu'il provient de la corporation des Bouchers, n'est pas acheté.

c). Le Conservateur a signalé lors de la dernière séance qu'une industrie gantoise est sur le point de disparaître. Il s'agit de la fabrication d'objets d'étain, ~~car il n'existe plus en Belgique que trois ateliers.~~ ^{ne se fait} Celui de Gand appartient aux sœurs De Kegel, qui sont octogénaires. Ces personnes possèdent un grand nombre de moules anciens, dont un grand nombre datent d'il y a plusieurs siècles. Le Conservateur a été chargé par le Comité de s'informer si les demoiselles De Kegel ne seraient pas disposées à vendre les moules dont on ne fait plus usage avec un exemplaire neuf de chaque objet. M. Van Wemela dit que les demoiselles se sont refusées absolument à céder les moules. Il craint qu'après le décès des propriétaires ces objets seront dispersés par suite de la vente mortuaire et que nous posséderont pas même d'épreuves neuves de moules datant de plusieurs centaines d'années et dont les moulages anciens sont devenus inhoubables. Il estime que ce serait une mesure sage d'acheter une épreuve moderne de chacun des moules anciens pour compléter la collection très peu nombreuse d'étains gantois que possède le Musée. Le Comité estime qu'en agissant ainsi il sortirait de son rôle, n'ayant pour mission que d'acheter des objets anciens.

4° Rapport annuel. Le Conservateur donne lecture du rapport sur la situation des musées en 1910, qui, après quelques modifications, est approuvé.

5° Séance de la Commission directrice. Le Comité décide que cette séance se tiendra immédiatement après la réunion mensuelle du Comité au mois de mai. ~~Sur~~ l'ordre du jour

figureront entre autres les points suivants: Rapport annuel, - démarche à faire auprès du Collège afin d'obtenir l'agrandissement du Musée d'Archéologie et le déchaussement du mur extérieur des Réfectoire de l'Abbaye, - Désignation de candidats à la place vacante par suite du décès de M. A. Fredericq. A propos de ce dernier point M. Bruggeman fait observer que la place revient au parti radical-socialiste, mais qu'il ne venait pas grand inconvénient à nommer M. Fr. Coppéjans, catholique, qui pourrait rendre des services aux Musées, pourvu qu'il serait entendu que la place, qui deviendrait vacante après celle-ci, soit réservée à son parti.

Le Secrétaire ff.
J. Vanwerck

Séance du comité exécutif du 29 Mai 1911.

La séance s'ouvre à 10^h15 sous la présidence de M. V. v. d. Haeghe
Sont présents MM. V. v. d. Haeghe, Soenen, Casier, Bruggeman, Charles v. d. Heyn
secrétaire et V. Weruck conservateur.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé

Il est décidé après un échange d'avis entre les différents membres de proposer
la candidature de M. Logeman à la place vacante par suite du décès
de M. A. Fredericq, et subsidiairement celle de M. Coppéjans.

M. van Weruck montre aux membres les trois épreuves données au musée
par Madame V^o Alph. Diegerick

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre du Collège demandant à avoir
de la Commission sur l'envoi éventuel à l'exposition de Malines de certains
objets appartenant au Musée. L'assemblée se déclare en principe favorable
à cette demande, mais fait exception pour la dalle funéraire de l'abbé
de
en raison du danger de détérioration. Sur la proposition
de M. Casier, on engage le Collège à ordonner la fixation de la date

delle, frotti, qui pourrait être donné à la ville de Malines.
 M. le conservateur est chargé de dresser l'inventaire des objets à envoyer
 et d'en déterminer la valeur, en tenant compte du fait que cette
 valeur doit être sensiblement majorée en vue d'obtenir des assurances
 une indemnité suffisante, en cas de dépréciation.

M. Lister demande à pouvoir donner au 2^e appartement du Cloître
 aux ruines de l'abbaye. Rejeté à l'unanimité, par principe : nos musées
 publics ne devant pas servir à des usages d'ordre absolument
 privés, et en raison du travail actuellement en voie d'exécution.
 La séance est levée vers 11 h³⁰.

Séance de la Commission directrice du 29 Mai 1911.

La séance s'ouvre à 11 h³⁰ sous la présidence de M. V. de Haeghe.
 Sont présents entre les membres présents M. Piren, Brunin, V. de Voord, A.
 Dutey. Se font excuser M. F. de Haeghe, Dieckman et Mostre.

M. le président ouvre la séance en rendant hommage à la mémoire de M. M.
 de Limbourg et A. F. J. J. J., décédés pendant le cours de l'année.

Le procès verbal de la séance du 30 Mai 1910 est lu et approuvé.

M. V. Merck conservateur donne lecture de son rapport annuel. Celui-ci
 est approuvé.

L'assemblée aborde une fois de plus la question de la nécessité d'agrandir
 nos locaux. M. Casier rappelle dans quelles circonstances il a été amené à
 présenter le projet conçu par l'architecte Popp, et qui consiste à agrandir
 le Musée de côté de la rue de l'Église.

M. Bruggeman insiste sur l'utilité qu'il y a de ne pas abandonner le projet
 primitif qui prévoyait l'agrandissement de côté de la rue de l'Église. Il
 regrette d'être mis en perspective de l'ancien Cloître.

Après un échange de vues entre M. M. V. de Haeghe, Bruggeman, Dutey, Casier
 et Van der Schueren, on se met d'accord en précisant le projet Popp

Comm. mixte. transitoire & provisoire, tout en maintenant le projet primitif, dont on cherche à obtenir la réalisation par tous les moyens possible.

Parmi les moyens, M. Dingemans signale avant toute l'opportunité d'un démarche collective de la Commission ou de ses délégués auprès du Collège électoral.

L'assemblée se rallie à cette manière de voir.

M. le Président propose à l'assemblée de désigner comme candidats à la place vacante par suite du décès de M. Abb. Frederix: M. Logeman folkloriste, prof à l'Université & M. Lopperey artiste-peintre.

Il est entendu que M. Logeman sera présenté au Collège comme premier candidat.

La séance est levée vers midi.

Hannin Van der Schueren

Séance du Comité exécutif du 26 juin 1911.

Local: Ruines de l'Abbaye St-Baron.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de M. V. Van der Haeghen, remplaçant M. Ferdinand van der Haeghen, empêché.

Sont encore présents: MM. J. Casier, Chevalier Socuers, Paul Fredericq, Pirreme, membres, et Van Werveke, conservateur ff. de secrétaire en l'absence de M. le Chanoine G. van den Gheyn, qui est en voyage.

Se fait excuser: M. le Baron de Neve de Roden.

Ordre du jour:

1° Agrandissement du Musée d'Archéologie.

75

M. Van Werveke montre les plans de la transformation des bâtiments appartenant à la fabrique de l'église St-Sauveur et situés rue longue des Pierres. Ces plans sont dressés par M. l'architecte Poppe de sa propre initiative en vue de l'agrandissement du Musée d'Archéologie. Le Conservateur dit que ces dessins lui ont été communiqués par l'architecte uniquement à titre de renseignement. Il estime que l'exécution de ce projet, quoique permettant d'exposer certaines collections d'une manière plus méthodique par la reconstitution de quelques ensembles, ne suffirait absolument pas pour donner au Musée toute l'extension qu'exige la grande quantité d'objets que nous possédons, ni de réserver au service toutes les salles nécessaires à une organisation parfaite: salle de réunion du comité, cabinet de travail du Conservateur, magasin, atelier pour donner aux objets les soins nécessaires à leur entretien, cour, etc.

M. Casier estime que, si le projet ne nous donne pas satisfaction complète, son exécution nous doterait cependant de locaux d'une certaine étendue, qui diminueraient quelque peu l'encombrement du local actuel et qui permettraient de présenter aux visiteurs de 1913 une partie du moins de nos collections exposées d'une façon convenable. Seul le projet de M. Poppe, qui comporte une façade très réussie, pourrait être exécuté avant l'exposition de 1913. Il ne pourrait en tous cas pas empêcher la réalisation du grand projet préconisé par le Comité depuis nombre d'années, c'est-à-dire l'adjonction au local actuel de l'ancien couvent, rue des Tonneliers. Lorsque le projet de l'agrandissement de l'Académie et du Musée des arts décoratifs a été

discuté dans les commissions du Conseil communal, il a, de concert avec MM. Buggeman et Coppiniers, fait comprendre que le projet de l'agrandissement du Musée d'archéologie ne pouvait être abandonné: c'est alors qu'une somme de . . . 000 f a été inscrite sur le budget de l'emprunt. M. Casier croit savoir du reste que M. Siffer, d'accord avec ses collègues du Collège (MM. Van de Vyvere, Anseels et Cambier) avait l'intention de négocier l'achat des bâtiments rue longue des Pierres.

M. Pierron demande si la somme portée au budget de l'emprunt serait suffisante pour payer l'achat des bâtiments et leur transformation ainsi que l'aménagement intérieur.

M. Casier dit qu'il a questionné à ce sujet M. Poppe, qui a répondu affirmativement.

M. Fredericq remercie M. Casier de sa communication. Il lui semble que si nous sommes assurés que le projet primitif du Comité ne serait pas abandonné par suite de l'exécution du projet de M. Poppe, nous aurions mauvaise grâce de nous opposer à ce dernier. Il estime cependant que le grand projet ne peut pas être perdu de vue: il faudrait, pour y appeler l'attention d'une manière constante, amener le Collège à louer une partie des bâtiments de la rue des Tonneliers adjacente au Musée pour les faire servir provisoirement de magasin.

Le Comité adhère à ces diverses propositions.

2^o Agrandissement du Musée lapidaire

La famille Campens-Wille, propriétaire du magasin, du bureau et de la maison formant le coin du Boulevard de l'Abattoir et de la rue de l'Abbaye, a l'intention de vendre

76

sa propriété en tout ou en partie. Elle a chargé M. Van Schoor, agent d'affaire, d'en faire part au Comité exécutif et de s'informer si celui-ci n'aurait pas l'intention d'émettre un avis favorable au sujet de l'acquisition par la Ville de cette propriété.

M. le Conservateur estime que cette question devrait être prise en sérieuse considération. Actuellement les environs de l'Abbaye offrent un aspect vraiment pitoyable: 99% des étrangers s'y ^{vendent} rendent par la rue Van Eyck. Déjà de loin la rue de l'Abbaye se présente à la rue flanquée de bâtiments vraiment hideux: à droite l'Abattoir, à gauche le magasin de la famille Campens-Wille. Si la ville voulait acquérir celui-ci et le démolir pour le remplacer par un jardin, le Musée lapidaire se présenterait d'une toute autre façon.

Le Comité exécutif partage l'opinion de M. Van Werveke, mais il estime cependant que pour présenter la question au Conseil communal avec la plus de chances de succès, il faudrait lui faire comprendre que l'offre de la famille Campens est une occasion unique pour résoudre une question qui nous embarrasse de plus en plus: la création dans l'enceinte des Ruines d'un magasin pour y conserver les matériaux, les outils, etc. dont on a besoin dans le Musée et pour donner aux objets envoyés au Musée les soins nécessaires avant leur placement. Sa transformation proposée par M. le Conservateur pourrait toujours se faire plus tard. Le Comité charge M. Van Werveke de demander combien les propriétaires vendraient les trois parties des bâtiments séparément et ensemble, ainsi que l'option pendant trois mois.

3^e Confection de vitrines pour le Musée lapidaire.

Le Conservateur fait connaître qu'il est absolument nécessaire de faire confectionner quelques vitrines pour exposer les objets qu'il a découverts pendant les fouilles de 1910-1911. Le Comité le charge de faire confectionner d'abord une vitrine et puis les autres si celles-ci satisfait.

La séance est levée à 11 heures.

Séance du Comité exécutif du 3^e Juillet 1911.

La séance s'ouvre à 11 h¹⁵ sous la présidence de M. le Chev. Soenen.

Sont présents: M. Soenen, Frédéricq, Bruggeman, Casier, Chron. Dardinsky, ser., B. Werveke, Conservateur, M. Pirena - s. fait excuser.

Les procès verbaux des séances tenues en Mai et Juin sont lus et approuvés. M. le secrétaire lit la lettre du Collège nommant M. Logeman, prof. à l'Université comme membre de la Commission directrice.

M. le Conservateur donne la liste des dons reçus depuis la dernière séance:

- 1- M. Cappriote Stuckou: 4 devant de Cheminée & VIII S. II du commencement XIX^e.
- 2- M^{lle} V^{ve} Diegerick: 4 blocs d'arbalètes
- 2^e génie militaire: deux cheminées, style Renaissance, provenant de l'ancien abbaye de St Pierre.

M. Frédéricq propose d'exposer dorénavant dans un vitrine spéciale pendant au trimestre les derniers dons reçus avec le nom des donateurs. Admis.

M. le Conservateur rend compte des derniers travaux exécutés à l'abbaye de St Basou au lieu dit le Cellier. L'entrée de la salle gothique est achevée. Dans le Cellier ^{du côté de la sa. des Autrichiens,} on a découvert une grande fenêtre haute de 2^m 50, avec tympan en pierre de taille.

M. Casier insiste, et avec lui tous les membres du Comité, sur le prompt achèvement de l'entrée de l'abbaye qui encombre actuellement l'entrée de l'abbaye.

A titre de renseignement, M. Casier informe l'assemblée qu'il a été décidé en

un - de la prochain - Exposition internationale - de Gand, de faire exécuter ^{deux} ~~un~~ ~~reproductions~~,
l'une reproduisant le Prinsenhof, l'autre l'abbay - de St Bavo.

M. van Werveke donna lecture de la lettre de M. D. Van Schoor, directeur
administrateur, fixant le prix demandé par la famille Campens Wille 1 -
la propriété située Boulevard de l'abbaye et rue de l'abbay. Le prix
de 35000 fr pour l'un de ces immeubles, et de 40.000 fr pour l'autre.
paraissant trop manifestement exagérés à tous les membres du Comité.
M. le secrétaire fut chargé d'écrire à M. Van Schoor qu'il n'y a point
été question de continuer les négociations qu'à la condition de diminuer
sensiblement le prix indiqués; le Comité en effet juge inutile de
saisir le Collège échevinal de propositions aussi peu acceptables.

La séance est levée à midi.

Hans van der Stuyven

Séance du Comité exécutif du 25 Septembre 1911.

La séance s'ouvre à 10 3/4 h, sous la présidence de M. V. d'Haeghem.
Sont présents MM. V. d'Haeghem, Soerens, Carier, Tszingeman, Chan. V. S. Guyen, Sec. V. Werveke absent.
Se font excuser MM. de Nève de Roden et Pirenn.

Après lecture et approbation du procès verbal de la dernière séance, M. le Secrétaire donna
connaissance de la lettre de M. Van Schoor informant le Comité que la famille Campens
a décidé de renoncer aux négociations avec la ville quant à la vente de leur propriété
Boulevard de l'abbaye.

Lettre de la Confédération du jeune barreau d'Amers qui demande pour l'exposition du docu-
ment judiciaire qui s'environne au mois de Novembre la verge de justice qui possède la
Musee de Gand. Le Comité propose d'envoyer à la susdite exposition non l'original
mais une reproduction exacte, et d'en informer la Confédération du jeune barreau d'Amers.

M. le Conservateur ^{enjoint} ~~sur la liste~~ des dons reçus depuis la dernière séance :

de génie militaire : deux bûches et grandes cheminées flamandes, provenant de l'ancien abbaye de
St Pierre ; de M. Broyard deux pistolets rayés de 1800.

Le comité avant d'entrer en séance examine les travaux exécutés au lieu dit de Lellier,
et les traces de peinture murale relevées sur le trumeau de la fenêtre de gauche.

M. Casse rend compte des démarches faites par M. H. de Smet de Noyse, et qui ont
traité à l'agrandissement éventuel du Musée d'archéologie. La fabrique d'église de St
Sauveur semblerait éprouver actuellement l'achat de tout le bloc par la ville. Le comité
est d'accord pour souhaiter que cette acquisition puisse se réaliser, quand bien
même la ville se réserverait de ne céder qu'une partie au Musée, et continuerait à
louer pour son profit le reste de l'immeuble.

M. le Conservateur fait remarquer à l'assemblée qu'il serait opportun de renvoyer
à la ville la proposition faite par M. de Smet de Noyse le mur cylistique de l'abbaye,
afin que le dossier fut porté sur le projet de budget extraordinaire de l'année
1912. M. le Secrétaire est chargé d'écrire en ce sens au Collège.

M. le Conservateur développe les raisons à faire valoir pour la location de l'ancien
Brazier de l'abbaye, actuellement propriété de M. l'entrepreneur Migon. Cet
immeuble pourrait être converti en magasin de Musée-Lapidaire, et dans ce cas
tous les sous-sols de l'ancien réfectoire pourraient servir de salle d'exposition.

Cette proposition est admise à l'unanimité. M. Van Weirck se met en rapport
avec M. Migon, et fera connaître à M. Casse le résultat des négociations, afin
que celui-ci, s'il y a lieu, en avis l'administration communale.

La séance est levée à 11 1/2 h.

Henri Van der Heyn

78

Comité exécutif - Séance du lundi 23 Octobre 1911

La séance s'ouvre à 11 h 30 sous la présidence de M. D. V. d. Haeghen.

Sont présents MM. D. V. d. Haeghen, Frédéricq, Bruggeman, Cassier, Ch. V. d. Selys, secrétaires.
Van Werveke conservateur, M. Pireux d'yeux.

M. le conservateur informe le Comité que M. Migon, le propriétaire de l'ancien brasseur de l'abbaye de St Bavon n'a pu encore donner les renseignements nécessaires, et annonce que les travaux à l'abbaye seront terminés à la fin de mois.

M. le conservateur a fait transporter à l'abbaye quelques dalles tumulaires intéressantes et qui se trouvaient encore au cimetière disjoints de la porte de Bourg. (entre autres celle de primus Hellbant, de Cannacet, de la V^e de Soloyng etc.)

Don reçu : de M. Michel un pipe en fer et entier de XVIII^e siècle.

Le musée de Malines demande que le musée veuille bien lui céder quelques spécimens de la cuisine de Malines, dont notre musée possède de doubles. On est d'avis qu'on ne pourrait se passer de ces échantillons, que dans le cas où il y aurait moyen de conserver encore au moins deux pièces à ~~exhiber~~ ^{exhiber} ici, et ensuite il importe de savoir ce que Malines offrirait en échange.

L'échange de vues au sujet de l'agrandissement du musée prouve que les membres demeurent d'accord pour souhaiter que le musée puisse s'agrandir par l'adjonction du cloître. ^{don} Ce qui est dans le cas qu'il faut continuer à faire de démarches.

La séance est levée à midi 10.

Dimitri Cassier

Séance du Comité exécutif du Mardi 14 Novembre 1911.

La séance s'ouvre à 11 h², sous la présidence de M. V. v.d-Macghem.

Sont présents MM. V. v.d-Macghem, Soenen, Bruggeman, Casier, Friederiq, Pirren.
Ch^z v.d. Sneyr secr. Van Meerck, conservateur.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

L'ordre du jour porte: Proposition de transférer le Musée d'Archéologie dans les bâtiments du XIV^e et du XVII^e s. de l'ancien abbay de Le Byloke.

M. Bruggeman indique l'origine de cette proposition nouvelle: en raison de difficultés qui présentent les négociations avec la fabrique d'église de St Sauveur pour l'acquisition des locaux adjacents au musée actuel, MM.

Bruggeman et Van Meerck ont visité l'ancien abbay de Le Byloke dont certaines parties pourraient être parfaitement aménagées en vue de recevoir nos collections archéologiques. M. Bruggeman a soumis cette idée à M. Le Bourgmestre qui en principe s'y est montré favorable.

M. Bruggeman donne ensuite lecture d'un exposé de la question à soumettre au Conseil communal.

Après un échange de vues sur cet exposé, auquel prennent part MM.

Casier, V. v.d-Macghem, Pirren et Friederiq, le comité à l'unanimité de ses membres présents, se prononce en faveur de la proposition, sous réserve de la démarche à faire par M. Bruggeman qui veut bien y consentir, après de quel queques interstices.

La séance est levée à midi

Le secrétaire

Hans van der Sneyr

77

Séance du comité exécutif de lundi 29 Janvier 1912

La séance s'ouvre à 11 h² sous la présidence de M. V. v.d. Haeghen
Sont présents MM. V. v.d. Haeghen, Chas. Soeneus, Bruggeman, J. Casier, Frederix,
Chanoin vander Schueren secrétaire, V. Werveke, Conservateur.

M. Pironne se fait excuser

M. Bruggeman donne le résultat de ses démarches à propos du transfert éventuel
du Musée d'archéologie. Les négociations sont en bonne voie, et semblent pouvoir
aboutir.

M. le Conservateur informe le Comité qu'il a reçu un dala de 1784, et un terrain
Louis XV provenant de l'immeuble qui servait jadis de poste en face du palais
de Justice. Le dala a été trouvé dans les fondements.

M. le Conservateur propose l'acquisition de deux tableaux.

1^o un portrait d'un élève du peintre P. J. Maes (datant de ± 1820)

2^o un tableau d'Ang. De Baets représentant l'intérieur de l'ancienne église
des Dominicains.

La première proposition est rejetée, la seconde est admise en principe, à condition
que le prix d'acquisition soit convenable.

M. Van Werveke propose l'impression d'une 4th édition du guide de visiteurs
de l'abbaye St Bavo. Cette édition sera considérablement augmentée. On
est d'accord pour fixer le prix du nouveau guide à 50 c^{ts}, de façon
à en faire un guide populaire.

La séance est levée à 11^{3/4} h²

Le secrétaire.

Chanoin vander Schueren

M. v.d. Haeghen fait observer que si les boiseries de la chambre 17 passent
quitté l'hôtel de ville, c'est au Musée d'archéologie qu'il faudrait les
conserver.

Séance du comité exécutif, lundi 26 février 1912.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{3}{4}$ h² sous la présidence de M. V. d. Haeghen.

Sont présents MM. V. d. Haeghen, de Neve & Roden, Chco. Soenens, J. Fredericq, Bruggeman, Casier, Chan. Vander Schoep secret., V. Werveck conservateur.

M. le conservateur donne lecture du rapport annuel, qui est unanimement approuvé.

Deux faits au musée: 1^o de M. Goldsolf: Saignots

2^o de M^{lle} Marie van Werveck: un boît de bois à
couverts sculpté représentant les Sts Famille.

Il est décidé de fixer la réunion de la Commission directrice au dernier
lundi de Mars.

M. Paul Fredericq signale un tableau d'Aug. D. Barts ^{représentant le Vénérable de l'Université} qu'il a vu au musée
de Narbonne. Il se demande si peut-être un échange ne pourrait pas ramener
le tableau à Gand.

M. V. d. Haeghen demande quelle part reviendrait au musée de Gand des collections
de Deyn à Hinesse. D'après M. le conservateur cette part serait très minime.

M. van Werveck insiste pour qu'il soit fait des démarches soient faites auprès des personnes
qui détiennent des pièces ayant appartenu aux anciennes corporations gantoises,
afin qu'elles recueillent bien s'en saisir au profit du musée d'archéologie.

La séance est levée à 11.40 h².

Le secrétaire

Chan. Vander Schoep

80

Séance du Comité exécutif, lundi, 25 mars 1912.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h sous la présidence de M. V. van der Haeghen.

Sont présents: MM. V. van der Haeghen, J. Casier, P. Fredericq, Chevalier Soenens, ~~Van~~ Van Werveke, conservateur.

M. Pirene prie de vouloir excuser son absence, ainsi que M. le Chanoine Van den Gheyn.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Conservateur fait connaître que le Ministre des travaux publics vient d'autoriser l'Administration des Ponts et Chaussées à remettre au Musée lapidaire une dalle tumulaire portant les dates 1316 et 1321, une autre dalle de 1306 et une borne portant sur ~~les~~ trois faces l'image de St-Pierre et qui semble dater de \pm 1300. Le ^{dessus} objet est cassé en 3 morceaux et la quatrième face, qui portait probablement un ~~un~~ décor identique aux trois autres, a été enlevée.

Le nouvel accroissement de nos collections rend de plus en plus nécessaire l'évacuation de la partie du subsollement du Réfectoire, qui sert actuellement de magasin au Musée lapidaire. Le Conservateur est chargé de s'informer du loyer des magasins à côté de l'Albays et formant le coin de la rue de l'Albays et du quai.

M. Van Werveke croit que les anciennes crevasses dans le mur du Laborium, qui se sont agrandies quand on a fait sauter les mines lors des derniers travaux dans la Pêcherie, s'ouvrent encore. MM. Mortier et Diekens, membres de la Commission, seront priés de vouloir examiner l'état des murs avec le Conservateur.

M. Van Werveke fait connaître que la somme nécessaire pour les déchaussement du mur extérieur du Réfectoire n'a de nouveau pu être portée sur le budget de la ville.

La séance est levée à 11 heures.

Séance de la Commission directrice, lundi, 25 mars 1912.

La séance s'ouvre à 11 heures sous la présidence de M. V. van der Haeghen. Sont encore présents MM. De Weerd, échevin des Beaux-Arts, chevalier Socrens, P. Fredericq, Et. Martin, F. Dierkens, J. Casier, G. Brunin, A. Dutry, H. Loogeman, membres, et Van Werveke, conservateur.

Se font excuser: M. le Chanoine Van den Gheyn, Van de Voorde, Dupu-reux, Pirems.

M. l'Échevin De Weerd fait connaître que les Commissions du Conseil communal, après avoir visité les locaux de l'ancienne Abbaye de la Byloque sous la conduite de M. Van Werveke, ont, à l'unanimité, approuvé l'échange pour y installer le Musée d'Archéologie. Le paiement se fera en dix annuités.

M. Brunin estime que les locaux ne seront pas suffisamment grands pour y placer convenablement tous nos objets. M. Van Werveke répond que nous disposerons de 300 à 400 m² de plus que le double du local actuel et que par conséquent nous ne pourrions pas remplir toutes les salles, qui seront mises à notre disposition.

La Commission décide de visiter la Byloque le jeudi, 28 et, à 2h³⁰.

Le Conservateur donne lecture du rapport annuel, qui est approuvé.

La séance est levée à midi.

Le Conservateur

J. Van Werveke

Visite des bâtiments de l'ancien abbaye
de la Byloque occupés actuellement par l'hospice des Vieillards, où
sera installé le Musée d'Archéologie.

La Commission s'est réunie à 2h et a visité successivement,
sous la conduite de M. Van Werveke, conservateur: 1° la maison occupée
actuellement par l'annonaire et qui fut jadis l'infirmerie de l'abbaye.
Ce bâtiment renaissance, construit au commencement du XVII^e siècle
a été agrandi d'une belle galerie ouverte vers 1615.

2° l'ancien bâtiment chapinal. ^{Plusieurs membres de la} La Commission exprime ^{le} désir que
le plafond datant de 1715 soit conservé d'une façon ou d'une autre.

3° l'église du cloître,

4° le dortoir au-dessus de la salle de travail actuelle,

5° le cloître,

6° la salle de travail.

La Commission exprime le désir que les bâtiments placés devant
la maison capitulaire à côté de l'ancienne infirmerie soient
démolis et que les fenêtres des chapitres soient restaurées. L'entrée
^{sur} sera pratiquée devant le beau pigeonnier et à côté de la
galerie ouverte.

À l'issue de cette visite, qui a duré plus de deux heures, les
membres étaient unanimement d'accord que les locaux se prêtent ad-
mirablement bien à l'installation d'un musée d'Archéologie.

Le Conservateur

J. J. Mornet

Séance du Comité exécutif du 22 ^{juin} 1912.

Local : Musée d'Archéologie, rue longue des Pierres.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h. sous la présidence de M. Victor van der Haeghen, en l'absence de M. Ferd. van der Haeghen, président, qui se fait excuser.

Sont présents MM. K. van der Haeghen, Chevalier Soenens, J. Fredericq, Bruggeman, Casier, membres et Van Wemete, conservateur.

M. le Chanoine Van den Gheyn se fait excuser.

Ses procès-verbaux de la séance du Comité exécutif du 25 mars, de celle de la Commission directrice de la même date et de la visite de cette Commission aux locaux de l'ancienne abbaye de la Byloke, où sera installé le Musée d'Archéologie (28 avril) sont lus et approuvés.

Correspondance : M. L. Van den Driessche, 222, rue Masmi prolongée à Bruxelles, offre de vendre au Musée les pièces de dragon du Geffroi que son père a été chargé de remplacer il y a une soixantaine d'années, ainsi que la maquette de 0,50 m de longueur faite par le même et qui reproduit dans ses moindres détails toutes les pièces constituant le dragon. M. le Conservateur ira voir ces objets et le Comité traitera avec M. Van den Driessche s'il demande un prix raisonnable.

Achats. Le Conservateur dit qu'il a acheté dans une vente à Gand-horen ^{près de Bruxelles} une verre gravé à la ^{roue} ~~roue~~ datant du XVII^e siècle. ^{et qu'il a signifié au Comité il y a deux ou trois années.} Il a la forme d'un calice et porte d'un côté la jumelle de Gand avec les devises : „Fides et amor” et „Trauwe en liefde”, de l'autre côté les armoiries de Gand dans une couronne de lauriers. Le prix d'achat est de 270 f sans les frais. Le Comité, après examen de la pièce, approuve l'achat.

Legs Edm. De Deyn. Le Conservateur fait connaître que feu M. Edm. De Deyn, de son vivant bourgeois de Nimove, a légué à

la ville de Gand pour être déposé dans son Musée d'Archéologie les objets suivants : les deux têtes sculptées du géant et de la géante qui figuraient jadis dans l'"omnegang" des Augustins;

b) un vase en terre noirâtre trouvé à Gand, me au Marais;

c) une boucille portant le nom de "Pedro Cardon. Ghendt. 1719;"

d) une boucille aux armoiries de l'abbaye de Tronchiennes et la devise "Vita brevis;"

e) une objet en argent, que M. De Deyne croyait être une plaque, insigne de l'ancienne gilde des arbalétriers de Gand;"

f) sceau en fer portant la croix de Bourgogne avec les lettres G. F. D., et les mots "Bureau de Sebaste."

g) portrait en céramique enfermée dans un médaillon en argent et qui devait être selon l'inscription "l'effigie de Justus Harwin en 1607."

h) un grelot trouvé selon l'inventaire De Deyne "sur le champ de bataille de Gave."

i) un sceau matrice en cuivre du XVIII^e siècle avec l'inscription : "Zegel van het vry soevereyn hoofdgilden der rethor. van Vlaenderen."

j) "un instrument en fer trouvé dans les travaux de dérivation de l'Escaut à Gendbrugge en 1869. Très probablement un "porte-torche." (Inventaire De Deyne).

k) "un instrument en fer, probablement un grappin." (Inventaire De Deyne).

l) une bouteille de ± 1700 sans armoiries ni inscriptions.

Le Conservateur fait toutes ses réserves au sujet de l'authenticité des pièces e) et g): il les croit fausses, et ne voudrait pas les exposer dans le Musée.

M. Fredericq admet que M. Van Werveke ait des scrupules, mais il lui semble qu'il vaudrait mieux ne pas^{les} signaler:

c'est la première fois que notre Musée reçoit un legs de quelque importance; cela paraît être d'un précédent que de riches collectionneurs imiteront, ^{peut-être et} mais il ne faut pas les effrayer en disqualifiant les objets légués par M. De Dagne.

Le Comité est du même avis que M. Frédéric. Il décide de proposer au Conseil communal d'accepter le legs et de payer les droits de succession, estimant la valeur des objets à 20000^f.

La séance est levée à 11h 50 m.

Le secrétaire ff.

Séance du Comité exécutif du Musée du 24 juin 1912, ouverte à 11 heures.
Local: Hospice des Vieillards (Byloke).

Sont présents: MM. V. van der Haeghen, qui préside en l'absence de M. Ferdinand van der Haeghen, Bruggeman, Chevalier Soenens, Frédéric, membres, et Van Wervet, conservateur.

M. le Chanoine Van den Gheyn se fait excuser.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Communication. M. Bultrick-D'Anis a fait don au Musée de deux carreaux de revêtement manganeux provenant d'une maison à Tournai et probablement de fabrication bruxelloise.

Proposition d'achat. M. C. De Becker, 5, rue De Potter, Bruxelles, offre en vente deux planches de cuivre rouge du XVII^e siècle représentant l'une le "Castrum novum Gandavense", l'autre le château du Baron de Rode à Deskelbergen près Gand pour la somme de 30 francs. Il s'agit probablement de planches ayant servi à l'impression des vues de la "Flandria illustrata" de Sandrus, édition de 1641 ou de 1735. Le Conservateur est chargé d'examiner

si les cuisines sont encore dans un état convenable et de les acheter dans l'affirmative.

Aménagement du nouveau local. Le Conservateur expose que M. Geis: maert, chargé de dresser les plans et devis pour l'aménagement du nouveau local, a fait tous les levés, mais qu'il lui est impossible de faire les recherches nécessaires pour élucider quelques points encore douteux aussi longtemps que les locaux ne sont pas abandonnés par les hospices. Cependant l'architecte pourrait déjà s'occuper de la maison du concierge, de la nouvelle entrée, du chauffage, etc. M. Van Werveke fait à ce sujet les propositions suivantes, qui sont agréées par le Comité:

1° L'habitation du concierge sera établie dans le bâtiment de la grande porte d'entrée actuelle, qu'on agrandirait du côté du jardin. Ses murs seraient maintenus et recouverts de façades au bois imitées du type ancien gantois dont il existe des dessins. Du côté du Parc le concierge aurait une cour de la profondeur de la maison et s'étendant jusqu'au mur mitoyen avec les Hospices à établir à 3m de distance de la petite loge adjacente au bâtiment de la porte.

2° Le mur de clôture actuel serait remplacé par un grillage entre colonnes. On utiliserait à cet effet les colonnes carrées surmontées de vases, style Louis XIV, provenant du Jardin botanique. L'entrée se fera à l'ouest de la maison actuelle de l'annoncier devant le beau pignon. - M. P. Fredericq démontre sur place qu'il est nécessaire d'obtenir des Hospices que le mur sur leur propriété vers Ekkerghem soit aussi remplacé par une grille, et que la séparation des deux propriétés soit aussi établie au moyen d'une grille. De cette façon on ne verra non seulement de loin le beau pignon, mais encore la galerie ouverte de la maison de l'annoncier.

3° La maison de l'annoncier et la cuisine de l'hospice des Vieillards, qui forment un bâtiment du commencement du XVIII^e siècle, seront

conservés: les façades sont déblatonnées, les meneaux et les volets
replacés, la galerie sera ouverte, la base du mur du côté du boulev
vard sera déchaussée de façon à revenir au niveau primitif. Le bâ-
timent ainsi remis en état, ne contribuera pas peu à donner
à la partie antérieure du Musée un aspect pittoresque. Ses cinq
salles du rez-de-chaussée du bâtiment seront utilisées pour y re-
constituer les ensembles qui se trouvent actuellement dans les cha-
pelles latérales du local actuel. La plus grande pourra proba-
blement contenir l'ancienne salle de la Chambre des Comptes.

4° Les bâtiments modernes à l'est de la maison renaissance se-
ront démolis de façon à rendre visible la grande façade
en équerre sur le beau pignon, ainsi que l'intéressant pignon
du bâtiment contenant la chapelle des sœurs. De cette manière la
surface du jardin précédant le Musée sera considérablement
agrandie et l'on pourra procéder à des ^{déblaye} nivellements qui écar-
teront des constructions toutes causes d'humidité.

5° Des démarches seront faites pour obtenir que les locaux
soient chauffés par la centrale de l'hôpital moyennant une
redevance annuelle ^{à payer} aux Hospices. De cette manière le Musée
serait débarrassé de tous les inconvénients qu'entraîne une instal-
lation moderne et surtout de la fumée et de la poussière. Sur
la proposition de M. Bruggeman il sera écrit au nom de ~~la~~ Comité
à la Commission des Hospices pour s'informer si elle serait
disposée à nous livrer le chauffage et à quelles conditions.

84

Séance du 30 Septembre 1912: Comité exécutif.

La séance s'ouvre à 10^{3/4} h³⁰, sous la présidence de M. V. v.d. Haeghem.

Sont présents: M. V. v.d. Haeghem, Casier, Bruggeman, D. Fiedering, Ch^{rs} VandenBryn-
scerlain, et V. Wever - Conservateur.

M. Steens s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Musée a reçu en don de la Société Gentsch-Noozvereniging (1897-1912) aujourd'hui dissoute, son drapeau, et de M. Meer, horiges de la ville d'Am-
nearg en bois sculptés avec date 1659.

Dans maison à démolir de la petite rue de l'Écluse M. le Conservateur a
reuni une belle collection de carreaux de revêtement en faïence bleue et polychrome.

M. le Conservateur signale l'insuffisance de la grille à l'abbaye de St Basou,
puisque il est constaté qu'on l'escalade trop facilement.

À propos des propositions à faire en vue de l'élaboration du budget de 1913,
le Comité décide de demander

1^o ^{un} ~~des~~ crédits jusqu'à concurrence de 20.000 frs pour travaux spéciaux d'aménage-
ment au nouveau musée.

2^o les fonds nécessaires pour le déchauffement de mur de refectoire à l'abbaye
St Basou.

M. le Conservateur montre les vieilles armes trouvées de l'Écluse à Schellbelle
et achetés à M. Philipp Duprez d'Ouermeir pour un somme d'environ 400 frs,
ensuite un énorme fleau de balance de 1642, acheté chez Massyn pour
le prix dérisoire de 8.80 frs.

M. le Conservateur demande l'autorisation d'acheter au battersi de Cuisin
des objets ayant leur destination toute indiquée de la cuisine du nouveau
Musée. Adopté.

Il est également chargé de se mettre en rapport avec le Bureau de
bienfaisance à l'effet d'obtenir le dépôt des meubles anciens qui possèdent cette
commission dans le local qu'ils occupent en de la Vallée, et de remplacer ceux-ci

1850

par des membres modernes.

M. le Conservateur propose de reconstituer de la nouvelle Musée le salon Louis XV de la Confiserie St Antoine.

M. le Ch^m Vander Stuyve demande avant tout l'élaboration d'un programme général à suivre pour l'organisation du nouveau Musée, programme à rédiger par le Conservateur et à être examiné ensuite par le Comité.

M. Friederich appuie cette idée et propose d'envoyer M. le Conservateur visiter les Musées de Munich, de Cologne et de Spire, afin qu'il puisse s'inspirer des essais tentés ailleurs.

L'assemblée adopte cette double proposition.

La séance est levée à midi.

Henri Vander Stuyve

Séance du 25 Novembre 1912 : Comité exécutif.

La séance s'ouvre à 10.40 h³⁰ sous la présidence de M. V. v.d. Haeghen.

Sont présents MM. V. v.d. Haeghen, Bruggeman, Chan. v.d. Steye secrétaire, V. Wervek, conservateur.

M. Soenens se fait excuser.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. v.d. Drispich (au Masui prolongé 222 Bayelles) qui l'informe qu'il est en possession des anciennes pièces authentiques remplacées lors de la restauration du diogen de Giffroi vers 1850. M. Bruggeman se mettra en rapport avec M. v.d. Drispich pour connaître ses intentions et prétentions. M. V. Wervek fait observer que ces pièces pourraient être utilement déposées dans le petit musée que l'on se propose de créer dans un des salons de Giffroi.

La Société ornithologique l'Union fondée en 1804, et récemment dispersée fait don au musée de son Castor, et de ses médaillons.

M. le Conservateur a fait diverses acquisitions d'armures et autres objets tenus à Schellekens dans le lit de l'Escaut, également une croûte intéressante provenant des terrains en face de l'hôtel de ville de Gand.

M. le Conservateur donna quelques renseignements sur l'état des travaux en ce qui concerne l'aménagement du nouveau musée.

Voici, dit-il, les résultats obtenus jusqu'à ce jour.

1°. Il n'y a plus de doute sur la destination primitive du rez-de-champis du bâtiment au beau pignon: c'était le Refectoire. Au côté sud se voit la place destinée à la lecture: c'est un travail faisant saillie sur la façade, et éclairée par une large fenêtre dont on vient de retrouver la partie inférieure. D'autres fenêtres de ce rez-de-champis ont également été retrouvées, mais il faudra après le départ des vieillards continuer à l'intérieur de la salle, les recherches nécessaires pour déterminer avec certitude la forme primitive de ces fenêtres.

2°. Il est certain que du côté nord, c.à.d. vers le cloître, il n'y avait pas de fenêtres au rez-de-champis du Refectoire. Il faut supposer qu'en même temps que le Refectoire, on a construit un cloître gothique sans étage, puisqu'à l'étage du Refectoire il y a des fenêtres. En effet les fenêtres du cloître sont gothiques, quoiqu'ornées du côté intérieur d'un encadrement Renaissance: les voûtes sont du même style et datent de 1660 (date retrouvée à l'étage). Les fenêtres gothiques du cloître ont été murées de meneaux et de vitilles, puisqu'on a découvert les trous dans lesquels ils étaient fixés.

3°. C'est principalement dans la maison jadis habitée par le Curé, qu'on a fait les recherches. Toutes les parties anciennes de l'habitation, datant de commencement du XVII^e S. sont conservées sous le crépi. C'est à l'étage qui au rez-de-champis les plafonds primitifs existent encore: les peintures à belles moulures et à semelles sculptées posées sur des corbeaux de pierre blanche, les solives et lambourdes ont été retrouvées sous le plâtre. Le crépi cache aussi plusieurs belles peintures anciennes. Dans la cuisine la vieille cheminée était déformée par un maçonnerie d'un vulgaire cheminée de XVII^e S. Chaque cuisine les jambages ont encore la forme gothique employée au siècle avant. Plusieurs fenêtres actuellement bouchées gardent encore leurs meneaux, et deux d'entre elles conservent la partie supérieure des chapiteaux à belles peintures Renaissance. La galerie ouest qui précède l'habitation est intacte.

M. le Conservateur continuant ses fouilles à l'abbaye de St-Bavon a mis au jour

Dans le couloir tout près de la cuisine au dallage en mosaïque, mais dans un état assez délabré. M. de Maeghen propose à la Commission locale des monuments d'intervenir sans les frais qui entraîneront les nouvelles fouilles, si l'on veut les pousser jusqu'au bout.

Sur la proposition de M. le Conservateur, on décide en principe l'acquisition de quelques objets sacrés de l'église d'Eyn. Il s'agit d'aviser dans la suite aux moyens les plus pratiques pour mener à bien cet important achat.

La séance est levée vers 11 1/2 h.

Jean van den Broek

Séance du 31 Mars 1913 : Comité exécutif.

La séance s'ouvre à 10 3/4 h. sous la présidence de M. Joenens.
Sont présents MM. Joenens, Casier, van den Broek sec. et G. Wervik conserv.
M. de Maeghen s'excuse.

M. le Conservateur a reçu en dépôt divers meubles anciens provenant de l'asile des vieillards et plusieurs tableaux.

Les hospices ont proposé de louer la Salle Lammens, au Nord de l'hospice actuel et de donner une autre salle en échange. Adopté.

Un surveillant a été désigné par la ville à l'effet de surveiller les travaux en cours à la Biblique.

M. le Conservateur offre en vente différents objets ayant appartenu à la Société Inyvelhoïd en Weterenichappen. Ils sont rares ceux qui présentent une valeur archéologique, toutefois M. le Conservateur est autorisé à traiter pour certains d'entre eux.

Lecture est faite du rapport annuel, lequel est unanimement approuvé.
On arrête la date de la réunion de la Commission directrice au Mercredi 14 Mai. On convoquera les membres à la Biblique, pour leur permettre de juger des nouvelles locaux.

A propos de la demande de subsides extraordinaires pour Traversy à exécuter dans l'abbaye, M. Casier insiste un fois de plus sur la façon d'introduire cette demande.

M. les membres sous la conduite de M. le Conservateur font ensuite le tour des ruines, pour constater les nouvelles découvertes qu'ont amenées les fouilles exécutées sous la surveillance de M. V. Weruick.

La séance est levée vers midi.

hans van den Steyn

Séance du 29 décembre 1913: Comité exécutif.

La séance s'ouvre à 10h20 sous la présidence de M. Casier.

Sont présents M. Casier, Fiedring, v. d. Haeghe, Van Weruick, Bruggema, M. ^{v. d. Haeghe} Gireux.
Absents -

M. le Conservateur explique que son départ pour l'Amérique a rendu impossible la séance générale fixée au 14 mai.

M. Fiedring s'informe si M. le Conservateur est allé voir des musées à l'étranger. Jusqu'à présent il n'a pas été donné suite à ce projet.

Les membres échangent ensuite leurs vues à propos de l'organisation du nouveau musée. Il est décidé que dans 9-10 semaines on sera convoqué au nouveau musée afin d'examiner les propositions qui seraient à faire par le Conservateur pour l'aménagement de l'édifice.

Deux reçus de M. Hy-léys: 2 grandes balances à flia
à Basigny ayant servi en 1760 au transport de 2 grandes potiches de la Chine, importés pour compte de Louis Beernecht

de M. Louis Meier: un vieux horloge signé J. B. Richet Elzévir 1670
en contrefaçon

de M. Baudouart: 2 inscriptions de la
par l'intermédiaire de M. Casier: ^{présenté à l'exposition de l'Art ancien} la pierre de la spectaculo-pouche.

De la part de M. le Maire Mier: 23 poteries romaines provenant de la Collection
du M^{re} de Wavrin.

M. le Conservateur parle ensuite de la proposition qui lui a été faite de l'achat
de plafonds provenant de la salle de l'ancien Corporatif des Brasseurs.

On décide de charger M. D'Hey de prendre les photographies. On décide
ultérieurement s'il y a lieu d'acheter ^{plafonds} des moyens de conservation de cet intéres-
sant documents archéologique.

On offre en vente au cadis contenant un broderie faite par Michiel De Kinck
brodeur Gandais. La pièce est signée et datée, et représente un Tapis sur un
lit de mort. Le propriétaire en demande 20.000 fr. Le Comité ne peut évidem-
ment accepter une proposition aussi inraisonnable.

M. Bruggeman demande qu'il soit donné suite aux négociations entreprises par
lui avec M. Van der Driften de Bruxelles (dragon du Beffroi, voir séance
de novembre 1912.) L'achat de ce pièce est décidé au prix convenu de 500 fr.

M. le Secrétaire écrit dans le jour au propriétaire. Il écrit en même temps
une lettre à l'administration Communale, pour demander une allocation subsidiaire
à cette occasion.

Les membres, sous la conduite de M. le Conservateur, visitent les ruines, pour
examiner les nouvelles dispositions prises dans l'aménagement des Collections.
La séance est levée vers 11 1/2 h.

Kasimir Vandenberghe

Comité exécutif: Séance du lundi 2 Mars 1914.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h. sous la présidence de M. le v. d. Haeghe.

Sont présents M. le v. d. Haeghe, Brod. de Mier de Roden, Chev. Soenen, Casier, Vandenberghe secr. et
Van Werveke Conservateur.

La séance se tient à l'abbaye de Le Rytoke

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. D. d. Driften au sujet de l'envoi des pièces concer-
nant le dragon du Beffroi.

M. Casier informe la commission qu'il a obtenu que le sale documentaire de l'Exposition de

l'Art ancien sera conservé dans son ensemble. Il demande si en principe le Musée d'archéologie serait disposé à accepter cette collection, dans l'affirmative M. le Conservateur devrait proposer éventuellement la chose dans l'aménagement du local. A l'unanimité le Comité se déclare très favorable à la proposition de M. Casier.

M. Van Werveke donne lecture de son rapport sur la double question qui voici:

Incorporation du trottoir du boulevard au jardin du nouveau local
Echange de terrains à proposer aux Hospices.

M. Casier tout en admettant le bien fondé des observations de M. le Conservateur, croit qu'il serait inopportun de saisir l'Administration communale de ces propositions.

Il croit que ces propositions pourraient être jointes à l'exposé général des travaux à effectuer pour l'aménagement du local.

Le Comité partage la manière de voir de M. Casier et décide de surseoir à l'envoi du rapport de M. le Conservateur.

Sous la conduite de M. V. Werveke, les membres font une visite très détaillée du futur local. On échange des vues, mais sans prendre aucune décision. La séance est levée à midi et quart.

Isaac Van der Haeghen

Comité exécutif: Séance du Vendredi 5 Juin ¹⁹¹⁴ à 10 $\frac{1}{2}$ h.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$ h. sous la présidence de M. V. van der Haeghen. Sont présents MM. van der Haeghen, Voeneux, Van der Haeghen secr. et van Werveke Conservateur. Se sont excusés MM. Casier et Friedericy.

L'objet porté à l'ordre du jour est l'examen préliminaire du legs Scrisu. et désigné par les exécuteurs testamentaires pour le Musée d'archéologie. Six objets sont mis à notre disposition: à savoir deux montants incomplets en chaux, des fragments de sculptures (chapiteaux et objets similaires), pour la plupart de l'école française et quatre statues en bois aussi d'école étrangère et d'une exécution commune d'un intérêt plutôt médiocre. M. le Secrétaire est chargé de transmettre à M. l'Échevin de Bruges-est le désappointement de la Commission devant la part si modique qui lui échoit dans le

du legs Scibé fait à nos collections communales.

En conséquence ^{de quoi} la lettre suivante a été adressée le 6 juin au Collège des Bourgeois et à Echevins.

Messieurs,

Nous gardions jusqu'à ce jour l'illusion de croire que le Musée communal d'archéologie avait pour but 1° de sauver de la destruction ou de l'oubli les antiquités historiques du pays, et en particulier de la ville de Gand; et de réunir un choix aussi complet que possible d'objets d'art ancien propres à servir de modèles et à retracer l'histoire de la vie publique et privée des générations passées.

C'est d'ailleurs était le but que nous traçait notre règlement organique, arrêté par le Conseil communal en sa séance du 19 Octobre 1884. Nous faillîmes à cette mission, soit en acceptant ^{soit en achetant} certains objets qui ne rentrent pas dans le cadre désigné? Nous n'en sommes pas. Grand est donc notre déception, en constatant que les objets légués à la ville par feu M. Fernand Scibé et que les exécuteurs testamentaires ont bien daigné affecter à notre musée, ne dépendent d'aucune façon au but que nous venons de rappeler.

Nous n'avons pas à rechercher les motifs pour lesquels à peine seize objets de la riche et si importante collection Scibé, ont été si généreusement mis à notre disposition. Si ceux-ci doivent être réunis dans notre musée sous la mention leg Scibé, nous hésitons à croire que pareille libéralité contribuerait grandement à honorer la mémoire d'un Spécimen, que nous avons tous en si haute estime.

Mais surtout - et c'est la seule considération que nous avons à faire valoir - aucun de ces objets à l'exception de deux montants incomplets de chemises, n'est de provenance belge ou gantoise. Les fragments de sculpture en pierre appartenants pour la plupart à l'école française et sont sans intérêt pour nos collections. Les quatre statues en bois, également d'école étrangère, ne sont évidemment pas des objets d'art, et personne ne dira qu'elles peuvent servir de modèles. N'est-ce pas leur peu de valeur qui a déterminé les exécuteurs testamentaires à les séparer du reste de la collection Scibé?

A moins que désormais notre musée ne soit plus que le dépôt spécial réservé aux objets ne trouvant pas de place ailleurs, nous ne voyons pas quelle raison nous

avons d'accepter ceux mis à notre disposition, car quels motifs invoquer pour nous en imposer la conservation soit au musée d'archéologie reconnu par l'étranger comme un des plus intéressants au point de vue de l'histoire locale, soit au musée lapidaire, dont on cite les collections parmi les plus belles existant en Europe.

Nous estimons, Mm, qu'il est de notre devoir de vous soumettre ces considérations, afin qu'il vous plaise de nous faire savoir s'il faut ou non s'en tenir au but du Musée d'archéologie, tel qu'il fut si sagement défini par le Conseil communal, Agrées, etc.

La séance est levée vers 11 1/2 h.

Henri Vanden Breyne

Commission directrice: Séance du Vendredi 23 Juin 1916.

La séance s'ouvre à 10 1/2 h. aux ruines de l'abbaye

Sont présents Mm. Le chanoine Vanden Breyne secrétaire, Casier, Mortier, Louis Vooze, Dutry, Brassin, Dierckx, De Ceuleneer, Maeterlinck, Parmentier, Dupireux, et Van Werveck, conservateur.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Chan. Vanden Breyne rend hommage à la mémoire des trois membres si méritants décédés depuis la dernière réunion: M. J. vander Haeghe, président (r 22 Janvier 1913) Baron de Nieu de Roden, Mars 1915, et Victor vander Haeghe (mai 1916)

Il donne les motifs pour lesquels la commission ne s'est plus réunie depuis le 25 Mars 1912. M. le secrétaire donne ensuite quelques renseignements au sujet du legs Scriba (voir le procès-verbal de la séance du comité exécutif du 5 Juin 1914.)

Il expose ensuite la question de l'enlèvement de certains objets du Musée d'archéologie, ordonné par l'autorité allemande, à savoir 15 arbalètes à latte d'acier, 3 épées du 19^e siècle, et le petit drapeau prussien pris à la bataille de Maxeu par les Autrichiens et donné à la confrérie St Georges par le général C.E. de St Yvan. M. le conservateur jessuit à cet égard quelques détails complémentaires, et fait remarquer qu'il a pu retenir six arbalètes les plus importantes au point de vue archéologique, l'autorité allemande en réclamant les autres.

Après ces préliminaires, l'ordre du jour est abordé.

M. le Conservateur donne lecture du rapport annuel pour 1915. Il est adopté sans observations.

M. le Conservateur parle ensuite de nouvelles collections à former. Il a notamment en vue les gravures, et reproductions de maisons de la ville, de même que les portraits de personnalités gantoises. M. Casier fait observer que cette collection rentre dans celle qu'il est autorisé à créer dans le nouveau local de la Commission locale des monuments. Il aborde dans le sens de M. van Weverke, sauf à examiner dans la suite à quel endroit il conviendra de réunir la collection projetée.

La Commission est saisie d'une proposition d'achat par le Collège de Bourgmeester et échevins. Il s'agit d'une maquette exécutée par M. Cornélius, et donnant la reconstitution d'une partie de l'abbaye.

L'assemblée est d'accord sur la question de l'achat de cette intéressante maquette. Sur la proposition de M. Mortier elle décide toutefois que si l'œuvre reste en princip. la propriété de l'auteur pour en faire des reproductions éventuelles, la ville devrait cependant fixer également le prix qu'elle aurait à payer pour de nouveaux exemplaires qu'elle pourrait commander en vue d'échange possible avec d'autres musées du pays.

M. le secrétaire expose pour finir l'état de travaux projetés en vue de remédier au mauvais état de certaines parties de l'abbaye. Il donne lecture de la lettre qui lui a été adressée par M. le Président de la Comm. loc. des mon. et qui résume la série des travaux proposés de commun accord avec le service technique de la ville.

Les membres après s'être rendus compte du projet soumis à leur délibération, décident d'envoyer à M. le Président de la Comm. loc. des mon. la note suivante rédigée par M. Mortier (voir ci-après).

La séance est levée à midi.

Hansin Vandera Heye

..... Avant de procéder aux travaux de consolidation du Lavatorium, préconisés par la Cn des Mts de la ville de Gand, il conviendrait, à mon avis, de soumettre ce petit monument à un examen approfondi, afin d'être certain que tous les travaux proposés sont indispensables, utiles ou suffisants pour le sauver de la ruine.

Dans son très intéressant rapport dd. 14-IV-16, M. le Conservateur des ruines de l'Abbaye a parfaitement décrit l'état extrêmement précaire dans lequel se trouve le lavatorium. "..... Sa solidité," dit-il "est compromise, au point de s'écrouler si des mesures énergiques & urgentes ne soient prises....."

La Cn des Mts, faute d'éléments d'appréciation complets, n'a pu proposer que des mesures urgentes, mesures qui sont en général admissibles & de nature à empêcher l'édifice de s'écrouler, mais qui ne paraissent pas toutes suffisantes pour garantir le remarquable édifice contre un dépérissement menaçant.

(*) Le placement dans un local, - où il serait à l'abri de l'usure, - du pavement de l'étage, (1°) est désirable, toutefois je ne puis me rallier à la proposition de le remplacer par une aire en planches (4°).

Le placement de cercles en fers extérieurs (3°) est sans doute un système de consolidation propre à diminuer sensiblement la poussée de la voûte, mais je pense que l'on ne doit y avoir recours qu'à toute extrémité & s'y résoudre que faute de mieux. Des tirants dits "ancrages à pistolets" si l'on parvenait à les établir, rempliraient la même fonction tout en ne nuisant pas à l'aspect de l'édifice. Tou-

(*) Les numéros d'ordre intercalés ici se rapportent à ceux de la lettre adressée sous la date du 29-V-16 par la Commission des Monuments au Collège des Bourgmestres & Echevins de la Ville de Gand.

Après ces préliminaires l'avis

M. L.

obser

M. L.

Le g

peris

qu

mon

la

Le c

et

la z

L'a

quett

rest

evanta

aurai

en v

M. L.

au

l'ott

résum

de la

Les m

décidé

rédige

La

tefois, il ne sera possible de se prononcer à ce sujet qu'après l'exécution des travaux préliminaires décrits plus bas.

La fermeture des crevasses & joints de la voûte, au moyen d'un coulis de ciment (4°) ne pourra être pratiquée partout : ainsi un des huit voutains a subi un affaissement tel que sa reconstruction, au moins partielle s'imposera ; d'autres voutains ainsi que des arcs se trouvent peut-être dans le même cas.

Pour bien se rendre compte de l'état du lavatorium & de la gravité des plaies qui peuvent mettre son existence en danger, il me paraît nécessaire de le sonder & de l'ausculter ; ces opérations ne pourront se faire utilement qu'après l'avoir deshabillé, c'est-à-dire, après l'enlèvement des enduits & remplages modernes ne présentant pas d'intérêt archéologique. Le décrépiage devra se faire avec une extrême prudence & par couches successives, afin de conserver les traces de polychromie que l'on pourrait éventuellement découvrir sous le badigeon. Il sera désirable aussi de mettre les fondations à nu, en vue de s'assurer de leur état & de la nature du sol. Alors seulement on pourra, en connaissance de cause, prescrire un régime, indiquer les remèdes, déterminer les travaux de consolidation à de restauration qu'il conviendrait d'effectuer à l'édicule. Ces travaux préliminaires devront toutefois être précédés d'un étayement, solide & bien compris, de tous les murs & du placement de cintres en bois sous la voûte & les arcs.

Avant & pendant que l'on procède à ce travail d'étayement, on pourra lever minutieusement les plans du monument, dresser les épures des sections horizontales à différentes hauteurs, des coupes transversales, des élévations tant intérieures qu'extérieures, & prendre copie des fragments de peinture ornant la voûte. Ces plans sont indispensables pour l'étude du projet définitif.

Il ne sera possible de se procurer à un autre...
Le laboratoire des études a joint à la lettre...
Ces travaux ont été effectués par...
Le laboratoire des études a joint à la lettre...
Ces travaux ont été effectués par...

Tout bien se passe encore de l'état de l'industrie...
Les études ont été effectuées par...
Le laboratoire des études a joint à la lettre...
Ces travaux ont été effectués par...
Le laboratoire des études a joint à la lettre...
Ces travaux ont été effectués par...

ANNEXE

PREMIER RAPPORT DE SORTIE EN DÉPART...
N°...
ADRESSE TELEGRAPHIQUE "GANDXPO"
TELEPHONE N° 974
DIRECTION GÉNÉRALE
CHASSE DE COURTRAI
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI
1912
DE GAND

l
c
v
l
c
p
t
c
l
l
s
c
n

Remarque:

Ayant dû me retirer avant la fin de la séance, je n'ai pu développer comme je l'aurais voulu, cette dernière partie.

Je prierais toutefois M. le Secrétaire de vouloir l'acter en l'accompagnant, s'il le juge nécessaire, d'une note explicative

A mon avis ce projet devrait comprendre, non seulement les travaux de consolidation urgents, mais aussi les travaux de restauration - notamment aux piliers ébréchés, aux murs & arcs lézardés, aux cordons effrités. De plus le projet comporterait le remplacement des châssis de fenêtres modernes par des vitrages en harmonie avec le style & en rapport avec le caractère des baies, ainsi que la construction d'une toiture de forme pyramidale, en remplacement de la plateforme existante qui dénature l'aspect d'ensemble de l'édifice. Ces divers travaux ne seraient effectués qu'après approbation des plans par l'autorité compétente.

26 - VI - 16.

MORTIER.

A Monsieur le Chanoine Van den Gheyn, secrétaire de la Commission du Musée d'Archéologie de Gand, avec l'expression de mes sentiments distingués.

91

EXPOSITION

GAND, LE

191

UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE

DE GAND

1915

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

DIRECTION GÉNÉRALE

CHAUSSÉE DE COURTRAI

TÉLÉPHONE N° 974

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "GANDEXPO,"

N°

PRIÈRE DE RAPPELER LE NUMÉRO DE SORTIE

ANNEXE

Séance du 25 Janvier 1919

La séance s'ouvre à 11 h³⁰, chez M. L. Coen, Vanden Schuer, secrétaire.
Sont présents MM. Cassier, Soenen, Fredericq, Pireux et Ch^{re} Vanden Schuer, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Collège ecclésiast. invitant le Comité de lui faire connaître les candidats qu'il propose en remplacement de MM. Verhaeghen, Dubry, Dupuis qui ont démissionné et Bruggeman absent depuis quatre ans. On décide de pourvoir également au remplacement des 3 membres du Comité directeur MM. Ferdin. et Viet. Vandenhaeghe et Bon d'Heu de Roden.

On arrête la liste suivante: 1^{ers} candidats MM. Fr. Coppereux, Hulin d. Lou, Frie, Bergmans, Speltinckx, Jos. De Smet, et Jules Seirey.
2^{es} candidats: MM. de Tracy, Gillemans, Joseph Maertens, abbé Célis, Schouman, Roersch, de Pélischy.

M. le secrétaire donne lecture d'une 2^{de} lettre du Collège au sujet de la maquette confectionnée par M. J. Cornelis. Il rappelle les résolutions de la question. Il s'agit de se prononcer sur la proposition qui a été faite de louer le magasin de M^{me} V^{ve} Campens attenant aux Ruines, pour y loger la maquette.

Le Comité à l'unanimité émet l'avis suivant: Avant d'engager la ville à faire de nouvelles dépenses pour la location d'un magasin, il serait préférable d'inviter M. Cornelis à placer un gabarit à l'endroit choisi par lui, c.a.d. dans le grand-salle de réfectoire. En lui donnant les dimensions exactes et la couleur de la maquette, on pourrait juger d'effet et prendre une décision quant à l'emplacement définitif.

M. Fredericq, et tous les membres sont d'accord avec lui, estimant que l'idée de placer cette maquette dans un magasin isolé n'est pas heureuse: beaucoup de visiteurs négligeraient d'aller la voir, et ainsi le but que l'on poursuit ne serait pas atteint, à savoir donner un idée de l'état des ^{ruines} d'un parti de l'abbey, avant qu'elle ne fut en ruine.

La séance est levée à 12 h¹⁵

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h³⁰ s'est tenue à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. l'Échevin des Beaux-arts la réunion de la
Commission Directrice du Musée d'Archéologie.

M. l'Échevin a déclaré que suivant les dispositions nouvelles prises
par l'Administration Communale les membres ne sont nommés que
pour un terme de six ans. Toutefois leur mandat peut être renouvelé.

M. l'Conservateur donne lecture du rapport annuel.

On passe alors à la discussion de la double proposition 1^o de supprimer
l'entrée gratuite au musée d'Archéologie le jeudi de 2 à 4 h³⁰

2^o de porter le prix d'entrée dans le Château des Comtes de 2.50 fr à 1 fr.

Séance du 28 Novembre 1922. (Comité exécutif)

Sont présents: M. l'Échevin des Beaux-arts, Ch^{rs} Vander Heye secret, de Smet
de Naeyer, Vand. Voordt et Van Wieruck conservateur. Excusés: M. Cassier et
Dessenis

La séance s'ouvre à 11 h³⁰.

Ordre du jour: 1^o dépôt de la Compagnie St Sébastien.

2^o Achat d'un dalle tumulaire de 1340

3^o Mauvais état des bannières.

La Compagnie St Sébastien veut effectuer le dépôt de 9 pièces, à condition
que celles-ci soient assurées jusqu'à concurrence de 84.000 francs. On
accepte le dépôt en princip^e, mais on charge M. l'Conservateur de
rechercher les voies et moyens pour en assurer la conservation contre tout
risque de vol.

On décide l'achat de la dalle tumulaire provenant de l'ancien abbay^e de
Post-Ecluse. Le propriétaire en réclame 500 fr.

M. l'Conservateur est chargé d'étudier les moyens de garantir les bannières
contre le danger de détérioration ultérieure.

Séance du 16 novembre, 1923

Ontwerp. —
September 1934.

STAD GENT

Stedelijke Oudheidkundige Musea en Historische
Monumenten.

REGLEMENTEN VAN INWENDIGE ORDE

Het College,

Gezien de Raadsbesluiten van 6 Oogst 1923, houdende
de inrichtende verordeningen van de Musea van Oudheid-
kunde, van 's Gravensteen en van het Belfort:

Gezien het Raadsbesluit van 14 Juli 1930, waarbij de
functiën van Conservator der Stedelijke Musea en Monu-
menten samengevoegd worden bij het ambt van Stads-
archivaris;

Herzien zijne besluiten van 28 Februari 1927, houdende
vaststelling van de reglementen van inwendige orde van
's Gravensteen, van het Belfort en van den Beiaard van
Baudeloo.

Besluit :

Worden vastgesteld in bijgaand reglement :

De ambtsbevoegdheid van den Conservator der Stede-
lijke Musea en Monumenten, van den Overste van den
Propaganda- en Inlichtingsdienst, en van den Stadsbeiaar-
der (alsook den uurwerkmaker).

De reglementen van inwendige orde van het Museum
van Oudheden der Bijloke, van 's Gravensteen, van de
Puinen der St-Baafsabdij, van het Belfort en den Propa-
ganda- en Inlichtingsdienst, en van den Beiaard van het
Belfort (en Baudeloo).

A. Ambtsbevoegdheden van den Conservator der Stede-
lijke Musea en Monumenten, van den Overste van
den Propaganda- en Inlichtingsdienst, en van den
stadsbeiaardier (alsook den uurwerkmaker)

entree de l'abbaye de St. Bavon sur l'article 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h³⁰ s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence

Commission

M. l'Ec.

par l'p

pour un

M. l'Cos

On pan.

l'entré

de de p

Sont présen

de Naey

La sciana

Ordn sa,

La confère

qui colle

accepte

recherche

vis qu d-

On die

Post-Ec

M. l-

cont- l. Dargis d. de l'etat non ultérieure.

Art. 1. — Conservator der Oudheidkundige Musea en Historische Monumenten.

a) *Musea.* — De Conservator waakt, in den breedsten zin, op het onderhoud en de veiligheid, den aangroei, de uitstalling, de vereenzelviging der verzamelingen van de Oudheidkundige Musea (Bijloke, St-Baafsabdij en 's Gravensteen) en is belast met de catalogeering der voorwerpen.

b) *Monumenten.* — De Conservator waakt, in den breedsten zin, op het stoffelijk behoud, het bewaren van het oudheidkundig karakter, alsook het in waarde brengen (loyingen, kuischen, enz.) van de historische monumenten en in 't bijzonder van : 's Gravensteen, Bouwvallen der St-Baafsabdij, Bijloke, Stadhuis, gewezen Oudheidkundig Museum der Steenstraat. (Zie verder voor Belfort en Lakenhalle).

De Conservator is het hoofd van het personeel der hierboven vermelde musea en monumenten, regelt den dienst en waakt op de goede uitvoering er van; hij regelt de bezoeken, levert de studie-toelatingen af op geschreven aanvraag der belanghebbenden, waakt op de inning der inkomgelden (onafhankelijk van den controoldienst door het College ingesteld), oefent er in één woord de «politie» uit, in den breedsten zin.

De Conservator hangt rechtstreeks af van het College, en handelt uitsluitend volgens de beslissingen van het College, hetwelk het advies inwint van de bevoegde commissie, wanneer daartoe aanleiding bestaat.

De Conservator zetelt met raadplegende stem in de Commissie tot bevordering van het vreemdelingenverkeer.

Art. 2. — Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst.

De Propaganda- en Inlichtingsdienst heeft zijn zetel in de Lakenhalle van het Belfort en is onafhankelijk van alle controol of inmenging van wege den Conservator van het Museum van Schoone Kunster of van wege den Conservator der Musea en Monumenten.

De Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst is belast met de leiding van al de werkzaamheden van dezen dienst. Hij oefent daarenboven ten opzichte van het Belfort, de Lakenhalle, het Museum van het Belfort en het personeel van het Belfort, de bevoegdheden uit, welke opgedragen worden aan den Conservator der Musea en Monumenten, ten opzichte van de oudheidkundi-

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

- 3 -

ge musea en monumenten, behoudens hetgeen verder gezegd wordt nopens den Stadsbeiaardier en mits de tusschenkomst van den Conservator wanneer het gaat om een kwestie, welke verbonden is aan het archeologisch karakter van het gebouw of van het museum.

De Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst zetelt met raadplegende stem in de Commissie van de oudheidkundige musea en in de Ondercommissie van het Belfort der Commissie van monumenten.

Art. 3. — Stadsbeiaardier en uurwerkmaker.

De Stadsbeiaardier hangt rechtstreeks af van het Schepencollege en handelt uitsluitend volgens de beslissingen van het College, hetwelk het advies inwint van de tevoegde commissie, wanneer daartoe aanleiding bestaat.

De Stadsbeiaardier is bijzonderlijk belast met het bespelen van den beiaard van het Belfort, ten einde dezen laatste zooveel mogelijk bekend te maken en te doen waardeeren. Hij waakt op het onderhoud en zorgt voor de bewaring van den Beiaard van het Belfort, alsook van den Beiaard van Baudeloo.

Hij vervult zijne dienstverplichtingen in gestadige verstandhouding met den Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst, zoodanig dat deze steeds bij tijds de noodige inlichtingen ontvangt, nopens concerten, programmas, tijdelijke onmogelijkheid om de bezoekers toe te laten tot de beiaardkamer, enz., en zoodanig dat de Stadsbeiaardier tijdig verwittigd worde van de gebeurlijke inrichting van buitengewone concerten, bijzondere feestelijkheden, enz...

De Stadsbeiaardier zetelt met raadplegende stem in de Ondercommissie van het Belfort der Commissie van monumenten.

De uurwerkmaker vervult zijnen dienst onder de leiding en de verantwoordelijkheid van den Stadsbeiaardier en staat rechtstreeks onder dezes bevel.

B. Reglement van inwendige orde van het Museum van Oudheden der Bijloke.

Over den Portier.

Art. 4. — De portier houdt toezicht over het in- en uitgaan, hetzij van de personen vreemd aan het Museum, hetzij van het personeel. Hij geeft rekenschap aan den Conservator en aan den Hoofdloezichter van al de onre-

riens, à
de H. l'êche.

siet, Hulin
s, Boeus,
ire, Van

de bestude.

rapport au

du Musée.

Bureau :

laire : Daan

er. Cette

du rapport

de, à l'èpa :

biologie pour

ution : aux

pour les

dis que l'

est diminuer

500 frs des

article 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h² s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Fabron des Beauvart

Commissi

M. L. Fabron

par l'

pour un

M. L. Fabron

On pa

l'entrie

2^e de

Sont pré

de Na

La séan

Ordn s.

La confi

qu'ce

accept

recher

si qu

On e

Post- &

M. L.

cont-

— 4 —

gelmatigheden welke zich in dit opzicht zouden voor-
doen. Hij weigert den toegang tot het Museum aan de
personen voorzien in art. 21 in fine

Art. 5. — Hij is belast met het afleveren der toegangsbewijzen en het verkoopen der gidsen voor den bezoeker.

Daarenboven mag hij, voor eigen rekening, zichtkaarten en ander drukwerk verkoopen, op voorwaarde dat dit alles betrek hebbe op het Museum. Deze toelating is te allen tijde herroepelijk.

Art. 6. — Hij waakt er op dat de bezoekers de voorwerpen, voorzien in art. 25 en waarvan zij drager zouden zijn, neerleggen in de kleedkamer.

Art. 7. — Hij houdt zich bijzonderlijk bezig met het toezicht van den ingangskoer van het Museum

Art. 8. — Hij waakt met de grootste zorg op de in achtneming van al de maatregelen genomen tegen diefstal met inbraak en tegen brand. Na het sluiten van het Museum doet hij te dien einde de noodige ronde.

Art. 9. — Hij mag het Museum niet verlaten, zonder de toestemming van den Conservator.

Art. 10. — Hij heeft recht op 10 dagen reglementair verlof, welke zullen genomen worden, met de toestemming van den Conservator, op het tijdstip dat het best past voor den dienst, en, behoudens gansch buitengewone gevallen, tusschen 1 October en 31 Maart

Over den Hoofdtoezichter.

Art. 11. — De hoofdtoezichter is belast, onder zijne verantwoordelijkheid, met het toezicht over de bewaking en het onderhoud van het Museum. Hij waakt op de uitvoering van de onderrichtingen van den Conservator en geeft aan dezen laatste rekenschap van de onregelmatigheden dien zich in den dienst voordoen.

Het is hem verboden aan de bezoekers zichtkaarten, welkdanige drukwerken of voorwerpen te verkoopen.

Art. 12. — Hij waakt er op, dat het bezoek van het Museum geschiedt volgens den aangewezen wegwijzer.

Art. 13. — Hij stelt onmiddellijk den Conservator in kennis met alle beschadiging die hij zou vaststellen aan

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures dans la salle des Commissions, à l'Université de Liège.

- 5 -

Casier, Hulin

us, Boeus,

aire, Van

de boerde.

rapport au

du Musée.

Bureau :

itaire: Daan

yer. Cette

de son rapport

oli, à l'epa.

hiologie pour

ention: ceux

ts pour les

ndis que l'

est diminuée

500 frs des

Article 13.

Van der Collège van Burg Schepens

De Commissie van de Studie van de Geschiedenis en de Letteren van het Koninkrijk België

De Commissie van de Studie van de Geschiedenis en de Letteren van het Koninkrijk België

De Commissie van de Studie van de Geschiedenis en de Letteren van het Koninkrijk België

De Commissie van de Studie van de Geschiedenis en de Letteren van het Koninkrijk België

De Commissie van de Studie van de Geschiedenis en de Letteren van het Koninkrijk België

BARON AMAND CASIER
SÉNATEUR
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

11, RUE LONGUE DE LA CROIX
GAND

TER BEKEN
TRONCHIENNES

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h² s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echevin des Beaux-arts la réunion de la

Commiss

M. L. E

par l-

pour un

M. L. E

On pa

l'entri

de de

Sont prés

de Nou

La scian

Ordn so

La copie

qu'cel

accept

recher

si qu

On d

Post- E

M. L.

cont-

— 4 —

gelmatigheden welke zich in dit opzicht zouden voor-
doen. Hij weigert den toegang tot het Museum aan de
personen voorzien in art. 21 in fine

Art. 5. — Hij is belast met het afleveren der toegangs-
bewijzen en het verkoopen der gidsen voor den bezoeker.

Daarenboven mag hij, voor eigen rekening, zichtkaarten
en ander drukwerk verkoopen, op voorwaarde dat dit alles
betrek hebbe op het Museum. Deze toelating is te allen
tijde herroepelijk.

Art. 6. — Hij waakt er op dat de bezoekers de voor-
werpen, voorzien in art. 25 en waarvan zij drager zouden
zijn, neerleggen in de kleedkamer.

met het

op de in
en diefte
het Mu-

, zonder

ementair
toestem-
het best
puitenge-

Over den Hoofdtoezichter.

Art. 11. — De hoofdtoezichter is belast, onder zijne
verantwoordelijkheid, met het toezicht over de bewaking
en het onderhoud van het Museum. Hij waakt op de
uitvoering van de onderrichtingen van den Conservator
en geeft aan dezen laatste rekenschap van de onregelma-
tigheiden dien zich in den dienst voordoen.

Het is hem verboden aan de bezoekers zichtkaarten,
welkdanige drukwerken of voorwerpen te verkoopen.

Art. 12. — Hij waakt er op, dat het bezoek van het
Museum geschiedt volgens den aangewezen wegwijzer.

Art. 13. — Hij stelt onmiddellijk den Conservator in
kennis met alle beschadiging die hij zou vaststellen aan

93

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à
de H. l'Éche.

- 5 -

Paslet, Hulin

B...

van het College van Burg & Schepenen

Heeren, van de Stedelijke Oudherenkundege
De Commissie, van de Stedelijke Oudherenkundege
Ontwerper van de Reglementen van de Oudherenkundege,
betreffende de Stedelijke Oudherenkundege
te verzoeken volgende wijzigingen aan het ontwerp te
willen aanbrengen

Artikel 8. Het wordt met de grootste zorg op de invulling
van al de inartingen tege diefe tege tege tege,
tege tege. Na het overleg van ten hoofdbestuur (art.
18) doet hij een besluit te nemen.

art 18. Zy worden niet bezig met het bezicht en het
gewoon onderaan van het bestuur, volgens de onderdelen.
ten van den Comitee. (rest over ander)
voet nota artikel 16 (15 november in plaats van 24 november
te brengen)

(1) Door Feestdagen worden hier verstaan: 1 en 2 Januari, Maandag van Paschen, 1 Mei, O. L. H. Hemelvaart, Maandag van Pinksteren, 21 Juli, Maandag en Dinsdag der Gemeentefeesten, O. L. H. Hemelvaart, Allerheiligen, 11 November, 27 November en Kerstdag.

à faire les
indis que l'
est diminuer

500 frs des
sicle 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h. s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echevin des Beaux-arts la réunion de la

Commiss

M. L. E

par L.

— 4 —

Artikel 12 - Afbiegende kinderen onder de 14
als volgt vollenge jaar en personen in Slechte van Dronken-
schap worden niet toegelaten

accepte

zekerh

zijn d

On de

Post-Ed

M. L.

cont-

werkuaange drukwerken of voorwerpen te verkoopen.

Art. 12. — Hij waakt er op, dat het bezoek van het Museum geschiedt volgens den aangewezen wegwijzer.

Art. 13. — Hij stelt onmiddellijk den Conservator in kennis met alle beschadiging die hij zou vaststellen aan

93

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à
de H. l'Éche.

— 5 —

het gebouw of aan de uitgestalde voorwerpen, en doet de noodige voorstellen voor de vereischte herstellingen.

Art. 14. — Wanneer de laatste bezoeker het Museum verlaten heeft, doet de hoofdtoezichter de volledige ronde van het Museum, en doorloopt al de plaatsen, ten einde zich te vergewissen dat zich niets ongewoons voor doet. Hij geeft rekenschap van zijn bezoek aan den portier.

Art. 15. — Hij moet op post zijn ten minste vijf minuten vóór het openingsuur van het Museum

Art. 16. — Buiten het reglementair verlof, hetweik behoudens gansch buitengewone gevallen, zal genomen worden tusschen 1 October en 31 Maart, heeft hij recht op een rustdag per week, voor elke geheelen Zondag dienst; hij heeft eveneens recht op een rustdag voor elken geheelen Feestdag (1) dienst. Hij zal deze rustdagen en verlof nemen met de toestemming van den Conservator, wanneer het best past voor den dienst.

Over de toezichters.

Art. 17. — De toezichters staan onder de rechtstreekse leiding van den hoofdtoezichter.

Art. 18. — Zij houden zich bezig met het toezicht en de onderhoudskosten van het Museum, volgens de onderrichtingen van den Conservator. Zij controleeren de toegangsbewijzen der bezoekers en doen deze laatste den weg volgen, zooals hij aangeduid is door de volgnummers

Het is hun verboden aan de bezoekers zichtkaarten, welkdanige drukwerken of voorwerpen te verkoopen.

Art. 19. — Het verlof en de rustdagen der toezichters worden geregeld zooals bepaald onder art. 16 voor den hoofdtoezichter.

Art. 20. — De toezichters zullen op post zijn 5 minuten vóór het openingsuur.

(1) Door Feestdagen worden hier verstaan : 1 en 2 Januari, Maandag van Paschen, 1 Mei, O. L. H. Hemelvaart, Maandag van Pinksteren, 21 Juli, Maandag en Dinsdag der Gemeentefeesten, O. L. H. Hemelvaart, Allerheiligen, 11 November, 27 November en Kerstdag.

Pasier, Hulin

rus, Boeus,

taire, Van

de boerde.

rappert au

du Musée.

Bureau :

étaire : Daan

yer. Cette

de son rapport

ole, à l'epa :

biologie pour

ention: ceux

4 pour les

mbis que l'

est diminué

500 frs des

side 13.

511

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echevin des Beaux-arts la réunion de la

Commis

M. L.

par l

pour u

M. L.

On p

l'entre

le d

indes le 14
juin

Sont pu

de la

La scia

Ordn.

La copy

qu le

accepte

zehen

zi qu

On

Post- E

M. L.

cont-

Bezoekuren en toegangsprijs.

Art. 21. — Het Museum is het gansche jaar open van
at 10 uur 's morgens.

Het wordt gesloten te 16 uur van 1 October tot 31
Maart en te 18 uur van 1 April tot 30 September.

Het uur van openen en sluiten kan in bijzondere ge-
vallen door den Conservator gewijzigd worden.

Een half uur vóór het sluiten van het Museum worden
er geene toegangsbewijzen meer verleend.

Alleengaande kinderen en personen in staat van dron-
kenschap worden niet binnen gelaten.

Art. 22. — Elk bezoeker bekomt een toegangsbewijs
waarvan de prijs vastgesteld is door het College en dat
hij moet vertoonen op vraag en bewaren totdat hij het
Museum verlaat.

Vermindering van prijs en vrije toegang voor kinde-
ren, groepen, maatschappijen en scholen worden geregeld
door afzonderlijk besluit (zie Collegebesluit van 21 Me.
1928).

De portier laat gratis binnen de personen wier naam
door het College op eene lijst (ad hoc) vermeld werd, en
waarvan te allen tijde een exemplaar in zijne loge uit-
geplakt is.

Art. 23. — De Conservator mag kostelooze studietoela-
tingen verleen: deze toelatingen zijn slechts geldig ten
hoogste voor één jaar, maar kunnen hernieuwd worden.

Elk belangrijk schilderwerk, elke fotografische of cine-
matografische opname moet voorafgaandelijk schriftelijk
toegelaten worden door den Conservator; in voorkomend
geval eischt de Conservator twee afdrukken van elke
fotografische opname, voor de verzameling van het
Museum.

Art. 24. — Noch de leden van het personeel, noch an-
dere personen, mogen vergoedingen vragen voor de uit-
leggingen gegeven aan de bezoekers.

Art. 25. — De bezoekers zijn verplicht in de kleedka-
mer van den portier, de pakketten, reiszakken, fotografi-
sche toestellen, wandelstokken en regenschermen waar-
van zij drager zouden zijn, ter bewaring te geven. Deze
in bewaargeving geschiedt gratis.

De voorwerpen achtergelaten in de kleedkamer of ge-
vonden gelijk waar in het Museum, hetzij door het per-

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à

de H. l'Éche.

— 7 —

soneel, hetzij door andere personen, worden overhandigd aan den Conservator.

Art. 26. — Het College regelt, bij afzonderlijk besluit, het nazicht over de inning en de storting der ontvangsten.

b. Reglement van inwendige orde van 's Gravensteen.
Over den portier-hoofdtoezichter.

Art. 27. — De portier-hoofdtoezichter is belast, onder zijne verantwoordelijkheid, met het toezicht over de bewaking en het onderhoud van het monument. Hij waakt op de uitvoering der onderrichtingen van den Conservator, en geeft hem rekenschap over de onregelmatigheden die zich in den dienst voordoen. Hij weigert den toegang tot het monument aan de personen voorzien in art. 39.

Art. 28. — Hij is belast met het afleveren der toegangsbewijzen en het verkoopen der gidsen voor den bezoeker.

Daarenboven mag hij, voor eigen rekening, zichtkaarten en ander drukwerk verkoopen, op voorwaarde dat dit alles betrek hebbe op 's Gravenkasteel. Deze toelating is te allen tijde herroepelijk.

Art. 29. — Hij is bijzonderlijk belast met het toezicht over het Voorhof, den Rondeweg, den kelder van den Slottoren en den stal van den Graaf; hij waakt er op, dat de bezoekers den weg volgen welke door de volgnummers aangeduid is.

Art. 30. — Hij brengt den Conservator onmiddellijk op de hoogte van iedere gebeurlijke beschadiging der gebouwen en van de herstellingen welke noodig blijken.

Art. 31. — Buiten het reglementair verlof, hetwelk, behoudens gansch buitengewone gevallen, zal genomen worden tusschen 1^o October en 31^o Maart, heeft hij recht op een rustdag per week, voor elken geheelen Zondag dienst; hij heeft eveneens recht op een rustdag voor elken geheelen Feestdag dienst (zie nota art. 16). Hij zal deze rustdagen en het verlof nemen met de toestemming van den Conservator, wanneer het best past voor den dienst.

Art. 32. — Ten minste vijf minuten vóór het openingsuur moet de portier-hoofdtoezichter op post zijn.

Casier, Hulin

aus, Boeus,

taire, Van

de boerde.

rapport au

du Musée.

Bureau:

étaire: Daan

eyer. Cette

au rapport

colé, à l'Épa:

biologie pour

ention: ceux

pour les

indis que l'

est diminué

500 frs des

siècle 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h² s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echstein des Beaux-arts la réunion de la

Commis.

M. L.

par

pour

M. L.

On

l'entre

de

Sont pr

de la

La scia

Ordn.

La costy

ou ce

accepte

recher

si qu

On

Post-E

M. L.

cont-

- 8 -

Wanneer de laatste bezoekers weg zijn, moet hij, vergezeld van een toezichter, de ronde maken van het heele monument, en al de plaatsen doorloopen om zich te vergewissen dat zich niets ongewoons voordoet.

Over de toezichters.

Art. 33. — De toezichters staan onder het rechtstreeksch opzicht van den portier-hoofdtoezichter.

Art. 34. — Zij houden zich bezig met het toezicht over de gedeelten van het monument niet opgesomd onder art. 29, of zelfs van één of meer dezer laatste, indien zij daartoe bevel ontvangen.

Zij zien de toegangsbewijzen der bezoekers na, en doen deze laatste den weg volgen zooals hij aangeduid is door de volgnummers.

Het is hun verboden aan de bezoekers zichtkaarten, ander drukwerk of gelijk welke voorwerpen te verkoopen.

Art. 35. — Het Museum van 's Gravensteen zal het voorwerp van eene bijzondere waakzaamheid uitmaken.

Art. 36. — De toezichter belast met het kuischen, let er op dat het kasteel steeds rein gehouden is, zulks naar de onderrichtingen welke hij van den Conservator of van den portier-hoofdtoezichter ontvangt. Hij verwittigt dezen laatste wanneer beschadiging het gebouw bedreigt of er reeds aan geschied is of wanneer herstellingen van noode schijnen.

Art. 37. — Het verlof en de rustdagen der toezichters worden geregeld zooals bepaald is bij art. 31 voor den portier-hoofdtoezichter.

Art. 38. — De toezichters zullen op post zijn vijf minuten vóór het openingsuur. Zij mogen het gebotw siechts verlaten na het vertrek van den laatsten bezoeker en nadat zij elk voor hun deel, met den portier-hoofdtoezichter hunne ronde gedaan hebben.

Bezoekuren en toegangsprijs.

Art. 39. — Het monument is het gansche jaar open, van af 10 uur 's morgens.

93

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à
de H. l'Éche.

— 9 —

Het wordt gesloten te 16 uur, van 1ⁿ October tot 31ⁿ Maart en te 18 uur van 1ⁿ April tot 30ⁿ September.

Het uur van openen en sluiten kan in bijzondere gevallen door den Conservator gewijzigd worden.

Een half-uur vóór het sluiten worden er geene toegangsbewijzen meer verleend.

Alleengaande kinderen en personen in staat van dronkenschap worden niet binnen gelaten.

Art. 40. — Elk bezoeker bekomt een toegangsbewijs waarvan de prijs vastgesteld is door het College en dat hij moet vertoonen op vraag en bewaren totdat hij het monument verlaat.

Vermindering van prijs en vrije toegang voor kinderen, groepen, maatschappijen en scholen worden geregeld door afzonderlijk besluit (zie Collegebesluit van 21 Mei 1928).

De portier laat gratis binnen de personen wier naam door het College op eene lijst «ad hoc» wordt vermeld, lijst welke te allen tijde in zijne loge uitgeplakt is.

Art. 41. — De Conservator mag kosteloos studietoelatingen verlenen; deze toelatingen zijn slechts geldig ten hoogste voor één jaar, maar kunnen hernieuwd worden.

Elk belangrijk schilderwerk, elke fotografische of cinematografische opname moet voorafgaandelijk schriftelijk toegelaten worden door den Conservator; in voorkomend geval eischt de Conservator twee afdrukken van elke fotografische opname, voor de verzamelingen van het Museum.

Art. 42. — Noch de leden van het personeel, noch andere personen mogen vergoedingen vragen voor de uitleggingen gegeven aan de bezoekers.

Art. 43. — De bezoekers moeten bij den portier de pakketten, reiszakken, enz., in bewaring geven welke zij bij zich hebben; wandelstokken en regenschermen kunnen zij behouden.

Het gebruik van fotografische handapparaten wordt in gewonen tijd toegelaten.

De voorwerpen achtergelaten in de kleedkamer of gevonden gelijk waar in het 's Gravensteen, hetzij door het personeel, hetzij door andere personen, worden overhandigd aan den Conservator.

Art. 44. — Het College regelt, bij afzonderlijk besluit, het nazicht over de inning en de storting der ontvangsten

Casier, Hulin

aus, Boeus,

taire, Van

de boerde.

rapport au

du Musée.

Bureau:

étaire: Daan

eyer. Cette

du rapport

olé, à l'eye.

biologie pour

ention: ceux

pour les

ndis que l'

est diminuer

500 frs des

icle 13.

Le 29 Juin ¹⁸²² à 4 1/2 h s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. l' Echevin des Beaux-arts la réunion de la

Commissi.

M. l-

par l-

pour u-

M. l-

On p-

l'entri-

22 d-

Sont pre-

de M.

La sia

Ordr-

La conf-

qu ce

accept-

recher-

zingu-

Or-

Cost- E-

M. l-

cont-

C. Reglement van inwendige orde van het Museum van
Steenen voorwerpen (Puinen van St-Baafsabdij.)

Over den portier-toezichter.

Art. 45. — De portier-toezichter houdt toezicht over het
in- en uitgaan der bezoekers. Hij geeft rekenschap aan
den Conservator van al de onregelmatigheden welke zich
in dit opzicht zouden voordoen. Hij weigert den toegang
tot het Museum aan de personen voorzien in art. 54.

Art. 46. — Hij is belast met het afleveren der toegangs-
bewijzen en het verkoopen der gidsen voor den bezoeker.

Daarenboven mag hij, voor eigen rekening, zichtkaarten
en ander drukwerk verkoopen, op voorwaarde dat dit alles
betrek hebbe op de Puinen en het Museum. Deze toelating
is te allen tijde herroepelijk.

Art. 47. — Hij waakt er op dat de bezoekers de voor-
werpen, voorzien in art. 58 en waarvan zij drager zouden
zijn, neerleggen in de kleedkamer.

Art. 48. — Hij waakt met de grootste zorg op de in-
acht neming van al de maatregelen genomen tegen diefte
met inbraak en tegen brand. Na het sluiten van het Mu-
seum doet hij te dien einde de volledige ronde van het
gebouw om zich te verzekeren dat zich niets ongewoons
voordoet.

Art. 49. — Hij is belast onder zijne verantwoordelijk-
heid, met de bewaking en het onderhoud van het gebouw
en Museum, volgens de onderrichtingen van den Conser-
vator.

Art. 50. — Hij waakt er op dat het bezoek van het
Museum geschiedt volgens den voorgeschreven wegwijzer.

Art. 51. — Hij stelt onmiddellijk den Conservator op
de hoogte van alle beschadiging die hij zou vaststellen aan
het gebouw of aan de uitgestalde voorwerpen en doet de
noodige voorstellen voor herstellingen.

Art. 52. — Hij moet op post zijn ten minste vijf minu-
ten vóór het openingsuur van het Museum.

Art. 53. — Buiten het reglementair verlof, hetwelk, be-
houden gansch buitengewone gevallen, zal genomen wor-
den tusschen 1^o October en 31^o Maart, heeft hij recht op
een rustdag per week, voor elken geheelen Zondag dienst;

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à

de H. l'Éche.

— 11 —

hij heeft eveneens recht op een rustdag voor elken geheel Feestdag dienst (zie nota art. 16). Hij zal deze rustdagen en het verlof nemen met de toestemming van den Conservator, wanneer het best past voor den dienst.

Bezoekuren en toegangsprijs.

Art. 54. — De Puinen van het Museum zijn het gansche jaar open, van af 10 uur 's morgens. Zij worden gesloten in de week te 16 uur, van 1 October tot 31 Maart, en te 18 uur, van 1 April tot 30 September, en den Zondag te 12 uur, van 1 October tot 31 Maart en te 18 uur, van 1 April tot 30 September.

Het uur van openen en sluiten kan in bijzondere gevallen door den Conservator gewijzigd worden.

Een half-uur vóór het sluiten van het Museum worden er geene toegangsbewijzen meer verleend.

Alleengaande kinderen en personen in staat van dronkenschap worden niet binnen gelaten.

Art. 55. — Elk bezoeker bekomt een toegangsbewijs waarvan de prijs vastgesteld is door het College, en dat hij moet vertoonen op vraag en bewaren, totdat hij het Museum verlaat.

Vermindering van prijs en vrije toegang voor kinderen, groepen, maatschappijen en scholen worden geregeld door afzonderlijk besluit (zie Collegebesluit van 21 Mei 1928).

De portier laat gratis binnen de personen wier naam door het College op eene lijst «ad hoc» vermeld werd, en waarvan te allen tijde een exemplaar in zijne luge uitgeplakt is.

Art. 56. — De Conservator mag kosteloos studietoelatingen verleen; deze toelatingen zijn slechts geldig ten hoogste voor één jaar, maar kunnen hernieuwd worden.

Elk belangrijk schilderwerk, elke belangrijke fotografische of cinematografische opname moet voorafgaandelijk schriftelijk toegelaten worden door den Conservator; in voorkomend geval eischt de Conservator twee afdrukken van elke fotografische opname, voor de verzamelingen van het Museum.

Art. 57. — Noch de leden van het personeel, noch andere personen mogen vergoedingen vragen voor de uitleggingen gegeven aan de bezoekers.

Paris, Hulin

us, Boeus,

taire, Van

de boorte.

rapport au

du Musée.

Bureau:

taire: Daan

yer. Cette

son rapport

olé, à l'Épa:

biologie pour

ention: ceux

4 pour les

ndis que l'

est diminué

500 frs des

side 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h^{rs} s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echwin des Beaux-arts la réunion de la

Commissi

M. L. E

par L.

pour u

M. L. E

On p

l'entri

de d

Sont pro

de M.

La séa

Ordr

La conf

qu co

accept

recher

ziqu

On v

Cost. E

M. L.

cont

Art. 58. — De bezoekers zijn verplicht in de kleedkamer van den portier, de pakketten, reiszakken, wandelstokken en regenschermen waarvan zij drager zouden zijn, ter bewaring te geven. Deze inbewaargeving geschiedt gratis.

Het gebruik van fotografische handapparaten wordt in gewonen tijd toegelaten.

De voorwerpen achtergelaten in de kleedkamer of gevonden gelijk waar in het Museum, hetzij door het personeel, hetzij door andere personen, worden overhandigd aan den Conservator.

Art. 59. — Het College regelt, bij afzonderlijk besluit, het nazicht over de inning en de storting der ontvangsten

D. Reglement van inwendige orde van het Belfort en van den Propaganda- en Inlichtingsdienst

Over den Portier-toezichter.

Art. 60. — De portier-toezichter regelt onder zijne verantwoordelijkheid, de bewaking van het monument, volgens de onderrichtingen van den Overste van den Propaganda en Inlichtingsdienst, wien hij rekenschap geeft over de onregelmatigheden die zich in den dienst voordoen.

Art. 61. — Hij oefent toezicht uit, over het verkoopen der toegangsbewijzen door den toezichter.

Hij mag, voor eigen rekening, zichtkaarten en ander drukwerk verkoopen, op voorwaarde dat zij betrek hebben op het Belfort of den Beiaard van Baudeloo. Deze toelating is te allen tijde herroepelijk.

Art. 62. — Hij is belast met het onderhoud en het bestieren der lift.

Hij regelt het overbrengen der bezoekers van het eene verdiep naar het andere. Ook waakt hij op het dicht inheken der deuren van de lift. Nochtans mogen de bezoekers ook langs den trap gaan.

Art. 63. — Hij bewaakt de bezoekers van op de zaal van het eerste verdiep tot op de hoogste gaanderij. De toegang tot de torenspits is den bezoekers verboden. Hij waakt er op, dat, in afwezigheid van den Stadsbeiaardier, niemand aan den beiaard, het klavier, het klokkenspel rake, tenzij mits eene schriftelijke toelating van den Stadsbeiaardier. Hij beschikt over den sleutel van de kabinen, alleen om het kuischen derzelve te verzekeren.

93
Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à

de H. l'Éche.

— 13 —

Art. 64. — Hij let er op dat de bezoekers geen enkel voorwerp uit den toren werpen en dat zij de onverschuldigheid niet begaan, van gelijk wat over of buiten de borstweringen te houden.

Ook verbiedt hij het schrijven op de muren, de meubelen of op de ten toon gestelde voorwerpen.

Art. 65. — Hij bezorgt de kleine herstellingen in het Belfort en de Halle.

Hij windt de wekking en het uurwerk op, en verwittigt den uurwerkmaker wanneer er aan hunnen gang iets hapert.

Art. 66. — Hij is belast met het aansteken en het toedraaien van het verwarmingsapparaat, en met het regelen van de verwarming der Halle (Groote zaal, en de zalen van St-Michielsgilde en Maatschappij van Oudheidkunde en Geschiedenis). Hij zal zich steeds vergewissen van de goede werking van het toestel.

Art. 67. — Hij zal op post zijn van 8 tot 12 en van 14 tot 18 uur, van 1 April tot 30 September, en van 1 October tot 31 Maart van 8 tot 16 den Zaterdag en op Zon- en Feestdagen, en van 8 tot 17 uur de andere dagen.

Art. 68. — Buiten het reglementair verlof, hetwelk, behoudens gansch buitengewone gevallen, zal genomen worden tusschen 1 October en 31 Maart, heeft hij recht op een rustdag per week, voor elken geheelen Zondag dienst; hij heeft eveneens recht op een rustdag voor elken geheelen Feestdag dienst (zie nota art. 16). Hij zal deze rustdagen en het verlof nemen met de toestemming van den Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst, wanneer het best past voor den dienst.

Art. 69. — Wanneer de laatste bezoekers weg zijn, moet de portier-toezichter, vergezeld van den toezichter, de ronde maken van het heele Belfort en van de groote zaal der Halle, en zich vergewissen dat zich niets ongewoons voordoet.

Art. 70. — Hij brengt den Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst op de hoogte van iedere gebeurlijke beschadiging der gebouwen en der meubels en van de herstellingen welke noodig blijken. Deze bepaling is niet toepasselijk op de beiaardkamer en het klokkenspel, de welke alleen in de bevoegdheden van den Stadsbeiaardier vallen.

Pasier, Hulin

us, Boeus,

taire, Van

de boerde.

rapport au

du Musée.

Bureau :

taire : Daan

yer. Cette

du rapport

ole, à l'epa :

biologie pour

ention: ceux

to pour les

ndis que l'

est diminué

500 frs des

side 13.

Le 29 Juin ¹⁸²² à 4 1/2 h^s s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. le Echevin des Beaux-arts la réunion de la

Commis^s

M. l-

par l

pour u

M. l-

On p

l'entri

de d-

Sont pu

de M

La scia

Ordn.

La consy

qu- la

accep

recher

zi-gu

On

Post- E

M. l-

cont-

— 14 —

Over den toezichter.

Art. 71. — De toezichter is geplaatst onder het rechtstreeksch opzicht van den portier-toezichter.

Art. 72. — Hij is belast met het afleveren der toegangsbewijzen en overhandigt iederen dag, aan den portier-toezichter de opbrengst van den verkoop.

Het is hem verboden postkaarten en ander drukwerk te verkoopen, ten ware de portier zulks niet deed. In voorkomend geval zal hij zich schikken naar de bepalingen van art. 61 § 2.

Art. 73. — Hij waakt er op dat de bezoekers de voorwerpen, voorzien in art. 81 en waarvan zij drager zouden zijn, in bewaring geven.

Art. 74. — Hij is belast met het toezicht van het Geheim van het Belfort en heeft de bewaking van de deur welke er toegang toe verleent.

Hij moet insgelijks het heele Belfort rein houden, de Groote zaal der Halle en de trappen welke er naartoe leiden, alsmede de kabien van den Stadsbeiaardier (zie art. 63). Het buitengewoon kuischwerk wordt hem niet opgelegd.

Wanneer zijn dienst het toelaat, is hij gehouden het personeel van het Inlichtingsbureel mede te helpen.

Art. 75. — Het verlof en de rustdagen van den toezichter worden geregeld zooals voorzien bij art. 68 voor den portier.

Art. 76. — De toezichter zal op post zijn op de uren aangeduid voor den portier-toezichter (art. 67).

Hij mag het gebouw slechts verlaten na het vertrek van den laatsten bezoeker en nadat hij met den portier-toezichter zijne ronde gedaan heeft.

Bezoekuren en toegangsbewijs.

Art. 77. — Het Belfort kan bezichtigd worden van 8 1/2 tot 12 uur en van 14 tot 18 uur (tot 16 uur in den Winter).

Na 11 1/4 uur en 17 1/4 uur (15 1/2 uur in den Winter) worden er geene toegangsbewijzen meer verleend. Alleen gaande kinderen en personen in staat van dronkenschap, worden niet toegelaten.

93
Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à
de H. l'Éche.

— 15 —

Art. 78. — Elke bezoeker bekomt een toegangsbewijs waarvan de prijs vastgesteld is door het College, en dat hij moet vertoonen op vraag en bewaren totdat hij het Belfort verlaat.

Vermindering van prijs en vrije toegang voor kinderen, groepen, maatschappijen en scholen worden geregeld door afzonderlijk besluit (zie Collegebesluit van 21 Maart 1928).

De portier laat gratis binnen de personen wier naam door het College op eene lijst «ad hoc» vermeld werd, en waarvan te allen tijde eene exemplaar in zijne loge uitgeplakt is.

Art. 79. — De Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst mag kosteloze studietoelatingen verleen: deze toelatingen zijn slechts geldig ten hoogste voor één jaar, maar kunnen hernieuwd worden.

Elk belangrijk schilderwerk, elke belangrijke fotografische of cinematografische opname moet voorafgaandelijk schriftelijk toegelaten worden door den Overste in voorkomend geval eischt de Overste twee afdrucken van elke fotografische opname, voor de verzameling van het Belfort.

Art. 80. — Noch de leden van het personeel, noch andere personen mogen vergoedingen vragen voor gegeven uitleggingen, aan de bezoekers.

Art. 81. — De bezoekers zijn verplicht de pakketten, de reiszakken, fotografische toestellen, wandelstokken en regenschermen waarvan zij drager zouden zijn, ter bewaaring aan den toezichter af te geven. Deze inbewaargeving geschiedt gratis.

De voorwerpen achtergelaten in de kleedkamer of gevonden gelijk waar in het Museum, hetzij door het personeel, hetzij door andere personen, worden overhandigd aan den Overste van den Propaganda- en Inlichtingsdienst.

Art. 82. — Het College regelt, bij afzonderlijk besluit, het nazicht van de innig en van de storting der ontvangsten.

Over het personeel van het Inlichtingskantoor.

Art. 83. — Het personeel van het Inlichtingsbureau der Lakenhalle is, onder de leiding en verantwoordelijkheid van den Overste van den dienst, onderworpen aan het reglement van inwendige orde van het Middenbestuur.

Pasier, Hulin
rus, Boeus,
taire, Van

de boeke.

rapport au

du Musée.

Bureau:

itaire: Daan

yer. Cette

de son rapport

colé, à l'Épa:

biologie pour

ention: ceux

de pour les

ndis que l'

est diminué

500 frs des

riche 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h³⁰ s'est tenu à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echwin des Beaux-arts la réunion de la

Commission
M. L. Ech
par l'Ac
pour un
M. L. Con
On par
l'entree
de de p

Sont présents
De Nacy
La Sciana
Dion de

La Conféren
qu'elle
accepte
recherche
si qu'on
On dit

Post-Ecc
M. L. L
cont- l.

E. Reglement van inwendige orde van den Beiaard
van het Belfort.

Art. 84. — Tenzij buitengewone gevallen, waarin het College steeds op den Stadsbeiaardier beroep kan doen, is deze laatste gehouden tot het geven van de volgende concerten :

A. Zomertijdperk. (1 Juni tot 15 September) : groot kunstconcert elken Zaterdag, van 21 tot 22 uur; concert-auditie elken Woensdag, van 20 tot 21 uur.

B. Wintertijdperk. (16 September tot 1 Juni) : Oefeningen op Zon- en Feestdagen, van 12 tot 12 1/2 uur; den Dinsdag van 12 tot 12 1/2 uur; den Vrijdag van 11 1/2 tot 12 uur.

Art. 85. — Het geven van concerten, buiten deze voorzien onder art. 84 en op aanvraag van bijzonderen, is slechts toegelaten mits instemming van het College, en wordt vergoed door den aanvrager bij bijzondere en rechtstreeksche overeenkomst tusschen hem en den Stadsbeiaardier.

Art. 86. — Elk jaar tegen 15 Januari, legt de Stadsbeiaardier zijn repertorium voor de kunstconcerten van het zomerseizoen aan de goedkeuring van het College voor, hetwelk alvorens te beslissen, het advies inwint van de bevoegde ondercommissie van de Commissie van Monumenten.

Art. 87. — De programmas der kunstconcerten worden door den Stadsbeiaardier samengesteld uit stukken van het repertorium, zooals het ingevolge art. 86 door het College voor het loopend seizoen goedgekeurd werd. Het programma van elk kunstconcert wordt vastgesteld en aan den Oyerste van den Propaganda- en Inrichtingsdienst medegedeeld ten laatste acht dagen vóór de uitvoering.

Art. 88. — De stadsbeiaardier heeft te allen tijde toegang tot den beiaard, en mag zich oefenen wanneer het hem best past. Te dien einde beschikt hij over den sleutel van de deur welke geeft op den koer der Halle, langswaar hij rechtstreeks den toren kan bestijgen, hetzij langs den trap, hetzij bij middel van de lift. Bedoelde deur en sleutel zijn uitsluitend tot zijn persoonlijk gebruik bestemd, behoudens hetgeen gezegd wordt betreffende den turwerkmaker. Alleen om dienstredenen (zooals b.v. repe-

93

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à
l'issue de la séance.

— 17 —

lities, propaganda, uitvoeren van werken) mag hij zich rechtstreeks laten vergezellen op den toren, door personen vreemd aan den dienst.

Art. 89. — De verandering van de arias der wekking maakt het voorwerp uit van een bijzonder besluit van het College en geschiedt onder de leiding van den Stadsbeiaardier.

Terzeldertijd als het repertorium voor het volgend zomerseizoen, laat de Stadsbeiaardier alsdan tegen 15 Januari de door hem voorgestelde arias voor goedkeuring aan het College geworden, hetwelk het advies inwint van de bevoegde ondercommissie van de Commissie van Monumenten en Stadszichten, alvorens een besluit te nemen.

De Stadsbeiaardier neemt de noodige maatregelen om met de verandering der wekking-arias klaar te zijn tegen Paschen, en staat den uurwerkmaker daartoe bij voor het kunstgedeelte van dit werk.

In het daartoe bestemd register schrijft de Stadsbeiaardier de liederen in, welke op den trommel gesteld worden; bij deze inschrijving maakt hij alle aantekeningen welke nuttig kunnen zijn voor de geschiedenis van den beiaard.

Art. 90. — De Stadsbeiaardier waakt op het stoffelijk behoud en het degelijke onderhoud van den beiaard. Hij geeft verslag aan het College, van al de herstellingen aan het mecanisme welke van noode zijn, en van alle verbeteringen welke hij meent te moeten voorstellen.

Over den Uurwerkmaker.

Art. 91. — De uurwerkmaker vervult zijnen dienst onder de leiding en de verantwoordelijkheid van den Beiaardier en staat rechtstreeks onder dezes bevel.

Art. 92. — De uurwerkmaker is belast met het onderhoud van het uurwerk van het Belfort; hij zorgt voor den goeden gang van het mecanisme en waakt er op, dat het uur van het Belfort steeds overeenstemme met het uur van den Eiffeltoren van Parijs.

Hij heeft te allen tijde toegang tot het Belfort, en beschikt over een sleutel van de deur welke geeft op den loer der Halle in dezelfde voorwaarden als voorzien onder art. 88 voor den Stadsbeiaardier.

Art. 93. — De uurwerkmaker is ook belast met het onderhoud van den beiaard en van de wekking en verze

, Casier, Hulin
mans, Boeus,
cetaire, Van

Van de boeke.

par rapport au
et.

ues du Musée.

du Bureau :

ecrétaire : Doan
Kaezer. Cette
ité.

de son rapport

icidit, à l'épa :

rchéologie pour

mention : ceux

bjets pour les

saudio que l'

) est diminué

re 500 frs des
article 13.

Le 29 Juin ¹⁹²² à 4 1/2 h² s'est tenue à l'Hotel de ville sous la
présidence de M. L. Echivon des Beaux-arts la réunion de la

Com.

M.

pa

po

M.

6

1^o

2^o

Jon

La

La

9

4

2

2

Qu.

ca

— 18 —

kert er den goeden gang van. Bij verandering der wek-
kering-arias, is hij belast met het mecanisch gedeelte van
dit werk, waartoe hij tijdig al de noodige voorbereidselen
doet.

Wanneer een beiaardconcert gegeven wordt moet hij
aanwezig zijn, een half uur vòòr het begin, tot aan het
einde, om in voorkomend geval de onmiddellijk vereisch-
te herstellingen te doen.

Eindbepaling.

Art. 94. — Behoudens de afwijkingen, uitdrukkelijk in
Lovenstaande artikels voorzien, zijn al de algemeene re-
glementaire bepalingen van inwendige orde van de stads-
diensten en het stadspersoneel, toepasselijk op de leden
van het personeel der Oudheidkundige Musea en Histori-
sche Monumenten.

Het verbod handel te drijven, zelf of door tussenper-
sonen, of welkdanig werk te verrichten, voor eigen reke-
ning of voor rekening van derden, zonder voorafgaande-
lijke en schriftelijke toelating van het College, wordt met
nadruk herinnerd.

93

Séance du 16 novembre, 1923

(Commission directrice)

à 11 heures, dans la Salle des Commissions, à l'Hotel de ville, sous la présidence de M. l'échevin des Beaux-Arts.

Présents: M. H. De Jaegher, échevin, Casier, Hulin de Loo, Coffejans, Dieckens, Bergmans, Boeus, Brumm, chanoine Van den Pheyn, secrétaire, Van Werveke, conservateur.

Sont excusés: M. H. Dapeman et G. Van de Boorde.

Ordre du jour: 1. Election du Bureau

2. Lettre du collige par rapport au règlement d'ordre intérieur.

3. Rapport annuel

4. Subvention des armes du Musée.

M. l'échevin propose la constitution du Bureau:

président: Chanoine Van den Pheyn, secrétaire: Daan Boeus, trésorier: M. de Smet de Raeyer. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Van Werveke donne ensuite lecture de son rapport de l'année 1922.

Sur la proposition de M. Casier il est décidé, à l'égard: men du projet de budget des musées d'archéologie pour 1924, de supprimer à l'article no 10 la mention: ceux de la ville.; l'article n: 13 (achat d'objets pour les 2 musées) est augmenté de 1000 fr., tandis que l'article n: 16 (fournitures de bureau etc) est diminué de 1000 fr.

M. l'échevin propose de reporter encore 500 frs des entrées de l'abbaye de St. Bavon sur l'article 13.

Après remarques au sujet d'achat double de livres, il est entendu que le conservateur pourra disposer d'un certain nombre de livres, qu'il doit consulter sous les jours.

Le projet de budget est accepté. Il s'élève au total de 48.350 frs.

Une collection d'armes, revenue d'Allemagne après la guerre, et n'ayant pu être remise au propriétaire, repose à la Dilogue, où elle est entraînée de rouiller complètement. U. le Conservateur demande l'autorisation d'acquiescer une machine à nettoyer les armes.

M. Birdeus, Brummé et Coppéjans examineront la proposition de concert avec le conservateur.

U. le président propose alors de fixer le 3^e vendredi du mois, à 11 heures, comme jour et heure de réunion.

La prochaine réunion aura lieu à l'Abbaye de St. Bavoy

Le secrétaire

Jean Baur

Le président

Herman Vanderheyen

Séance du 24 décembre 1923

(Comité exécutif)

Sont présents à 11 heures au musée archéologique :

M. le chanoine Van der Heyn, président, D. Van de Boorde, Van Werveke et D. Boens, secrétaire
M. Kortbeek s'est excusé.
Ordre du jour: 1: offres d'achat.

2: nettoyage d'armes.

3: renseignements concernant la Biologie.

Un traineau, style Empire, est offert au prix de 325 fr. Comme nous n'en avions pas au musée, l'accord se fait au prix de 300 fr.

M. de Rudder, à Selgacte fait l'offre d'achat de 3 objets: une statuette de St Georges en argent, une médaille ajourée et une fourchette du XIV^e ou XV^e siècle. Charge est donnée à M. le Conservateur d'examiner les objets présentés.

La St/ Commission, chargée d'examiner le moyen propre à nettoyer les armes en dépôt à la Biologie, s'est réunie: M. le Conservateur s'est rendu à Bruxelles, où la Conservation du Musée de la Poste et Hal lui a donné des renseignements. Deux ou trois méthodes seront expérimentées par la St/ Commission.

M. le Conservateur donne quelques détails au sujet de la décoration picturale de la grande salle de la Biologie. Éclaircie les a retrouvées, les peintures ~~sont encore en excellent état~~ ^{beaucoup souffert}.

Le président demande alors que tout le possible soit fait pour qu'on puisse ouvrir au public une partie de la Biologie aménagée, lors des fêtes de l'aud.

La séance est levée à midi.

Le secrétaire

Ja. De...
—

Le président

J. Danden...
—

Séance du 18 janvier 1924

(Comité exécutif)

La séance est ouverte à 11 heures à l'abbaye de la Belesme.

Sont présents : M. le chanoine Van der Pheyn, président, Canier, van de Boorde, Korbier, van Werveke, conservateur, Douss, secrétaire.

La commission est réunie ^{pour} examiner les travaux en cours, M. Korbier, architecte provincial honoraire, s'excuse de ne pouvoir assister de vote éventuel concernant les travaux étant donné qu'il est membre affectif de la Commission Royale des Monuments. ~~Comité de restauration.~~

La commission visite ensuite les divers parties du bâtiment et émet le vœu qu'une partie restaurée au moins, soit ouverte au public lors des fêtes de Paques, en juillet prochain.

Le secrétaire

Jan Douss

Le président

Jan van der Pheyn

Séance du 21 mars 1924

(Comité exécutif)

La séance est ouverte à 11 heures à l'abbaye de la Belesme.

Sont présents : M. le chanoine van der Pheyn, président, van Werveke, conservateur et Douss, secrétaire.

Il est décidé que, pour empêcher toute con:

95

vocation inutile, le conservateur
fera savoir au secrétaire, s'il y a quelque
point à l'ordre du jour.

Proposition d'achat:

Le conservateur fait communication d'une
proposition d'achat: une dalle, qui pourrait
être placée au musée lapidaire, serait à
expédier à Oost-Beche. prix 400 fr.

Une collection de dentelles, très intéressante,
est à vendre. La proposition sera examinée.

Le secrétaire

Jean Boey

Le président

Herman Van den Gheyn

Séance du 3 avril 1924

(Comité exécutif)

Séance ouverte à 11 heures à l'abbaye de la Dilbeke.

Sont présents: M. M. le Chauvin Van den Gheyn, président, Van
Werocke, conservateur, Boey, secrétaire.

S'est fait excuser: M. Jos. Carid.

La commission, après avoir examiné neuf tableaux
provenant de l'Abbatiale, et mis en dépôt au musée
archéologique, décide de faire nettoyer quatre des
cinq tableaux probablement de François D'out (un^{er} est
sigé). L'intérieur d'église, d'un autre peintre,
mérite la même attention.

Il est décidé ensuite de faire fabriquer des tables,
semblable à celle qui se trouve déjà dans le Refectoire de la
Dilbeke. Des vitrines y seront placées.

Le président donne lecture d'une lettre, adressée

à l'honneur l'achever les beaux-arts par Mr Th. de Meert,
secrétaire général de la Société Royale "Les Méromanes",
de Gand.

Dans cette lettre est exprimé le désir de mettre en
dépôt au Musée Archéologique le "Hisor" des
Méromanes, composé d'une série de photographies,
diplômes, gravures, médailles, jetons, por-
traits et d'un drapeau.

La commission décide d'accepter l'offre en dépôt,
à condition que la collection soit placée dans
le musée de la rue Louque des Pierres, qui sera
aménagementé dans l'esprit de folklore.

Le Musée de la Nieuwe deورا garder surtout
un caractère archéologique.

M. le Conservateur demande encore que les grands
tableaux de la rue Louque des Pierres puissent rester
en place, lors du changement de local. Vu
le danger qu'occasionnerait leur transfert, il en
est décidé ainsi.

La séance est levée à midi.

Le secrétaire

Jean Waele

Le Président,

S. Vanden Gheyn

Séance du 14 novembre 1924

Sont présents: M. M. Vanden Gheyn, président, J. Casier,
Dieckens, Parmentier, Maetelinck, Vande Voerde, mem-
bres, A. Van Werveke Conservateur.

M. M. Leirens, Kulin, Coppjans, Bergmans, Loojman
et Mortier prient de vouloir excuser leur absence.

M. Van Werveke donne lecture du rapport annuel pour

1923, qui est approuvé.

A ce propos, M. Casier souligne le passage du rapport où il est question du mauvais état de la façade de du local dans la rue des Tonneliers. Il a signalé au Collège la nécessité de procéder à une restauration sérieuse dans le plus bref délai.

M. le Président fait observer que les peintures murales dans le Refectoire de l'Abbaye St Baron disparaissent. Il faudrait y appliquer le même procédé qui a si bien réussi dans la Bylote.

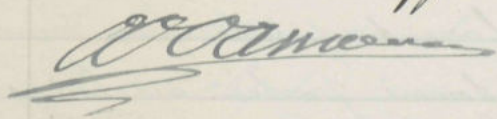
2. Budget des dépenses ordinaires. - Il est adopté après la remarque de M. J. Casier, qui croit que l'augmentation du Salaire du Surveillant ne sera pas admise par la Commission du budget, dans la proportion demandée par le Conservateur.

3. Crédit extraordinaire, à inscrire dans le budget pour 1925, pour l'installation du Musée dans la Bylote. Après échanges de vues, on adopte la proposition de demander une somme de 200,000 fr.

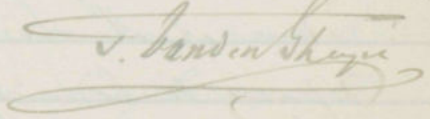
M. Le Conservateur dressera le plan des Salles avec indication des vitrines et des tables à y placer.

La Séance est levée à midi et demi.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



Séance du 28 novembre 1924 (Commission directrice)
La Commission s'est réunie à 11 heures du matin dans le Cabinet du Conservateur, au Musée de la Bylote, sous la présidence de M. le Chanoine Vanden

Gheyn, président. Assistent encore à la réunion; M. M. Leirans, J. Casier, Brunin, Hulin, Heekens, J. De Smet, Diekens, Bergmans, membres, et Van Werveke, Conservateur.

M. Maeterlinck, indisposé, prie de vouloir excuser son absence.

M. le Président fait connaître à l'assemblée que M. Parmentier qui, à cause de sa surdité, ne peut suivre les séances, vient d'envoyer sa démission. Il regrette que l'honorable membre, qui s'est toujours montré un homme de goût, soit ainsi forcé de nous quitter. Il lui écrira à ce sujet et lui exprimera les regrets de ses collègues.

Au sujet du remplacement du démissionnaire, il se produit un échange de vues, et l'assemblée décide d'attendre qu'elle soit invitée par le Collège à proposer des candidats.

M. M. Casier et Hulin ont vu chez l'antiquaire Orens, rue Joseph Lebeau à Bruxelles, un superbe meuble français, orné de très belles sculptures, dont on demande 12000 francs. Ils estiment qu'il serait souhaitable que le Musée d'Archéologie ou le Musée des Arts décoratifs en fasse l'acquisition. M. le Conservateur et M. Leirans déclarent que le prix demandé dépasse de beaucoup la somme portée au budget de chacun des Musées. M. Van Werveke est d'avis que, si c'est un meuble français, il conviendrait exclusivement au Musée des Arts décoratifs, le Musée d'Archéologie étant institué pour réunir des meubles du pays. M. Bergmans exprime le même avis.

1. Procès-verbal de la séance du 14 du courant. Il est approuvé.
2. Installation du Musée dans le nouveau local de la Bylothe. - Examen des propositions de M. le Conservateur. Celui-ci dit que sous nos efforts doivent tendre à faire dans la Bylothe un musée idéal: nous devons utiliser autant que possible les chambres et les Salles, qui sont mises à notre disposition, pour y faire des ensembles, des reconstitutions de chambres et de Salles de différents styles. Cela sera possible dans la maison de l'abbesse, et dans quelques Salles des autres bâtiments. Ainsi on pourra faire une Salle gothique, plusieurs chambres Renaissance, une chambre Louis XIV, une Louis XV, une Louis XVI, une Empire. Quant au Réfectoire, il faudra évidemment y exposer des objets, mais on ne peut à aucun prix gâter son aspect de Réfectoire, en y plaçant de grands objets. A cet effet, il propose d'y mettre quelques tables, sur lesquelles on placerait des vitrines plates. Il montre un plan de la Salle, avec trois rangées de 5 tables de 3 m sur 1 m, sur lesquelles se trouveraient deux vitrines de 1,50 m sur 1 m. Sur l'observation de M. Dietkens, qu'il vaudrait mieux, pour l'éclairage des objets dans les vitrines, de placer celles-ci en sautoir sur le plan des fenêtres, on invite le Conservateur à faire un plan dans ce sens, avec deux tables larges dans 7 travées, celle de la travée du côté de la cheminée restant vide. On se demande aussi si des vitrines sur pieds ne coûteraient pas moins

chez, que des tables : des informations seront prises à ce sujet.

Quant au dortoir, M. le Président voudrait y installer les stalles de Dorzele et arranger cette salle comme une chapelle, afin d'engager les fabriques d'église à y déposer des objets, qui ne sont plus employés pour l'exercice du culte. Le Conservateur craint que le dossier des stalles ne cache les fenêtres. On étudiera la question, après avoir pris les mesures, et on tâchera de réaliser le projet.

Pour ce qui concerne le chœur, M. Hulien suggère l'idée de placer de hautes vitrines le long des murs, et de basses vitrines devant les fenêtres.

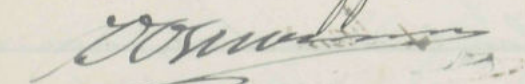
Tous ces points feront l'objet d'un examen plus approfondi dans les séances suivantes.

3.° Placement de la maquette du lavatorium et de la salle capitulaire de M. Cornelis, dans les Ruines de l'Abbaye Saint Baron.

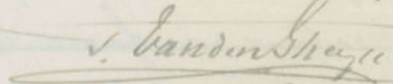
La Commission délègue M. M. le Président, M. Cassier et le Conservateur, pour voir sur place avec M. Cornelis, s'il y a moyen d'exposer en ce moment cette pièce, sans enlever de la Réfectoire des objets anciens.

Après une visite des locaux, l'assemblée se sépare à 12 h 30.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



Ville de Gand

Musées d'Archéologie

Gand, le 20 janvier, 1925.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à la séance de la Commission directrice, qui aura lieu vendredi prochain, 23 janvier, à 10.30 hs, dans le Musée d'Archéologie, Longue rue des Pierres.

Ordre du jour:

1. Examen des vitrines.
2. Divers autres points.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,

(sé) Chan. G. Vandengheyn.

Le procès-verbal de la séance n'a pas été retrouvé en janvier 1928.

*Le Président,
Chan. G. Vandengheyn*

Procès-verbal de la séance de la Commission directrice
tenue le vendredi, 27 février 1925, à 10.30 du matin
dans le cabinet du Conservateur.

Sont présents: MM. Rod. de Saegher, échevin des Beaux-Arts, le chanoine G. vanden Gheyn, président, Paul Bergmans, G. Brunin, Jos. Casier, F. Coppejans, Dierkens, Jos. de Smet, Maur. de Smet de Naeyer, membres, A. Van Werveke, Conservateur.

M. L. Leirens, empêché, prie de vouloir excuser son absence.

ORDRE DU JOUR.

1° Lettre du Collège au sujet du transfert des collections.

M. le Président donne lecture de la lettre du Collège dont voici le texte.

Gand, le 3 février 1925.

Monsieur le Président de la
Commission du Musée d'Archéologie,

Monsieur le Président,

Maintenant que nos collections archéologiques vont pouvoir être installées dans les superbes locaux de la Byloque et que l'Administration communale a voté les crédits nécessaires à leur transfert et à leur aménagement, nous vous saurions gré de nous faire parvenir le plan d'exécution que vous avez dressé. Vous connaissez la pénible situation financière dans laquelle se trouve notre Ville, elle a néanmoins assumé les charges découlant de l'organisation du Musée d'Archéologie mais les crédits mis à cette fin à la disposition de la Commission ne pourront en aucun cas être dépassés.

Afin de nous permettre d'apprécier en connaissance de cause, nous vous prions d'indiquer sur un plan de toiles, les salles, leur affectation et les vitrines nécessaires. Tout le matériel du local de la rue Longue des Pierres nous paraît devoir être utilisé tel qu'il est, réservant pour des temps meilleurs les améliorations que l'expérience suggérera. A nos yeux l'exécution de nouvelles vitrines pourrait être limitée au strict nécessaire.

Nous vous prions enfin de joindre à ces renseignements une estimation détaillée de toutes les dépenses relatives au transfert des collections.

Nous espérons, Monsieur le Président, que la Commission aura à cœur de faire droit à notre demande et voudra nous renseigner complètement.

Recevez.....

M. l'Echevin des Beaux-Arts fait des commentaires sur la

la lettre et insiste surtout pour que le crédit de 200.000 Frs prévu au budget de 1925 ne soit pas dépensé.

2° Affectation des différentes salles du musée.

Le Conservateur, invité à développer ses idées au sujet de l'aménagement du Musée, s'exprime comme suit:

I. CLASSEMENT

Nous devons éviter de retomber dans l'erreur commise Longue rue des Pierres en ce qui concerne la disposition des objets. De l'ancienne église des Carmes chaussés, qui n'est qu'une immense salle, on n'a pu faire qu'un magasin de bric-à-brac. ~~Idéal~~ L'idéal pour un musée d'archéologie, qui doit être en même temps un musée historique, c'est la constitution d'ensemble et le classement des objets. Il faut enseigner au visiteur, d'une manière intuitive, l'historique de l'habitation en lui montrant successivement un appartement gothique, un de la Renaissance, un de Louis XIV, un Louis XV, un Louis XVI, un Empire. Or, nous avons assez de chambres et suffisamment de ~~nos styles~~ meubles pour faire au moins un appartement dans chacun de ces styles et nous pourrons, peut-être, meubler toute une maison en style Renaissance.

Il y a une autre espèce d'ensembles, pour lesquels notre Musée, plus que n'importe quel autre du pays, possède les éléments: ce sont les souvenirs des anciennes corporations et des confréries. De la confrérie Saint-Antoine il existe suffisamment de meubles, de tableaux, d'armes, de bijoux, pour garnir une chambre. Il en est de même de la confrérie Saint-Georges. Quant aux corporations, si nous n'avons pas suffisamment de souvenirs de l'une quelconque pour garnir entièrement une chambre, les meubles, les étendards, les torchères, les tableaux, les broderies, les objets de toute nature des anciens métiers peuvent être réunis dans une salle assez spacieuse.

Une autre espèce d'ensembles encore est celle des différentes administrations sous l'ancien régime. Dans celle de la justice il faudrait réunir des instruments de coercition, de torture et d'exécution. La salle des administrations de la commune, du Vieux-Bourg, des Etats de Flandre comprendrait

I. CLASSEMENT

Il est évident que la classification des faits est une tâche délicate et que l'on ne saurait se contenter de les énumérer sans les classer. C'est pourquoi nous avons essayé de les classer d'après leur nature et leur importance.

La classification que nous proposons est basée sur deux principes : d'abord, sur la nature des faits, et ensuite, sur leur importance. Nous avons donc divisé les faits en deux grandes classes : les faits matériels et les faits moraux. Les faits matériels sont ceux qui ont une existence objective et qui peuvent être constatés par les sens. Les faits moraux sont ceux qui ont une existence subjective et qui ne peuvent être constatés que par l'esprit.

Les faits matériels sont divisés en deux sous-classes : les faits physiques et les faits chimiques. Les faits physiques sont ceux qui ont une existence objective et qui peuvent être constatés par les sens. Les faits chimiques sont ceux qui ont une existence objective et qui peuvent être constatés par les sens.

Les faits moraux sont divisés en deux sous-classes : les faits juridiques et les faits éthiques. Les faits juridiques sont ceux qui ont une existence objective et qui peuvent être constatés par l'esprit. Les faits éthiques sont ceux qui ont une existence subjective et qui ne peuvent être constatés que par l'esprit.

En résumé, la classification que nous proposons est basée sur deux principes : d'abord, sur la nature des faits, et ensuite, sur leur importance. Nous avons donc divisé les faits en deux grandes classes : les faits matériels et les faits moraux. Les faits matériels sont divisés en deux sous-classes : les faits physiques et les faits chimiques. Les faits moraux sont divisés en deux sous-classes : les faits juridiques et les faits éthiques.

des armoiries, des drapeaux, des masses d'armes, des crucifix pour la présentation des serments, des costumes, des bijoux, des tableaux, etc.etc.

Finalement viennent les ensembles des métiers. Avant tout il faut reconstituer l'atelier du dernier ^{monn in} éta~~blis~~ de Gand, qui a été acheté au grand complet à la famille De Keghel. Nous devrions y faire travailler un potier et vendre, non sans profits, la vaisselle aux visiteurs, ce qui constituerait de plus pour la ville une sérieuse réclame. Nous avons suffisamment de presses à main et les outils complémentaires des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles pour reconstituer une imprimerie. Il faudra réunir et classer par ordre chronologique les costumes, le cuivre, la ferronnerie, la céramique, la menuiserie, les mécaniques, les armes, et nous ne voyons pas pourquoi on n'essayerait pas de reconstituer à l'instar de ce qui s'est fait à Amsterdam, avec les éléments que nous possédons déjà, une ancienne pharmacie. N'oublions pas non plus que, suivant le témoignage des grands collectionneurs hollandais, nous possédons le plus important modèle de bateau ancien du monde entier et que, avec les modèles que nous avons reçus récemment, auxquels s'ajouteront certainement des dons importants, nous pourrions former une collection de modèles de bateaux de différents siècles, qui ne manquerait pas d'intérêt dans une ville qui a un port de mer.

II. Surface disponible.

Cet exposé peut paraître une belle théorie qu'il est impossible d'appliquer en pratique. Cela n'est cependant pas à craindre, car nous allons disposer d'un nombre de salles et de chambres suffisant pour réaliser le programme. Voici les places dont nous disposerons:

A. Bâtiments du XIVe siècle.

1. Le Réfectoire,

La Cuisine sous le Réfectoire,

Le Grand Cellier sous le Réfectoire,

Le Petit Cellier sous le Réfectoire,
Le dortoir,

... des objets, des meubles, des bijoux, des tableaux, etc.
 ... des costumes, des bijoux, des tableaux, etc.
 ... les objets des sciences. Avant tout il faut
 constituer l'atelier du dernier état de Gand, qui a été rebâti en grand
 style à la fin de la rue de la Vierge. Nous devons y faire travailler un atelier
 d'art, qui sera profité, la relation aux visiteurs, on qui constituerait
 plus pour la ville une sérieuse réclamation. Nous avons actuellement de pres-
 que rien et les outils complémentaires des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles
 et reconstruire une imprimerie. Il faudra réunir et classer par ordre
 chronologique les costumes, la encre, la ferronnerie, la céramique, la so-
 lerie, les mécaniques, les armes, et nous ne voyons pas pourquoi on n'es-
 serait pas de reconstruire à l'intérieur de ce qui s'est fait à Anvers, avec
 les éléments que nous possédons déjà, une ancienne pharmacie. Nous aurions pas
 en plus que, suivant la détermination des grands collectionneurs hollandais,
 nous possédons le plus important musée de l'ancien monde entier et
 avec les modèles que nous avons reçus récemment, auxquels s'ajouteraient
 certainement des objets importants, nous pourrions former une collection de musée
 dans les différents siècles, qui ne manquerait pas d'intéresser dans une ville
 et à un port de mer.

II. Surfaces diverses.

... peut servir une belle théorie qu'il est impossible
 ... en pratique. Cela n'est cependant pas à craindre, car nous allons
 ... de la nature de celles et de changer surtout pour réaliser la
 ... dont nous disposons:
 A. Bâtiments du XIXe siècle:
 1. La Hôpitalité,
 La Cuisine sous la Hôpitalité,
 Le Grand Collège sous la Hôpitalité,
 Le Petit Collège sous la Hôpitalité.

La salle avec cheminée sous le Dortoir,
La salle sans cheminée sous le Dortoir,
Le couloir sous le Dortoir,

B. CLOITRE OU Y ATTENANT:

Les quatre galeries au rez-de-chaussée,
Les quatre galeries à l'étage,
La salle au nord du Cloître,
Deux petites places au nord du Cloître.

C. MAISON DE L'ABBESSE.

Au rez-de-chaussée:

Une chambre,
Une cuisine,
Une petite cave,
Une petite chambre sur la voûte (voutkamerken),
Une chambre,
Une chambre,
Une petite salle *carrié*
Une chambre dans l'annexe.

D. ANNEXE DU CLOITRE *au rez-de-chaussée.*

Une chambre Louis XIV,
Une chambre,
Une petite chambre,
Une petite chambre avec débarras.

+
+ +

Nous ne comprenons pas dans cette énumération:

1° La salle du Collège de la Chambre des Pauvres, reconstituée dans le bâtiment attenant à la porte du Grand Béguinage et qui a sa destination définitive.

a l'étage:
Une petite
salle carrié
Une petite
salle à 4 fenêtres.

99

B. CLOITRE DU Y ATYRANT

Les quatre galeries au rez-de-chaussée,
les quatre galeries à l'étage,
la salle au nord du Cloître,
deux petites pièces au nord du Cloître.

C. MAISON DE L'ANNEXE

Au rez-de-chaussée:

- Une chambre,
- Une cuisine,
- Une petite cave,

Une petite chambre sur la voûte (voir plancher),

- Une chambre,
- Une chambre,

Une petite salle

Une chambre dans l'annexe.

D. ANNEXE DU CIMETIERE

Une chambre Louis XIV,

Une chambre,

Une petite chambre,

Une petite chambre avec débarras.

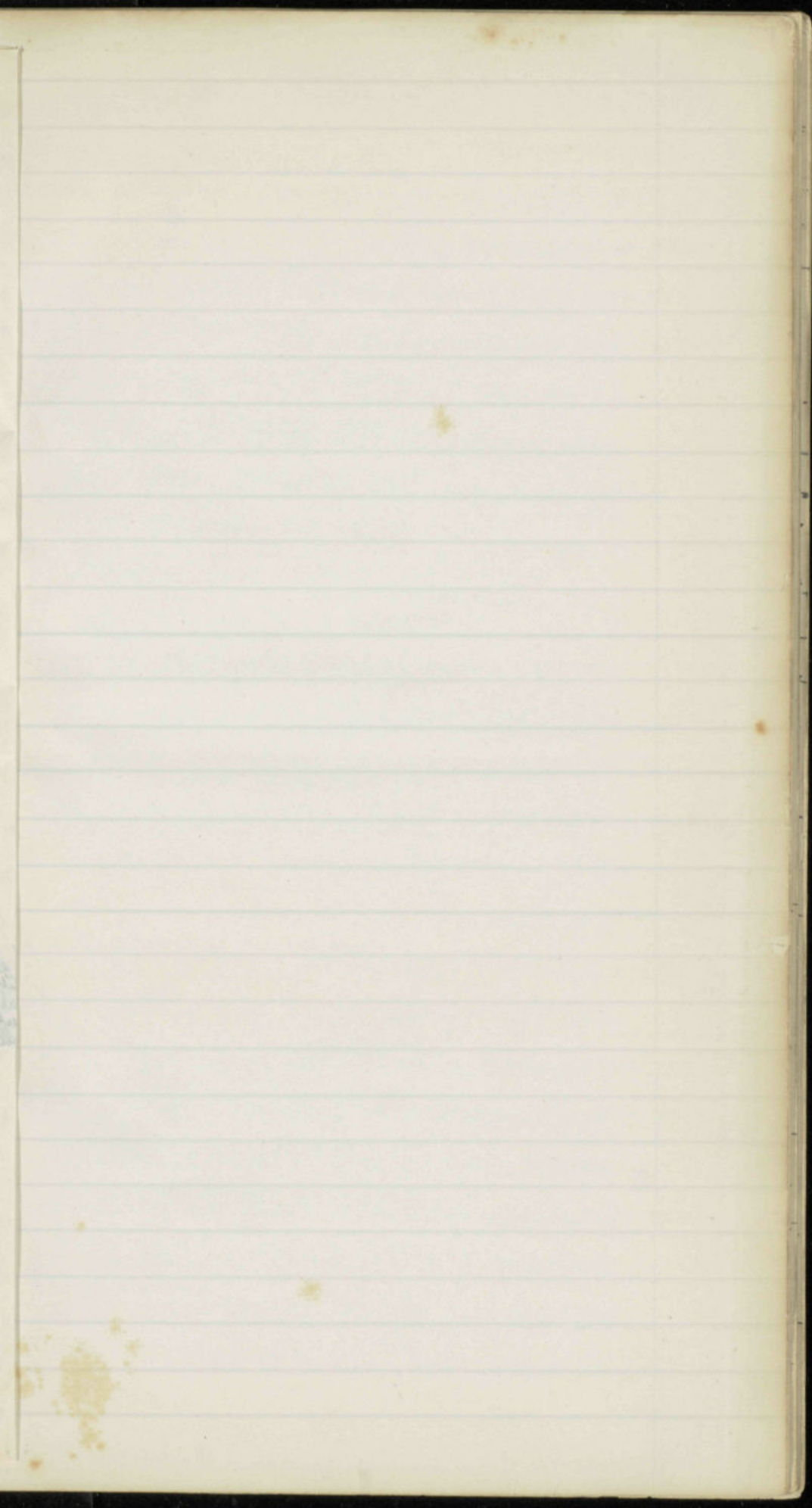
+
+

Tous ces appartements par dans cette annexe:

1° La salle de collège de la Chambre des Revenues, reconstruite

dans le bâtiment attenant à la porte de Grand Béguinage et qui a

Page
le plan
à l'échelle



99

Faint, illegible text on the left side of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Vertical strip of text, possibly a page number or index, running down the center of the page.

Main body of faint, illegible text on the right side of the page, likely bleed-through from the reverse side.

... de la ...
 ... au Conservatoire ...
 ... l'état de la maison de l'Abbaye ...
 ... les quatre groupes de bâtiments A.B.C.D. donnés ...
 ... l'usage des deux parties II y a ...
 ... dans le nouveau local de ...
 ... l'organisation proportionnelle de la surface des ...
 ... dans la ville II y a ...
 ... mais nous ne ...

III. CHAPITRE

... II. ...
 ... nous avons ...
 ... d'un caractère ...
 ... il faut que dans ...
 ... les meilleures conditions. Une de ces ...
 ... par l'équilibre de ...
 ... est établi le ...
 ... les ...
 ... de l'architecture de ...
 ... n'ont plus la même ...
 ... les ...
 ... surtout dans un ...
 ... pour le ...
 ... on dispose d'un ...
 ... certaines, on ...
 ... de ...
 ... les ...

2° La salle au beau plafond en stuc Louis XIV (1715), retirée du Réfectoire, qui ne sera réédifiée qu'en 1926, et qui aura m2 de surface avec m2 de mur.

3° Le quartier du Conservateur ^{qui se compose de deux} ~~avec la salle de la Commission et une~~ ^a ~~salle pour le service, qui occupent~~ l'étage de la maison de l'Abbesse.

Les quatre groupes de bâtiments A.B.C.D. donnent une surface totale de m2. Longue rue des Pierres il y a m2, ce qui fait que nous disposons dans le nouveau local de m2 de plus que dans le local actuel. L'augmentation proportionnelle de la surface des murs est beaucoup plus considérable parce que dans la Bijloke il y a beaucoup de petits appartements.

III. CHAUFFAGE.

Les crédits, dont nous avons disposé jusqu'ici, n'ont pas permis de songer à l'établissement d'un chauffage central. Faut-il le regretter? Nous ne le pensons pas. Il faut que dans un musée les objets soient conservés dans les meilleures conditions. Une de celles-ci est la sécheresse. Mais sécheresse n'est pas l'équivalent de surchauffage. Or, on constate dans tous les musées où est établi le chauffage central que le bois se déforme, que les panneaux se fendent, que la peinture se crève, que les tapis, surtout ceux des drapeaux, de tapisseries et d'autres objets qui pendent, absolument desséchés, n'ont plus la même résistance qu'avant leur entrée dans les collections et tombent en lambeaux. Faut-il rappeler que le chauffage central est, surtout dans un musée d'archéologie, un anachronisme tout trop criant pour le tolérer lorsqu'on n'en a pas absolument besoin? Dans un local comme le nôtre, où l'on dispose d'un grand nombre d'appartements de dimensions restreintes, on pourra, pensons-nous, s'en passer. Nous estimons qu'il est préférable de chauffer les chambres garnies comme au XVIIIe siècle avec des feux fermés du style de l'époque, les chambres et les salles d'époques antérieures avec de simples poêles à anthracites éta-

blis dans les cheminées ouvertes. L'ancien mode de chauffage est toujours le meilleur: il n'abîme pas les objets comme le chauffage central, parce qu'il donne une chaleur beaucoup moins sèche.

IV. ECLAIRAGE.

D'ordinaire les musées établis dans un vieux monument ont le grand défaut de manquer d'éclairage parce que les fenêtres sont trop rares, trop petites ou trop hautes. Dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Sainte Vierge ces inconvénients n'existent que dans la cuisine et dans les deux celliers sous le Réfectoire. Par leur destination les celliers devaient rester obscurs. La cuisine, par son emplacement dans le même bas étage et par la nécessité de devoir être souvent et facilement aéré au moyen de volets, n'a pas non plus de clarté. Il faudra donc éclairer les trois salles et le corridor intermédiaire à l'électricité, même en plein jour, comme dans l'Abbaye Saint-Bavon. Quant aux nombreuses autres places, il ne faudra y établir l'électricité que pour quelques rares lampes nécessaires pour la surveillance la nuit et pour le nettoyage

V. NETTOYAGE.

La poussière est un des fléaux des musées, surtout des musées d'archéologie, où mille objets de toute nature et de toutes dimensions sont placés l'un à côté de l'autre. Le nettoyage est non-seulement un ouvrage laborieux et difficile, mais il use les objets et les expose à chaque manipulation à être déformés ou cassés. Il faut donc faire en sorte que le nettoyage doive se faire aussi rarement que possible.

Déjà les locaux de l'abbaye offrent le grand avantage d'être éloignés de la rue, de sorte que la plupart des salles se trouvent hors de la zone, où vient se déposer le gros de la poussière soulevée dans la rue. De plus puisque aucune fenêtre ne regarde l'ouest, d'où le vent vient le plus souvent.

qu'il a pu se faire

IV. ~~CHAPITRE~~

l'industrie des métaux dans un vieux bâtiment qui se trouve
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de
 Saint-Denis. Dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la
 Madeleine existent une dans la cuisine et dans les deux
 autres bâtiments. Par leur destination les cuisines devaient
 être destinées à la cuisson de la viande et de la soupe
 pour les religieux, par son emplacement dans le même état de
 conservation de l'air et l'absence de tout autre bâtiment
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.

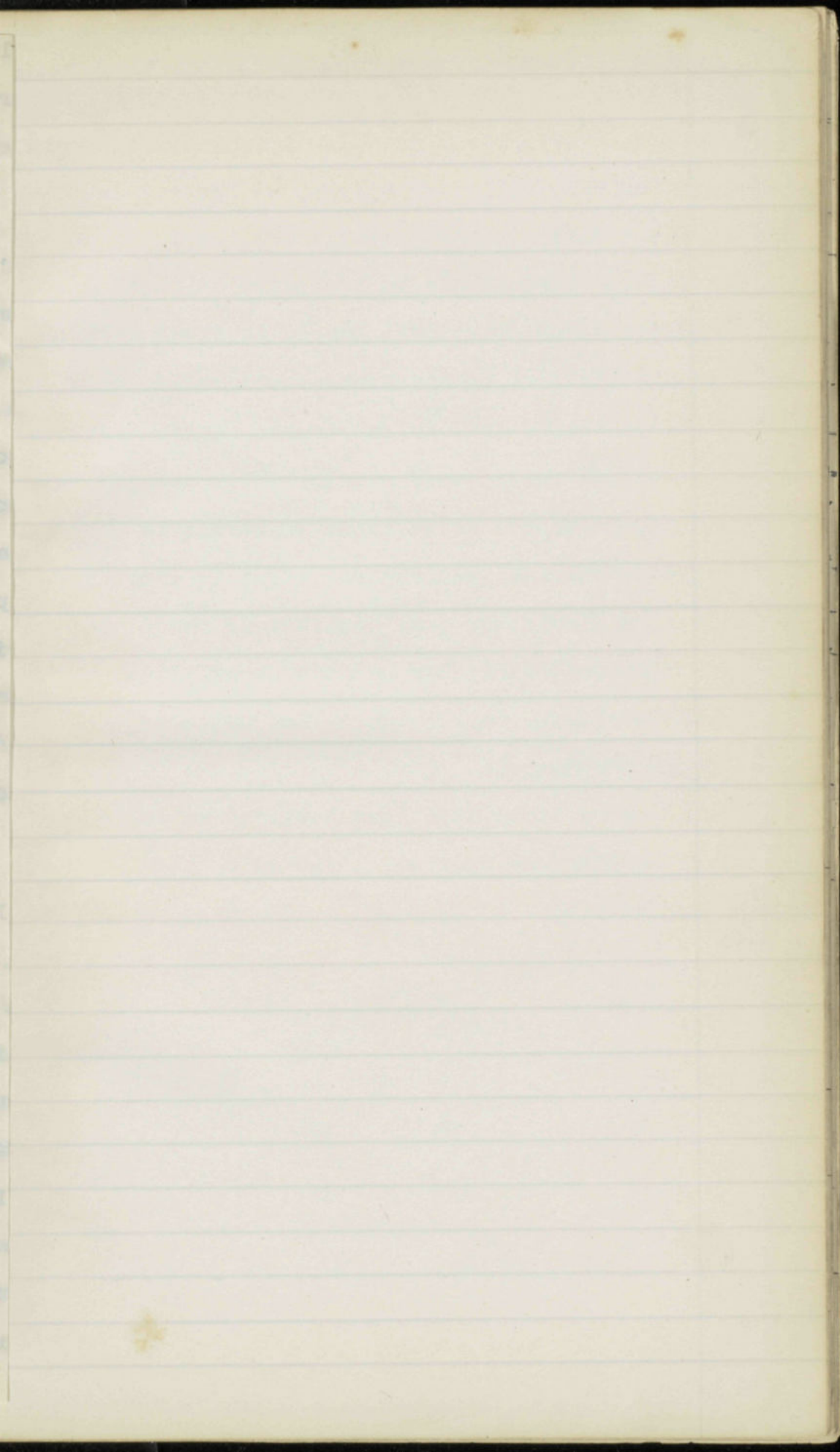
La cuisine est un des bâtiments qui se trouvent dans le
 quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.
 Elle est destinée à la cuisson de la viande et de la soupe
 pour les religieux. Par son emplacement dans le même état de
 conservation de l'air et l'absence de tout autre bâtiment
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.

La cuisine est un des bâtiments qui se trouvent dans le
 quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.
 Elle est destinée à la cuisson de la viande et de la soupe
 pour les religieux. Par son emplacement dans le même état de
 conservation de l'air et l'absence de tout autre bâtiment
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.

La cuisine est un des bâtiments qui se trouvent dans le
 quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.
 Elle est destinée à la cuisson de la viande et de la soupe
 pour les religieux. Par son emplacement dans le même état de
 conservation de l'air et l'absence de tout autre bâtiment
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.

La cuisine est un des bâtiments qui se trouvent dans le
 quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.
 Elle est destinée à la cuisson de la viande et de la soupe
 pour les religieux. Par son emplacement dans le même état de
 conservation de l'air et l'absence de tout autre bâtiment
 dans le quartier de l'ancien hôpital de la ville de Saint-Denis.

de simples poêles à anthracites et-



103

St. Louis

en 1926,

qui se co

avec la se

l'étage de

A.B.C.D

il y a

local de

tionnelle d

dans la

III. CHAUFFAGE.

disposé

chauffage ce

dans un n

Une de ce

de su

le chauff

que la p

pisseri

plus la mé

en la

en musé

lorsqu'on

l'en dispo

pourra,

chauffer

de styl

de simples

Il y a, outre la poussière par le vent, celle amenée par les visiteurs, surtout par les pieds. Pour parer à ce mal, il faut faire passer les personnes sur une série de nattes. Celles-ci doivent se trouver dans des galeries ou des corridors aussi éloignés que possible des salles d'exposition, car les nattes sont élastiques et soulèvent la poussière détachée des chaussures. L'idéal serait une natte non élastique, percée de trous et placée sur des ouvertures, par lesquels l'air et la poussière seraient aspirés.

Comment enlever la poussière qui, malgré toutes les précautions, s'est introduite dans les salles et s'est déposée sur le sol et sur les objets.⁹ Quelque prudent qu'on soit, la brosse et la loque soulèvent la poussière. Le seul moyen de l'éloigner sans cet inconvénient c'est de l'aspirer. Il faut donc établir le courant électrique pour utiliser le vacuum cleaner, mais il doit être sévèrement défendu d'appliquer ce mode de nettoyage aux étoffes et sur tout objet, dont des fibres, des couleurs, des matières collées pourraient se détacher par l'opération.

Si le lavage à l'eau de savon doit être appliqué au sol ou aux objets, des mesures doivent être prises pour que l'eau soit éloignée aussi vite et aussi complètement que possible.

106

Séance du Vendredi, 8 mai 1915, à 11 heures, dans le Cabinet du Conservateur dans l'ancienne abbaye dans la Byloke.

Sont présents: M. M. le Chanoine G. Vanden Gheyn, président, J. Casier, Diekens, Coppofans, Brunin, membres, et A. Van Werveke, Conservateur.

M. Van Werveke donne lecture d'une lettre de M. le Directeur de l'Hôpital, demandant quand le raccordement direct au réseau électrique de la ville (Boulevard des Hospices) pourra être fait pour l'éclairage des Salles du Musée. Le Conservateur explique que l'installation provisoire a été faite en vue du raccordement à l'installation de l'Hôpital; l'installation définitive, qui devra être établie en vue d'un raccordement diamétralement opposé, ne pourra se faire que lorsque les différentes Salles seront achevées. Le raccordement au câble du Boulevard des Hospices ne pourra donc pas encore être fait. Le Conservateur en a donné connaissance, verbalement, à M. le Directeur de l'Hôpital.

Le Conservateur donne le Awe des prix, demandés par M. M. Verbercht et Matthys pour la confection de vitrines semblables aux deux modèles qui se trouvent dans le local, de tables pareilles à celles du Bureau de renseignements dans la Halle aux Draps, et de vitrines plates à placer sur ces tables. Il insiste sur la nécessité absolue de s'adresser à un fournisseur, qui possède une quantité suffisante de bois sec. L'expérience faite avec les adjudications des châssis de fenêtres, des portes et des volets vient de le

prouver à Suffisance: la majorité des chassis a dû être renvoyée, alors que les portes et les volets ont donné toute satisfaction.

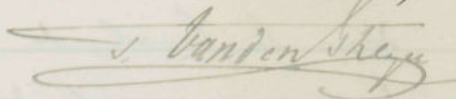
M. Diekens insiste pour que le Conservateur fasse dresser des plans à grande échelle des Salles, dans lesquelles doivent se trouver des vitrines, et le plan de ces vitrines, telles qu'il se propose de d'en faire confectionner. Il en sera fait ainsi.

Les membres se rendent au Refectoire, pour examiner la table de 3 m sur 1 m du Bureau de renseignements, que le Conservateur propose de prendre comme modèle pour celles à placer dans cette Salle. La Commission estime que ce meuble de formes simples, est d'un très bon modèle, et l'adopte pour la confection des meubles du Refectoire et pour les supports des vitrines plates. Il est décidé, en outre, que les tables seront placées dans le Refectoire, parallèlement aux murs longs et non loin de ceux-ci, de la même manière comme dans les refectories des abbayes et des couvents, afin de donner autant que possible à la Salle sa physionomie ancienne. La séance est levée à midi.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



Séance de la Commission directrice du Vendredi, 29 mai 1925, à 11 heures du matin.

Local: Cabinet du Conservateur, dans la Byloke.

Sont présents: M. M. R. de Saegheer, échevin des Beaux-

107

Arts, le Chanoine G. Vanden Gheyn, président, J. Casier, F. Coppéjans, J. De Smet, Diekens, Brunin, Morrice, membres, A. Van Werveke, Conservateur.

M. Leon Leirens prie de vouloir excuser son absence.

Le Conservateur donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 mai dernier, qui est approuvé sans observations.

M. l'Échevin des Beaux-Arts dit qu'il a prié M. le Président de convoquer la Commission, pour aviser aux moyens de faire avancer plus rapidement les travaux préparatoires à l'ouverture, au public, d'une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye. À la dernière séance, à laquelle il a assisté, il a été donné communication, par M. Casier, du coût de vitrines semblables à celles qui se trouvent déjà dans le local et qui proviennent de l'Exposition d'art ancien de 1913. Ces prix ayant été trouvés excessifs, M. le Conservateur a été chargé de s'adresser à d'autres fabricants. Or, il ne semble pas que jusqu'ici il y ait question de la confection de vitrines. Il avait été décidé aussi de dresser les plans des différentes salles, et d'y indiquer leur destination et l'emplacement des vitrines. Aujourd'hui seulement ces plans sont faits, mais les indications demandées ne s'y trouvent pas encore.

M. le Conservateur dit que les prix de vitrines hautes, vitrines basses, tables et bancs, demandés à M. M. Mathys et Verberckx, ont été communiqués par lui dans la séance du 27 février. La Commission a demandé alors les prix séparés des cré-

maillères et des glaces, à utiliser comme rayons. Ces prix ont été donnés dans la séance du 8 mai. Quant aux plans, le Conservateur déclare manquer de personnel pour en accélérer la confection. Il ne dispose que du concierge - Surveillant des travaux, et ce fonctionnaire est chargé en outre de la surveillance de plusieurs autres travaux de la ville. Au moment où l'on va s'occuper de l'installation d'une partie du Musée dans le local de la Bylothe, on l'a avisé qu'il aura bientôt à diriger la construction des nouvelles fosses de la ville.

M. Mortier fait observer que les plans, déposés sur table, sont à l'échelle de 0,015 par m. Il estime qu'il faudrait une échelle plus facile, 0,010 m par m. par exemple, et qu'il est désirable que deux dessinateurs soient mis à la disposition du Conservateur pendant quelques semaines, pour dresser sans retard les nouveaux plans dont on a besoin.

La Commission partage cet avis et, d'accord avec M. l'Échevin, décide d'écrire au Collège:

1. pour demander que le concierge - Surveillant des travaux ne soit plus chargé de travaux en dehors de la Bylothe;
2. pour désigner sans retard deux dessinateurs de M. l'Architecte de la ville, afin de dresser, sur indications du Conservateur, les plans que réclame la Commission à l'échelle de 0,010 par m.;
3. que M. Desseins, qui a quitté la ville, et M. Fris, décidé, soient remplacés comme membres du

Comité exécutif par M. M. Diekens et Coppejans;
 4° pour demander la nomination d'un Surveillant,
 chargé provisoirement de la vente des tickets et de la
 garde de l'entrée, et pour l'aviser que si la surveil-
 lance des Salles ouvertes au public par le domestique
 de la Byloke paraît insuffisante, il faudra lui faire
 de nouvelles propositions.

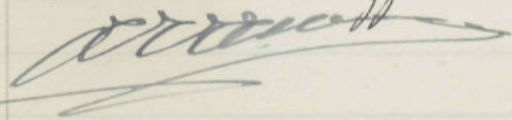
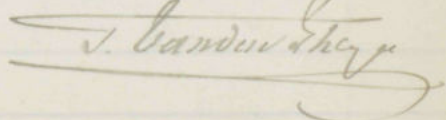
Le Conservateur développe en grandes lignes ses i-
 dées au sujet de l'affectation des différentes Salles à
 l'exposition des collections. Il dit qu'il faut avant
 tout tenir compte du degré d'humidité de différents lo-
 caux, et choisir en conséquence les objets à y exposer.
 Ensuite il faut avant tout utiliser les chambres et
 les petites Salles à faire des ensembles, et exposer dans
 les galeries du cloître des objets de nature différente.
 D'après ces principes on placera les poteries, la collec-
 tion des matériaux de la Byloke dans les celliers,
 les boiseries et autres objets qui souffrent de l'hu-
 midité, dans des places sèches du rez-de-chaussée et
 à l'étage.

La Commission décide d'examiner s'il y a moyen :
 1° - d'exposer dans le Réfectoire les Souvenirs de nos
 Corporations et de nos confréries;
 2° - d'exposer dans le Dortoir les Statues de Dooreyde
 et les objets religieux.

La Séance est levée à 12 h 15.

Le Secrétaire ff.

Le Président.

A la suite de la séance il a été remis le même jour à
l'adresse du Collège, les quatre lettres dont la copie
suit : (la copie de la 4^e lettre manquée, lors de la remise
en ordre du registre des procès-verbaux, en janvier 1928)

Ville de Gand

Musées d'Archéologie
Commission directrice.

Gand, le 29 mai 1925.

109

Ville de Gand

Musées d'Archéologie

Commission directrice

Bourgmestre et Echevins de la ville de

G A N D.-

Messieurs,

La commission vous a priés de vouloir insister auprès de vous pour que M. Grootaert, le surveillant chargé de la direction des travaux dans la Byloke, ne soit plus chargé d'autres travaux que la restauration du nouveau local. Il importe que les travaux en cours soient terminés et que M. Grootaert, qui habite le local en question, soit constamment sur les lieux de direction avec responsabilité.

Je vous prie, Messieurs, l'assurance de notre consi-

Le Président,

Henri Van der Stuyven

A la suite de la séance il a été remis le même jour à l'adresse du Collège, les quatre lettres dont la copie suit: (la copie de la 4^e lettre manquée, lors de la remise en ordre du registre des procès-verbaux, en janvier 1928)

Ville de Gand

Musées d'Archéologie

Commission directrice.

Gand, le 29 mai 1925.

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de

G A N D.-

Messieurs,

Notre Commission, dans sa séance de ce matin, a décidé de vous proposer de remplacer comme membres du Comité exécutif, M.V. Fris, décédé, par M. François Coppejans, et M. Dessenis, qui a quitté la ville, par M. Dierkens, ces deux candidats étant déjà membres de la Commission directrice.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur,
ff. de Secrétaire,

Le Président,

van der Breyne

Ville de Gand

Musées d'Archéologie
Commission directrice.

Gand, le 29 mai 1925.

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de

G A N D.-

Messieurs,

La commission nous a priés de vouloir insister auprès de vous pour que M. Grootaert, le surveillant chargé de la direction des travaux dans la Byloke, ne soit plus chargé d'autres travaux aussi longtemps que la restauration du nouveau local ne soit achevée. Il importe que les travaux en cours soient surveillés de très près et que M. Grootaert, qui habite le local et qui en a le gardiennage, soit constamment sur les lieux pour en prendre la direction avec responsabilité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur,
ff. de Secrétaire,

Le Président,

Hauwin Gandon Steyn

A la suite de la séance il a été remis le même jour à
l'adresse du Collège, n° 110
suit : (la copie de la lettre manuscrite, lors de la séance
en ordre des registres des procès-verbaux, en janvier 1925)

109

Ville de Gand
Mairie
Commission

Gand, le 20 mai 1925.

Monsieur le Bourgmestre et Échevins de la ville de

G. A. V. D.

Au Collège de la ville de Gand

Monsieur le Bourgmestre et Échevins,

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître

si vous avez l'honneur de recevoir de la part de

Monsieur

quelques-uns de vos collègues de la ville de Gand

des propositions relatives à la nomination d'un

conseiller municipal, et si vous pouvez me

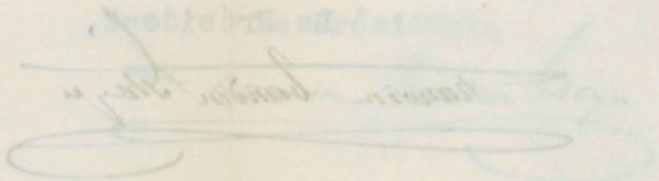
indiquer les noms des personnes qui ont

été proposées pour ces fonctions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre et Échevins,

l'assurance de ma haute considération.

Le Conservateur
M. de Secretan



Archives

An Collège de

Messieurs

La commission

vous pour que

fin des travaux

travaux quel

ne soit achevé

surveille de

qui est qui

pour en prendre

Veuillez

désolé

Le Directeur

Et de

Gene, le 20 Mars

Monsieur le Ministre

Paris

Je vous prie de bien vouloir

recevoir la lettre que j'ai l'honneur

de vous adresser en ce qui concerne

le projet de loi relatif à

la réorganisation de

les services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,

l'assurance de ma haute

estime et de mon profond

respect.

Yves Fassin

Procès-verbal de la séance de la Commission directrice, tenue le samedi 11 Juin 1905, à 11 heures du matin, dans le Cabinet du Conservateur, Musée de la Byloke.

Sont présents : le Chanoine G. Vanden Ghysen, président; J. de Smet, Maurice de Smet & Naeyer, Paul Benjamin, F. Coppéjans, G. Bruun, membres, A. Van Werveke, Conservateur.

Notes du jour

1. Procès-verbal de la dernière séance, tenue le 29 mai

dernier. Le procès-verbal est lu par le Conservateur et approuvé sans observations.

La Commission, all'adonné lecture des quatre lettres adressées au Collège le jour même de la dernière séance. La Commission, n'ayant pas eu le temps de dresser les plans de surveillance, l'assemblée décide d'envoyer une lettre au Collège, en insistant sur celle, demandant la surveillance de la Byloke & travaux.

2. Rapport du Conservateur concernant l'affectation des salles de Musée. Le Conservateur

donne lecture de ce rapport, qui comprend 13 grandes pages, et le soumet. L'assemblée demande à ce que ce rapport soit envoyé à chaque membre, afin de pouvoir l'examiner dans ses détails, et décide de discuter les propositions du Conservateur dans la prochaine séance.

3. Rapport du Réfectoire, dans lequel on aurait exposé les souvenirs des corporations et des confréries. Les membres se rendent au Réfectoire, et examinent

Ville de Gand

Musées d'Archéologie

Commission directrice.

Gand, le 29 mai 1925.

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de

G A N D.-

Messieurs,

La Commission, en sa séance de ce jour, nous a chargés de vous demander de vouloir mettre à la disposition de M. le Conservateur deux dessinateurs de M. l'architecte de la ville pour dresser les plans de l'aménagement du nouveau musée dans la Byloke, dont elle a besoin pour continuer ses travaux préparatoires au placement des collections.

Elle insiste pour que ces deux fonctionnaires qui seront occupés quelques semaines au travail susdit, soient désignés sans retard.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur
ff. de Secrétaire,

Le Président,

van der Heye

112

Procès-verbal de la séance de la Commission directrice, tenue le vendredi, 16 juin 1925, à 11 heures du matin, dans le Cabinet du Conservateur, Musée de la Byloke.

Sont présents: M. le Chanoine G. Vanden Gheya, président, M. M. J. Casier, J. de Smet, Maurice de Smet & Naeyae, Paul Bergmans, Fr. Coppéjans, G. Brunon, Dielkens, membres, A. Van Warwete, Conservateur.

Ordre du jour.

1. - Procès-verbal de la dernière séance, tenue le 29 mai dernier. Ce procès-verbal est lu par le Conservateur et approuvé sans observations.

2. Communications. - Il est donné lecture des quatre lettres, envoyées au Collège le jour même de la dernière séance, le 29 mai. La Commission, n'ayant pas encore reçu de réponse, l'assemblée décide d'envoyer une lettre de rappel, en insistant sur celle, demandant l'aide de deux dessinateurs, et celle, priant le Collège de décharger le surveillant de la Byloke de travaux en dehors de ce bâtiment.

3. - Propositions du Conservateur concernant l'affectation de toutes les salles du Musée. Le Conservateur donne lecture de ce rapport, qui comprend 13 grandes pages, et le commente. L'assemblée demande à ce qu'un exemplaire de ce rapport soit envoyé à chaque membre, afin de pouvoir l'examiner dans ses détails, et décide de discuter les propositions du Conservateur dans la prochaine séance.

4. Aspect du Réfectoire, dans lequel on aurait exposé les souvenirs des corporations et des confréries. - Les membres se rendent au Réfectoire, et examinent

les deux brawies, où l'on a placé, d'un côté des étendards, des torchères et une armoirie de corporation. L'assemblée est d'avis que cette exposition, continuée dans les autres travées et des deux côtés, avec les nombreux autres souvenirs que possède le Musée, enlèverait au Réfectoire tout son caractère. Le Conservateur est prié d'examiner si le placement des objets de corporations et de confréries, ne donnerait pas un meilleur résultat dans le Dortoir.

5. - Aspect du Dortoir, dans lequel seraient placées les stalles de Dorezale. - Les membres se rendent au Dortoir, où l'on a placé le long des deux murs une maquette en papier, ayant les dimensions et la forme desdites stalles. Comme ces meubles cacheraient complètement les fenêtres et une partie de la porte sur plus de la moitié de la longueur, on estime qu'il y a lieu de chercher un autre emplacement. Le Conservateur propose de mettre les stalles dans la Salle Louis XIV, à construire l'année prochaine. On n'y sera pas tenu à une hauteur déterminée de la base des fenêtres, de façon à pouvoir donner aux appuis la hauteur des stalles. De plus, l'introduction de ces lourdes et volumineuses pièces de menuiserie sera fort aisée: on restera au rez-de-chaussée et on pourra ménager une brèche dans le mur sous une fenêtre, jusqu'au placement de la toiture, pour introduire les meubles sans aucune difficulté. L'assemblée se rallie à cette proposition. La séance est levée à 12.30.

Le Secrétaire ff.,

J. B. M. C.

Le président,

J. B. M. C.

VI. Affectation des salles, chambres et galeries de l'ancienne abbaye
à l'exposition des collections du Musée d'Archéologie.

Nous reprenons la classification ci-dessus pour indiquer l'affectation proposée des salles, chambres et galeries à l'exposition des collections du Musée, longue rue des Pierres et de celles qui sont venues s'y ajouter pendant et depuis la guerre.

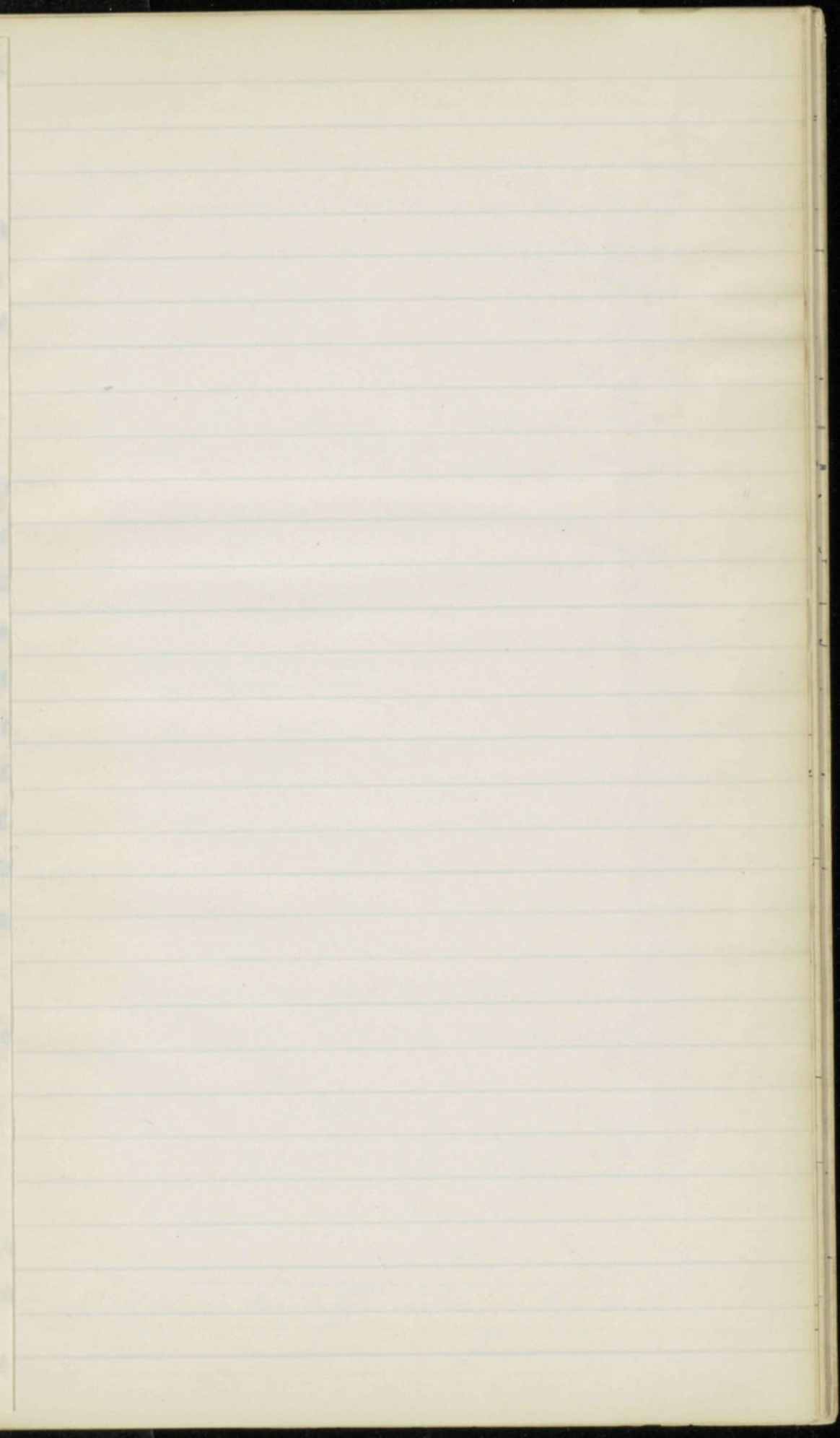
A. Bâtiments du XI^e siècle.

Salles	Dimensions	Affectation
1. Le Réfectoire	31.30X9.80 = 306.74
La Cuisine de l'Abbaye sous le Réfectoire	6.95X9.80 = 68.11	Cuisine
Le Couloir " " "	2.50X9.80 = 24.50	Couloir
Le Grand Cellier " " "	13.85x9.80 = 135.73	Poteries
Le Petit Cellier " " "	7.20X9.80 = 70.56	Musée de la Bijloke
2. Le Dortoir	17.65X9.80 = 172.97	Corporations et confréries
La Salle avec cheminée sous le Dortoir	5.35X9.85 = 52.70	Salle gothique
La Salle sans " " " "	7.65X9.85 = 75.35	Corporation des bouchers
Le Couloir entre ces deux salles	3.4X9.85 = 33.98	Poteries
3. La Cage d'Escalier

B. Cloître et salles au nord.

1. Quatre galeries du rez-de-chaussée, 4 fois	33.60X3.40 = 456.96	Ver, cuivre, véhicules
" " de l'étage, " "	33.60X3.40 = 456.96	Boiseries, costumes, broderies, dentelles, portraits de Gand, vues de Gand.
Salle au nord du cloître au rez-de-chaussée	21.67X6.31 = 136.74	Imprimerie
Place à l'est de celle-ci	3.94X6.31 = 24.86	Collection d'étain
Place à l'est de cette place	2.78X6.31 = 17.54	Atelier de potier d'étain

les deux bords, on a placé 2' au-dessus des
 éteints, des bûches et une couche de copeaux.
 tion. L'air est renouvelé et débarrassé par
 tion. Les bûches et copeaux sont disposés
 Les nombres sont indiqués sur les bords de
 enlèvement au Réfectoire tout bon à manger. Le Com.
 Service est prêt d'examiner, si la fumée des ch.
 jets de corporations et de confitures, et de
 un meilleur résultat. (D'ailleurs, les
 5. - Report de la part de la fumée placée
 les bûches et copeaux sont disposés
 Docteur, on voit que les bûches et copeaux
 maquette est faite de bûches et copeaux
 me servir de bûches et copeaux
 Cor. pl. les bûches et copeaux de la part
 Sur la part de la fumée, on voit que
 il y a lieu de penser que les bûches et copeaux
 Co. les bûches et copeaux de la part
 Salle Louis XIV, à l'endroit où se trouve
 y sera pas sans que les bûches et copeaux
 se des fenêtres, de façon à ce que
 la hauteur des bûches. De plus, l'induction de
 lourdes et légères pièces de menuiserie
 au-dessus des bûches et copeaux
 m'empêcher de voir dans nos fenêtres,
 jusqu'à la hauteur de la toiture, pour indiquer les
 m'empêcher de voir dans nos fenêtres
 cette proposition est liée à celle
 Le Directeur, La président,



C. Maison de l'Abesse

1. Rez-de-chaussée- La belle chambre -	6.11X6.43=39.29	Salon Renaissance
La Cuisine, sa cave et la chambre sur la voûte	8.08X6.36=51.39	Cuisine
Une chambre	4.39X6.36=30.17	Pharmacie
Une chambre	4.82X6.26=30.17	Poste-Journaux gantois. Horlogerie
Une salle carrée	8.81X7.79=77.84
Une chambre dans l'annexe	6.00X5.10=30.60	Justice

2. A l'étage

Une salle carrée	8.81X7.70=67.84
Une salle oblongue à 4 fenêtres	9.21X6.30=57.02	Confrérie St-Georges

D. Annexe du cloître à l'ouest

Une chambre Louis XIV	7.24X5.02=36.34	Chambre Louis XIV
Une chambre	6.19X4.55=28.16	Chambre Louis XV
Une chambre	4.45X4.01=17.84	Chambre Louis XVI
Une chambre avec débarras	4.75X3.53=16.77	Chambre Empire

E. Annexes de la porte du Béguinage.

La Salle de la Chambre des Pauvres
La salle Louis XIV de 1715	Meubles, tableaux et ornements d'églises
Le cabinet de la Trésorerie
La chambre des Quatre Saisons de la maison Canfijer

Procès
l'Abba
Le font
Justice
St-Georges
Chambre Louis XIV
Chambre Louis XV
Chambre Louis XVI
Chambre Empire
B.
St-Georges
de l'a
à l'ex

Procès-verbal de la Séance de la Commission d'ice: l'abbaye de la Byloke, Cabinet du Conservateur.

présents: M. le Chanoine G. Vanden Gheyn, pi: M. M. Jos. Casier, G. Bruenin, Heekers, Jo: de Smet, membres, A. Van Werveke, Conservateur. Sont excusés: M. M. Leirens, Coppéjans & Maeterlinck.

Procès-verbal de la dernière Séance. - Le procès-verbal de la Séance du 14 juin est lu et approuvé sans observations.

Communications. A. Il est donné lecture de la lettre envoyée le 13 juin au Collège pour lui faire remarquer que la Commission n'a pas encore reçu de réponse aux quatre lettres du 29 mai, et pour insister surtout sur la nécessité de mettre à sa disposition deux dessinateurs, et de décharger M. Groot, surveillant des travaux dans la Byloke, des travaux en dehors de ce local.

B. M. l'architecte Van Volden a reçu le jeudi, 11 juin, communication de la lettre de la Commission, en date du 29 mai, demandant l'aide de deux dessinateurs. Il n'a pu mettre à la disposition du Conservateur qu'un seul dessinateur, qui a commencé le travail le lundi, 22 juin. Les dessins ne pourront être prêts, au plus tôt, que dans le courant de la semaine du 6 au 11 juillet.

C. Discussion du rapport du Conservateur au sujet de l'affectation des différentes Salles de l'Abbaye à l'exposition des objets du Musée.

1848 - 1849

1849 - 1850

1850 - 1851

1851 - 1852

1852 - 1853

1853 - 1854

1854 - 1855

1855 - 1856

1856 - 1857

1857 - 1858

1858 - 1859

1859 - 1860

1860 - 1861

1861 - 1862

1862 - 1863

1863 - 1864

1864 - 1865

1865 - 1866

115

Procès-verbal de la Séance de la Commission directrice, tenue le samedi 4 juillet 1925, à 10^h¹/₂, dans l'Abbaye de la Byloke, Cabinet du Conservateur.

Sont présents: M. le Chanoine G. Vanden Gheyn, président, M. M. Jos. Casier, G. Bruenin, Beckers, Joseph de Smet, membres, A. Van Werveke, Conservateur.

La font excuser: M. M. Leirens, Coppajans & Maesterlinck.

Ordre du jour.

1. - Procès-verbal de la dernière séance. - Le procès-verbal de la séance du 13 juin est lu et approuvé sans observations.

2. - Communications. A. Il est donné lecture de la lettre, envoyée le 13 juin au Collège pour lui faire remarquer que la Commission n'a pas encore reçu de réponse aux quatre lettres du 29 mai, et pour insister surtout sur la nécessité de mettre à sa disposition deux dessinateurs, et de décharger M. Grootaert, surveillant des travaux dans la Byloke, des travaux en dehors de ce local.

B. - M. l'architecte Van Volden a reçu le jeudi, 18 juin, communication de la lettre de la Commission, en date du 29 mai, demandant l'aide de deux dessinateurs. Il n'a pu mettre à la disposition du Conservateur qu'un seul dessinateur, qui a commencé le travail le lundi, 22 juin. Les dessins ne pourront être prêts, au plus tôt, que dans le courant de la semaine du 6 au 11 juillet.

3. - Discussion du rapport du Conservateur au sujet de l'affectation des différentes salles de l'Abbaye à l'exposition des objets du Musée.

M. J. Casier estime qu'il serait préférable de placer les poteries dans les deux celliers, et d'exposer les objets, trouvés durant les travaux dans la Byloke, dans une salle sous le Dortoir.

Le Conservateur se rallie à cette proposition, et croit que le très large couloir entre les deux salles sous le dortoir, pourrait contenir tous les objets de la Byloke.

La Commission se rallie à ces propositions.

M. Casier craint que le cabinet de la Trésorerie de l'Hôtel de ville, pourra difficilement être reconstruit à côté de la Salle Louis XVI, sans gêner la vue sur le pignon du Dortoir. A plus forte raison, la réédification de la chambre des quatre Saisons de la maison Carnfyu serait impossible.

M. le Conservateur dit qu'il a mentionné ces deux Salles à titre de mémoire. Il insiste cependant, ^{sur} ~~sur~~ le grand intérêt que présente la petite chambre de la Trésorerie, dont le décor a été exécuté par Jean van Cleef et ses disciples, tout à fait à la fin de la Renaissance. Il désire prendre connaissance des projets de reconstruction de la Salle Louis XIV, pour pouvoir faire au besoin des suggestions au sujet de l'emplacement de la petite Salle. L'assemblée décide qu'il en sera fait ainsi.

M. Brunin estime que, si il est décidé d'exposer dans le Musée d'Archéologie la collection numismatique, il serait préférable de la placer dans une salle bien éclairée, où les objets seraient en sécurité, plutôt que dans les couloirs de cloître,

116
où il croit que le vol serait plus facile.

L'assemblée demande au Conservateur d'étudier cette question.

Aucune autre observation n'étant faite sur le rapport du Conservateur, celui-ci est approuvé, sauf les modifications susmentionnées.

4. - Demande au Collège de pouvoir disposer de plusieurs objets, qui se trouvent actuellement dans d'autres bâtiments.

Sur la proposition de M. le Conservateur :

a/- il sera écrit au Collège, pour qu'il demande au Musée des Beaux-Arts : Le portrait des bouchers, par Van Cuyck, et Les Bouchers, membres de la Confrérie de la Vierge, par Van Audenaerde, en ajoutant que le Musée d'archéologie donnerait en échange deux tableaux religieux de grande dimension et de valeur artistique supérieure à ceux qu'il demande ;

b/- on s'abouchera avec le Serment de la Confrérie Saint-Michel, pour enlever Le Faux Serment, par Leplat (?) qui est propriété de la ville, mais qui pend au dessus de la porte d'entrée de la dite confrérie ;

c/- On priera le Collège de demander à M. le Bibliothécaire de l'Université, de rentrer en possession des tableaux suivants, appartenant à la ville :

La Pucelle de Gand remet les clefs de la ville au Prince-cardinal ;

Le couronnement d'épines, par J. Janssens ;

Le portrait du chanoine Clément ;

La naissance de Charles-Quint;

Le baptême de Charles-Quint.

d/ lorsque la fusion du Bureau de Bienfaisance et des Hospices Civils sera faite, on priera le Collège de demander à la nouvelle Commission de mettre à la disposition du Collège Musée les meubles anciens, appartenant à ces deux institutions.

5. - Examen sur place du meilleur emplacement pour les vitrines, dans les celliers sous le Réfectoire.

Le Conservateur fait observer, qu'il serait souhaitable de pouvoir placer les vitrines hautes contre les murs, mais qu'il faut tenir compte de l'humidité de ceux-ci, qui exige un aérage constant, impossible à obtenir en les masquant par des meubles. M. J. de Smet estime qu'il serait suffisant d'éloigner un peu les vitrines des parois.

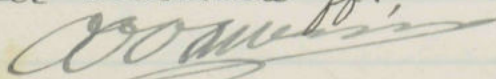
L'assemblée partage cet avis.

6. - Examen du Dortoir, où l'on a placé les objets de corporations, qui se trouvaient, lors de la séance précédente, dans le Réfectoire.

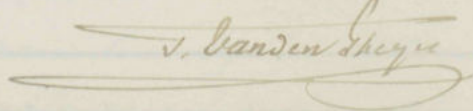
La Commission constate, que le Dortoir se prêtera très bien à l'exposition des objets de corporations et de confréries. Les étendards et les gonfanons ne masqueront pas les fenêtres, et le tout formera un bel ensemble. La cage d'escalier attenante, pourra également être affectée à ladite exposition.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



117

Procès-verbal de la séance de la Commission directrice, tenue le vendredi, 7 août 1925, à 10 h 30, au Musée de la Byloke.

Sont présents: M. M. l'Échevin Rod. De Saegheer, Chanoine G. Vanden Ghayn, président, Casier, Hulst de Lou, Spelminckx, Maeterlinck, Beckers, Mortier, Coppejans, J. de Smet, M. de Smet de Naeyer, Dierckens, membres, A. Van Werveke, conservateur.

M. l'Échevin De Saegheer, appelé par ses occupations à l'Hôtel de ville, désire prendre immédiatement la parole, au nom du Collège, pour déclarer:

1^o/ que la partie des travaux, qui restent à exécuter, et le transport partiel des objets du Musée de la Longue rue des Pierres à la Byloke, et leur installation dans le nouveau local, doivent être menés de façon à ne pas dépasser les crédits, portés sur le budget de 1925;

2^o/ qu'il faudra, chaque fois qu'il est possible, recourir à l'adjudication publique pour tout ce qu'il y a à faire ou à livrer.

Ordre du jour:

1^o. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté;

2^o Dortoir. Placement des objets de corporations. Confection de 7 tables avec vitrines, et de bancs. Le Conservateur soumet les dessins et coupes, et le cahier des charges de l'adjudication publique. Ils sont approuvés.

3^o Peinture des Tables sous le Dortoir, et fixation des peintures décoratives, découvertes pendant les travaux,

mois qui disparaissent à vue d'œil.

Le Conservateur est chargé de demander un prix à M. De Fyn, qui a fait les autres travaux de ce genre. M. Fe. Coppéjans voudra bien se charger d'indiquer les taintes et de surveiller le travail.

4°/ Placement des vitreaux peints devant les fenêtres du cloître
et 5°/ Vitrines devant les fenêtres de l'étage du Cloître.

Un échange de vues s'engage à ce sujet; l'assemblée estime que ces points doivent être étudiés dans une séance ultérieure.

6°/ Achèvement ou placement des fils pour l'éclairage et le nettoyage électriques.

Le Conservateur est chargé de demander une estimation du coût à M. l'Ingénieur Courne.

7°/ Divers.

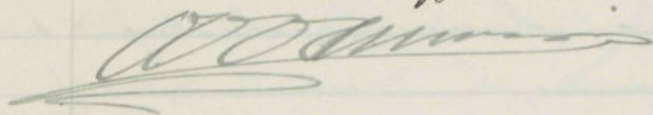
M. M. de Smet de Naeyer appelle l'attention de la Commission sur le mauvais état de la toiture de la Salle de l'Abbaye St Bavon. Chaque fois qu'il visite ce Musée, il constate qu'une grande quantité d'ardoises sont enlevées et que l'eau, qui tombe dans la salle, gâte notre superbe collection de dalles funéraires et celle des mosaïques.

Le Conservateur déclare qu'au moins tous les quinze jours il doit demander à l'architecte de la ville de faire réparer les ardoises et les gouttières. Il est évident que des ardoises, placées sur lattis et non sur voliges, seront soulevées par le vent qui s'engouffre dans la salle, et cassées net au clou. L'état déplorable ne cessera, que lorsque la toiture sera entièrement renouvelée avec des voliges, et fixation des ardoi-

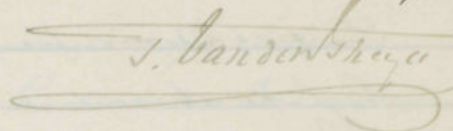
118
ses au moyen de crochets en cuivre.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



Procès-verbal de la séance de la Commission directrice le Samedi, 19 décembre 1925, à 4 h 15, dans le Musée de l'Abbaye de la Sainte-Trinité, Byloke, Salle de la Chambre des pauvres.

Sont présents : M. M. le Chanoine G. Van den Gheyn, président, Leicens, Dierkens, Coppofans, Bergmans, membres, Van Warwete, Conservateur.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Joseph Casier, membre de la Commission et président de la sous-commission de la restauration de la Byloke. A côté de son activité dans le domaine de l'archéologie, il faut signaler spécialement la part qu'il a prise dans la solution du problème délicat de la restauration du nouveau local du Musée d'Archéologie.

Ordre du jour :

1^o Procès-verbal de la séance précédente, 7 août 1925. M. le Conservateur lit ce procès-verbal, qui est approuvé avec un amendement, proposé par M. Dierkens.

2^o Budget des Musées d'Archéologie pour 1926.

M. le Conservateur donne lecture de ses projets et des notes justificatives qu'il propose d'y joindre pour les articles, modifiés depuis 1925. L'assemblée est d'

accord avec M. Van Werveke, sauf au sujet des articles suivants :

Titre I, article 84.

Produit des entrées au Musée d'archéologie de la Byloke et vente de guides, estimé 10,000 f.

La Commission pense qu'on n'atteindra pas ce chiffre, et qu'il ne faut pas escompter plus de 5000 entrées payantes la première année, soit, à 1 fr 5000 f.

Titre I, article 86.

Produit des entrées au Musée lapidaire des Ruines de l'Abbaye St. Bavo, et vente de guides, estimé, à 1 f par personne payante 4000 f.

La Commission estime que cette somme peut être majorée de 1000 f, soit 5000 f.

Quant au personnel, l'assemblée approuve la proposition de nommer 6 surveillants, dont un surveillant-menusier, un surveillant-mécanicien et un surveillant, chargé du nettoyage. Elle pense cependant que les jours de visites nombreuses, la tâche du personnel sera assez lourde.

La Commission regretterait profondément que la proposition de construire, dans l'avant-cour, le bâtiment Louis XIV et les petites salles adjacentes sur cave à combustibles avec magasin, ne fût adoptée pour 1926. L'aspect actuel de l'emplacement de ces constructions, à côté des superbes bâtiments anciens, est vraiment lamentable. L'assemblée se demande si l'estimation, 300000 f, n'est pas exagérée, et elle se propose d'examiner en détail les plans et devis de M. l'architecte Van Hove dans le plus bref délai.

119
Comme suite à la lecture des propositions de M. le Conservateur, différents points sont soulevés par l'assemblée:

1^o M. Van Werveke rappelle, en sa qualité de conservateur et de membre du Sous-Comité de la restauration des bâtiments que, lors de la construction de la porte d'entrée et de la Chambre des pauvres, M. J. Cassier a déclaré que ni la Commission, ni le Sous-Comité, n'ont rien à voir dans cette affaire. Il est convenu cependant, que, comme la Ville a payé 60000^f. à côté des sommes, dépensées par la Société des Amis du Vieux Gand, il y eut une surveillance au nom de la Ville, par la Commission, pour l'élaboration des plans et l'exécution des travaux. M. Van Werveke dégage toute sa responsabilité au sujet des nombreux défauts de construction et d'aménagement, qu'on a pu constater et dont il donne des exemples.

2^o M. le Président déclare de son côté, qu'il est inadmissible qu'on continuerait à laisser la Commission du Musée en dehors de l'élaboration et de l'exécution des plans de constructions, à faire dans la Byloke. Ces locaux doivent être utilisés par elle: c'est donc à elle qu'appartient l'avis au sujet de ce qu'ils doivent être. Il abonde donc dans le sens de M. Diertkens, qui demande à examiner les plans et devis, et à décider s'ils seront admis ou modifiés.

M. Bergmans, comme Secrétaire et ff. de président de la Commission des Monuments, se déclare d'accord avec les préopinants. Il saisira la dite Commission de la question dans sa séance de lundi prochain. Il

ne doute point qu'on ne tombe d'accord.

30/ M. le Président fait encore remarquer, à propos des notes justificatives jointes au projet de majoration du budget, qu'il n'existe en vérité pas de promesses de la part des fabriques d'église, de déposer leurs objets, non utilisés pour le culte; il vaut mieux se dire " qu'elles seront invitées à donner ces objets en dépôt. " A ce propos il demande au Conservateur d'examiner si, provisoirement, il n'y aurait pas moyen de mettre une autre salle à sa disposition, en attendant la construction de la Salle Louis XIV de 1715. Dans l'affirmative, le dépôt pourrait peut être se faire à bref délai.

40/ M. le Président fait connaître qu'une nappe et des serviettes de toile damassée avec figures, armoiries et inscriptions, travail de Courtrai du commencement du XVI^e siècle, pourraient probablement être acquises par son intermédiaire. L'assemblée estime qu'une somme de 4000 f. pourrait être mise à la disposition de M. le Président, à cet effet.

50/ M. Diekens regrette qu'on n'ait pas voulu livrer de l'antracite sur demande du Conservateur, pour maintenir certaines salles dans une même température, aussi bien la nuit que le jour. Le système de ne chauffer que pendant les heures d'ouverture du Musée, ne donnera pas de résultat suffisant, surtout maintenant que les pièces, par suite de travaux et de l'absence de chauffage pendant de longues années, sont humides.

L'assemblée prie M. le Conservateur de revenir à

120
la charge, et de tâcher d'obtenir l'autorisation d'employer de l'antracite.

3. de l'ombre du jour. Louage d'une Salle de l'Hôpital.
M. le Conservateur, ayant appris que la Salle de l'Hôpital, formant angle droit avec le pignon du bâtiment du Dortoir, est vide et ne sera plus employé qu'en cas d'épidémie, et seulement dans les cas graves. Il a proposé au Collège de demander aux Hospices de louer la Salle au Musée, à condition que la ville entretienne le bâtiment à ses frais, et le remette à la disposition de l'Hôpital, en tout ou en partie, en cas d'épidémie grave. La Salle a 33.75 m de long, 11.50 m de large et 4.80 m de hauteur. Elle pourrait donc facilement contenir les panneaux du plafond de 1715, les objets emmagasinés dans les galeries du Cloître, dans la Salle au Nord et dans l'atelier du Musée. Cela permettrait de démolir cet atelier, et de donner à l'avant-cour, en attendant la construction de la Salle Louis XIV et de ses annexes, un aspect assez convenable.

L'assemblée approuve la proposition du Conservateur, et serait heureuse si les négociations pouvaient aboutir. Elle décide qu'il sera écrit dans ce sens au Collège.

4. Divers. - Le Conservateur donne lecture d'une lettre qui lui a été envoyée pour avis, et dans laquelle M. De Wilde, inspecteur des plantations de la Ville, suggère à M. l'Échevin des Beaux-Arts l'idée de placer dans la Salle de l'Hôtel de ville, où se fera la réception du Jour de l'an, les anciennes torchères

des corporations de la Ville, conservés dans le Musée. Sur proposition de M. le Président, la Commission décide de protester énergiquement: il a été décidé auparavant, de ne plus envoyer les objets du Musée à des expositions. Il est encore moins admissible qu'on les utilise pour la décoration d'une cérémonie ou d'une fête.

57- Visite des salles déjà installées. - Avant de faire la visite, M. le Conservateur déclare que peu de salles sont en ordre, par suite du mauvais temps qui a empêché le transfert de beaucoup d'objets, et ensuite à cause du mauvais état dans lequel se trouvent la plupart des objets, à cause de leur séjour, pendant 40 ans, dans un local immense où la poussière entre par la voûte et par les fenêtres.

La Commission visite: 1°/la Salle gothique, qui est en ordre, sauf les portes des niches et la verrière, 2°/la Salle des conféries, dans laquelle les objets viennent d'être placés provisoirement, la galerie sud du Cloître avec la collection des véhicules;

3°/le Dortoir avec les collections d'étendards, de torchères, de coffres et armoires des corporations. Les 7 tables et vitrines et les bancs, destinés aux petits objets, n'ont pas encore été livrés par l'adjudicataire;

4°/la galerie sud du Cloître à l'étage, et la cage d'escalier avec les calques des peintures murales.

Dans une vitrine sont exposées provisoirement quelques unes des belles armes de la collection Neyt;

5°/la Salle de justice, où est placée la cheminée avec le tableau de la justice civile. Les instruments de coë:

121

dition, de torture et d'exécution, ne sont pas encore plé-
ciés définitivement.

La séance est levée à 4 heures 15.

Le Secrétaire ff.,

[Signature]

Le Président,

[Signature]

Procès-verbal de la séance de la Commission, le vendre-
di 14 mars 1926, à 10 h 30, au Musée, dans la By-
loke, Salle du Collège de la Chambre des Pauvres.

Sont présents : M. le Chanoine Vanden Gheyn, prési-
dent, M. M. le baron Amand Casier, Van de Voorde, de
Smet, Bergmans, Coppefans, Mortier, Heekers, membres,
et Van Werveke, Conservateur.

M. Lixens s'excuse de ne pouvoir assister à la
réunion.

Ordre du jour :

I. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et
approuvé.

II. Location d'une salle de l'Hôpital civil, pour
servir de magasin provisoire. - Le Conservateur fait
connaître que la Commission d'assistance publique con-
sent à céder temporairement à la ville la grande sal-
le, dont la petite façade se trouve à angle droit
avec celle du bâtiment du doctoir. La ville n'ayant
pu accorder le crédit pour la construction de la
salle Louis XIV au beau plafond, sous laquelle de-
vait être réservé un magasin, nous pouvons heu-
reusement placer dans ladite salle les panneaux du
plafond de 1715, et les nombreux autres matériaux,

qui encombrant les galeries de l'Cloître. Le local est mis à la disposition du Musée, à condition de l'évacuer en trois jours en cas de grave épidémie.

III. Démolition de l'atelier moderne et aménagement provisoire de l'avant-cour.

Le Collège a consenti à la démolition de l'atelier moderne, à condition de réserver les matériaux, qui pourront être utilisés dans les constructions futures et de vendre ceux, dont on n'aurait pas besoin, au profit de la Ville.

On pourra élargir la cour, en cachant derrière un mur de planches les briques et autres pierres à réserver, et en établissant devant, un rideau de verdure.

IV. Examen du projet de la reconstruction de la Salle Louis XIV.

Le Conseil Communal n'ayant pas accordé le crédit nécessaire, et la démolition de l'atelier pouvant créer un aspect de l'avant-cour, qui suggérera peut être de nouvelles idées, le Conservateur demande de remettre la discussion à une séance ultérieure. M. Mortier désirerait, lorsque de nouvelles propositions surgissent, à ce qu'on dresse un plan de l'ensemble à l'échelle de 5 mm, par mètre, et qu'on indique bien la situation.

V. Visite des Salles déjà aménagées et inspection des nouvelles vitrines plates sur tables et des bancs.

La Salle des corporations, la Salle des confréries militaires, la Salle gothique, le Salon de l'abbesse, la cuisine de l'abbesse, la Salle de la Ville de Gand, et la Salle de la Justice sont déjà aménagés. Les vitri:

nes plates sur tables et les barres ont été confection-
nés dans de bonnes conditions et semblent devoir donner
entière satisfaction.

La séance est levée à 12 h. 10.

Le Secrétaire ff.,

Le Président,

[Signature]

[Signature]

Procès-verbal de la Séance de la Commission directrice
du 17 juillet 1926 à 2 1/2 heures dans l'Abbaye
(Byloke), salle du Collège de la Chambre des Pau-
vres.

Sont présents : M. M. le Chanoine G. Vanden Gheyn,
président, baron Am. Casier, F. Bergmans, Fr.
Coppelijns, membres, A. Van Waverke, Conservateur.
M. Leicens se fait excuser.

Ordre du jour.

I. Le procès-verbal de la séance du 12 mars est
lu et approuvé.

II. Ouverture provisoire et ouverture officielle du
Musée dans la Byloke.

Le Collège demande l'avis de la Commission au sujet
de la proposition du Conservateur, tendant à ne pro-
céder à l'inauguration et à l'ouverture officielles
du Musée, qu'aux fêtes communales de 1927, comme
il a été convenu, mais d'ouvrir officieusement les
parties achevées du Musée aux visiteurs payants,
non seulement les jours de semaine, comme c'est déjà
le cas, mais aussi le dimanche, lorsque le personnel
aura été nommé au complet.

La Commission partage cet avis, mais elle estime que, lorsque le personnel sera nommé, il faudrait, un ou deux dimanches, diminuer le prix du ticket d'entrée, soit 1 fr. au lieu de 2 fr., pour donner à chacun l'occasion de visiter les nouvelles installations.

III. Crédit pour l'installation du Musée.

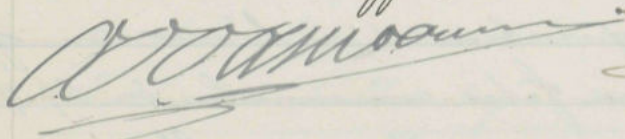
Le Conservateur a été avisé que de la somme de 50,000 fr., portée au budget, on ne pourra dépenser que 20,000 fr. environ. Dans ces conditions, l'installation ne pourra pas se faire complètement: l'achat prévu de vitrines et d'autres meubles, même l'arrangement de certaines parties du Musée, devront être remis.

IV. Plaque commémorative J. Casier.

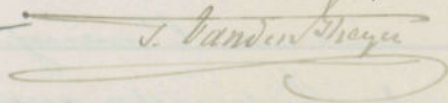
M. le Président fait connaître que le Comité, qui s'est chargé du placement d'une plaque commémorative en souvenir de feu M. J. Casier, a fait choix du mur oriental du cloître de l'Abbaye, dans la Byloke, à côté de la porte d'entrée. La Commission émet un avis favorable à ce sujet.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire ff.,



Le Président,



Zitting der Besturende Commissie op Zaterdag, 18^e
December 1926, te 2 1/2 uur namiddag in de Byloke
(Amenkamer).

Zijn aanwezig: de heeren Kan. Vanden Ghayn, voorzitter,

123

Dierkens, Jozef de Smet, J. Brunin, Paul Bergmans,
Lison, A. Van Werveke, Conservator.

Doen zich verontschuldigen, de heeren Lixens & Coppes-
jans.

Dagorde.

I. Verslag der vorige zitting.

Het woordt gelezen en goedgekeurd.

II. Ontwerp tot het bouwen van een Politie-com-
missariaat op de gronden van Sint Baafsabdij.

De Conservator deelt mede, dat hij van wege den Heer
Schapen Liffar een ontwerp van bouwmeester Van
Volden heeft ontvangen, strekkende tot het verkoo-
pen van het, tot portiershuis bestemd gebouw,
en het oprichten van het commissariaat op de
plaats van het magazijn aan de Kaai, latende
voor het Museum alleen het achterste gedeelte.

Dat ontwerp is hem medegedeeld voor advies, maar
hij meent dat de Commissie in dezen bevoegd
is, en hij onderwerpt het haar dan ook.

De Commissie onderzoekt het ontwerp en de beweeg-
redenen daartoe. Ze besluit met klem protest
aan te teekenen tegen het onbegrijpelijk voorstel.
Er werd dien ten gevolge een brief aan het Colle-
ge gestuurd.

III. Bezoek aan de gedeelten van het Museum, die
sedert de laatste zitting in orde zijn gebracht.

De Commissie neemt in oogenschouw de benedenver-
dieping van het huis der Abdis, die bepaald is
ingericht, en waar een lid zegt: "Ik zou er wil-
len wonen." Voorloopig zijn ingericht: de verzameling

houten schryfwerk in de benedenverdieping van de Kruisgang, en de verzameling metalen voorwerpen in de bovenverdieping van de Kruisgang. Met groote belangstelling wordt bekeken de rijke verzameling voorwerpen van allerlei soort, die gedurende de herstellingenwerken in de Byloke zijn gevonden, en thans in de gang tusschen de Gotische zaal en de Gildenzaal zijn tentoongesteld op eene lange bank en in eene lange, staande toonkast.

De zitting wordt geheven te 4 uur.

De vv. Secretaris,

J. W. M. M.

De Voorzitter,

J. Vanden Gheyn

Procès-verbal de la Séance de la Commission directrice, tenue le Samedi, 18 juin 1924, à 2 1/2 heures dans la Chambre des Pauvres - Musée de la Byloke.

Sont présents: M. M. le Chanoine G. Vanden Gheyn, président, H. Piroune, J. de Smet, Heesters, Roelandts, Am. Casier, Lairesns, Coppesans, membres, et A. Van Werveke, Conservateur.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Oscar Roelandts, nommé membre de la Commission en remplacement de M. Piem, démissionnaire.

Ordre du jour.

1^o Procès-verbal de la dernière séance. M. Van Werveke, ff. de secrétaire, lit le procès-verbal qui est approuvé.

2^o Mesures à prendre pour prévenir le vol et l'incendie.

Le Conservateur fait rapport à ce sujet. Il signale que le local du Musée est sans surveillance intérieure pen:

124

dant la nuit. Quoique les volets et les portes soient bien fermés à l'intérieur, il y a nécessairement une porte, qui doit pouvoir s'ouvrir de l'extérieur. De plus, si un incendie éclatait la nuit, il pourrait prendre une grande extension avant que le concierge, qui habite à 40 m. du bâtiment, ne s'en aperçoive. Le voleur qui parviendrait à s'introduire dans le Musée, ce qui n'est pas impossible, aurait absolument le champ libre, et ne serait pas entendu quand il commettrait des effractions, même avec grand bruit. Si le concierge s'apercevait d'un incendie ou d'un vol, il lui serait impossible de les signaler en temps utile à la police et aux pompiers, puisqu'il n'y a pas de téléphone.

Pour remédier à cette grave situation, il faudrait:

- 1° loger un veilleur à l'intérieur du local, de façon à ce qu'on puisse fermer et barricader toutes les portes à l'intérieur, sans exception;
- 2° établir un téléphone privé, qui permette au veilleur d'avertir le concierge, en cas de danger;
- 3° placer les objets les plus précieux dans une salle, où il est quasi impossible de s'introduire, quand on ignore le secret pour l'ouvrir.

Pour ce qui est du premier point, il faudrait réserver une chambre de veilleur dans la mansarde, à construire sur l'annexe occidentale du Cloître. Le second point, le téléphone privé, se résoudra facilement.

Quant au troisième, il y a une place tout indiquée pour établir une salle coffre-fort, notamment

la Salle sans fenêtres entre la Salle Saint-Sébastien et la Chambre, donnant sur la petite cour au nord-est du Cloître, où il faudra transporter la petite chambre de la Trésorerie, vu que là seulement on a suffisamment de hauteur pour la cheminée de bois peint existante. Dans la Salle coffee- fort obscure, l'éclairage intense avec lampes invisibles, mettra fort en relief la précieuse collection de colliers & corporations, coupes, insignes, bijouteries, etc. placés dans des armoires à glace.

L'assemblée approuve ce rapport.

3^o Vente d'objets faux du Musée.

Le Conservateur expose que le placement des objets de ménage, a attiré à nouveau son attention sur quelques objets manifestement faux, achetés en 1883 à la vente Minard. Il y a notamment le soi-disant coffre aux archives des peintures, l'armoire aux archives des mesureurs de vins, la Somme de poutre de la maison des orfèvres, etc. Il demande l'avis de la Commission au sujet de la vente de ces objets. Après échange de vues, l'assemblée estime qu'il est préférable de ne pas placer ces objets dans les collections, mais de les utiliser dans le magasin, pour y déposer des objets ou des matériaux.

4^o Visite des dernières installations.

La Commission prend connaissance des dernières arrangements, et visite la Salle où l'on va installer les tableaux et objets de la confrérie Saint-Sébastien, la Salle coffee- fort et la place attenante. Dans la première, on placera deux cheminées monumentales de

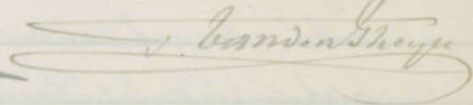
125

la même époque que les plus anciens tableaux et portraits de Saint-Sebastien (1640 à 1660); pour clôturer la deuxième, on utilisera l'une des deux portes de fer, provenant de l'ancienne Banque Nationale, rue Saveren; dans la troisième on transportera la chambre en cuir de Malines, provenant de l'ancienne Trésorerie de l'Hôtel de ville.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire ff.,

Le Président,



Séance de la Commission directrice le Samedi, 5 novembre 1927, à 10 heures, au Musée de la Byloke.

Présents: M. M. Vanden Gheyn, président, Bergmans, Coppéjans, de Smet de Raeyer, Diekens, Roelandts, membres, Van Werveke, Conservateur.

Excusés: M. M. Casier et Leirens.

M. l'Echevin Carpentier assiste à la séance, ainsi que M. Nève, en qualité de délégué des Amis du Vieux Gand.

Après lecture, par M. Van Werveke, du procès-verbal de la séance précédente, le Conservateur résume, à l'intention de M. l'Echevin, les mesures à prendre, à son avis, pour prévenir l'incendie ou le vol. L'échange de vues dégage l'impression, que des précautions relativement peu coûteuses et suffisamment efficaces sont possibles. L'examen de la question sera poursuivi par M. l'Echevin.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Nomination du Secrétaire de la Commission.

La Commission désigne M. Roelandts, en qualité de Secrétaire.

Ouverture officielle du Musée. L'inauguration officielle du Musée archéologique fait l'objet d'une discussion préalable. Cette inauguration aurait lieu lors de la Joyeuse Entrée de leurs A. R. la princesse et le prince Léopold, en février - mars 1928. Différents projets sont énoncés, leur possibilité et leur opportunité seront envisagées. Il sera insisté auprès de l'autorité compétente, pour que la visite se fasse l'après midi, de façon à ce qu'aucune cérémonie subéquente ne puisse l'entraver.

Travaux restant à exécuter.

M. Van Werveke indique l'ordre de préférence des travaux, qui restent à exécuter aux bâtiments du Musée. Comme premier travail nécessaire et urgent, il signale la réparation du toit de l'annexe occidentale, en très mauvais état. Il conviendrait ensuite d'enlever de la galerie du Cloître, le vilain étage, établi il y a une centaine d'années. Cet étage, qui dépare, se remarque dès qu'on entre dans le Cloître. Le troisième travail consisterait dans le remplacement des fenêtres d'usine de la partie inférieure des baies du Cloître. Celles-ci seraient à murir de meneaux.

M. l'Échevin donne des indications au sujet de ces différents travaux. Les Amis du Vieux Gand sont disposés à intervenir, et s'occuperont du Musée après l'Ancienne Église des Carmes de la rue longue des pierres.

L'enlèvement de l'étage se complique néanmoins, parce que le travail entraînera probablement la réparation de la toiture, continuant au dessus du dortoir des Sœurs, et couvrant un local, appartenant à la Ville mais loué aux Hospices. Ces travaux deviendraient donc connexes. M. l'Échevin a chargé le Service technique communal, de dresser les plans des locaux, et d'établir le coût approximatif des travaux.

Il demande incidemment, s'il ne conviendrait pas d'installer la Salle de Bandeloo, remise au Musée des Beaux Arts, dans une salle, à construire en annexe à la Salle des Séances de la Commission. L'amorce de cette annexe a été prévue. Cette proposition est accueillie avec faveur par la Commission.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire,
Roelandt

Le Président,
Vanden Gheyn

Séance de la Commission directrice du Samedi, 24 décembre 1924, à 14 h. 30, au Musée de la Byloke.

Présents: M. M. V. Carpentier, Échevin des Beaux Arts, Vanden Gheyn, président, Bergmans, Casier, Coppéjans, Dierckens, Leirens, Roelandt, membres, Van Nieuwette, Conservateur.

Excusé: M. Mortier.

M. le Bourgmestre assiste à la séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance

précédente.

M. le Président fait connaître, que le Comité d'Action pour en avant, qui a l'intention d'offrir un Album aux princes, lors de leur Joyeuse Entrée, a prié la Commission de vouloir se charger d'une page enluminée, à signer par les membres. La demande est agréée.

M. Coppéjans se chargera d'illustrer la page.

M. l'Echevin des Beaux Arts confirme que les Amis du vieux Gand prendront à leur charge certains travaux importants d'achèvement ou de restauration au Musée de la Byloke. Ces travaux s'exécuteraient dans l'ordre ci-après; il serait possible de les entamer dans le courant de l'année 1928.

1° Mise en état de la galerie. Elle s'avère beaucoup moins coûteuse qu'on ne le craignait, grâce à un procédé de nettoyage, qui réduit les frais à 10000 ou 11000 francs. Ce travail peut être commencé sans délai.

2° Entièrement de la toiture du bâtiment central. Le hasard veut qu'en démolissant la façade jusqu'à hauteur du faite du pignon, il y a moyen d'installer une plate-forme qui ne se verra pas. Cet aménagement ne causera aucun préjudice à l'occupation intérieure de l'hospice; il ne nuira pas et permettra la réalisation d'un ensemble complet, dont le coût est estimé à 75000 francs.

Ce travail doit marcher de pair avec la construction de la Salle Baudeloo. Les briques, provenant de la démolition, serviront à cette construction. En prolongeant les murs actuels de la Salle des Séan:

127
ces de la Commission, on obtient exactement les dimensions de la Salle Baudeloo. Le dénivèlement sensible de la cour permettra de pratiquer une cave sous la salle; la cave servira de réduit à charbon et de dépôt. Le plan de la nouvelle façade a été copié sur ce qui existe encore à l'Abbaye de Baudeloo.

AVIS DE DECES

Madame Brunin-Colson; Monsieur Lucien Brunin; Madame Colson; Monsieur Henri Brunin; Monsieur Alfred Amelot, membre de la Chambre des représentants, et Madame Alfred Amelot, née Brunin; le docteur Colson, chef de service à l'hôpital de Gand, et Madame Robert Colson; Monsieur Fernand Amelot, lieutenant au 1^{er} régiment d'artillerie, Madame Fernand Amelot, et leurs enfants; Monsieur Robert Amelot; Monsieur Lucien Colson; Mademoiselle Eveline Colson; les familles Maeterlinck, Berte, Varlez, Guequier-Colson ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Georges-Léopold-Marie BRUNIN

Conservateur des cabinets des médailles de la ville et de l'Université de Gand
Chevalier de l'ordre de Léopold
Chevalier de l'ordre de la Couronne

leur époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin bien-aimé, né à Gand, le 27 mai 1875, et y décédé après une longue et pénible maladie, le 11 février 1928.

Les funérailles auront lieu dans la plus stricte intimité.

Les amis et connaissances qui, par oubli, ne recevront pas de lettre de faire-part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 2-2577

simili, non en pierre blanche, mais. Les murs seront à sou-

combattre l'humidité. La Commission, fait naître l'objection de la toiture devrait être en ardoises. Cette objection a été communiquée à M. l'Architecte

toiture des Salles, adossées. Il s'impose par l'état épave. Une discussion s'engage. Elle se termine par la décision dudit toit est à sou-

tenir. Comme la Commission de ce qu'en

principale, l'inauguration officielle du Musée archéologique, lors de la Joyeuse Entrée de leurs Altesses royales reste acquise, mais que la date de cette visite est remise jusqu'après les Flandriennes. La visite des locaux se ferait alors le matin.

La séance est levée à 3 heures 30.

Le Secrétaire,
R. Van der Smissen

Le Président,
J. Van der Smissen

précédente.

M. le Président fait connaître, que le Comité d'Arrondissement en avant, qui a l'intention d'offrir un Album aux princes, lors de leur Joyeuse Entrée, a prié la Commission de vouloir se charger d'une page enluminée, à signer par les membres. La demande est agréée.

M. Coppéjans se chargera d'illustrer.

M. l'Echevin des Beaux Arts

Amis du vieux Gand prendront

sains travaux importants d'a

rtation au Musée de la Byl

cuteraient dans l'ordre ci-ap

ble de les entamer dans le co

1.° Mise en état de la galerie.

moins coûteuse qu'on ne le c

procédé de nettoyage, qui r

ou 11000 francs. Le travail p

telai.

2.° Entièrement de la toiture du

hasard veut qu'en démolissant

hauteur de faite du pignon

Stallen une plate-forme que

Cet aménagement ne causera aucun préjudice à

l'occupation intérieure de l'hospice, il ne nuira

pas et permettra la réalisation d'un ensemble com-

plet, dont le coût est estimé à 75000 francs.

Ce travail doit marcher de pair avec la construc-

tion de la Salle Baudeloo. Les briques, provenant de

la démolition, serviront à cette construction. En

prolongeant les murs actuels de la Salle des Séan:

22, PLACE DU DOCK, 22
n. o. 1800A

en" et "Princesse Elisabeth"; jeudi 16, par "Vil-
de Liège" et "Stad Antwerpen"; vendredi 17,
par "Princesse Elisabeth" et "Ville de Liège"; sa-
credi 18, par "Stad Antwerpen" et "Princesse Eli-
abeth"; dimanche 19, par "Ville de Liège" et
Stad Antwerpen".

Traversée en trois heures, par bateaux à turbi-
es. Emission de billets d'excursion à prix ré-
duits pour Douvres, valables huit jours, et pour
Andres, valables quinze jours, du 17 au 19 fé-
vrier, à l'occasion de la Foire industrielle britan-
ique et les 2, 3, 9 et 10 mars à l'occasion de
"Ideal Home Exhibition".

Le paquebot de la "Compagnie Belge Maritime
du Congo" mentionné ci-dessous sera en commu-
nication par télégraphie sans fil, mardi 14 février
avec la station côtière suivante: "Thysville",
tugby Radio.

MAJESTIC

JOHN-
BARRYMORE

dans

127

cus de la Commission, on obtient exactement les dimensions de la Salle Baudeloo. Le dénivèlement sensible de la cour permettra de pratiquer une cave sous la salle; la cave servira de réduct à charbon et de dépôt. Le plan de la nouvelle façade a été copié sur ce qui existe encore à l'Abbaye de Baudeloo. Les croisées seront en simili, non en pierre blanche, afin de réduire les frais. Les murs seront à double paroi en vue de combattre l'humidité.

Le plan, soumis à la Commission, fait naître l'objection que la pente de la toiture devrait être plus prononcée, la couverture étant en ardoises. Cette observation sera communiquée à M. l'Architecte Communal.

30/ Arrangement de la toiture des Salles, adossées à l'aile occidentale. - Il s'impose par l'état épouvantable de cette toiture. Une discussion s'engage au sujet du plan soumis, elle se termine par la conclusion, que la construction dudit toit est à soumettre à une nouvelle étude.

M. le Bourgmestre informe la Commission de ce qu'en principe, l'inauguration officielle du Musée archéologique, lors de la Joyeuse Entrée de leurs Altesses royales reste acquise, mais que la date de cette visite est remise jusqu'après les Flandriales. La visite des locaux se ferait alors le matin.

La séance est levée à 3 heures 30.

Le Secrétaire,
Raeslandt

Le Président,

J. Vandenberghe

Séance de la Commission directrice le Samedi, 18
février 1928, à 14.30, au Musée de la Byloke.
Présents: M. l'Échevin Carpentier, M. M. Vanden
Gheyn, président, Casier, de Smet de Naeve, Dier:
kens, Beckers, Leixens, Pironne, Roelands, mem:
bres, Van Werveke, Conservateur.

1. Procès-verbal de la séance précédente - Adopté
après lecture et moyennant légère modification.

2. Proposition d'achat d'une copie d'une peinture
murale de l'Ancien Couvent des Dominicains.

Cette copie, faite par M. Fr. Coppejans, représen:
te une tête de Christ. Elle complètera heureusement
la collection de décalques du Musée. L'acquisition,
au prix de 500 francs, est approuvée.

3. Divers. - M. l'Échevin Carpentier annonce que
la visite princière est fixée au 28 mai prochain,
second jour de la Pentecôte. L'inauguration du
Musée se fera le matin.

M. le Président communique, à ce propos, une
lettre de M. P. Bergmans, dans laquelle celui-ci
signale la proposition, faite par la Société roya:
le des Mélomanes, de rehausser la réception d'une
audition musicale très brève. Les chanteurs-cho:
rale mixte sans accompagnement - seraient grou:
pés dans la salle du réfectoire, au fond, et fe:
raient entendre un petit chœur ancien flamand
au moment de l'entrée des visiteurs. A leur sor:
tie, un autre petit chœur serait chanté en
français.

La Commission n'est pas encore saisie, official:

128

lement, de la proposition dont il s'agit. Elle est favorable, en principe, à cet intermédiaire vocal, dont M. Bergmans aurait soin de suivre le programme. M. l'Echevin voudrait faire commencer les travaux de restauration, immédiatement après la visite préliminaire. Ces travaux n'empêcheraient pas la visite des collections du Musée d'Archéologie. Il Signale, en même temps, que les travaux de remise en état de la galerie du cloître sont déjà très avancés.

4. Confection du mobilier nécessaire à l'exposition des collections. M. le Président voudrait qu'on déterminât, avant tout, s'il entre dans les intentions de la Commission de laisser certains locaux sans aménagements, ou si elle désire voir utiliser tous les locaux. Il vise principalement la Salle du réfectoire. Doit-elle rester telle quelle? Convient-il d'y placer des tables servant à l'exposition d'objets de tout premier ordre?

M. Van Werveke estime qu'il faudrait une rangée de tables, de chaque côté de la Salle du réfectoire, dans le sens de la longueur, ainsi qu'une table devant la cheminée, là où se tenait l'abbé. Ces tables seraient à garnir de vitrines plates, ayant une hauteur maximum de 15 centimètres.

Il préconise le modèle de table gothique, presque sans ornementation, qui existe encore à l'Hospice de la Potterie, à Bruges. Cette table est très simple. Elle est plutôt formée d'une planche sur chevalets. Rien ne serait placé contre les murs qui plus tard, seraient garnis de bancs. De la dis-

cussion qui s'engage, il convient de retenir que la Commission désire surtout, qu'on sacrifie à la faculté de voir. Les tables ne seront, ni trop longues - afin de pouvoir être contournées - , ni trop larges - de façon à ce que l'examen des pièces exposées se fasse sans difficultés. Les vitrines, à construire en plan incliné, prendraient la moitié de la largeur des tables; adossées elle seraient en dos d'âne sur toute la largeur.

Afin d'arriver à bref délai à des résultats pratiques, M. Van Werveke établira la liste des armoires immédiatement nécessaires, et fera l'évaluation du prix de leur construction, ainsi que de celle des armoires vitrées, dont il prévoit l'emploi ailleurs. Une adjudication restreinte sera ouverte dans les mêmes conditions que précédemment. M. Dieckens, membre de la Commission, se chargera éventuellement de surveiller la construction des meubles.

La séance est levée à 15 h 30

Le Secrétaire,
Roelants

Le Président

J. Vandenberghe

Séance de la Commission directrice du vendredi, 25 mai, à 11 heures.

Présents: M. M. Vanden Gheyn, président, Bergmans, Cassier, Coppéjans, Dieckens, Leirens, Roelants, Vandevorde, membres, Van Werveke, Conservateur.

Excusé: M. l'Échevin Carpentier.

129

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président remet à chacun des membres présents une carte de libre accès aux Musées de la ville. Celles destinées aux membres absents, seront remises aux destinataires par les soins du Secrétaire.

M. le Président résume les mesures qui ont été prises, d'accord avec M. le Bourgmestre, pour l'inauguration du Musée de la Byloke. Il a été lancé un total d'environ 800 invitations comprenant, outre les Membres de la Commission du Musée, les principaux souscripteurs au Souvenir de la Ligue d'Attergem, les visiteurs des pauvres de la Commission d'assistance publique, les Mélomanes et des artistes. Si le temps est favorable, la réception se fera devant la Maison de l'Abbesse. Il ne sera pas prononcé de discours. M. le Président souhaitera brièvement la bienvenue aux visiteurs. Les Altesses royales, leur suite et la Commission du Musée visiteront la Maison de l'Abbesse, se rendront ensuite à la Salle du Réfectoire, où une courte cérémonie accompagnera la remise des Souvenirs. Le cortège se reformera ensuite, ira voir les corridors, le cloître inférieur. A la sortie, les Mélomanes, qui se firent entendre au Réfectoire, chanteront encore la Brabançonne et l'Hymne Luciférois. S'il fait mauvais, l'on se dirigera immédiatement vers la grande Salle, puis on fera à peu près la promenade inverse de celle, prévue ci-dessus. Avant leur départ, la princesse et le prince seront invités à signer le Livre d'Or du Musée. Ces dispositions sont adoptées sans observation.

Divers. - M. le Conservateur annonce qu'à la suite ^{d'une} de la conférence qu'il a donnée, et à laquelle assistait M. Laros, Marché aux Herbes, Bruxelles, celui-ci a fait don au Musée de trois affiches brodées de membres de la Corporation des Bouchers de Gand. Deux de ces affiches, une première en style Louis XIV, une seconde en style Louis XV, portent les armoiries de la famille Deynoodt; la troisième, en style Louis XV, porte les armoiries de la famille Minne.

D'autre part, comme suite à l'article sur les escaliers, publié par M. le Conservateur, M. Andelhof, artiste-peintre, rue de l'Hôpital militaire à Gand, a fait don d'une rampe d'escalier en style Louis XV. Cette très belle pièce provient, probablement, de l'ancienne maison Borlaut, rue de la Vallée.

M. Van Werveke fait connaître également que dans l'ouvrage de Paul Herre: Deutsche Kultur des Mittelalters im Bilde, il a trouvé une reproduction de peinture murale, presque identique à celle du réfectoire. Cette peinture orne l'église de Neuenbecken, en Westphalie.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire,

Roelandts

Le Président,

J. Vanden Gheyn

1922

Séance de la Commission directrice, du Samedi, 3 novembre, à 15 heures.

Présents: M. M. Vanden Gheyn, président, Bergmans, Coppjans, Dierkens, Roelandts, membres, Van Werveke,

730
Conservateurs.

Commission. - Une lettre de l'Administration Communale demande remplacement de M. M. Brunin et Speltinckx, membres démissionnaires, et régularisation de la représentation proportionnelle des partis dans la Commission. Il résulte de l'examen auquel il est procédé, que les remplacements demandés rétablissent la force numérique des représentations catholique et libérale. La représentation socialiste ne se compose que de quatre membres; elle sera portée à six, conformément au règlement. M. l'abbé Celis sera présenté comme candidat au siège vacant de M. Speltinckx; M. Bergmans fera connaître le nom du remplaçant, à proposer pour M. Brunin; M. Roelandts demandera désignation de deux candidats pour le groupe socialiste.

Chambre des pauvres. - M. l'architecte Vanhove explique, par lettre, comment il a été amené à prévoir une porte de passage entre le côté droit de la Salle des pauvres et le corridor qui, éventuellement, conduirait à la nouvelle salle, à construire pour le plafond de 1845. Il s'appuie notamment sur un article de Van Lokeren, paru dans le *Messenger des Sciences historiques*, en 1868. Une vérification sommaire des portes, dans leur état actuel, semble donner raison à M. Vanhove. Une vérification plus minutieuse conduirait, probablement, à un déplacement des portes. La Commission est d'avis, cependant, de ne pas les utiliser comme portes de passage; elles sont trop basses.

Don. - M. Vanwerwete a reçu, en don, le collier de la Confrérie de St Sébastien de Winkel St-Croix. La plaque est intéressante; les chaînons du collier présentent la particularité, qu'ils ont été moulés sur le collier de la Confrérie du même nom, à Gand. Ce qui amène des membres à émettre des doutes au sujet de la valeur archéologique du don.

Fenêtres du Cloître. - La Commission se rend au Cloître pour voir jusqu'à quel point l'utilisation de fragments de vitraux, pour la mise en plomb des fenêtres, est désirable. La majorité estime que cette utilisation présenterait des inconvénients de diverse nature. Il y a unanimité pour demander: 1^o un classement rationnel des fragments de vitraux, M. Coppéjans, frère de membre de la Commission, offre ses services gratuits pour ce classement; 2^o que les fragments de vitraux soient rapprochés des fenêtres, 3^o que la mise en plomb soit très sobre. Le dessin devrait être suffisamment simple, pour permettre une inspection facile des fragments de vitraux exposés.

M. le Conservateur conduit la Commission au pied de l'escalier de l'abbesse Dhacrens. Cette belle pièce de menuiserie a été utilisée dans des conditions, qui rencontrent l'assentiment unanime des membres. Séance levée à 14h. 45.

La Secrétaire,
Raclaent

Le Président,
Vanwersheyn

131
Séance de la Commission directrice du Samedi, 6 avril
1929 à 11 heures dans la Bourse.

Séance du 6 avril 1929, à 11 h
dans la Bourse

Sont présents: M. G. van den Gheyn
Président, Offejans, Van de Voorde,
Suijens, Bergmans, M. & Smits & Naeyen
membres

et Van Wervelle, Conservateur
Bou Casca

M. M. Dierkens et Roelant prient de
vouloir excuser leur absence
M. Van Wervelle, en l'absence de M. le Secré-
taire Roelant, lit le procès-verbal de la séance précédente
Ordre du jour:

Examen des projets des bâtiments à
construire dans les potagers de l'Hôpital
à côté du mur extérieur occidental du
cloître de l'Abbaye. Le projet comprend
la démolition des chambres primitives
surtout au style Louis XV, Louis XVI
et Empire, le déplacement des fenêtres de
la chambre Louis XIV de l'ouest au sud,
la construction d'une chambre à côté de
la chambre Louis XIV, et la reconstruction de la
du Refectoire Louis XV à plafond en
une ~~chambre~~ et au nord de cette
salle, deux chambres destinées au
style Louis XVI et Empire

La Commission estime qu'elle
ne doit pas examiner le projet au
point de vue de l'utilisation des salles

Bergmans,
Voorde

et le procès-
verbal

dans le
cours occi-

des primiti-

vi et Empire,

is XIV de

que à côté

rière du

de Nord de

Louis XVI

doit examiner

isation des

la Commis-

point de rue

à ériger. Com-

is leur con-

rière de 1715,

objections au

vi.

Après,

Thye

MUSEUMS VAN OUDHEDEN DER STAD GENT.
MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE GAND.

De ondergeteekende verklaart ontvingen te hebben van het
 Le soussigné déclare avoir reçu de l'Administration
 de som van
 la somme de
 voor verkoop en levering van de volgende voorwerpen:
 pour vente et livraison des objets suivants:

Dagteekening.
 Date.

Don. - M. Vandeweyer a reçu, en don, le collier
 de la Confrérie de St Sébastien de Winkel St.

à construire, alors qu'il apparait qu'ils ont
 nié à la Commission des Monuments et des Sites de l'Inde.
 au point de vue de l'architecture et de l'aspect des
 bâtiments à ériger. Comme le projet déplace les
 existantes, mais leur conserve les dimensions,
 et reconstruit le Réfectoire de 1715, la Com.
 n'aurait pas d'objections au sujet du
 projet.

La séance est levée à midi.

Roelandt

Vandeweyer

Reconstruction de la salle de 1715 et des salons Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Empire à l'ouest du Cloître.

Le projet imposé à M. l'architecte Van Hove.

Le projet, tel qu'il vous est présenté, dans ses dispositions générales, a été imposé par la Commission de l'Assistance publique. C'est elle qui a voulu deux salons à côté du beau pignon, la salle 1715 derrière, suivie de deux salons, en retrait. Elle ne s'est soucié que d'une seule chose: céder aussi peu de terrain que possible. Ce plan défectueux a été remis à M. l'architecte Van Hove avec prière d'en tirer le meilleur parti possible. Avec une activité fébrile il a dressé en fort peu de temps 15 plans et dessins très fouillés et rédigé un cahier des charges de 34 pages. Nous devons rendre hommage non-seulement à sa grande activité, mais aussi à la façon dont il est parvenu à habiller un plan qu'il est le premier à trouver mauvais.

Dans ces détestables conditions, s'il s'élève des critiques, elles ne peuvent atteindre l'architecte. La faute en est à la Commission d'Assistance publique. On aurait pu se demander cependant, s'il eût été possible d'y songer quelque temps, si, tout en respectant scrupuleusement les limites du mauvais plan de la Commission d'Assistance publique, il n'y avait pas moyen de disposer les locaux autrement et d'éviter le grand écueil, celui de nuire à l'aspect du beau pignon. Pressé de finir, l'architecte n'a pas eu le temps d'y songer lui-même à tête reposée.

Nous allons examiner l'un après l'autre, dans l'ordre que leur a donné M. Van Hove, les plans et levée soumis à notre examen.

Plan terrier, n° 1.

1°- On bouche 2 portes primitives du Cloître.

Reconstruction de la salle de 1715 et des salons Louis XIV, Louis XV,

Louis XVI et Louis XVIII de l'ouest du cloître.

Le projet imposé à M. l'architecte Van Hove.

Le projet, tel qu'il est présenté, dans son disposition générale, a été imposé par la Commission de l'Assistance publique. C'est elle qui a voulu deux salons à côté du beau pignon, la salle 1715 d'un côté, suivie de deux salons, au rez-de-chaussée. Ce plan définitif a été remis à M. l'architecte Van Hove avec prière d'en tirer le plan de leur parti. Avec une activité fébrile il a dressé en fort peu de temps 15 plans et dessins très fouillés et rédigés un cahier des charges de 34 pages. Nous devons rendre hommage non-seulement à sa grande activité, mais aussi à la façon dont il est parvenu à habiller un plan qui est le premier à trouver mauvais.

Dans ces détestables conditions, s'il n'y avait des critiques, elles ne peuvent atteindre l'architecte. La faute en est à la Commission d'Assistance publique. On aurait pu se demander cependant, s'il n'eût été possible d'y songer quelque temps, et tout en respectant scrupuleusement les limites du mauvais plan de la Commission d'Assistance publique, si n'y avait pas moyen de disposer les locaux autrement et d'éviter le grand écueil, celui de nuire à l'aspect du beau pignon. Pressé de finir, l'architecte n'a pas eu le temps d'y songer lui-même à tête reposée.

Nous allons examiner l'un après l'autre, dans l'ordre que leur a donné M. Van Hove, les plans et levés soumis à notre examen.

Plan terrain, n° 1.
 Le cloître
 Le cloître

Le Préfet,
 Le Directeur
 Le Directeur

2°- On ouvre trois portes nouvelles dans le Cloître.

3°- Une de ces portes donnant du Cloître dans la salle 1715 a 2.60 m. de largeur. L'encadrement, à corniche, crossettes et chambranles moulurés, prend dans l'ancien cloître une importance qui ne se justifie pas. Pour percer la baie il faut démolir un contrefort qui contrebutte la poussée des voûtes. Enfin elle ne se trouve pas dans le centre de la travée du Cloître.

4°- L'ancienne porte d'entrée à niche du réfectoire de 1715 est placée dans le côté long, alors que dans la salle de 1715 elle se trouvait dans la largeur.

5°- On introduit dans cette salle deux portes à corniche, crossettes et chambranles moulurés, qui ne se trouvaient pas dans la salle primitive.

6°- Pour pouvoir servir, ces portes ont dû être enfoncées dans les coins, si bien que l'on a été forcé de couper la partie extérieure d'une corniche et d'une crossette. Cette disposition anormale choque gravement la vue: entre ces deux portes, blotties dans les coins, il y a un mur uni de 6.65 m. de largeur (voir plan n° 6).

Conclusion. En faisant disparaître les salons ~~LEMIERRE~~ ~~XIV~~ et ~~XV~~ et en les remplaçant par une cour comme nous allons le proposer au plan n° 3, on pourra établir dans cette cour l'ancienne entrée de la salle 1715 au milieu du côté large comme elle s'y trouvait. Il ne faudra donc ~~aucune~~ des nouvelles portes et l'on peut maintenir, si l'on veut, les deux anciennes entrées du cloître traitées en placard.

Plan 2 .

1°- Le toit sur les salons L. XIV et L. XV ont un toit que ne comportent pas ces styles. Il faudrait un toit à la Mansard.

2°- Le toit proposé est couronné d'une plate-forme en zinc de 5.50 x 3.25 plus un plan incliné en zinc de 2.25 ou 2.10 tout autour de deux

côtés. Ce plan-incliné de zinc se verra évidemment partout et la plate-
forme se remarquera fort bien du boulevard, puisque la construction se
trouve à ~~1.22 m~~ ^{1.22 m} en contre-bas de la voie publique. Remarquez que ce zinc
se trouve immédiatement à côté du beau pignon.

3°- Au lieu de deux lucarnes, il en faudrait une au-dessus de chacune
des 5 fenêtres, afin de mieux éclairer le grenier. Ces lucarnes de-
vraient être un peu plus larges, et munies de vitrage mis en petits-
bois.

Le pignon antérieur de la nouvelle salle a 17.75 m., c'est-à-dire
6 m. au-dessus du faite du toit du cloître et 7.25 m. seulement en-des-
sous du sommet du beau pignon. Remarquez qu'il a à sa base une largeur
de 11 m. et de cette base au sommet 8.50 m. Par sa masse et sa forte co-
loration il va donc prendre, à 8.12 m. de distance et en équerre, une
importance qui nuira gravement à l'aspect du beau pignon.

Ce nouveau pignon doit disparaître et être remplacé par un toit en
plan incliné, dont le faite ne montera qu'à 7.75 au-dessus de la gout-
tière.

Mêmes observations et même conclusion pour le pignon postérieur.

Le plan 3 montre par devant, comme le plan 2 montre de côté, le vi-
lain aspect de la plate-forme et des plans inclinés en zinc à côté du
beau pignon. Cette faute grave peut être évitée en supprimant les deux
salons et en maintenant seulement à côté du beau pignon un mur crenelé
avec une porte à encadrement ancienne, qui donnerait sur un jardinet rem-
plaçant les deux salons. Ceux-ci seraient placés à l'étage des salons
Louis XVI et Empire derrière la salle 1715.

Plan 4 .

Ces salons Louis XIV et Louis XV seraient établis au même niveau
que le pavement de l'étage du cloître.

On plan-incliné de suite se verra évidemment partout et la plate-
forme se remarquera fort bien du boulevard, puisque la construction se
trouve à l'opposé en contre-bas de la voie publique. Remarquons que ce site

se trouve immédiatement à côté du beau pignon
sur la grande salle 174

50- Au lieu de deux lucarnes, il en faudrait une au-dessus de chacune
des 2 fenêtres, afin de mieux éclairer le grenier. Ces lucarnes de-
vraient être un peu plus larges, et munies de vitrage mis en petits-

bois. L'escalier partant de la salle 174 et allant au grenier doit être

Le pignon antérieur de la nouvelle salle a 17.75 m., c'est-à-dire
6 m. au-dessus du faite du toit du cloître et 7.25 m. seulement au-des-
sus du sommet du beau pignon. Remarquons qu'il a à sa base une largeur

de 11 m. et de cette base au sommet 8.50 m. Par sa masse et sa forte co-
formation il va donc protéger, à 8.16 m. de distance et en hauteur, une
lucarne qui n'aura pratiquement à l'égard du beau pignon

Ce nouveau pignon doit disparaître et être remplacé par un toit en
plan incliné, dont le faite ne monterait qu'à 7.75 au-dessus de la gout-
tière.

Même observations et même conclusion pour le pignon postérieur.
Le plan 3 montre par devant, comme le plan 2 montre de côté, le vi-
sible aspect de la plate-forme et des plans inclinés en suite à côté du
beau pignon. Cette suite grave peut être évitée en supprimant les deux

salons et en maintenant seulement à côté du beau pignon un seul oratoire
avec une porte à encadrement ancienne, qui donnerait sur un jardin rem-
placé par les deux salons. Ceux-ci seraient placés à l'étage des salons

Louis XVI et Empire derrière la salle 174.

Plan 4.

Ces salons Louis XIV et Louis XV seraient établis au même niveau
que le pavement de l'étage du cloître.

Plan 5 .

Nous avons déjà dit que, pour bien éclairer le grenier au-dessus de la salle 1715 il faudrait 5 lucarnes avec petits-bois et vitrage au lieu de deux avec un petit verre, d'autant plus que les fenêtres des deux pignons seraient supprimées avec ces pignons.

Plan 6 .

Nous avons déjà signalé (plan 1) la mauvaise impression que produiraient les deux portes blotties dans les coins et dont l'extrémité de la corniche et celle de la crossette seraient coupées. Ces portes deviennent inutiles dans notre projet.

Plan 7 .

Dans notre projet ce pignon disparaît et les tuyaux de 2 cheminées dans l'épaisseur du mur deviennent inutiles. Les deux fenêtres du pignon devraient être remplacées par deux lucarnes dans le plan incliné du toit.

Plan 8 .

Les 4 fenêtres des pignons disparaissent dans notre projet et sont remplacées par autant de lucarnes.

Plan 9 .

- a) L'ancienne porte de la salle 1715 serait, dans notre projet, remise dans le mur en largeur.
- b) La porte projetée dans le mur du Cloître devient inutile.

Plan 10 .

Avec notre projet les deux nouvelles portes dans le Réfectoire, qui constitueraient un élément nouveau et qui seraient excessivement mal placées deviennent absolument inutiles.

Plan 5

Nous avons déjà dit que, pour bien éclairer le grenier au-dessus de la salle 1715 il faudrait 3 lucarnes avec petits-bois et vitrage au lieu de deux avec un petit verre, d'autant plus que les fenêtres des deux pi- gnons seraient supprimées avec ces lucarnes.

Plan 6

Nous avons déjà signalé (plan 1) la mauvaise impression que produi- raient les deux portes pincées dans les coins et dont l'extrémité de la corniche et celle de la croquette seraient coupées. Ces portes devien- draient inutilisées dans notre projet.

Plan 7

Dans notre projet ce pignon disparaît et les tuyaux de 2 cheminées dans l'épaisseur du mur deviennent inutilisés. Les deux fenêtres du pi- gnon devraient être remplacées par deux lucarnes dans le plan incliné du toit.

Plan 8

Les 4 fenêtres des pignons disparaissent dans notre projet et sont remplacées par autant de lucarnes.

Plan 9

a) L'ancienne porte de la salle 1715 serait, dans notre projet, remi- se dans le mur en largeur. b) La porte projetée dans le mur du cloître devient inutile.

Plan 10

Avec notre projet les deux nouvelles portes dans le Réfectoire, qui constitueraient un élément nouveau et qui seraient excessivement X mai placées deviennent absolument inutilisées.

anciennement, on pratique sur Plan 11 .

Les deux portes mentionnées ci-dessus étant supprimées la menuiserie dessinée sur le plan 11 est inutile. une ancienne porte Louis XIV avec encadrement de pierre de taille disponible dans le Musée lapidaire.

Plan 12 .

Les lucarnes sur le toit des salons devraient avoir du vitrage en petit-bois pour mieux éclairer le grenier.

Plan 13 .

Il serait utile et pratique, pour le service du Musée, de ménager dans le plafond, à l'endroit où se trouve le ciel peint, une ouverture permettant de hisser, au moyen d'un treuil, des objets lourds et volumineux de la salle directement au grenier.

Plan 14 .

Pavement. Pas d'observations.

Plan 15 .

Les lucarnes de la salle 1715 devraient avoir des petits-bois avec vitrage pour donner suffisamment de lumière dans le grenier, d'autant plus que les 4 fenêtres des pignons seraient supprimées.

Conclusions.

Nous proposons donc

- 1° d'accord avec M. Van de Voorde, qui en donna la première idée, de supprimer les ~~deux~~ deux pignons;
- 2° de placer les salons Louis XIV et Louis XV à l'étage des salons Louis XVI et Empire;
- 3° de ménager un petit jardin~~et~~ à l'emplacement des salons Louis XIV et Louis XV d'abord projetés;
- 4° de placer dans le mur en largeur de la salle 1715 l'ancienne porte à laquelle on monter^{pourrait} du jardinet par un perron, comme cela existait

Plan 11

Les deux portes mentionnées ci-dessus étant supprimées la manivelle
de la salle 1111 à l'extérieur et l'ouverture de la salle 1112
de la salle 1111 est inutile.

Les lucarnes sur le toit des salons devaient avoir du vitrage en
petit-bois pour mieux éclairer le grenier.

Il serait utile et pratique, pour le service du Musée, de ménager
dans le plafond, à l'endroit où se trouve le ciel peint, une ouverture
permettant de hisser, au moyen d'un treuil, des objets lourds et volants
directement au grenier.

Plan 14

Plan 14

Plan 15

Les lucarnes de la salle 1115 devaient avoir des petit-bois avec
vitrage pour donner suffisamment de lumière dans le grenier, d'autant
plus que les fenêtres des pignons seraient supprimées.

Conclusions

- 1° Nous proposons dans l'accord avec M. Van de Voorde, qui en donne la première idée, de supprimer les dix deux pignons;
- 2° de placer les salons Louis XIV et Louis XV à l'étage des salons Louis XVI et XVIII;
- 3° de ménager un petit jardin à l'emplacement des salons Louis XIV et Louis XV d'abord projetés;
- 4° de placer dans le mur en largeur de la salle 1115 l'ancienne porte à laquelle on monterait au jardin par un perron, comme cela existait

anciennement; en pratique on entrerait par les portes du cloître;

5° de séparer le jardinet du jardin devant le beau pignon par un mur à créneaux au milieu duquel on placerait une ancienne porte Louis XIV avec encadrement de pierre de taille disponible dans le Musée lapidaire.

Ce projet nuirait aussi peu que possible à l'aspect du beau pignon. Il aurait de plus le grand avantage de réaliser une économie de 50.000 frs au bas mot, qui pourraient être utilisés à l'achèvement des autres travaux de restauration.

Le projet de la Commission des Bâtiements, qui est approuvé

Le projet des Bâtiements à construire A. Van Werveke.

Le projet de l'Hôpital, à côté de nous existant au
vestibule du cloître de l'Abbaye

*Le projet comporte la démolition des chambres primitives
remontées au style Louis XV, Louis XVI et l'ajout
de nouvelles chambres à la chambre Louis XV au
Nord, au Sud, la construction d'une chambre à côté
de la chambre Louis XIV, la reconstruction partielle du
Refectoire de 1715 à plafond en stuc, et au Nord de
cette salle cinq chambres postérieures au style Louis XVI
et Louis XVII. La Commission estime qu'elle ne doit examiner
ce projet qu'au point de vue de l'adaptation des
salles à construire, alors qu'il appartient à la Commission
des Monuments et des Sites de l'étudier au point de vue
de l'architecture et de l'aspect des Bâtiements à créer. Comme
ce projet déplace les chambres existantes, mais leur conserve
leurs dimensions, et reconstruit le Refectoire de 1715,
La Commission ne voit pas besoin d'émettre d'objections au
sujet du projet. La séance est levée à midi.*

*Le Secrétaire ff.,
A. Van Werveke*

*Le Président,
J. Vandenberghe*

encadrement; en fait, on n'aurait pas de faits à relever;

5° de réparer le jardin devant le beau pignon par un mur

à ordonner au milieu duquel on placerait une anse en pierre Louis XIV avec encadrement de pierre de taille disponible dans la Musée lapidaire.

Ce projet n'aurait aussi par que possible à l'aspect du beau pignon.

Il aurait de plus le grand avantage de réaliser une économie de 50.000 frs au bas mot, qui pourraient être utilisés à l'achèvement des

autres travaux de restauration.

Il serait utile de préciser que le service de l'Etat, qui a financé

A. Van Erveke.

dans le plan; à l'endroit où se trouve le mur, on a envisagé

possibilité de faire un mur à cet endroit, des côtés de la

place de la salle d'attente et de l'entrée.

Il est à noter que le mur de la salle d'attente et de l'entrée

serait de la même hauteur que le mur de la salle d'attente.

Les travaux de la salle d'attente sont des travaux de

travaux de maçonnerie et de charpente de la salle d'attente.

Il est à noter que les travaux de la salle d'attente

seraient de la même hauteur que le mur de la salle d'attente.

Les travaux de la salle d'attente sont des travaux de

travaux de maçonnerie et de charpente de la salle d'attente.

Il est à noter que les travaux de la salle d'attente

seraient de la même hauteur que le mur de la salle d'attente.

Les travaux de la salle d'attente sont des travaux de

travaux de maçonnerie et de charpente de la salle d'attente.

Il est à noter que les travaux de la salle d'attente

seraient de la même hauteur que le mur de la salle d'attente.

Les travaux de la salle d'attente sont des travaux de

131

Séance de la Commission directrice du Samedi, 6 avril 1929, à 11 heures dans la Byloke.

Présents: M. M. G. Vanden Gheyn, président, Beegmans, Coppjans, M. de Smet de Naeyer, Leirens, Van de Voorde membres, Van Werveke, Conservateur.

Excusés: M. M. Cassier, Dieckens et Roelants.

M. Van Werveke, en l'absence du Secrétaire, lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

Examen du projet des bâtiments à construire dans le potager de l'Hôpital, à côté du mur extérieur occidental du cloître de l'Abbaye.

Ce projet comporte la démolition des chambres primitivement destinées aux Styles Louis XV, Louis XVI et Empire, le déplacement des fenêtres de la chambre Louis XIV de l'Ouest au Sud, la construction d'une chambre à côté de la chambre Louis XIV, la reconstruction derrière du Réfectoire de 1715 à plafond en stuc, et au Nord de cette Salle deux chambres destinées aux Styles Louis XVI et Empire. La Commission estime qu'elle ne doit examiner le projet qu'au point de vue de l'utilisation des Salles à construire, alors qu'il appartient à la Commission des Monuments et des Sites de l'étudier au point de vue de l'architecture et de l'aspect des bâtiments à ériger. Comme le projet déplace les chambres existantes, mais leur conserve leurs dimensions, et reconstitue le Réfectoire de 1715, la Commission ne croit pas devoir émettre d'objections au sujet du projet. La séance est levée à midi.

Le Secrétaire ff.,

(31) Van Werveke

Le Président,
G. Vanden Gheyn

Séance de la Commission directrice du Samedi, 19 octobre 1929, à 11 heures du matin, au local de la Byloke
Présents: M. M. Tanden Gheyn, président, Bergmans, Cantrie, baron Amand Casier, Celis, Coppéjans, Desmet, Dierkens, Leirens, Kowé, Roelandts, membres; M. Van Werveke, Conservateur.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. M. Cantrie, Celis et Kowé, membres nouveaux.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

État de l'habitation du concierge. Le concierge se plaint de ce qu'il ne peut chauffer la chambre au dessus de la porte d'entrée. Il a été convenu, jadis, que les bâtiments du Musée de la Byloke resteraient dans les attributions de la Commission des Monuments. M. Bergmans a demandé l'avis de M. l'architecte Vanhoore, au sujet de la question du chauffage. M. Vanhoore fait remarquer que, lors de la construction du bâtiment, rien ne faisait prévoir que la chambre en question servirait d'habitation. Il suggère une solution qui respecte la ligne pittoresque de la toiture. M. l'architecte Dierkens, déjà désigné par la Commission du Musée, examinera à son tour ce qu'il y a moyen de faire.

Le manque de personnel et ses effets sur la situation du Musée. - Le Conservateur signale les tristes conséquences de l'insuffisance du personnel, attaché au Musée. Bien que le budget prévoit annuellement six employés, il n'y en a en réalité que trois, qui font besogne d'ouvrier. Le premier, un mécanicien, fait l'entretien des armes et de la ferronnerie; le second s'occupe de l'entretien des meubles et

de tous les objets en bois; le troisième est un nettoyeur.
 Ces ouvriers devraient faire leur besogne sans interrup-
 tion; ils ne le peuvent parce que le Musée n'a pas de
 surveillants. La nomination des trois autres unités pré-
 vues ne s'est jamais faite. Cependant, le budget de chaque
 année les mentionne. Leur absence exerce une influence
 déplorable sur la situation générale. Le conservateur
 même à certains moments, a dû faire le surveillant.

La succession de M. Van Werveke
 M. Van Werveke, le distingué conser-
 vateur de nos musées et monuments ar-
 chéologiques, va prendre sa retraite,
 ainsi que nous l'avons déjà annoncé.
 L'administration communale a décidé
 que les divers services historiques et ar-
 chéologiques de la ville seraient désor-
 mais réunis sous une même direction,
 comme cela se fait à Bruxelles.
 On sait que M. Desmarez, le profes-
 seur de l'Université de Bruxelles bien
 connu, est en même temps archiviste et
 archéologue de la capitale.
 En conséquence, M. l'archiviste Nowé
 joindra à ses fonctions, à partir de l'an-
 née prochaine, celles de conservateur des
 musées et monuments archéologiques de
 notre ville.

été les employés n'ont, pour ainsi dire,
 congés depuis deux ans. Pour certains le
 trente jours. Cette situation ne peut per-
 Conservateur demande qu'il soit insisté
 lége, pour que le nécessaire soit fait en
 rest des unités manquantes. M. de Smet
 entrevue avec le Collège ou avec l'éche-
 vrin compétent, amènerait des résultats plus rapides.

Cette entrevue sera demandée.

Objets à acquérir pour le Musée. - Le Conservateur n'a
 pas d'achat en vue. Mais, comme notre Musée doit res-
 ter gantois avant tout, il appelle l'attention sur des
 collections locales, qui comprennent certains objets
 dont la possession, ou le dépôt, enrichirait notre collec-
 tion. Il signale également que certaines pièces pour-
 raient être demandées à la Commission d'Assistance pu-
 blique. Des tentatives seront faites dans le sens indiqué.
 La séance est levée à 12.15 h.

Le Secrétaire,
 Roelants

Le Président,
 Schandenbergh

Séance de la Commission directrice du Samedi, 19 octobre 1929, à 11 heures du matin, au local de la Byloke
Présents: M. M. Tanden Gheyn, président, Bergmans, Cantré, baron Amand Casier, Celis, Coppéjans, Desmet, Dierkens, Leirens, Kowé, Roelandts, membres; M. Van Herwete, Conservateur.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. M. Cantré, Celis et Kowé, membres nouveaux.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu.

État de l'habitation du concierge. Le concierge se plaint de ce qu'il ne peut chauffer la sus de la porte d'entrée. Il a été convenu que les bâtiments du Musée de la Byloke et les attributions de la Commission des Monuments Bergmans a demandé l'avis de M. l'architecte Dierkens, au sujet de la question du chauffage. M. Vanhove fait remarquer que, lors de la construction du bâtiment, rien ne faisait prévoir que la chambre en question servirait d'habitation. Il suggère une solution qui respecte la ligne pittoresque de la toiture. M. l'architecte Dierkens, déjà désigné par la Commission du Musée, examinera à son tour ce qu'il y a moyen de faire.

Le manque de personnel et ses effets sur la situation du Musée. - Le Conservateur signale les tristes conséquences de l'insuffisance du personnel, attaché au Musée. Bien que le budget prévoit annuellement six employés, il n'y en a en réalité que trois, qui font besogne d'ouvrier. Le premier, un mécanicien, fait l'entretien des armes et de la ferronnerie; le second s'occupe de l'entretien des meubles et

Bruxelles, 63, avenue de Tervuren

Spectacles et Concerts

THEATRE ROYAL FRANÇAIS :
Vendredi 20 décembre, "Bonsolo"
"La Tosca".
Samedi 21 décembre, à 8 h., soirée.
ty. "Sur mon beau navire".
Dimanche 22 décembre, à 2 h.,
"Butterfly" et ballet égyptien. A 7.30
KONINKLIJKE SCHOUWBURG
Jeudi 19 décembre, à 7.30 h.,
metsjes".
Samedi 21 décembre, à 7 h.,
l'honneur de M. Van de Wiele.
THEATRE MINARD:
Samedi 21 décembre, et jours
8 h. (dimanche et mercredi mat)
séances cinématographiques: "C
sa croix".
NOUVEAU CIRQUE

de tous les objets en bois; le troisième est un nettoyeur.
 Ces ouvriers devraient faire leur besogne sans interrup-
 tion; ils ne le peuvent parce que le Musée n'a pas de
 surveillants. La nomination des trois autres unités pré-
 vues ne s'est jamais faite. Cependant, le budget de chaque
 année les mentionne. Leur absence exerce une influence
 déplorable sur la situation générale. Le conservateur
 même, à certains moments, a dû faire le surveillant.

D'un autre côté les employés n'ont, pour ainsi dire,
 pas obtenu de congés depuis deux ans. Pour certains le
 retard atteint trente jours. Cette situation ne peut per-
 surer. M. le Conservateur demande qu'il soit insisté
 auprès du Collège, pour que le nécessaire soit fait en
 vue du recrutement des unités manquantes. M. de Smet
 estime qu'une entrevue avec le Collège ou avec l'éche-
 vin compétent, amènerait des résultats plus rapides.
 Cette entrevue sera demandée.

Objets à acquérir pour le Musée. - Le Conservateur n'a
 pas d'achat en vue. Mais, comme notre Musée doit res-
 ter gantois avant tout, il appelle l'attention sur des
 collections locales, qui comprennent certains objets
 dont la possession, ou le dépôt, enrichirait notre collec-
 tion. Il signale également que certaines pièces pour-
 raient être demandées à la Commission d'Assistance pu-
 blique. Des tentatives seront faites dans le sens indiqué.
 La séance est levée à 12.15 h.

Le Secrétaire,

Le Président,

Roelants

Van den Steyn

Tervuere
 2-1
 Concer
 CAIS :
 Bonsoir vols
 h., soirée K
 à 2 h., " M
 n. A 7.30 h.,
 W.BURG
 30 h., "Drie
 7 h., sol
 Wiele.
 t jours sulv
 di matinée :
 es: "Chacur

Séance du Samedi, 15 février 1930, à 14 1/2 heures au local de la Byloke.

Présents: M. M. VandenGheyn président, Bergmans, baron Amand Casier, Coppejans, Joseph De Smet, M. de Smet de Raeyer, Dewynck, Dierkens, Beckers, Pierre et Vande Voorde, membres, Rollands, secrétaire et Nowé, Conservateur.

Excusé: M. Leirens.

M. le Président félicite M. Nowé, et lui souhaite la bienvenue. Il rend hommage au zèle et à la compétence du Conservateur retraité, M. Van Werveke, propose de lui adresser une lettre de remerciements pour les services, rendus au Musée, et de le désigner comme candidat - membre de la Commission, en remplacement de M. Nowé. L'assemblée accepte les deux propositions. M. Story est désigné comme second candidat, à présenter à l'Autorité communale.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Il est signalé, à propos de l'absence de M. Dewynck à cette séance, que la convocation ne l'a pas touché.

La question du chauffage de la chambre du concierge est réglée. M. Dierkens a trouvé moyen de placer la cheminée à l'intérieur, en déplaçant les meubles.

M. le Conservateur annonce qu'un nouvel employé a été nommé, il y a une quinzaine de jours. Il estime que ce renfort suffira provisoirement.

Chauffage des locaux du Musée. - La nécessité du chauffage central au Musée de la Byloke devient de plus en plus impérieuse. Les locaux restent froids et humides. Le chauffage est nécessaire, d'ailleurs, à la conservation des objets. Mais de l'avis du Conservateur, il entre dans les intentions du Collège de prélever le coût de l'installation

Sur les crédits, votés pour l'achèvement des locaux. M. de Smet de Naeyer estime que, dans ces conditions, il serait opportun de différer l'examen de la question jusqu'à ce que les travaux d'extension soient terminés.

Une discussion s'engage entre différents membres. Tous sont d'accord pour déclarer que le chauffage est indispensable. L'assemblée décide l'adjudication des bâtiments encore à construire. L'étude du chauffage sera préparée, et l'on veillera à ce que la ventilation des locaux soit améliorée autant que possible.

Vitrines à installer. - M. le Conservateur signale que les visiteurs passent pour ainsi dire sans profit à côté des belles collections de ferronnerie, d'étain, d'armes, de cuisineries, qui garnissent le pourtour du cloître. L'intention existait, jadis, de placer des vitrines dans le grand réfectoire, mais elles n'auraient convenu qu'aux objets plats. M. Romi préconise des vitrines très simples, d'une construction différente de celle en usage. Elles seraient composées de quatre pieds et d'une cage en verre, pouvant contenir les objets. Rien de lourd, pas d'ornements. Un crédit de 45000 francs permettrait d'en acquies en nombre suffisant.

La partie supérieure du cloître (partie non visitée) est dans un véritable état d'abandon. Elle pourrait être divisée en chambrettes, d'après les fenêtres, et ce d'autant plus aisément que des chambrettes y ont existé. Le célotex ou un autre produit similaire permettrait la construction des cloisons, il n'y aurait pas de portes, rien que des baies. L'adoption de ce plan entraînerait la suppression de celui qui prévoyait la garniture

du grand réfectoire. Car nous ne possédons pas suffisamment d'objets à exposer.

M. Piconne, favorable au projet, voudrait qu'on laisse place à l'improvisation en ne travaillant pas d'une façon uniforme, mais en variant la disposition des chambrettes. Le principe des chambrettes est admis; le Conservateur peut passer à exécution.

Divers. - M. de Smet de Naeyer, rappelant que le bâtiment à l'entrée du Musée offusque les regards des visiteurs, signale que les propriétaires de la maison Vandeputte, rue des champs, offrent gratuitement tout ce qui deviendra disponible, lors de la reconstruction de l'immeuble: croissillons, sculptés, ornements, fronton très intéressant. M. l'architecte Van Hove a trouvé dans ces matériaux un moyen très heureux de sauver une façade, en l'utilisant à cacher la laideur du mur en question. Le plan, soumis à l'assemblée, est approuvé. Il sera transmis à la Commission des Monuments. Le coût du travail, estimé à 12000 francs, sera supporté par les Amis du Vieux Gand. Les membres félicitent M. Van Hove pour son travail intéressant, et remercient les Amis du Vieux Gand pour leur intervention si précieuse.

Il conviendrait de relier le petit bâtiment à la Salle Baudeloo. M. Van Hove est chargé de dresser un avant-projet.

Il est décidé que dorénavant la Commission se réunira le quatrième samedi du mois, à 14 1/2 heures.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,
Raclant

Le Président,
J. Bauden Stuyve

124

Séance de Samedi 13 décembre 1930 à 14¹/₄ heures au
Musée de la Biélique.

Présents : M. M. Vandengheyn, président, P. Bergmans, ba-
ron Amand Casier, Celis, Coppéjans, Joseph de Smet, M. de
Smet de Raeyer, Dierkens, Van Werveke, membres, Roelandts
Secrétaire, Kowé, Conservateur.

M. le Conservateur propose une ~~visite~~ visite aux locaux
avant la réunion. Il donne quelques indications préli-
minaires. Il voudrait montrer d'abord le réfectoire, où il
se propose d'exposer les objets de culte qui appartiennent
au Musée, ainsi que les magnifiques broderies qui
nous sont confiées en dépôt par l'église Saint Baron.

également de séparer le trésor, et d'ex-
poser dans la Salle des conféries les joyaux des conféries,
le Conseil De Bondt étant réservé à la
Salle de Gand. La Salle des conféries serait
parties. Il annonce également que l'obj.
l'utilisation, à titre provisoire, de la

partie de la Salle qui s'étend derrière la façade re-
constituée de la rue des champs, sur une profondeur de
deux fenêtres. M. le Conservateur voudrait y remettre
les carrosses et les traîneaux qui encombrant le cloître.
Un accord est intervenu entre la ville et les musées.
Dorénavant les plantations à l'intérieur des musées
seront entretenues au même titre que les squares pu-
bliques.

M. le Président ajoute qu'en vue d'encourager les dé-
pôts, ceux-ci ne pourront être faits que pour une du-
rée de deux ans. A l'expiration de chaque délai, le
dépositaire sera prévenu. Il lui sera loisible de retirer

Op 17 Augustus 1930, is aan ons aller
liefde ontruikt

Edward DE VYNCK

geboren te Gent, den 2n Februari 1859.

Volgens uitdrukkelijk verlangen van den
afgestorvene, heeft de teraardbestelling in in-
timitéit plaats gehad.

Hij was een liefderijk echtgenoot en een
voorbeeldig vader.

De familie De Vynck,

6325 Korte Violettenstr. 16, Gent

Er werden geen doodsberichten gezonden.

tu grand réfectoire. Car nous ne possédons pas suffisamment d'objets à exposer.

M. Picoté, favorable au projet, voudrait qu'on laisse place à l'impièrre en ne travaillant pas d'une façon uniforme, mais en variant la disposition des chambrettes. Le principe des chambrettes est admis; le Conservateur peut passer à exécution.

Divers. - M. de Smet de Naeyer, rappelant que le bâtiment à l'entrée du Musée offusque les regards des visiteurs, signale que les propriétaires de la maison Vandeputte, rue des champs, offrent gratuitement tout ce qui deviendrait disponible, lors de la reconstruction de l'immeuble. Sillons, sculptés, ornements, fronton très intéressants. L'architecte Van Hove a trouvé dans ces matériaux un moyen très heureux de sauver une façade, à cacher la laideur du mur en question. Cette proposition, présentée à l'assemblée, est approuvée. Il sera transmis à la Commission des Monuments. Le coût du travail, estimé à 12000 francs, sera supporté par les Amis du Vieux Gand. Les membres félicitent M. Van Hove pour son travail intéressant, et remercient les Amis du Vieux Gand pour leur intervention si précieuse.

Il conviendrait de relier le petit bâtiment à la Salle Baudeloo. M. Van Hove est chargé de dresser un avant-projet.

Il est décidé que dorénavant la Commission se réunira le quatrième samedi du mois, à 14 $\frac{1}{2}$ heures.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,
Raoulant

Le Président,
J. Bauden Scheyne

Baijot Simon, mijningenieur,
Daels Yvonne, z. b., Muinkaai
staert Adolphe, hoofdklerk-Staat
Tuinwijklaan 108 en Vermeire
St. Denijs-Westrem. - Bockstaele
vlasbewerker, Kiekenstr. 45 en V
dakena, fabr., idem. - De V
fabr., Oostacker en Van Speybr
naaister, Vorkstr. 60. - Sterckx
meubelaar, Groe'dreef 13 en Bru
s. sp., Tinnenpostr. 51. - He
timmermaa, Wellinckstr. 59 en Na
ca, z. b., idem. - Kiekens Denis,
Martelaarslaan 15 en De Mury
fabr., idem. - Bourgeois Julien,
Avelghem en Billiet Joanna, z.
Munt 10. - Thyus Guillaume, afwe
bruce en Van de Vyver Margare

187

Séance du Samedi 13 décembre 1930 à 14¹/₄ heures au
Musée de la Bilauque.

Présents : M. M. Vandengheyn, président, P. Bergmans, ba-
ron Amand Casier, Celis, Coppéjans, Joseph de Smet, M. de
Smet de Raeyer, Dierkens, Van Herreke, membres, Roelandts
Secrétaire, Kowé, Conservateur.

M. le Conservateur propose une ~~visite~~ visite aux locaux
avant la réunion. Il donne quelques indications préli-
minaires. Il voudrait montrer d'abord le réfectoire, où il
se propose d'exposer les objets de culte qui appartiennent
au Musée, ainsi que les magnifiques broderies qui
nous sont confiées en dépôt par l'église Saint Baron.
Il se propose également de séparer le trésor, et d'ex-
poser dans la Salle des conféries les joyaux des conféries,
les plaques de Conseil De Bondt étant réservées à la
Salle de la ville de Gand. La Salle des conféries serait
divisée en deux parties. Il annonce également que l'Hô-
pital permet l'utilisation, à titre provisoire, de la
partie de la Salle qui s'étend derrière la façade re-
constituée de la rue des champs, sur une profondeur de
deux fenêtres. M. le Conservateur voudrait y renfermer
les carrosses et les traîneaux qui encombrant le cloître.
Un accord est intervenu entre la ville et les musées.
Dorénavant les plantations à l'intérieur des musées
seront entretenues au même titre que les squares pu-
bliques.

M. le Président ajoute qu'en vue d'encourager les dé-
pôts, ceux-ci ne pourront être faits que pour une du-
rée de deux ans. A l'expiration de chaque délai, le
dépositaire sera prévenu. Il lui sera loisible de retirer

enieur, Omer
uinkaai 31.
R-Staatsspo
meire Irma,
ockstaele Luc
45 en Willen
De Vos A
Speybroeck
Sterckx Fra
en Brugge
- Hertoge
9 en Noël F
Denis, met
Muryck I
Julien, apo
na, z. b.,
e, afweger,
Margareta,

ses objets ou de renouveler le dépôt pour un nouveau terme de deux ans.

Les membres se rendent au réfectoire où des vitrines ont été disposées provisoirement. Sur observation d'un membre, il est décidé de placer les vitrines contre le mur, ces vitrines étant mobiles, la disposition de l'exposition pourra être modifiée si celle-ci ne donne pas satisfaction.

Les membres visitent ensuite les petites Salles, arrivés après à l'étage du cloître. Ces Salles font excellente impression, et dès rentrée au local des séances, M. Bergmans se fait leur interprète pour adresser de vives félicitations à M. le Conservateur nommé. Approbation unanime.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président fait connaître que la désignation de M. Vanweverke, en qualité de membre de la Commission, a été approuvée par le Conseil Communal en séance du 7 avril dernier. Il se félicite de la nouvelle collaboration du Conservateur honoraire de Music.

M. Diatkens insiste une nouvelle fois sur la nécessité inéluctable d'une ventilation de premier ordre dans tous les locaux du Musée.

M. le Président résume le résultat de la visite des locaux. Les trois nouvelles vitrines qui se trouvent au réfectoire, abriteront la chasuble et les deux datations de la cathédrale. Ces vitrines seront recollées contre le mur. L'aspect obtenu permettra d'examiner de quelle façon il conviendra de poursuivre l'utilisation du réfectoire.

M. De Smet Joseph signale que certains corbeaux et
éconise l'uti-

de la salle
isenterait la
ie, avec la
rie de St. Sé.
le d'annes. Les
liser d'abord
ant consacrer

de sera instal:
no les parties
la maison de
truction des nou:
probablement
réservé à l'ex:

topographie de
nde partie est
e de la ville.

nd, démissionne
il y a égale-
e M. Dwynek,
tation des cas:

Pouine, premier
ntations de
e la place de
de Kerpse,

deuxième candidat M. Vers. De Smet.

M. le Conservateur demande encore s'il n'y aurait

185
écrivait l'uti-
de la salle
éventuellement la
ie, avec la
rie de St. Sé.
Et l'année. Les
livre l'abord
ant consacrer

Oudheidkundig Museum
van Gent .

Gent , 15n December 1930.

Hooggeachte Heer Schepen ,

In zitting van 13n December trad de Commissie van het Oudheidkundig Museum eenparig eene motie bij van haren Voorzitter , heer kanunnik Vandengheyn , waarbij eerbiedigen en innigen dank wordt uitgesproken aan de Gemeente-Overheid voor de bereidwilligheid en de verlichte zorg , waarmede de belangen van bedoeld Museum door haar worden behartigd . Tevens werd de hoop uitgedrukt , deze dankbetuigingen spoedig te mogen vernieuwen ter gelegenheid van den opbouw der voorziene uitbreidingen .

Ik heb de eer , Hooggeachte Heer Schepen , U voorgaande ter kennis te brengen , en U tevens te verzoeken , het aan het Collegie van Burgemeester en Schepenen te willen overmaken .

Met de meeste hoogachting .

Namens de Commissie van het Oudheidkundig Museum van Gent ,
De Secretaris ,

R

Aan den Heere Schepen van Schoone Kunsten van Gent .

185
des objets ont de renouveler le dépôt pour un nouveau terme
de deux
Les m
été visj
il est
aines
sa être
Les m
opés a
imbres
Berghm
ves de
bation
Le p.
approu
M. le
M. Van
a été
de J.
labores
M. Diez
se incl
sous le
M. le
Caux.
au réfé
matios
Les con
me de quelle façon il conviendrait de poursuivre l'us
'Administration de réfection.

M. de Smet Joseph signale que certains coubeaux et
M. le Conservateur demande encore s'il n'y avait

Meuxième candidat M. Feas. De Smet.
M. le Conservateur demande encore s'il n'y avait

Les objets ou de c... l... l... d... tout un nouveau terme
de deux
Les m...
été vis...
il est
sines
sa être
Les m...
gés a
impres...
Bergm...
ves fé...
bation
Le p...
approu...
M. le
M. Van...
a été
ou J...
laborat...
M. Die...
te inélu...
sous la
M. le
Caus...
au réfa...
matio...
lées cor

nee de quelle facon il conviendra de poursuivre l'u-
tilisation du réfectoire.

M. De Smet Joseph signale que certains corbeaux et certaines fresques sont peu visibles; il préconise l'utilisation d'un réflecteur mobile.

M. le Conservateur revient sur la division de la salle des conféries en deux parties; l'une représenterait la salle de réunion d'une conférie militaire, avec la série des portraits de rois de la Conférie de St Sébastien; l'autre partie serait la salle d'armes. Les Amis du Vieux Gand se proposent d'utiliser d'abord à ce travail les Subsidies qui ils compteraient consacrer aux meneaux des fenêtres.

Il est permis d'espérer que le chauffage sera installé l'année prochaine, tout au moins dans les parties très humides du Musée, entre autres à la maison de l'abbesse. L'adjudication pour la construction des nouvelles salles à côté du pigeonnier, se fera probablement fin du mois. L'une de ces salles serait réservée à l'exposition des documents concernant la topographie de la ville de Gand, documents dont une grande partie est remise dans les locaux de la Bibliothèque de la ville.

M. Pirienne ayant quitté la ville de Gand, démissionne en qualité de membre de la Commission; il y a également lieu de pourvoir au remplacement de M. Dewynck, décedé. La Commission accepte la présentation des candidatures suivantes: pour la place de M. Pirienne, premier candidat, M. H. de Wilde, directeur des plantations de la ville; deuxième candidat, M. Story; pour la place de M. Dewynck, premier candidat M. Paul de Keysen, deuxième candidat M. Ferd. De Smet.

M. le Conservateur demande encore s'il n'y aurait

pas lieu d'envoyer au Musée les deux autos qu'il possède.
Il est décidé qu'en règle générale le Musée devrait se
limiter aux objets datant d'avant la Révolution de
1830. Les deux autos seront remises au Musée du
Folklore.

M. le Président propose d'adresser des remerciements à
l'Autorité Communale, pour la bienveillance dont elle
fait preuve à l'égard du Musée de la Biélique, et pour
le concours éclairé qu'elle lui prête. Cette motion est
adoptée à l'unanimité. Des remerciements vont également
à M. le Président pour son intervention dans le dépôt
des broderies de la Cathédrale, ainsi qu'à M. Maurice
de Smet de Kaejer pour son dévouement inlassable,
qui nous a valu si souvent l'intervention des Amis
du Vieux Gand dans l'amélioration du Musée. Une
plaque discrète rappellera ce concours précieux à l'en-
trée des locaux qui abriteront les carrosses.

La séance est levée à 15 h 45.

Le Secrétaire,

Roelants

Le Président,

J. Vanden Gheyn

Séance du Samedi 7 février 1931, à 14 1/2 heures, au
local de la Biélique

Présents: M. Vanden Gheyn, président, M. M. baron Armand
Casier, Celis, Coppéjans, De Keyser, M. de Smet de Kaejer,
Dieckens, Roelants, Van Nieuweke, membres, Norré, Conseiller
leur.

M. l'Échevin Carpentier assiste à la dernière partie de
la séance. Excusés: M. M. De Wilde, Hackers, Lévans.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé. M. le Président installe M. M. De Keyser et De Wilde en qualité de membres de la Commission. Il donne lecture d'une lettre de M. De Wilde, qui s'excuse de ne pouvoir être présent, et demande de pouvoir présenter un projet d'aménagement de la cour du Musée dans une prochaine séance.

Il est décidé que cette séance aura lieu le 21 de ce mois.

M. le Président expose l'objet principal de la réunion.

La Salle des guildes devrait être une des Salles les plus intéressantes du Musée; elle ne l'est pas. C'est ce qui a fait songer à modification des dispositions actuelles.

M. l'architecte Van Houw a dressé des avant-projets; les Amis du Vieux Gand se chargeaient du travail et demandent décision.

M. de Smet de Keyser fournit des indications complémentaires, sur plan, au sujet des transformations projetées. Une partie de la Salle serait surélevée de deux marches, et munie d'un plafond plus bas. De part et d'autre de la cheminée, il y aurait place pour des lambris formant armoire. Les joyaux des confréries y seraient logés. Il s'agit d'une partie peu intéressante des locaux actuels. L'effet obtenu sera très heureux; nous devons donner au Musée un caractère essentiellement gantois; la nouvelle disposition accentuera ce caractère local.

Après un échange de vues, l'assemblée se déclare d'accord, en principe, au sujet des changements prévus. Quelques observations de M. Dierkens concernant la construction, sont retenues.

M. Van Werveke rappelle que la conciergerie du Musée est

logée à l'étage de la porte d'entrée. A chaque appel elle doit descendre. Il serait utile et pratique de chercher un aménagement qui, fournissant une loge à la concierge, lui permette de se tenir au rez de chaussée. Un projet de modification possible des locaux de la conciergerie, sera demandé à M. Van Hove.

Après une visite de la Salle des guildes, où les observations et l'accord sont confirmés, la séance est levée à 15 heures 30.

Le Secrétaire,

Raoulants

Le Président,

J. Vandenberghe

Séance du Samedi, 21 février 1931, à 14 $\frac{1}{2}$ heures au local de la Byloke.

Présents : M. l'Echevin Carpentier, M. M. Vanden Ghyzen, président, Bergmans, baron Amand Casier, Coppéjans, De Keyser, M. de Smet de Raeyer, De Wilde, Dierkens, Raoulants et Van Werrake, membres, M. Nowé, conservateur.

Excusés : M. M. Celis, Hulst & Leo et Leirens.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé après lecture.

M. De Wilde donne des explications au sujet de l'aménagement de la cour d'entrée du Musée. Une différence de niveau d'environ 2 m 50 constitue la grande difficulté, et l'aménagement, tout en facilitant l'écoulement des eaux, doit en tenir compte. En outre, l'axe de la maison de l'abbesse forme un angle obtus avec celui de la remise des carrosses. M. De Wilde propose prolongation de petit mur qui existe déjà à gauche de l'entrée, de

façon à obtenir un jardinet séparé devant la maison de l'abbesse; une cour intérieure prolongerait quelque peu l'entrée, et la différence de niveau justifierait l'utilisation de marches. Les membres se rendent sur place. M. Van Werveke rappelle qu'une voûte, couvrant un passage, s'étend sous le passage de la maison de l'abbesse. Il y aura lieu d'en tenir compte. Après discussion, les membres se déclarent d'accord sur le projet d'aménagement de la partie de la cour, s'étendant à gauche de l'entrée. L'épaisseur du terrain entre le passage et la voûte sera vérifiée; le petit mur sera continué jusqu'à la ligne de l'allée principale de l'aménagement. La partie à droite de l'entrée reste réservée; l'achèvement de la première partie du projet permettra d'étudier plus efficacement la disposition à adopter.

M. Noré signale que M. Philippart, de Liège, présente en vente un tableau de peintre flamand Polman (1801-1826), représentant le Vieux marché au Bétail. Avant de passer à l'achat, la valeur et l'état actuel du tableau sont à déterminer. Il sera demandé au possesseur de nous envoyer la peinture à vue, sans engagement de notre part, sinon M. M. Houlin de Los et Noré pourraient se rendre sur place à l'effet indiqué ci-dessus.

M. l'architecte Van Hove demande qu'il soit gardé trace des fouilles, entreprises sur ses indications pour retrouver les bases de l'ancienne salle du Chapitre. Les ouvertures, pratiquées dans le mur, seraient fermées par un volet et l'architecte indiquerait, au

moyen d'un croquis, comment il s'imaginer la salle dans son état primitif. Approbation.

M. le Conservateur demande approbation de l'achat qu'il a conclu d'un piano à une pédale, datant de 1820 et d'origine hollandaise. Pas d'objection.

La séance est levée à 15 heures 30.

Le Secrétaire,

Raclaens

Le Président,

J. Vanden Heyn

Zitting van Zaterdag, 12^e December 1931, om 11 uur 's morgens in de Byloke.

Aanwzig: M. M. Vanden Gheyn, voorzitter, Baron Amant Casier, Celis, Coppesans, Joseph de Smet, M. de Smet de Naeyer, Dierkens, Raclaens, Van Werveke, leden, Nowé, Conservator.

Verontschuldigd: M. H. De Wilde.

Na lezing wordt het proces-verbaal der voorgaande zitting goedgekeurd. De heer Voorzitter kondigt de benoeming aan van M. Story, als lid der Commissie, in vervanging van M. Leirens, overleden.

M. Nowé maakt bekend dat de Schilderij van Paelman, waarvan kwestie in vorig verslag, werd aangekocht, de werken op de binnenplaats, aan den ingang, zijn voltooid. De aanbouw der nieuwe groote zaal en der vier kleinere zalen nadert zijn einde. M. Nowé denkt de tijd gekomen om aan de Baccery der Stad gansch de iconographische verzameling, betreffende de Stad, in bruiklaan te vragen voor het Museum van Oudheden. Deze voor zooveel eenige verzameling bevat fec=

139

Kermissen, akwardellen en Schilderijen. De aanwraag zal aan het College worden gericht, en er dient aangedrongen opdat de volledige verzameling toe beschikt. King gesteld worde. M. Nowé wordt met het opstellen der aanwraag belast.

De conservator doet eveneens uitschijnen dat verscheidene voorwerpen, welke zich nu in het Museum bevinden, beter zouden tevoegesteld worden in het Museum voor Folklore of in het Museum van Decoratieve Kunsten. De verdeling zou des te gemakkelijker gelyken dat de Musea der Stad meer en meer onder een zelfde bestuur worden geplaatst. M. Joseph De Smet vindt de zaak belangrijk; hij vraagt dat de kwestie verder zou onderzocht worden. Alvorens zich van een voorwerp te ontmaken, zou men dierlyk onderscheid moeten maken. M. Van Werveke is de zelfde meening toegeedaan; hij vraagt dat de Conservator een lijst zou opstellen van de voorwerpen, welke hij naar andere Musea wenscht over te brengen.

De heer voorzitter meent dat, nu de vraag gesteld is, de leden erover kunnen nadenken. De kwestie zal op de dagorde eener volgende zitting voortkomen. Hij denkt dat de tusschenkomst der Commissie noodig zal zijn voor elk voorwerp, dat het Museum verlaat.

De heer Van Werveke dringt voornamelijk aan opdat zekere schilderijen, die zich in het Museum van Schoone Kunsten bevinden, naar het Museum van Oudheden zouden overgebracht worden. M. Nowé deed reeds veltappen in die richting; hij wacht op een antwoord

van den heer Voorzitter van het Museum van Schoone Kun-
sten.

De vergadering eindigt met een bezoek aan de nieuwe
gildenzaal, aan de nieuwe groote zaal met de Salons,
en aan de verschillende Kamers der verdieping. Verscheidene
leden drukken hunne voldoening uit over de uitgeroe-
de of te in gang zijnde werken.

De zitting wordt geheven om 12 u 15.

De Secretaris,

Raelandts

De Voorzitter,

J. van der Heyn

Zitting van Zaterdag 6^e Februari 1932 om 11 uur in
het lokaal der Byloke.

Aanwezig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, Celis, De
Keyser, Jozef de Smet, M. de Smet & Nauya, Dierkens,
Raelandts, Van Werveke, leden, Nowé Conservator.

Verontschuldigd: de heeren Bergmans en Coppéjans.

Bij de lezing wijst M. Van Werveke op onvolledigheid in het
verslag der vorige zitting. Hij wenst verbetering om zich
buiten verantwoordelijkheid te houden, voor wat zekere
veranderingen aangaat, aan de lokalen gebracht.

Op vraag van den heer Voorzitter doet hij opmerken:

1^o / dat men aan het uiteinde van de Kloostergang eene
kleine deur heeft aangebracht waarvan geen voorbeeld
bekend is, en dit in vervanging eener groote opening,
met glazen besloten, welke zeer leelyk was maar wier om-
lijsting de breedte behield van den vroegren Kloosteruit-
gang;

2^o / dat in de nieuwe gildenzaal rond de deur eene getan-

140

de onblysting, werd geplaatst, welke nergens voorhanden is en waarvan de bouwmaterialen onbedekt bleven. In de zaal zelf heeft spreker met spijt vastgesteld dat bijna alles nieuw is; de lambugeering is van een te Gant onbekend model.

De heer Conservator herinnert aan de St. Sebastianuszaal te Brugge, en doet opmerken dat de plannen werden onderworpen aan de goedkeuring der Commissie. Uit de volgende bespreking blijkt dat de bouwmeester verwaarsloosde zich in betrekking te stellen met M. Dierckens, zooals door de vergadering was befeurd.

M. J. de Smet stelt aan dat er, alles wel ingezien, veel langzame en mooie werken werden uitgevoerd en dat het bijna onmogelijk is, dergelyke uitslagen te bereiken zonder eenigen misslag, of zonder toch minstens betwisting uit te lokken. Dit is eveneens het oordeel van den heer Voorzitter.

M. Van Werveke doet nog opmerken dat de afgeschafte ^(Samengesteld) schatzaal en met Mechelsch leder werd bedekt naar het model, gevonden op het Gantsch Stadhuis (Kabinet van den heer Schepen Van den Bossche).

M. Romé kan deze bewering niet onvoorwaardelyk bijbreeden, aangezien stukken Mechelsch leder zijn overgebleven. De waarheid is dat het bestaande, op het Stadhuis, werd aangepast aan de zaal van het Museum. Trouwens, in deze kwestie werd nog niets bepaald opgelost.

M. Van Werveke vraagt overlof zyne opmerkingen schriftelyk samen te vatten. Geen verzet.

Zeeruykomend op de bespreking der laatste zitting,

wyst de heer Conservator op de wenschelijkheid, de voorwerpen te bewaren in de best daartoe geschikte verzamelingen; en dient namelijk zooveel mogelijk scheidslijn getrokken tusschen folklore en oudheidkunde. Hij stelt voor het volgende aan het Museum van folklore over te laten: de voorwerpen welke betrekking hebben op de moderne maatschappijen; het atelier van den kringjister; het drukmateriaal; toiletbijhoorigheden; Sneuifdozen; brillen; godsdienstige prentjes; loto- of andere spelen; heiligenbeeldjes der negentiende eeuw; kelloren van allerhande kringen; Het folklore-Museum zou afstaan een mooie slade en een oude automobiel voor onze overtuigingsverzameling.

De heer Voorzitter drukt er op dat de Commissie een goed behaart dat niet haar eigendom is. De principiële kwestie van den afstand ontmoet bijdring; de toepassing moet echter met voorzichtigheid gebeuren. Er zou voorerst dienen bepaald van af welken datum - 1800 bij voorbeeld - zijning kan gebeuren. Elk geval zou nochtans afzonderlijk moeten besproken worden.

Na hieromtrent overeenkomst te hebben getroffen, begeren de leden zich in het Museum. Voor de meeste voorwerpen, door den heer Conservator aangewezen, wordt afstand toegelaten aan het folklore-Museum. Het kringjistermateriaal blijft voorbehouden; de afstand der krapleuning-verzameling komt ongewenscht voor; er zal echter naar beste expositie-gelegenheid deze verzameling worden uitbezien; van het drukmateriaal moet een verzameling in het Museum blijven; de dubbels alleen kunnen verplaatst worden.

141
De zitting wordt gheboven om 12 u lo.

De Secretaris,

Raclaendy

De voorzitter,

J. van den Steye

Nota van M. Van Werkcke (het oorspronkelijk document aan de Archieven overhandigd).

Gedurende het bezoek aan de onlangs uitgewerkte werken en veranderingen, door de Commissie in de zitting van 15 - XII - 1931 gebracht, heb ik verschillende opmerkingen gemaakt, die ik verzoek achter het verslag te boek te stellen. Die opmerkingen betreffen de bouwtechniek en de oudheidkunde.

Bij de inrichting van een museum dient zoveel mogelijk de historische waarheid te worden in acht genomen. De herstelling van het gebouw moet strikt in den trant van dat gebouw geschieden.

In den noordoostelijken hoek van de Kruisgang zat een onoorloglike glazen deur van de XIX^e eeuw, die moest vervangen worden. De breedte omlijsting in metselwerk was blijkbaar hermaakt, maar er was een getuige die bewees dat de oorspronkelijke breedte gebleven was, namelijk een Koker (Coulisse) in den muur, verschillende meters diep, die bewees dat daarin de boom schoof, die de beide vleugels van een poort gesloten hield. Ware de Commissie geraadpleegd geweest, wij zouden gelegenheid hebben gehad dit aan te toonen en te beloften, dat de groote fout werde bejagen die we nu vaststellen. In plaats van de groote opening te herstellen met twee vleugels, heeft men bijna de gansche opening toegemetseld

en alleen een deurtje opengelaten, veel te klein in verhouding met de omgheving en daarbij van een vorm, die nergens in de abdij te vinden is.

De ingang van de Gildenzaal heeft een omlysting gekregen met sanden, zonder bezetsel, iets waarvan insgelijks in het gebouw geen weersprekende bestaat.

De Gildenzaal is bijna geheel nieuw: de schouw, altijd het voornaamste meubel in de Renaissance, is splinternieuw buiten de zuiltjes die, alhoewel oud, veel te licht zijn voor den mantel die er op staat. In het Klooster van de zusters zijn de schoorsteen en de daarop rustende kroonlijst zeer zwaar en breed en de mantels zijn van steen. In de zaal stonden twee zulke schouwen. Heeft men misschien gevonden, dat ze niet historisch juist waren? Van den houten mantel, die er nu staat, is in geheel de abdij noch elders te Gent een voorbeeld te vinden. Alleen in het oud huis van Schardan in de Onderstraat is een veel eenvoudiger mantel.

Een houten beslot als dit in de Gildenzaal is te Gent niet aan te treffen. Het is daarbij veel te hoog, zoodat de schilderijen er boven veel te weinig uitkomen. Men heeft, om dit te begrijpen, maar de tekening te bekijken van de zaal van Sint. Anthoniusgilde in het Buisenhof.

Die mislagen zullen door de vakmannen zeer bekribeld worden, evenals de de vroegere fouten, waarover de Commissie ook haar advies niet heeft mogen geven, met den vinger wijst. Ik noem de haspelvormige zuilen van de ingangpoort; het gemis van het winket of poortdeurtje, dat wij in het oud Begijnhof hebben getoond;

de dekljsten van de gangdeuren, die in de muren van het paardgebouw doorloopen; het vastzetten van een deur in de Armorkamer, die in het gebouw op de Poelgemarkt wel opendruaide; het niet opmaken van een bovenverdieping in den Louis-XIV-gevel van de Veldstraat die nu, als een slecht gebruikt theaterdeceer, op onhebbelyke manier het afschuwelyk dak er achter laat zien.

Aan de noordzijde van de Kruisgang was de oude Louierskamer van het Stadhuis gheheel overgebracht hoewel de destijds bestond, dat is met het Michelskeker, dat tot bij den grond den muur bedekte. Zonder toestemming van de Commissie is dat weggebroken. Waaron.

(get.) A. Van Waercke.

Monsieur le President, Messieurs,
 Les travaux de la Salle des Guildes du Musée d'Archéologie de la Byloke, dont l'exécution m'a été confiée par l'Association Les Amis du Vieux Gand, et dont les plans coloriés ont été agréés sans observations par les Commissions compétentes, paraissent avoir donné lieu, après coup, à quelques critiques de la part de certains membres de votre honorable assemblée. Vouloir redresser les observations soulevées, je vous prie de bien vouloir me permettre les réfutations suivantes:

- 1^o - Les plans approuvés ont été strictement suivis;
- 2^o - La porte de la Vestkammer est garnie d'un enduit en briques apparentes parce qu'il s'agissait

d'une porte intérieure et non d'une porte extérieure
comme celle du Cloître qu'on nous donne comme modèle
à suivre; d'ailleurs, il s'agissait de la transformation
d'une salle de malades de construction moderne, n'
ayant rien de commun avec les anciennes constructions
de l'Abbaye. En imitant servilement ces détails on in-
duisait en erreur. Notre porte a un caractère civil
en rapport avec la destination de la Salle. Les enca-
drement redentés étaient en vogue dans nos contrées
(entre autres les encadrements en petites briquettes
bleues); un exemple local d'encadrement redenté et
saillant existe au pignon du Manoir, Marché aux
grains. Ce pignon porte la date 1652.

3°. Pour le lambris et la hotte de cheminée, nous nous
sommes inspiré d'un modèle bien local; c'est le lambris-
bane existant dans une des chapelles ou d'ambulatoire
de l'Eglise Saint Jacques, Ev; il porte la date 1637
La hauteur avec la corniche qui manque serait de
1m 85 environ, tandis que le nôtre n'a que 1m 70.
Dans l'Observatoire de l'Arrière-Faucille se trouvent
les débris d'un autre lambris daté 1566 (trop ancien
pour notre projet).

4°. Les jambages de la cheminée proviennent d'une
cheminée de l'étage de la Maison de l'Abbesse, où
elle a été remontée sous la direction de notre honora-
ble contradicteur. L'ouverture de l'âtre avait 0m 10
en moins, tandis que notre Salle a environ 0m 20
de largeur en plus que la chambre de la Maison de
l'Abbesse. Nous sommes d'avis que cette cheminée et les
jambages sont en proportion avec la Salle qu'ils garnissent.

nissent.

On cite comme exemple de jambage, celui de la cheminée de la cuisine du Pensionnat N. D. de la Visitation, rue Bassé. A notre avis nous nous trouvons devant un fragment provenant d'une construction différente. En effet, ce montant consiste en une demi-colonne engagée dans un pilastre; il a environ 1m 85 de hauteur et n'a ni piédestal, ni corbeau portant linteau. Il n'y a qu'un seul montant à la cheminée à laquelle il est ajusté, et l'ouverture de l'âtre a 3m 10 de largeur. Nous sommes d'avis que ce montant provient d'un encadrement de porte ou d'une clôture de chœur; il est en marbre noir et blanc. Des types de même section et de même grandeur se trouvent à la Cathédrale de Saint-Barthélemy, notamment à plusieurs clôtures de chapelles du Déambulatoire.

5°. Porte au bout du Cloître. La baie en question n'a pas été supprimée; elle reste intacte. Une simple cloison d'une brique et demi a été montée, dans laquelle nous avons construit, avec matériaux de remplissage, une porte simple en remplacement de la vulgaire porte vitrée ajoutée après coup; nous ne voyons pas que l'ancienne baie fait corps avec le formeret des routes du Cloître. Il est vrai que cette baie se trouve dans l'axe de la travée, juste comme la nôtre d'ailleurs, mais elle est fermée vers l'intérieur en arc de cercle, tandis que le formeret se trouve beaucoup plus haut et est en arc, dit en anse de panier. Il n'y a donc aucune similitude entre ces deux éléments. Notre porte a la valeur d'être un témoin

archéologique et religieux et nous estimons que sa forme cosue et son encadrement ancien et en plein air ne font pas l'effet mélancolique qu'on leur reproche.

Veuillez agréer, etc.

Gand le 31 mars 1932 (Signé) F. Van Hove.

(Note originale avec croquis versés aux Archives du Musée).

Zitting van Zaterdag 4^{de} Juni 1932 om 11 uur 15 in het lokaal van de Byloke.

Aanwezig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, Bergmans, De Keyser, Jozef De Smet, M. de Smet de Naeyer, Dierkens, Roelands, Van Werveke, leden, Nowé, Conservator van het Museum.

Verontschuldigd: de heeren Celis, Coppjans, De Smet Ford. en De Wilde.

Het verslag der vorige zitting wordt goedgekeurd. Een nota van M. Van Werveke en een andere nota van bouwmeester Van Hove worden afgelezen. Ze zullen na het proces-verbaal in het register worden afgeschreven en in de archieven van het Museum bewaard blijven.

De heer voorzitter dankt vooreerst M. Bergmans voor zijne bereidwillige hulp in de kwestie der grafische en geschiedsde documenten die van de Boekery der Hoogeschool naar het Museum zijn overgebracht.

Het medelid 'Jan Cantie', overleden, wordt vervangen door M. Ferd De Smet, die verhinderd was deze zitting bij te wonen.

M. Nowé treedt in bijzonderheden over de nieuwe verzameling, die het Museum verrijkt. Al de olieverfschilderijen, al

144
de onlyste akwarellen en de belangrijckende tekeningen
der verzameling Goetgebuer zijn nu in het oudheidskundig
Museum. De verzameling bestaat uit ongeveer 175 nummers.
De nieuwe zalen zijn voltooid; de parketten werden afge-
scheurd en met was bestreken. De heer Conservator is voornem-
mens de nieuwe groote zaal in de hoop te versieren met
de groote tafereelen, voortkomend van de kroonloagen. Het
benedengedeelte is dan echter ongeschikt voor kleinere schil-
derstukken. Daar zouden bijgewoog de belangrijckste nummers of
plans worden geëxposeerd. De akwarellen, die doorgaans moe-
lyk rechtbreuksche inwerking van het daglicht verdragen,
zouden tusschen de vensters van de kloostergang tegen
licht worden geplaatst. Op de muren rechtore de vensters zou-
den de overblijvende groote schilderijen en eenige gewich-
tije documenten komen. Eene affonderlyke ruimte werd ge-
geven aan de ~~verzameling~~ verzameling der akwarellen Vander-
Schelden; ze zijn verzameld in de gang naar de Baudeloogaal.
M. Nowi maakt verder bekend dat hij een paar lithos
heeft aangekocht, die woonelen voorstellen uit de kiespropa-
ganda tijdens de orangistische periode. Verder heeft hij
de zalen van het huis der abdis doen herschilderen, niet

◆◆◆◆
On nous prie d'annoncer de décès de

MONSIEUR

Alphonse VAN WERVEKE

Conservateur honoraire des musées et
des monuments historiques
de la ville de Gand

né à Gand le 12 août 1860, décédé à
Saint-Denis-Westrem le 21 octobre 1932.

L'enterrement a eu lieu dans la plus
stricte intimité.

Boulevard du Strop, 269, Gand. [296

olieverf. Enkele stukken uit
oote zaal overgebracht. De
benedenzaal geschikt.
te willen doen acteren, dat het
heer der Hoogeschool dat de so-
behooren en in bruikleen waren
afgestaan aan de Boekery, nu in bruikleen worden ge-
geven aan het Museum. De niet onlyste documenten zijn
in de Boekery gebleven.

archéologique et religieux et nous estimons que sa forme cosue et son encadrement ancien et en plein air ne font pas l'effet malencontreux qu'on leur reproche.

Veuillez agréer, etc.

Gand le 31 mars 1932 (Signé) F. Van Bore.

(Note originale avec croquis versés aux Archives du Musée).

Zitting van Zaterdag 4^{de} Juni 1932 om 11 uur 15 in het lokaal van de Byloke.

Aanwezig: de heeren Van den Ghyn, voorzitter, Bergmans, De Keyser, Jozef de Smet, M. de Smet de Raeyn, Dierkens, Roelands, Van Werveke, leden, Nowé, Conservator van het Museum.

Verontschuldigd: de heeren Celis, Coppjans, De Smet Ford. en De Wilde.

Het verslag der vorige zitting wordt goedgekeurd. Een nota van M. Van Werveke en een andere nota van bouwmeester Van Bore worden afgelezen. Ze zullen na het proces-verbaal in het register worden afgeschreven en in de archieven van het Museum bewaard blijven.

De heer voorzitter dankt vooreerst de bereidwillige hulp in de kwestie derde documenten die van de Bockery Museum zijn overgebracht.

Het medelid Jan Canthé, overleden M. Ferd De Smet, die verhinderd was zijn zitting bij te wonen.

M. Nowé treedt in bijzonderheden over de nieuwe verzameling, die het Museum verrijkt. Al de olieverfschilderijen, al

tin, et Van Braeckel Maria, serv., rue Bas-
se, 29.
De Corte Léonard, peintre-stat., vieux Rem-
part, 37, et Plochaet Palmyre, o.f., mont.
des Infidèles, 14.
Mattheeuws Phllemon, ouvr. blanc., rue Du-
cale, 7, et Erisard Marthe, o.f., idem.
Snaeuwaert Théodore, carrel., Ledeberg, et
Merville Elza, serv., Gand.
Naessens Robert, métall., Gand, et Ladoc Ber-
tha, cout., Machelen.
Ketele Léon, officier, Spa, et Huygens Natha-
lie s.p., Watermael-Boitsfort.
Rombaut Maurice, mar. des log., Alost, et
Matthys Rachel, s.p., Velsique Ruddershove.
Chéron Octave, batel., Gand, et De Roose So-
lange, batel., Meirelbeke.
Gallendyn Charles, mont., Anvers, et Van der
Meulen Marguerite, s.p., idem.

144
de onlyste akwarellen en de belangrijkste teekeningen
der verzameling Goetgebuer zijn nu in het Oudheidskundig
Museum. De verzameling bestaat uit ongeveer 175 nummers.

De nieuwe zalen zijn voltooid; de parketten werden afge-
scheurd en met was bestreken. De heer Conservator is voornem-
mens de nieuwe groote zaal in de hoogte te versieren met
de groote tafereelen, voortkomend van de triumfboogen. Het
benedengedeelte is dan echter ongeschikt voor kleinere schil-
derstukken. Daar zouden bijgewoog de belangrijkste nummers of
plans worden geëxposeerd. De akwarellen, die doorgaans mee-
lyk rechtstreeksche inwerking van het daglicht verdragen,
zouden tusschen de vensters van de Kloostergang tegen
licht worden geplaatst. Op de muren rechtsonder de vensters zou-
den de overblijvende groote schilderijen en eenige gewich-
tige documenten komen. Eene affonderlyke ruimte werd ge-
geven aan de ~~verzamelde~~ verzameling der akwarellen van der
Schelden; ze zijn verzameld in de gang naar de Baudeloozaal.
M. Nowé maakt verder bekend dat hij een paar lithos
heeft aangekocht, die bronzen voorstellen uit de Keespropa-
ganda tijdens de orangistische periode. Verder heeft hij
de zalen van het huis der abdis doen herschilderen, niet
met Malolin-verf, wel met olieverf. Enkele stukken uit
de kamers zijn naar de groote zaal overgebracht. De
troopleeningen zijn in eene benedenzaal geschikt.

M. Bergmans verzocht te willen doen acteren, dat het
in accoord is met het Beheer der Hoogeschool dat de do-
cumenten, die aan de Stad behooren en in bruikleen waren
afgestaan aan de Boekery, nu in bruikleen worden ge-
geven aan het Museum. De niet-onlyste documenten zijn
in de Boekery gebleven.

De Commissie beeft zich hierna in de lokalen van het Museum. De voorgestelde schikking wordt eenparig goedgekeurd. De zitting wordt geheven om 12 uur 40.

De Secretaris,
Roelants

De Voorzitter,
J. vanden Steyn

Zitting van Zaterdag 28^{de} Januari 1933, om 11 uur, in het lokaal der Byloke.

Aanwzig: de heeren Van den Gheyn, voorzitter, Bergmans, baron A. Casier, Dierkens, Roelants, leden, Nowé, Conservator.

Verontschuldigd: Mef. Boonants, Schepen, de heeren Celis, Coppesans, M. de Smet de Naeyer, leden.

Bij den aanvang der zitting brengt de heer Voorzitter hulde aan de nagedahtenis van wijlen M. Van Werwete, gedurende de lange jaren Conservator van het Museum van Oudheden, waar hij Herman Van Duyse verving. De afdijvige bezat de groote verdienste, te begriipen wat een stedelyk museum zijn moet; hij onthield zich van verzameling van voorwerpen van algemeen geschiedkundigen aard om zich te bepalen bij plaatselyke oudheden. Door zijne bemoeiingen werden vele giften bekomen, voorwerpen in bruikleen afgestaan, en zijne scherpszinnigheid ontdekte menige oudheid bij afbraak of elders, welke hij wist te veroveren. De Commissie zal niet vergeten welke groote diensten hij aan het Museum bewees. Spreekster stelt voor, den naam van M. Van Werwete aan ene der zalen van het Museum te geven. Een lid stelt voor, hetzelfde te doen voor den voorgaanden conservator, M. Herman Van Duyse. Beide voorstellen zullen in de volgende zitting worden be-

Spoken.

Het verslag der vorige zitting wordt eenerzijds geoordeeld. Te deze gelegenheid vernieuwt de voorzitter de dankbetuigingen aan M. Bergmans, die zich galettig verklaart vast te stellen dat de iconographische documenten nu kunnen gezien worden.

M. Nowé zet de maatregelen uiteen; samen met M. Auvoore van de stedelijke diensten ~~opassen~~ te nemen, om de vochtigheid te weren uit een deel der lokalen van het Museum. Deze vochtigheid wordt veroorzaakt door de afwezigheid van dakafwateringen aan bepaalde lokalen. Er zullen gaten worden aangebracht. M. Diekens dringt sterk aan, opdat driehoekige gaten zouden worden geplaatst.

M. Nowé geeft ook overzicht der aankopen, giften en afstanden sinds de laatste zitting. Als aankopen: een tafereeltje van De Noter gewend een gezicht op de Lohreyboomkapel; eene dameslade Lodewijk XVI; twee Empire-gravures; eene koperen plaat met een arend van Sint Jan; eene trap uit het huis Vandermeersch, Jan Braydelstraat. Deze trap is slechts belangwekkend in haar geheel; eene passende expositie-gelegenheid zal worden gezocht. Giften: door M. Rabau een mortier met het jaartal 1600; militaire en burgerlijke costumes alsmede wapenen die erfzigt Theofiel Lybaert, van M. Laelman een di:rectorie-kostuum dat, bij nader onderzoek, slechts namaak van jongeren datum blijkt te zijn.

Bruikleen: Een tafereel voorstellend de gilde der vleschhouwers (Museum van Schone Kunsten); een kruis (Kerkfabriek van Vinderhaute); een bidstoel (Commissie

van Monumenten /; de oorspronkelijke teekeningen van het plan van het Stadhuis van Gent (gemeentebestuur); een Kasteel (Aldy-bouwvallen van St. Baafs); de juweelen der S. Michielsgilde (zesmaandelijksch bruikbaar gedurende de 20. maanden alleen).

Het meubileren der nieuwe zalen gaat met moeilijkheden gepaard. M. Kowé heeft enkele meubelen, in voorend, in ruil aangeboden aan het Museum van Versieringskunst, en hiervoor andere meubelen ontvangen die hem zullen toelaten, de zalen in kwestie eenigzins te voorzien.

Als werken in uitvoering schieft hij aan: de vernieuwing der etiketten op de uitgestalde voorwerpen; het opstellen van een gids die vooral een plan zal geven van het Museum met enkele beknopte samenvattingen. De reiniging en schikking der wapenen wordt voortgezet en de elektrische verlichting der lokalen voor volgend jaar verhoopt. De tuinaanlegging wordt niet bijzonder verzorgd; M. De Wilt heeft zich nochtans beziggehouden met den tuin van het klooster, en er bolvormige buksboomen geplant, als mede iepen die zullen gesneden worden.

De heer Conservator komt nogmaals terug op de kwestie van het tingietermateriaal. Hij zou deze verzameling aan het Folklore-museum willen afstaan. M. Bergmans ziet er weinig bijwonen in. De heer Voorzitter stelt nochtans voor, de kwestie tot volgende zitting te verdragen.

Na een kort bezoek aan de verzamelinggedeelten, waaraan verandering werd gebracht, wordt de zitting geheven om 11.45

De Schrijver,
Rochauw

De Voorzitter
J. Van der Heye

146

r, Baron A. Ci:
M. De Smet
rhore, leker,
onank, Schepen,

der lyst der
de 1938, wenscht
zyn Spijt uit over
de, die beiden
de affredende
inomen.

en en goddige:

r, sinds de leet.

overwerpen in kin;
uel verkingen.
t orangjistische

een mortice.
Kufeneel van
vooral belang.

de lomermaando.
taal ken voor:
rijhuizen, aan

het Museum behoorend, onder te brengen, werd weer opge:
eischt door het Beheer van het Hospitaal. te kon niet aan

van Monumenten / de oorspronkelijke bestemming van het plan
van het
Chry-
shiofop.
meema
Hout ma
Jepaun
in met
en heer
Liden,
Als was
ke okis
van een
deum n
en deki
Jche ver
Amirvan
te heeft
het klea
mede iep
De heer
van het
het Vot
lekt or
Amo over
Ma con
Veranderen
De stak
Roelander

ARCHIEF, HISTORISCHE MUSEUMS
EN MONUMENTEN DER STAD GENT

Cabinet van den Conservator



ARCHIVES, MUSÉES et MONUMENTS
HISTORIQUES DE LA VILLE DE GAND

Cabinet du Conservateur

Abrahamstraat, 13
Rue Abraham, 13

K O P I J .

13753

Aan de Commissie van het
Museum van Oudheden.

GENT.

Heeren,

Wij hebben de eer u ter kennis te brengen dat
de Gemeenteraad bij besluit van 2n Januari 1933, over
gegaan is tot de herkiezing der leden uwer Commissie

Ziehier de lijst der nieuw benoemde leden:

Melle Boonants.

MM. Bergmans P.
Baron Caster A.
Carpentier
Célis
Coppejans
De Keyser P.
de Smet de Naeyer
De Smet Ferd.
De Wilde H.

MM. De Smet J.
Heckers P.
Hulin de Loo
Luyckx
Mortier
Roelandts O.
Story
Van den Gheyn
Van Kenhove R.

Aanvaardt, Heeren, de verzekering onzer ach-
tingsvolle gevoelens.

Het College
van Burgemeester en Schepen
De Stadssecretaris,

het Museum behoudend, onder de bevingen, werd meer opge-
sicht voor het Beheer van het Hospitaal. De Kon niet aan

van, Baron J. G.
: H. De Smet
Kerkore, Laker,
Vormant, J. J. J.
in der tijd der
ide 1938, wemelt
zijn glijft uit over
de, die beiden
de afgedrukte
vanomen.
jeur en goudge:
m, Amato de Lant.
overwerpen in kin,
niet versiering.
et oorspronkelijke
con mochte.
Ingeval van
, vooral belang,
de sommen ander
Een kon moet:
e bijdragen, een

Hikind van Katerdard 1932 N. 1933 en 11 mee, in het laktal

van Noord- en de eerste en kelijke beekkeninden van het
van het
(Aldy.
chiesg
meuma
Het m
gepaar
in ruit
en hier
liten,
Als wer
der ste
van een
seum
en sch
sche re
Luin ad
te heeft
het kla
mede ie
De heer
van het
het For
Ziet er
fans rou
Na com
verande
De sch

Raclaru

van vishage

177

Zitting van Zaterdag 17^{de} Juni 1933, om 11 uur, in het lokaal
der Byloke.

Tegenwoordig: de heeren Van den Gheyn, voorzitter, baron A. Ca:
sier, Coppesans, De Keyser, De Smet & Raeyns M., De Smet
Joseph, Beckers, Luyckx, Raclandts, Vanckenhorre, leelen,
Kowé, Conservator. Verontschuldigd: Mef Boonants, Schepen,
M. Bergmans.

De heer voorzitter, na lezing te hebben gegeven der lijst der
leden, voor de Commissie aangewezen tot einde 1938, wenscht
de nieuwe leden welkom, maar drukt tevens zijn spijt uit over
het verlies der heeren Dierkens en Van de Voorde, die beiden
glorieuze diensten bewezen. Hij stelt voor aan de afgeden-
leden een bedankingsbrief te zenden. Aangenomen.

Het verslag der vorige zitting wordt gelezen en goedge-
keurd.

De heer Conservator vat de aanwinsten Laam, sinds de laat-
ste zitting door het Museum gedaan.

Gift van M. De Baets: een reeks mooie voorwerpen in tin;
ze zullen min belangrijke stukken uit de singular verzamelen.

Gift van Mef. Vandeputte: een voorschot met oranjistische
kenmerken.

Gift van M. Rabau: een keizeren voorwerp en een mortier.

Bruidleen: door de familie Mortier, een tafereel van
Van Lint, voorstellend De vlucht naar Egypte, vooral belang-
wetkend om het landschap.

Van de Gelde St. Michel: de juwelen voor de zomermaanden.

Het raadgevend, dat ons door het Hospitaal ten voor-
loopigen titel werd afgestaan om te de oude zijtuinen, aan
het Museum behoorend, onder te brengen, werd weer opge-
eischt door het Beheer van het Hospitaal. Te kon niet aan

gedacht worden, de Kloostergangen opnieuw met voertuigen en sleden te belammeren. De voertuigen worden dus, behoudens goedkeuring door de Commissie, in bruikleen afgegeven aan het Museum van Siertkusten, de Sleden en oude fiets- en autotypen, in zelfde voorwaarden aan het Folklore Museum. Geen bezwaar.

Eene lange bespreking wordt gehouden over de plaatsing van het ringietersmaterieel. Een slotte wordt voorgesteld, de eerstvolgende zitting (binnen Kortem tijd te beleggen) in het Folklore Museum te doen plaats hebben, om de zaak definitief te beslissen.

De heer Conservator maakt de benoeming bekend van M. Boes, in hoedanigheid van tegevoegd conservator. De Commissie besluit dat hij in deze hoedanigheid de zittingen zal bijwonen.

M. Nowé deelt verder mede dat de vroegere giften werden geplaatst, dat het Keuschen en Schikken der wapenen goede voortgang maakt, dat de trap Vandermeersch geïmposeerd is, dat de meubelen van het Museum regelmatig zullen onderhouden worden. De elektrische verlichting werd voor al de zalen van het Museum aangevraagd.

De vergadering onderzoekt verder de mogelijkheid, het Museum-bezoek drukker te maken. Er zal aan het Gemeentebestuur worden voorgesteld, kosteloos ingang te verleenen aan de Genotenaren, die het Museum in gezelschap van vreemdelingen bezoeken. Verschillende voorstellen werden in overweging genomen; er wordt aangedrongen op onderzoek der manier waarop de poort van het Museum zou kunnen openblijven tijdens de bezoeken, zonder hinder van luchttochten voor de poortkierster.

De Commissie besluit dat de naam van wijlen M. Van Werveke zal gegeven worden aan de zaal met de trapleuningen en hoekstijlen, welke grootendeels door hem werden samengebracht. De zaal der neringen wordt zaal Herman Van Duyse. De voorzitter drukt nog zijne voldoening uit over het geschik van den pas verschenen, beknopten gids van het Museum (in beide landstalen), en sluit de zitting om 12 uur 15.

De Secretaris,

Raelandts

De Voorzitter,

J. Vanden Steyze

Zitting van Zaterdag, 24^{de} Juni 1933, om 14 uur, in het Folkloremuseum, Lange Steenstraat.

Tegenwoordig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, Coppens, De Keyser, M. de Smet de Raeyer, Heekers, Luyckx, Raelandts, Van Kenhove, leden, Nowé, Conservator, Boes, toegesigd Conservator.

Verontschuldigd: heer Baron Casier.

Het verslag der vorige zitting wordt na lezing goedgekeurd.

De eenige kwestie op de dagorde, is die der plaatsing van het tingietersmateriaal, nu in het Museum van Oudheden. De heer Boes brengt in de ruimste waar dit materiaal zou kunnen geplaatst worden, hetzelfde tijd met het materiaal van andere verdwynende bedrijven: Stroodkkers, Klacflappers, enz. Er zou een uitzicht van werkhuus aan de geschikte verzamelingen worden gegeven, zoverals dit gebeurde met het drukkersmateriaal. Na eenige woordenwisselingen besluit de vergadering eenparig, dat het tingietersmateriaal in bruikleen aan het Folklore-Museum zal worden in bewaring gegeven.

De zitting sluit om 14 u 30.

De Secretaris,

Raelandts

De Voorzitter,

J. Vanden Gheyn

Zitting van Zaterdag 16^{de} December 1933 om 11 uur 's mor-
gens in het lokaal der Byloke.

Tegenwoordig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, baron Cas-
sier, De Keyser, Ferdinand Desmedt, M. de Smet de Naeyer,
Demilde, Raelandts, leden, Nowé, Conservator, Boes, toege-
voegd Conservator.

Verontschuldigd: Mef. Boonants, de heeren Celis, Coppjans,
Luyckx.

Het verslag der laatste zitting wordt na lezing goedgekeurd.
Als gevolg op het voorstel, in zitting van 17^{de} Juni gedaan
betreffend het Museum-bezoek, geeft de heer voorzitter lezing
van volgend schrijven van het Schepencollege:

Zoer. Bureau Ind. T n^o: 1123. Gent 26^{de} September 1933.

Mijne Heeren,

Wij hebben het genoegen u mede te deelen dat ons College,
injaante op uw voorstel van 26 Juni, heeft beslist uije toe-
gang tot het Byloke-Museum te verleenen aan den Gentes-
naar, begeleider van minstens twee bezoekers, veruimd aan de
Stad. Voor de noodige zichtbaarheid zal worden gezorgd.

Aanvaardt, enz.

De Gemeentesecretaris Het College van Burgemeester en
(get.) Norro (get.) B. Boonants.
Schepenen

De heer Conservator ontwikkelt de punten welke hij aan be-
spreking wensch te zien onderwerpen.

1^o Plakken van gordijnen aan de vensters der Kloostergangen.

149

De belangrijkste akwaxellen en tekeningen, er geëxposeerd, moe-
ten beschermd worden tegen de rechtstreeksche inwerking van
zon of hevige klaark;

2o/ De Steenen en ornamenten, voortkomend van de oude By-
lke, zijn naar een ander lokaal overgebracht. Tegenover
den ingang bevindt zich een deur welke zou dienen veroo-
deeld en verborgen achter een scherm. Voor dit scherm zou
M. Nowé een of ander beeld willen plaatsen. Hij stelt het
gipsen borstbeeld voor van Jacob Van Artevelde;

3o/ In het lokaal der abdis begeert hij plaatsing der niet
benuttigde gekleurde glasramen, en in een der zalen zou
hij het niet-passend plaatsel doen verwangen door witte
en zwarte marmeren vloerstenen.

Deze voorstellen zullen ter plaats worden onderzocht.

Verder bericht M. Nowé dat de herinnering aan den
naam van M. Van Weerde werd aangebracht; voor die
van M. Vanduyse wordt weldra gezorgd.

De Empiric. zaal is voltooid met portretten van prefecten
en maiers der stad Gent, ontleend aan de verzameling
Gachtghebuar, alsook met eenige medailles uit het mun-
tenkabinet.

De wapengilde St. Michel, die ons elk jaar gedurende
zes maanden hare juwelen in bruikleen afstaat vraagt,
gedurende zelfden tijd, bruikleen van eenige labels en
degenen uit de verzameling Keyt, tot versiering haren lo-
kalen. Voegstaan.

Een vierde coffe-fort der gildezaal zou nog in vitrien
dienen veranderd; dan kan aan elke der gilden een derge-
lijken koffer worden gewijd. We bezitten de noodige voor-
werpen om ze te versieren.

De eerste berichten betreffende het jaarlyksch budget zijn niet te ongunstig. Er bestaat waarschijnlijk een zelfde bedrag te kunnen bekomen als voor het loopend jaar.

Als giften worden vermeld: een armband der gezwooren Korenmeesters uit de eerste helft der negentiende eeuw;
een oude gordel- beugel, geschonken door de Overste van het Lickenhuis Refuge de Marie;

het eierdopje dat, volgens de legende of overlevering, zou benutzt zijn geworden door Lodewijk ~~XVII~~ XVIII, tijdens zijn verblijf te Gent, geschonken door Mevr. Dange;

Werd aangekocht: een Finnen Schotel in de verkooping Claes te Antwerpen; volgens de teekening en het opschrift komt hij voort van de St. Antonius- gilde te Gent. De Schotel is van Brugsche bewerking.

De Commissie begeeft zich in het Museum, en besluit na onderzoek: 1^o - dat eene proef zal worden gedaan met twee vensters van de Kloostergang te voorzien van gordijnen; ne de proef zal beslissing worden genomen;
2^o - dat wel een beeld voor de deur der zaal der Steenen overblijfselen kan worden geplaatst, maar liefst niet dat van Van Artevelde, dat niet in het kader past;
3^o - dat de vernieuwing der bevlaging ondergeschikt blijft aan de geldelyke middelen; ze zal slechts worden ondernomen wanneer geene dringender noodzakelijkheden bestaan.

De zitting sluit om 7 1/2 uur 15.

De Secretaris,

Roelant

De Voorzitter,

J. Vanden Driessche

Zitting van Zaterdag 3^o Februari 1934, om 11 uur, in het lokaal der Bijloke.

Tegenwoordig: de heeren Vanderghayn, voorzitter, Baron Casier, Joseph de Smet, Kulin de Los, Luyckx, Ruclandts, Van Kenhove, leden, Nowé, Conservator en Boes, Saeye: voegd Conservator.

Het verslag der vorige zitting wordt na lezing goedgekeurd.

M. Nowé maakt bekend dat de herdenking van conservator Van Duyse op de aangewezen plaats werd aangebracht. M. Audouze, Stadsbouwmeester, is zinnens de wit en zwart marmeren vloer in eene der zalen der abdis-woning te doen leggen. Eenparig accoord.

Het ontwerp bestaat eene kachel te plaatsen in de zaal Van Werwike. Dit vergt eene schouw. M. Van Hove, bouwmeester, heeft de kwestie bestudeerd, hij zou vooreerst de schouw in open lucht brengen en ze dan langs den muur geleiden. De vergadering stelt voor de kachel in den huuk te plaatsen zoodanig, dat de schouw onmiddellyk naast de buis van den waterafvoer komen kan.

De vergadering besluit na onderzoek in het huis der abdis, dat voor vier afdelingen op zes der vensterkozijnen gekleurde glasramen kunnen aangebracht worden, behalve in de zaal der Gentenaars waar overvloedig licht is begeerd voor de verzamelingen, en in de keukken. Wat de voorgaal aangaat, de onderwisting zal leeren wat best past. Misschien kan men zich beveden stellen, twee afdelingen van elk vensterkozijn met glasramen te versieren.

In de kloostergang zijn twee modellen van gordijnen
aangebracht. Het eerste, tegen het venster gedrukt,
laat den spitsboogvorm der architectuur van het
venster vrij; deze gordijnen moeten echter gesloten blij-
ven. Het tweede model, voor de vensteruis gehangen, ver-
bergt den ganschen spitsboog maar kan desnooien
worden geopend. De Commissie is algemeen van oordeel
dat het eerste model de voorkeur verdient.

De zitting sluit om 11 uur 45.

De Schrijver,

Ruclants

De voorzitter,

J. Vanden Gheyn

Zitting van Zaterdag 8^{de} December 1934, om 11 uur, in het lo-
kaal der Byloke.

Tegenwoordig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, baron Cécile,
Coppéjans, De Smet Joseph, Dewilde, Luyckx, Ruclants, leden,
Nowé, Conservator en Boes, toegeweigd conservator.

Verontschuldigd: de heeren Bergmans, Celis, De Keyser & Story.

Bij den aanvang der zitting brengt de heer voorzitter hullo
aan de nagedachtenis van wijlen N. Mortier, gedurende lan-
ge jaren lid der Commissie. In de volgende zitting zal de Com-
missie zijn plaatsveranger voorstellen.

Het verslag der verleden zitting wordt gelezen en goedgekeurd.

Een schrijven van M. Celis vestigt de aandacht der verga-
dering op een kapelken dat zal verdwijnen door afbraak
der woningen uit de Rogiestraat. Het schrijven valt meer in
de besigheid van het Folklore-museum, aan hetwelk
het zal worden overgemaakt.

Bij onderzoek van het Reglement van inwendige orde,

worden enkele verzoeken gevergd aan de artikels 8, 14, 18 en 21, alsmede aan voetnota van artikel 16. Ze zullen aan den bevoegden Schep en worden onderworpen.

M. Nowé geeft verslag over de bijzonderste werkzaamheden in het Museum sinds de laatste samenkoms. De vierde brandkast der Geldenkamer is in orde; de gordijnen van de Kloosteropang zijn geplaatst en de gekleurde glasramen werden in goede voorwaarden aangebracht. De constructie der schouw, welke verwarming der Van Weeske-zaal moet aelaten, werd verschoen; er zal bij den stedelyken bouwmeester worden aangedrongen om het werk zonder verdere verbraging te zyn gabeuen. Kisten vol kleine verniste vloersteen en werden in de reserves onttrekt. M. Nowé stelt voor ze te beruttigen in de zaal van de Woning der abdis, waar we eerst zinnens waren marmere vloersteen te leggen. Aangenomen. - Het voorstel, in het salon van zelfde gebouw de roode vloer tegels door marmere te veranderen, onttrekt slechts aargelende bytreeding; er wordt nog geen besluit genomen. Men zal de vloerbedekking voorloopig onveranderd laten.

De heer Conservator deed twee aankopen: een gebeeldhouwd balkopje, waarschijnlijk voortkomend ener afbraak op de Korummarkt, en een verguld wapenschild der St. Baafs. heerlykheid. Gaedjekeund. Na bezoek en overzigt der uitgesaerde werken, wordt de zitting geheven om 12 uur, nadat de heer Voorzitter de heeren Conservator en toegesaejd Conservator heeft bedankt voor hunne toewijding, en voor de Keurige maniere waarop ze onophoudend verbetering der verzamelingen betrachten.

De Secretaris,
Roelands

De Voorzitter,
J. Kanden Dreye

Zitting van Zaterdag, 22^e Februari 1936, om 11 uur, in het lokaal der Byloke.

Tegenwoordig: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, Baron Casier, Coppéjans, De Keyser, Desmest, Raelandts en Van Kenhove, leden, de heeren Nowé, Conservator, en Boes, toegewege Conservator.

Verontschuldigd: heer Schepan Desaegeher en M. De wilde.

Het verslag der vorige zitting wordt voorgelezen en goedgekeurd.

De heer voorzitter brengt vervolgens hulde aan de nagedachtenis van het medelid, wijlen M. P. Bergmans, te vroegtijdig aan de werkzaamheden der Commissie ontrukkt. Er moet geene nieuwe opsomming worden gedaan van zijne menigvuldige intellectuele hoedanigheden, ze zijn overbekend. Maar spreker wil klein zeggen op de gaedheid van den man die zich immer dienstvaardig betoonde en steeds bereid was hulp te bieden. Door zijn afsterven en door het van M. Mortier (zie vorige zitting) moet voorzien worden in de aanstelling van twee nieuwe leden. Volgende candidaturen worden eerststemmig aanvaard om aan het College te worden voorgesteld:

Voor de plaats van M. Mortier. Eerste candidaat M. Jozef Maertens; tweede candidaat M. Prof. Vandeweert.

Voor de plaats van M. Bergmans. Eerste candidaat M. Georges Vandervelde; tweede candidaat M. D^e. Minne. Daarna wordt het woord verleend aan den heer Conservator, die een overzicht geeft der werkzaamheden in het

Bredheidkundig Museum tijdens het jaar 1935.
 In de puinen der St. Brafsabdij werd schoonmaak
 gehouden; voorwerpen werden in magazijn gebracht,
 andere beter bewaard. De kleine Kamer van het Sarc-
 narium werd geschikt, en op den buitenkant der
 abdij een klein wachthuis gebouwd voor den deur-
 wachter. Daardoor komt zijne huidige wachtkamer
 vrij. In de Byloke zelf werd de routkamer van
 het huis der abdis als kleine slaapkamer ingericht.
 De uitschalingen werden uitgebruid; die der wapenen
 is flink opgeschoten en ver gevorderd. In de twee
 Salons vanis XVI en Empire werden gordijnen geplaatst.

Als giften werden gerwaerd:

Het Kruis der Kerk van het Begijnhof te Aalst,
 door M. Vits;

de fultentuijpen die in de Centrale gevangenis wer-
 den bewaard;

een ryzel met de dagteekening 1636, zonder Stamper,
 eveneens uit het gevang;

eene reeks sleutels door M. Jozef Maertens;

het metalen gedeelte van een goederdag uit de ver-
 zameling Claes te Antwerpen (model plançon à
 picot) door M. Kocchtin;

een gipsen beeld Het Geloof, beeldhouwer Van Pou-
 cke, door den pastoor van Halsen;

voorhistorische veur- en keiskeenen;

een legaat van Chineesch en Japaneesch porselein
 door Mevr. Zimmerman.

Er werd gekocht een windhaan van een nok te
 Nederzwalm.

Ruiling: een Spiegel Louis XVI (Museum van Siuekunsten),
In bruikleen: verschillende voorwerpen (platen en gra:
vures / rose & Salons Louis XIV, Louis XVI en Empire;
de Tafereelen voorstellend de apostels, door Van Reys:
schoot, Museum van Schoone Kunsten;
een Tafereel door M. Van Zantvoorde.

Wat blijft er nog te doen in het Museum? De schik:
kingen volledigen, iets wat in de komende lente kan
worden verwacht. De heer Conservator geeft zijn in:
zicht te kennen, in den loop der maanden Juni of
Juli eene tentoonstelling te beproeven van godsdien:
stige voorwerpen komend uit de roemguldige in:
richingen der Stad Gent, alsmede van eenige hand:
schriften uit Stads- en godsdienstige bibliotheken.
M. Boes voegt er bij dat deze tentoonstelling terzelf:
der tijd zou worden beschouwd als afwerking der
algemeene schikking van de verzamelingen. Deze
feestelykheid ware dus in zekeren zin de inbeeldiging
van het Oudheidkundig Museum in zyn huidige
staat. Indien deze tentoonstelling slaagt zou ze
tevens het begin zijn eener reeks exposities die elk
jaar zouden beproeven grooter belangstelling voor
het Museum te wekken.

M. De Keyser vraagt dat een catalogus, zoo mogelijk
geïllustreerd, desvoorkomend de herinnering aan de
gebeurtenis zou bewaren. Het princip der expositie
wordt aangenomen, en de heer Voorzitter verbindt
zich onverwijld voetstappen te doen bij de Kerkelyke
overheid.

De heer Conservator meldt nog dat het Salon der

abdis erg te tijden heeft door opstijgende rochtigheid in de muur. Hij zal zich in betrekking stellen met de bevoegde Stadsdiensten, en trachten het kwaad te verwijderen.

Daarna begaven de leden zich naar de laatste gildenkamer. Er is Mechelsch leder om een deel der muur te bedekken; er wordt beschikt over eene prachtige schouw; de vensters zijn verhoogd; eene valsche zoldering werd aangebracht. Er zijn ook mooie deuren van het Stadhuis voor de boekerij. De vraag is of de deuren dienen beschilderd, of onbedekt moeten blijven. De meederheid der leden geeft voorkeur aan beschildering in overeenstemming met de schouw. Dan zal de zaal best geschikt voorkomen. Misschien wordt ze ingenomen door de vergaderingen der rederykarskamer van de Fonteinisten.

De zitting wordt geheven om 12 ure 15.

De Secretaris,	De voorzitter,
<u>Roelands</u>	<u>J. van der Stuyt</u>

Zitting van vrijdag 19^{de} Juni 1936 om 11 ure 15 in het lokaal der Byloke.

Zegenwoordig: de heeren Van den Gheyn, voorzitter, Coppéjans DeKeyser, Joseph de Smet, Maurice de Smet de Keyser, Dewilde, Luyckx, Maestens, Roelands en Vandevelde, leden, Nowé, Conservator en Boes, toegevoegd conservator.

Verontschuldigd: de heeren Schepen De Saegher en Celis.

De heer Voorzitter heet de nieuwe leden welkom. Hij is overtuigd van hunne toewijding en rekent op hunne hulp om het Museum meer en meer te verheffen. M. Kanderwolk dankt in beider naam.

Het verslag der vorige zitting wordt eenparig goedgekeurd mits de kleine verbetering, dat de laatste gildenkamer bedekt wordt met Mechelsch, niet met Spaansch leder.

De heer Voorzitter geeft verslag over de voorbereiding der tentoonstelling van Kerkelijke voorwerpen. Er was overeengekomen zich, om te beginnen, voorloopig uitsluitend te wenden tot de Sakristijen der Gantsche Kerken. Het bleek weldra dat daar meer dan genoeg voorwerpen voorhanden zijn, terwijl de goedkeuring der betrokken pastoors werd bekomen. Het voorstel ontmoette zelfs goetvliet. Ook de Bisschop vond geen bezwaar in deze tijdelijke expositie, welke veel nut kan brengen. Volgens een eerste ontwerp zou de tentoonstelling aanvang nemen op 15ⁿ Juni, om midden September te eindigen. Hiervan moest worden afgezien. De St. Pieterskerk moet hare koutbaarcheden terug hebben op 15ⁿ Augustus, en ook de St. Michielskerk begeert over zekere voorwerpen te beschikken op zelfden datum. Want er dient opgemerkt dat meerdere voorwerpen nog in gebruik zijn bij kerkelyke plechtigheden. Toen werd voorgenomen, de expositie aanvang te doen nemen einde Juni, en ze tot 15ⁿ Augustus open te houden. De werkelijke opening werd dus bepaald op Zondag, 28ⁿ Juni, de officiele op Zaterdag namiddag, 24ⁿ Juni. De voorwerpen zullen tot die onderverdelingen behooren: goudsmeewerk, borduurwerk en hand-schrijften. Ze worden vooral ontleend aan de bijzonderste

Goetsche bisplaatsen: St. Baafs, St. Michiels, St. Nikolaas, St. Jacobs, St. Pieters, St. Martinus, St. Stefanus en Heilig Kerst. Er is zulkdanige afgwisseling in de voorwerpen, dat hunne samenvoeging een bijna volledig overzicht geeft der godsdienstige goudsmedery. Een catalogus zou toelaten een blijvenden inventaris op te stellen van wat in de Sakristijen van bedoelde tempels te vinden is. Hij kan echter maar een achtal dagen na de opening der tentoonstelling verschijnen.

Eene lange bespreking ontstaat over de data der tentoonstelling. Meerdere leden zouden ze willen doen samenstellen met het drukst vzaemdelingsverkeer, dus tijdens de vacantie. M. Boes wijst er op dat, alhoewel de propaganda bij vzaemdelingen noodzakelijk is, het er vooral om gaat de onverschilligheid der medeburgers ten opzichte van het Museum te verminderen. De heer Voorzitter zal onderzoeken in hoeverre iets kan worden bereikt om aan het verlangen der leden te voldoen. De kansen zijn echter zeer beperkt.

De tentoonstelling zal plaats hebben in de groote zaal van het klooster. De catalogus zou best geïllustreerd zijn, maar hier staan we voor den gewonen struikelblok dezer parate: er is geen geld. De onkosten der expositie moeten bestreden worden bij middel der inkomfelden (1 frank per persoon). De verzekering der voorwerpen kost deure, de illustratie van een boek niet minder. Ten Slotte stelt men zich t'accord op de uitgave van een bekropten catalogus zonder platen, men zal later een

De heer Voorzitter heet de nieuwe leden welkom. Hij is overtuigd van hunne toewijding en rekent op hunne hulp om het Museum meer en meer te verheffen. M. Kanderode dankt in beider naam.

Het verslag der vorige zitting wordt eenparig goedgekeurd mits de kleine verbetering, dat de laatste gildenkamer bedekt wordt met Mechelisch, niet met Spaansch leder.

De heer Voorzitter geeft verslag over de voorbereiding der tentoonstelling van Kerkelijke voorwerpen. Er was overeengekomen zich, om te beginnen, voorloopig uitsluitend te wenden tot de Sakristijen der Gotsche Kerken. Het bleek weldra dat daar meer dan genoeg voorwerpen voorhanden zijn, terwijl de goedkeuring der betrokken pastoors werd bekomen. Het voorstel ontmaette zelfs geestelijken. Ook de Bisschop vond geen bezwaar in deze tijdelijke expositie, welke veel nut kan brengen. Volgens een eerste ontwerp zou de tentoonstelling aanvang nemen op 15^{en} Juni, om midden September te eindigen. Hiervan moest worden afgezien. De St. Pieterskerk moet hare kostbaarheden terug hebben op 15^{en} Augustus, en ook de St. Michielskerk begeert over zekere voorwerpen te beschikken op zelfden datum. Want er dient opgemerkt dat meerdere voorwerpen nog in gebruik zijn bij Kerkelijke plechtigheden. Toen werd voorgenomen, de expositie aanvang te doen nemen einde Juni, en ze tot 15^{en} Augustus open te houden. De werkelijke opening werd dus bepaald op Zondag, 28^{en} Juni, de officieele op Zaterdag namiddag, 27^{en} Juni. De voorwerpen zullen tot drie onderverdeelingen behoren: goudsmeeuw, borduuwwerk en handschriften. Ze worden vooral ontleend aan de bijzonderste

Gentsche bijsplaatzen; St Baafs, St Michiels, St Nikolaus,
 St Jacobs, St Pieters, St Martinus, St Stefanus en
 Heilig Kerst. Er is eukdanige afwisseling in de voor-
 werpen, dat hunne samenvoeging een bijna volledig
 overzicht geeft der godsdienstige goudsmederij. Een
 Catalogus zou toelaten een blijvanden inventaris op
 te stellen van wat in de Sakristijen van bedoelde tem-
 pels te vinden is. Hij kan echter maar een achttal
 dagen na de opening der tentoonstelling verschijnen.

Eene lange bespreking ontstaat over de data der ten-
 toonstelling. Meerdere leden zouden ze willen doen sa-
 menvallen met het drukst vzeemdelingsverkeer,
 dus tijdens de vacantie. M. Boes wijst er op dat, al-
 hoewel de propaganda bij vzeemdelingen noodzake-
 lijk is, het er vooral om gaat de onverschillig-
 heid der medeburgers ten opzichte van het Mu-
 seum te verminderen. De heer Voorzitter zal onder-
 zoeken in hoeverer iets kan worden bereikt om
 aan het verlangen der leden te voldoen. De Kansen
 zijn echter zeer beperkt.

De tentoonstelling zal plaats hebben in de groote
 zaal van het klooster. De catalogus zou best geïl-
 lustreerd zijn, maar hier staan we voor den gewo-
 nen struikelblok dezer periode: er is geen geld.
 De onkosten der expositie moeten bestreden worden bij
 middel der inkomjelden (1 frank per persoon).
 De verzekering der voorwerpen kost twee, de illustra-
 tie van een boek niet minder. Ten slotte stelt
 men zich 4' accoord op de uitgave van een bekrop-
 ten catalogus zonder platen, men zal later een

vollodig wetenschappelijk overzicht met platen beproeven in een of ander tijdschrift, bijvoorbeeld in het Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie.

M. Nowé maakt bekend dat de laatste gildenzaal in orde is maar nog niet werd gerevibileerd. Waarschijnlijk, zooals vroeger gezegd, zongren de Fon-
teinisten hiervoor. Heer Baron de Pelichy liet bij testament aan het Museum eene verzameling voorwerpen in betrekking met de vrijmetselarij. Deze voorwerpen moesten drie maanden na het afsterven van den Schenker worden geëxposeerd, wat niet mogelijk scheen zoolang de testamentaire regeling niet in orde was. Met de medehulp van M. Maertens is M. Nowé er in gelukt te bekomen dat de voorwerpen nu reeds in het Museum werden neergelegd en tentoongesteld. Alhoes is de beschikking van wijlen M. de Pelichy nagelooft, in afwachting dat het legaat door normale aanvaarding worde aangenomen.

De zitting sluit om 1½ uur.

De Secretaris,
Roelandts

De Voorzitter,
J. Vanden Gheyn

Zitting van Vrijdag 30^{en} April 1937, om 11 uur, in het lokaal der Byloke.

Zegenwoordig: M. M. R. De Saegher, Schepen, Vanden Gheyn, voorzitter, baron Casier, Coppens, De Keyser, de Smet de Naeyer, Dewilde, Luyckx, Maertens, Roelandts, Vanderveldt, Vankenhove, leden.

De heeren Nowé, Conservator, en Boes, toegevoegd conservator, waren insgelijks de zitting bij.

Het verslag van voorgaande Samenkomst wordt goedgekeurd. N. Nowé maakt bekend dat het legaat de Pelichy werd aanvaard "Sous bénéfice d'inventaire", en dat de laatste gildenzaal door de Fonteinisten werd ingenomen.

De heer Conservator geeft verslag over de tentoonstelling van godsdienstige voorwerpen tijdens den verloopenen zomer. Ze is uitstekend geslaagd; deze ondervinding leert dat zulke tentoonstellingen moeten herhaald worden, echter niet elk jaar, want de kosten zijn te hoog. Vooral de verzekering vergt het beuwendende aandeel der ontrouwen.

In algemeenen zin wordt het Museum-bezoek steeds meer bevredigend. Als propagandamiddel werd het steenhuisje der Korenmarkt voorzien van diapositieven, welke de aandacht zullen vestigen op onze kostbaarste voorwerpen.

De schikking van het Museum werd voortgezet en verbeterd waar noodig; nieuwe uitstallkasten werden bijgevoegd.

Daarna geeft de heer Conservator lezing van het verslag der aanwinsten gedurende het verloopene jaar: legaten, voorwerpen in buitkleen afgestaan, giften (zie afschrift hierna).

Er wordt kennis genomen van een schrijven, gesteld op papier met hoofding Cabinet des premiers ministres, waarbij vier voorwerpen uit het Museum in buitkleen worden gevraagd voor eene tentoonstelling der meesterwerken der oude Belgische neringen, in Juni. Aangekuis in te richten in Noord-Amerika. Deze voorwerpen zijn: de koperen plaat van het graf van het echt.

paar Wenemexer; de zerkplaat in koper van den gemijterden abt Leonard Betten; de zool van een balk uit het Zorcken met de beeltenis van Sint Pieter; eene der borstplaten van Cornelis De Bont. Deze vraag wordt niet zeer gaestdriftig ontvangen. De meerderheid der Commissie is nochtans van oordeel dat ze zich moeilijk bij volledige onthouding zal kunnen bepalen. Daarom stelt ze voor te onderhandelen met de aanvragers.

Voorwerpen, in eenig exemplaar voorhanden en rechtstreeksche betrekking hebbend met de Gentsche geschiedenis, kunnen niet worden gewaagd. De balkzool en de plaat van den abt Betten zouden worden gezonden, de twee andere voorwerpen verworpen, het eene door een merkwaardig slot, eigendom van M. Coffeys die bereid is het tijdelijk af te staan, het ander door een stuk, door den heer Conservator uit de verzamelingen van het Museum te kiezen.

Hierop wordt accoord verkregen.

De zitting, gevolgd door een bezoek der zalen waar veranderingen of volledigingen werden gedaan, sluit om 12 uur 15.

De Secretaris,

Ruclandts

De Voorzitter,

J. Warden Heyn

Verlag over de toestand van het Museum der Byble
in 1936.

Ontvangsten in 1936: 15 465 f., tegen 9841 f. in 1935. De ontloozing van de ontvangsten in 1936 is te danken aan de Teutoortelling van Jentsche herbariawerpen.

Aanwinsten : J. Bruikleen : Notaris van Zantvoorde, schildery van de Vlaamse school der XVII^e eeuw: Het Hemelsch Maanna.

M. de Tracy. Romeinse Vaas gevonden te Sendermonde.

Bestuur der Radeijnskamer, de Fonteynisten: Verzameling oude en moderne voorwerpen (blazoenen, voedsels, portretten, enz.)

Legaat

Baron de Pélicy: Verzameling draagstukken, medaljen, lalsbanden, voorschoten, etc. der Vrij-Metselarij.

Giften

M. Siffer: Verzameling militaire loodsen en helmen.

M. Levigne: Middeleeuwse vaas te Gent^ogedolven.

M. Vits, ondernemer te Gent: Zieren Kruis van het Prinschap van Aalst.

Klooster der Zusters van Liefde: Kruisbeeld op lood; een wijwaterpotje.

M. Maertens de Noordloot: Koeschel; zitel met pentekens der Vrij-Metselarij.

M. Heveus: 2 Leukkleinken (XVII^e eeuw.)

M. Jean de Smet: Schildery der XVIII^e eeuw: de twee herken der St. Pieterabdij.

M. Pienkin: Tenue van adjudant 1^{ste} Artillerie regiment.
(1914)

leidene voorwerpen van den onlog 1914-18.
ho der Hollandsche periode (zou 1820)
en geborduurde onderjos. (XVIII^e e.)

to - Empiretydrok.

en het Burgerlyk Hospitaal: Tinnensclotel (XVII^e eeuw)

Comende van de Keel van Kederzvolm.

der verzameling koperwerk.

en nieuwe zool met de slouwen en het
voorkomende van de beule Tresorie van het
ew) - Plootsen der Kisten van de Arsenool-
huis (XVII^e eeuw). In die ~~omgeving~~ omgeving worden
der Fonteynisten tentoongesteld.

deling van het zooltje der Krymetselous (legoot

verzameling militaire Loeken geseloken door

werpen geleend door Kerk van Geut: die
stige kunstvoorwerpen greep floots van den 24
werpen werden uit geleend door de voornoemde
die teetoonstelling die samen^{viel} met
teu gewoon groot: meer dan 4000 tezoekers.
der voornoemde kunstvoorwerpen (kelken,
) zal in het Bulletin der Mootslappij voor
Geut vers dypen.

Zitting van Zaterdag 12 Februari 1938 om 11 uur in het lokaal der Bylate. - Tegenwoordig: de heeren Tanden Gheyn, voorzitter, baron Casier, Coppens, Ferd. De Smedt, de Smet de Naeyer, Dewilck, Luyckx, Maertens de Noordhout, Roelants, Vandewelde, leden. Verontschuldigd: de heeren Dekeyser en Van Kenhove.

De heeren Nowé en Boes zijn eveneens tegenwoordig.

Na goedkeuring van het verslag der vorige Samenkomst maakt M. Nowé bekend dat drie voorwerpen uit het Museum, naar de Amerikaanse Tentoonstelling (Washington) werden gezonden: de balkgool, de plaat van den abt Bekun, en een ijzeren Koffer, voortkomend van de Bank van Leening. De voorwerpen kwamen in goeden staat terug, en zijn opnieuw in de versamelingen geplaatst.

Daarna wordt door den heer Conservator lezing gegeven van het verslag betreffend de werkzaamheden in het Museum tijdens het verlopen jaar 1937. Als uitgewerkte werken wijzen vermeld:

- 1° - definitieve inrichting der afdeling der Vrijmetselarij;
- 2° - plaatsing en inrichting der verzameling militaire hoeden, geschonken door M. Siffert;
- 3° - vergrooting en inrichting der voorhistorische afdeling;
- 4° - tentoonstelling der middeleeuwse wapens van het Museum, en der laatste wapens der verzameling Keyt (zege schikking nam des jaren in beslag);
- 5° - tentoonstelling van de muziekinstrumenten (niet volledig voltooid);
- 6° - plaatsing van de verzameling en der bibliotheek van de Fonteinisten in de nieuw-ingerichte Vlaamsche Renaissance-zaal. Deze tweede zaal, niet toegankelijk voor het gewoon publiek, werd door de Rederijders ingericht op de verbodping van het huis der abdis, tot bewaring der moderne voor-

Heer Reichler : verscheidene voorwerpen van den oorlog 1914-18.

M. Gollant : Photo der Hollandsche periode (ronn 1820)
Zydeu geborduurde onderjas. (XVIII^e e.)

M. Hye-Hoys : Photo - Empiretydperk.

M. Leest, postor van het Burgerlyk Hospitaal : Tinnenstotel (XVII^e eeuw)

Aankopen : 1 Kerkloan, voortkomende van de Kerk van Keizerzwalm.

Museumwerk : 1) Herinrichting der verzameling koperwerk.

2) Inrichting van een nieuwe zool met de sloover en het
Mechelsh leder voortkomende van de oude Tresorie van het
Hofhuis (XVII^e eeuw) - Plootzen der Kasten van de Arsenaal-
zool van het Hofhuis (XVII^e eeuw). In die ~~omgeving~~ omgeving worden
de oude voorwerpen der Fonteynisten tentoongesteld.

3) Definitieve inrichting van het zooltje der Vrymetselovers (legoot
de Pelichy.

4) Plaatzen van de verzameling militaire Loelen geschenken door
den ten Sijfer.

Tentoonstelling van Godsdiensvoorwerpen geleend door Kerken van Gent: Die
tentoonstelling van Gentsche Godsdienszige Kunstvoorwerpen greep plaats van den 24
Juni tot den 12 Augustus. Voorwerpen werden uitgeleend door de voornoemde
kerken van Gent. De bijval van die tentoonstelling die ~~samenkomst~~ ^{viel} met
de Gentsche gemeentefesten was luttel en gewoon groot: meer dan 4000 bezoekers.
Een catalogus, met afbeeldingen der voornoemde kunstvoorwerpen (teksten,
monstransen, procesiekransen, enz.) zal in het Bulletin der Maatschappij voor
Geschied- en oudheidkunde van Gent versdigen.

Zitting van Zaterdag 12 Februari 1938 om 11 uur in het lokaal der Bylate. - Tegenwoordig: de heeren Tanderghye, voorzitter, baron Casier, Coppjans, Ferd. De Smidt, de Smet de Naeyer, Dewilt, Luyckx, Maertens de Noordhout, Roelants, Vandavelde, leden. Verontschuldigd: de heeren Dekeyser en Van Kenhove.

De heeren Nowé en Boes zijn eveneens tegenwoordig.

Na goedkeuring van het verslag der vorige Samenkomst maakt M. Nowé bekend dat drie voorwerpen uit het Museum, naar de Amerikaanse Tentoonstelling (Washington) werden gezonden: de balkgaard, de plaat van den abt Beltun, en een ijzeren Koffer, voortkomend van de Bank van Leening. De voorwerpen kwamen in goeden staat terug, en zijn opnieuw in de verzamelingen geplaatst.

Daarna wordt door den heer Conservator lezing gegeven van het verslag betreffend de werkzaamheden in het Museum tijdens het verloop van jaar 1937. Als uitgevoerde werken wijzen vermeld:

- 1°. definitieve inrichting der afdeling der Vrijmetselarij;
- 2°. plaatsing en inrichting der verzameling militaire hoeden, geschonken door M. Siffée;
- 3°. vergrooting en inrichting der voorhistorische afdeling;
- 4°. tentoonstelling der middeleeuwse wapens van het Museum, en der laatste wapens der verzameling Keyt (deze schikking nam het jaer in beslag);
- 5°. tentoonstelling van de muziekinstrumenten (niet volledig voltooid);
- 6°. plaatsing van de verzameling en der bibliotheek van de Fonteinisten in de nieuw-ingerichte Vlaamsche Renaissance-zaal. Eene tweede zaal, niet toegankelijk voor het gewoon publiek, werd door de Rederijders ingericht op de verbodping van het huis der abdis, tot bewaring der moderne voor-

werpen en documenten der Fonteinisten;

7^o herschildering van de afdeling van het ijzerwerk.

Sedert een paar maanden werd begonnen aan het opmaken van een gedetailleerden inventaris van het Museum, dit op steekkaarten. De reserves werden ook volledig georganiseerd en de voorwerpen in kisten geplaatst.

Twee onze werklieden werden opgenomen in het kader van de bedienden, als belooning voor bevestigde diensten.

De heer Maertens heeft zijne opgravingen voortgezet in de abdij van St. Baafs; ze werden zeer vruchtbaar.

Werden uitgeleend en overgeplaatst naar het Museum van Lierkunst: twee beenen van een Renaissance-schoorsteen, een koperen muurkandelaar in Renaissance-stijl, een Louis XVI-nachttafelte.

Het aantal bezoekers beliep 7012 tegen 8312 in 1936. Er dient opgemerkt dat de vermindering van het aantal bezoekers in de verschillende Musea der Stad werd vastgesteld in 1937, dit misschien gedeeltelijk in verband met de Wereldtentoonstelling te Parijs. Toch kan het aantal bezoekers gemakkelijk vermeerdere. Weldra komen de boekjes in voege tot bezocht, aan verminderden prijs, van al de Musea der Stad. Er waren ook veel onbetaalde bezoeken: Scholen, officiële aanvragen, Soldaten van het garnizoen. Ongeveer 250 studeerkaarten werden afgeleverd aan Studenten der Hoogeschool der Academie van Schoone Kunsten, der St. Lucasschool. Talrijke maatschappijen - Belgische en vreemde - kwamen door het Museum, en op de dagen der Gentsche Kermissen noteren we ongeveer 6000 kosteloze bezoekers.

Als aankopen in 1937 staan ingeschreven:
een rijmetselaarsglas van de St. Jorisgilde;

eene reeks oude sleutels, voortkomend van de oude Centrale gevangenis.

Voorwerpen, in bruikeleer overhangen in den loop van 1937: van de Fonteinisten: hunne verzamelingen en hunne boekerij; van M. de Tracy: eene Romeinsche amphora; van M. Pêcher te Antwerpen: eene Hollandische straande klok. De giften waren zeer talrijk maar van zeer uiteenloopenden aard en belang. Ze werden zorgvuldig genoteerd in het giftenboek.

De heer Conservator zou den lichter uit de Louis XV-Saal willen verplaatsen naar de zaal der Fonteinisten, en

zaal vruchten te vervangen door een ander hetzelfde type park. Het is echter niet geheel te leggen op tergelijk voorwerp, in zeggij van een lid der Commissie om, geval, om te kunnen handelen. M. de Smid is aangewezen en aanvaardt de opdracht.

LE BARON AMAND CASIER
 A Gand est décédé samedi à l'âge de 76 ans, le baron Casier de ter Beken, industriel d'esprit entreprenant et large. Il joua un rôle considérable lors de sa présidence de la Chambre de commerce de Gand, dans la défense des intérêts économiques de la région et du port. Dans le plan politique, tandis qu'il représentait Gand au Conseil provincial, il se distingua par la sobriété et la clarté de ses exposés. Au Sénat, où il siégea de 1920 à 1932, il s'intéressa aux questions économiques et sociales, suivant les principes de la vieille école.
 Le baron Casier était président du Cercle Catholique, depuis 1919, et fort aimé et apprécié à Gand.
 2.9.1938

dit inzicht bestaat, met de medehulp van M. Maestens de Noordhout tijdens de Floralien eene tentoonstelling van bijzonder kostbaar goudsmeewerk in het Bescheidenheidsmuseum in te richten. Eene reeks reedszamelingen worden opgesomd, die ongetwijfeld, wanneer ze kunnen vereenigd worden, groote aantrekkelijkheid zullen hebben en vele bezoekers moeten aansporen, het Museum te bewonderen. Enkel leden druktten het verlangen uit, naast het goudsmeewerk ook eene verzameling herinneringen aan de Floralien te zien samenbrengen. Er zal beproefd worden ook deze afdeling te verwezenlijken.

De heer voorzitter dankt den heer Norvi en zijn helper, M. Boes, voor de bereidheid, vlijt en toewijding welke

werpen en documenten der Fonteinisten;

7^o herschildering van de afdeling van het ijzerwerk.

Sedert een paar maanden werd begonnen aan het opmaken van een gedetailleerden inventaris van het Museum, dit op steekkaarten. De reserves werden ook volledig geïnspecteerd en de voorwerpen in kisten geplaatst.

Twee onzer werklieden werden opgenomen in het kader van de bedienden, als belooning voor bevoegen diensten.

De heer Maertens heeft zijne opgravingen voortgezet in de abdij van St. Baafs; ze werden zeer vruchtbaar.

Werdten uitgeleend en overgeplaatst naar het Museum van Sierkunst: twee beenen van een Renaissance-schouw-
een koperen muurkandelaar in Renaissance
Louis XVI-nachttafeltp.

Het aantal bezoekers beliep 7012 tegen 80
kient opgemerkt dat de vermindering van het
in de verschillende Musea der Stad werd vast.
dit misschien gedeeltelijk in verband met de
Stelling te Parijs. Toch kan het aantal bezoekers gevoe-
tig vermeederen. Weldra komen de boekjes in voege tot
bezoek, aan verminderden prijs, van al de Musea der Stad.

Er waren ook veel onbetaalde bezoeken: scholen, officieele
aanvragen, soldaten van het garnizoen. Ongeveer 250 stu-
diekaarten werden afgeleverd aan Studenten der Hoogeschool
der Academie van Schoone Kunsten, der St. Lucasschool.

Labrijke maatschappijen - Belyfische en vreemde - kwamen
door het Museum, en op de dagen der Gentsche Keemis
noteerden we ongesere bove kostlooze bezoeken.

Als aankopen in 1937 staan ingeschreven:
een rijmetselaarsglas van de St. Jorisgilde;

Conseillers de complément à
d'appel de Bruxelles :
M. Mommaert (R.-V.-J.-L.)
combattant, premier substitut
deur du Roi près le tribunal de
instance de Bruxelles;
M. Weens (A.-E.-C.-M.-G.), ju-
bunal de première instance de
Juges suppléants :
Au tribunal de première in-
Bruxelles, M. Fischer (G.-L.-
cat, à Woluwe-Saint-Lambert
Au tribunal de première
Termonde, M. Maffei (S.-E.-
et candidat-notaire, juge su-
justice de paix du premier
Schaerbeek :-
A la justice de paix du c
Josse-ten-Noode, M. Geeraert

159
eene reeks oude sleutels, voortkomend van de oude Centrale
gevangenis.

Voorwerpen, in bruikleen ontvangen in den loop van 1937:
van de Fonteinisten: hunne verzamelingen en hunne boekerij;
van M. de Tracy: eene Romeinsche amphora;
van M. Pecher te Antwerpen: eene Hollandische strandklok.
De giften waren zeer talrijk maar van zeer uiteenlopenden
aard en belang. Ze werden zorgvuldig genoteerd in het
giftenboek.

De heer Conservator zou den lichter uit de Louis XV-
zaal willen verplaatsen naar de zaal der Fonteinisten, en
hem in de eerste zaal vruchten te vervangen door een ander:
een lichter uit hetzelfde tijdperk. Het is echter niet ge-
makkelijk, te hand te leggen op hetzelfde voorwerp, en
hij vraagt toevoeijing van een lid der Commissie om,
in voorkomend geval, oral te kunnen handelen. M. de Smid
de Raeyer wordt aangewezen en aanvaardt de opdracht.

Het inzicht bestaat, met de medehulp van M. Maertens
de Noordhout tijdens de Floralien eene tentoonstelling
van bijzonder kostbaar goudsmeewerk in het Besheid-
Kundig Museum in te richten. Eene reeks reedszaamhe-
den worden opgesomd, die ongetwijfeld, wanneer ze kunnen
vereenigd worden, groote aantrekkelijkheid zullen hebben
en vele bezoekers moeten aansporen, het Museum te be-
wonderen. Enkel leden drukken het verlangen uit,
naast het goudsmeewerk ook eene verzameling her-
inneringen aan de Floralien te zien samenbrengen. Er
zal beproefd worden ook deze afdeeling te verwezenlijken.

De heer voorzitter dankt den heer Norvi en zijn helper,
M. Boes, voor de bereidheid, vlijt en toewijding welke

te aan den dag hebben gelegd, en hij hooft nog lang op
hunne medewerking te mogen rekenen. Algemeene
instemming.

Daarna verplaatst de Commissie zich in de kloostergang
waar de heer Conservator voorstelt, twee dicht bij el:
kaar gelegen deuren van verschillend fatsoen, volgens een
zelfde patroon te doen veranderen. De meerderheid is
echter van oordeel het statu quo te behouden, en het
esthetisch uitzicht te offeren aan de bewaring van een
toestand, door de voorouders geschapen.

De zitting wordt om 12 uur geheven.

De Schrijver,

De Voorzitter,

De verzamelingen van het Museum der Byloke.

Gedurende het jaar 1937 werden de volgende voorwerpen aan het
Museum der Byloke geschonken of in bruikleen gegeven:
voor de afdeling van het tingoed: een schaalje der XVI^e eeuw (door
den Eerw. Heer Lust), een vaas (door Mevr. Lammens), een kan der
XVI^e eeuw, gevonden te Dendermonde (door Mr J. Maertens de Noord
hout),

Voor de afdeling der kleederdracht: een geborduurd ondervest van
1830 (door Mr Gallant), 12 knoppen met wapens (door Mr Cardon
de Lichtbuer), een brieven tasch met zicht van Den Haag (door
Mr A. De Vos), een handbril, een kam (door Mevr. Dauge), een re-
genscherp (door Juff. van Pottelsberghe de la Potterie), een
burgerhoed der XVIII^e eeuw (door Mr. J. Hye-Hoys).

Voor de voorhistorische en Gallo-Romeinsche afdeling: een pijl-
punt in silex (door Mr Lievevrouw), een Romeinsche amphora
gevonden te Dendermonde (door ~~REXXX~~ Mr Bernard de Tracy),
fragmenten van Romeinsch vaatwerk gevonden te Leerne (door
Mr Warie), een slag tand en een baktand van mammoth gevonden
te Terneuzen (door Mr J. Maertens de Noordhout), een baktand
van mammoth en een bijl in silex gevonden te Uytbergen
(door Mr Visart de Bocarmé).

Voor het museum van foltertuygen: het meubilier eener cel en een
reeks sleutels der Centrale gevangenis.

Voor het Museum van Steenen voorwerpen:drie tegels in gebakken aarde,Poperingsch werk(door Mr Adriaenssen),een kraagsteen der XIV^e eeuw van het huis De Turc(door Mr E.De Clercq),tympanon van de ingangpoort der Centrale gevangenis(door het beheer der Domeinen),fragmenten van decoratieve motieven afkomstig van de abdij van St Bave gevonden in het Slachthuis.

Voor de verzameling hout-beeldhouwwerk:decoratieve motieven afkomstig van het altaar(door de kerkfabriek der kerk van St Pieters-Aalst),gothisch luik afkomstig van den Achtersikkel(door Mevr.E.Abel),deurwaaier der ingangpoort der Centrale Gevangenis).

Voor de verzameling der vrijmetselarij (legaat de Pelichy):een vrijmetselaarsglas(door het gilde van St Joris),een vrijmetselaarsvoorschoot(door Mr F.Coppejans);een vrijmetselaarskraag(door Mr Maertens de Noordhout).

Voor de verzameling ijzerwerk:windwijzer in vorm van sfeer afkomstig van de Baudelookerk(door de Bibliotheek der Hoogeschool de windwijzer der kapel van de Centrale Gevangenis(door het Beheer der Domeinen),

Voor de verzameling der Rederijkers:de documenten,voorwerpen en bibliotheek der Rederijkerskamer "De Fonteyne",het Guldenboek van Broedermin en Taalijver,een zilveren snuifdoos afkomstig van Van Peene(door Mr O.Roels).

Voor de afdeling der Gilden:lederen koffertje der St Antoniusgilde,een cartel der St Sebastiaansgilde(door Mr Maes,Thielt

Voor het archief:album met oude adreskaarten(door Mr De Bruycker)nieuwjaarswensch van een stadstropmpetter(door de Hoogeschoolbibliotheek),

Voor de verzameling meubels:een Hollandsche standklak(door Mr Pecher,Antwerpen).

Voor de afdeling militaire kleedij en oorlogsherinneringen:een Hollandsche shako 1830,schouderstukken der burgerwacht 1880(door Mr Gallant);verzameling militaire hoofdedkels,oorlogsherinneringen(door Mr A.Siffer);een Fransche kepi,oorlogsherinneringen(door Mr Reichler);kepi van kapitein der administratie,1914(door Mevr.We Prequendaire);een shako Louis-Philippe,een politiemuts van spahi,een Hollandsche shako 1815,een kilometerpaal van de plaats waar in 1914 de slag van Melle plaats greep(door Mr J.Hye-Hoys)

Litting van Zaterdag 25^{te} Maart 1939 om 11 uur in het lokaal der
Byloke. Toegewoond: de heeren Vanden Gheyn, voorzitter, baron Casier,
Coppéjans, De Keyser, Desaegeher, De Smet Ferdinand, De Smet Jo-
seph, Roelands, Vanhauwaert, Van Kerkhove.
Vreontschuldijg: de heeren Celis, Beckers, Maertens en Vandeveldt.
Heer Conservator Nowé, heer Toegeweerd Conservator worden de lit-
ting bij.

Het verslag der voorgaande litting wordt opgelesen en goedgekeurd.
Heer voorzitter geeft lezing van een brief van het Stadsbestuur,
waarmede wordt medegedeeld dat de Commissie tot einde 1944 uit
volgende leden bestaat: de heeren Baron Casier, Celis, Coppéjans, De-
Keyser, Desaegeher, de Smet de Keyser, De Smet Ferd., De Smet Jo-
seph, De Wilde H., Beckers G., Hulst de Los, Luyckx, Maertens
de Noordhout, Roelands, Vanden Gheyn, Vandeveldt, Vanhauwaert,
Van Kerkhove.

De heer voorzitter heet de nieuwe leden hartelijk welkom; dit
welkom aan heer Baron Casier geeft ook gelegenheid warme
halde te brengen aan de nagedachtenis van wijlen Baron
Casier, vader, die gedurende vele jaren een trouw en ijverig
lid was der Commissie, en ook nog onze laatste litting bijwoon-
de. Algemeene instemming.

Daarna bekent heer Nowé het woord, en geeft kennis van
het jaarverslag. Met algemeene stemmen aannvaard, op voor-
waarde dat het volledig wordt met de vermelding der wan-
delbezetter, onder de toezwijde leiding van de heeren Nowé
en Boes op doeltreffende wijze ingepicht in 1938.

Er is sprake de Loveling-juwelen aan het letterkundig Mu-
seum te Antwerpen af te staan. De gemeente-overheid schijnt
de zaak genegen. Uit de bespreking vloeit voort dat er geen
rechtbrekisch verzet bestaat bij de Commissie, maar dat de ex

toch alle belang bij heeft ^{de} voorwerpen te bewaren, welke in onmiddellijk verband staan met de plaatselijke geschiedenis. Derhalve is het noodzakelijk dat men de Commissie raadplege. Hier wordt opgemerkt dat de kwestie nog steeds in voorafgaande bespreking ligt.

De heer Conservator doet het gewaar uitschijnen der afwezigheid van elke brandweer-installatie in het Museum. Volgens den bevoegden dienst zou het betamen vier brandspuiten in het Museum te plaatsen. Daarvoor is waken-toeweer noodzakelijk. Er zal worden onderzocht of verbinding met de waterleiding van het hospitaal mogelijk is.

M. Nowé drukt eveneens op het onmisbare eene verwarming, die een temperatuur van 10° in de lokalen zou behouden. Dit om de heerschende vochtigheid te bestrijden, en op het gewenschte van maatregelen tot bescherming der bijzonderste voorwerpen in oorlogstijd. Wat dit laatste punt betreft, zal worden nagageaan of deswoorkomend niet zekere Kelders kunnen benuttigd worden.

Zen einde het Museum-bezoek te verhoogen, worden verschillende voorstellen gedaan: medewerking der pers, gemeenschappelijke bespreking met leden van het Scheepvaartcollege, kaarten aan verminderden prijs, verspreiding van voorbladsjes. Elk dier voorstellen zal bestudeerd worden. Men is nochtans algemeen t'ackoord om de schoolbezoeken met de jonge leerlingen ongewenscht te vinden. De schoolbezoeken zouden in verband moeten gebaren met de leerprogramma's, en niet gansch het Museum, maar eene bepaalde afdeling in betrekking tot de leerstof moeten omvatten.

*Na een kort bezoek aan enkele afdelingen van het Museum,
waarbij de leden ook kennis nemen de belangwakkende gift
van wijlen baron Casier, wordt de zitting gehaven om 12.15.
De Schrijver De Voorzitter,*

VERSLAG OVER DE BEDRIJVIGHEID VAN HET MUSEUM
DER BYLOKE GEDURENDE HET JAAR 1938

Werken. Twee schilderijen, portretten van Napoleon et aartske hertog Leopold werden hersteld door den kunstschilder Van de Veegaete. Een derde schilderij verbeeldende de schieting van het St Sebastiaansgilde op den Kouter (XVII^e eeuw) werd toevertrouwd aan M. Aelman en de kosten zullen gedragen worden door de gilde, Mr M. de Smet de Naeyer, en door het Museum. De herstellingsprijs zal 3.000 fr belooopen. Het beeldhouwwerk van de Arme Kamer, dat in zeer slechten staat verkeerde, onderging een speciale behandeling (Cuprinal). De schilderijen werden gekuischt.

Tentoonstellingen. - Van 27 November tot II December werd in de groote zaal van 1715 een tentoonstelling gehouden over Conscience en De Leeuw van Vlaanderen. Die tentoonstelling werd druk bezocht door al de scholën.

Feesten. - Gedurende de week voor arbeidersvacantie werd in dezelfde zaal een muziekrecitaal gehouden om 20 uur. Dit concert viel buitengewoon in den smaak der toehoorders, waaronder, jammer genoeg, geen enkel vacantieganger was.

Vergaderingen. - De wapengilden en Rederijerskamers der Fonteynisten hielden verscheidene zittingen middenin de voorjeren van hun verleden.

Bezoek. - Zocals ieder jaar werden talrijke vrijkaarten verleend aan kunstenaars en leerlingen der vakscholen en kunst-instituten. Het museum werd geregeld bezocht door het garnizoen en de scholen.

Onder de groepen die talrijk waren stippen wij aan:

- 1) De Gouverneurs en leden der Bestendige Deputatiën der Provinciën van België, gedurende de Floraliën.
- 2) De Faculteit van Wijsbegeerte en Letteren van Luik, uitgenoodigd door de Faculteit van Gent.
- 3) De Brusselsche maatschappij: Les promenades artistiques.
- 4) Het Provinciaal comite voor Geschiedenis en Folklore der Provincie Antwerpen.

Aantal bezoekers: 8229 in 1938, tegen 7012 in 1937.
Ontvangsten: 15669 fr. in 1938 tegen 13355 fr in 1937.

Gedurende de Gentsche Feesten telden wij 4800 kosteloze bezoekers.

Giften en legaten.-M. Van der Plancken: een sleutel (XVIII^ee.); Mevr. Wery: 2 koperen kandelaars (XIX^e eeuw); Mej. Carpentier: reek kleine koperen voorwerpen; Mr Van Bragt: een stallamp; Mr Schau vliege: 1 kaarsnutter, 1 kaassteker; Mej. Pynaert: 1 poppenbed, 3 winkeltonnetjes; legaat N. de Pauw: een reeks Empire-meubels, inktpot gezegd van Lieven Bauwens; legaat Baron Casier de Terbeken: 1 slede, 1 schilderij door De Noter; Museum voor Sier kunst: 1 Empire-secretaire.

Bruikleen.-Door den Openbaren Onderstand: 2 bronzen klokken, (XVI^e eeuw), 1 geschilderde koffer (XVII^e eeuw), 1 ijzeren koff fer (XIX^e eeuw). Door het Gilde van St Sebastiaan: 1 portret van wijlen baron de Pelichy; Gedurende de Floraliën hebben wij in bruikleen ontvangen van den heer de Kerchove d'Ousselghem de prachtige halsketting der goudsmeden.

Aankopen.-1 paar renaissance-sporen; 1 mooie Louis XVI lucher.

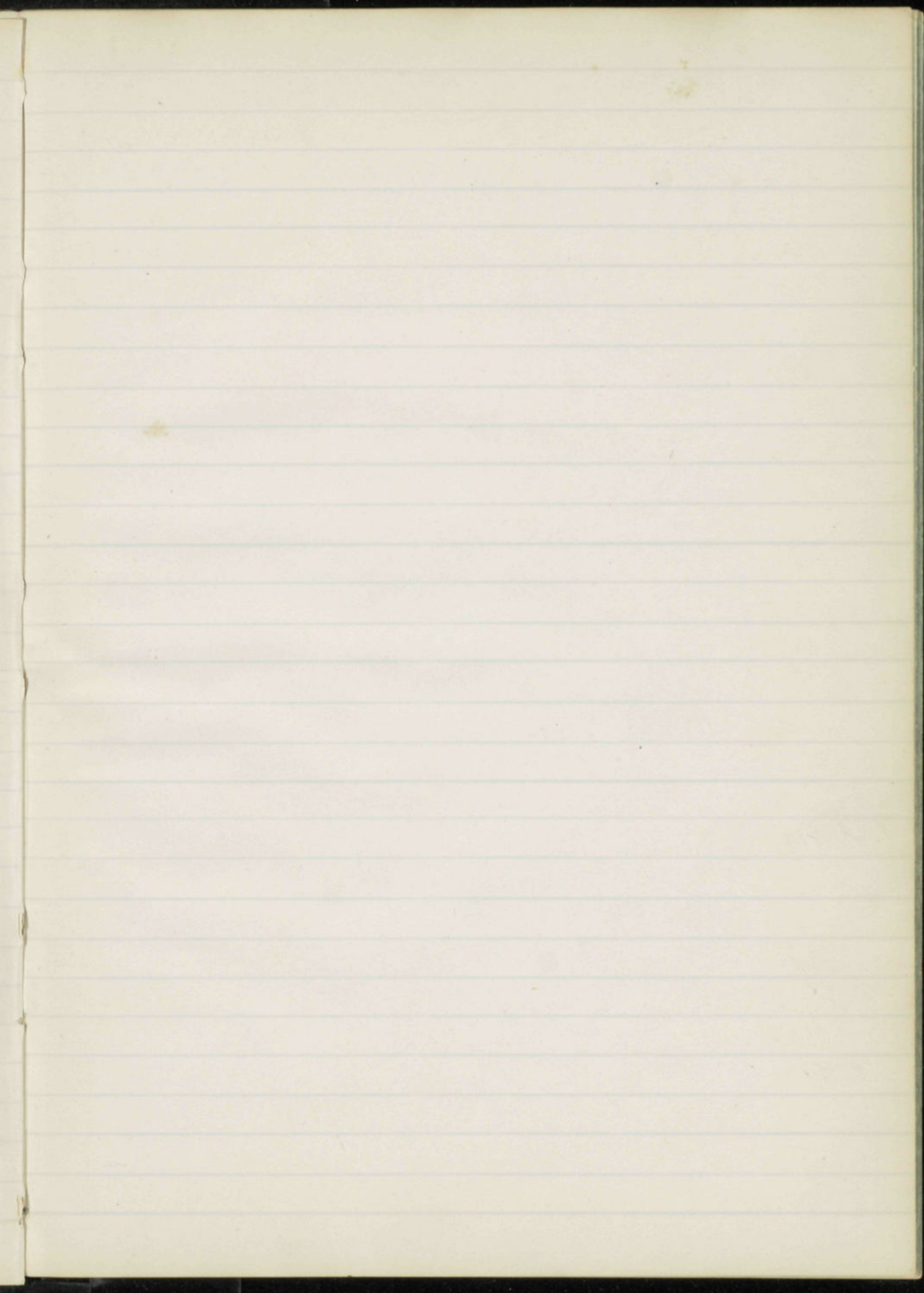
Wij hebben van wege het Museum voor Vlaamsche Letterkunde een voorstel gekregen tot uitwisseling der juweelen aan de Stad geschonken door Virginie Loveling. De Stad heeft haar toestemming gegeven.

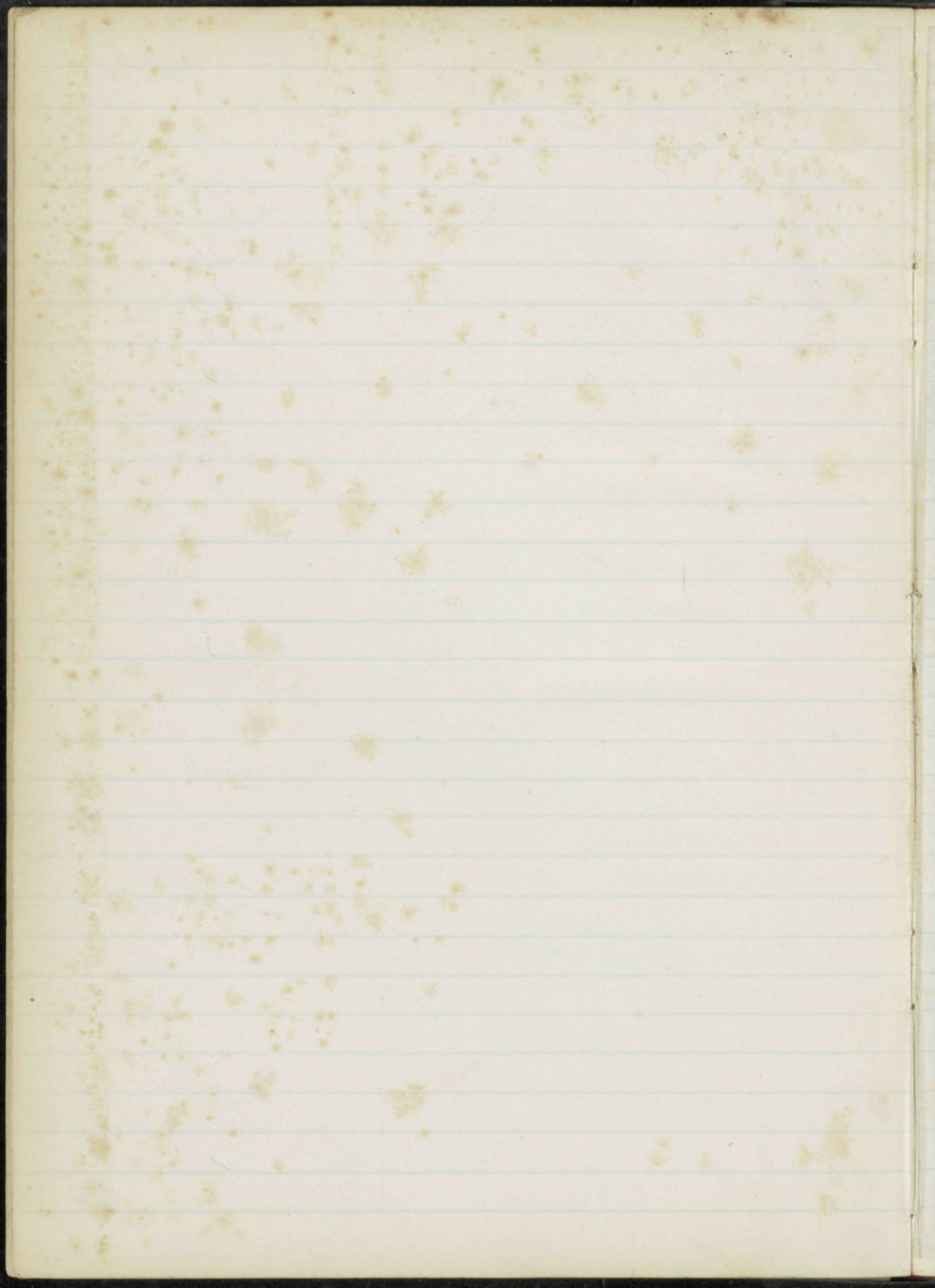
Ontwerpen en vooruitzichten.-Sedert geruimen tijd zijn wij in onderhandeling met de bevoegde diensten tot het bekomen eener brandweerinstallatie. 4 spuiten zouden in het Museum aangebracht worden naar aanduiding van den bevelhebber der Branweer. Tot hiertoe was ons herhaald pogen vruchteloos, doch wij vertrouwen in het energieke optreden van onze huidige Schepen. Andere kleine werken, aan het gewelf van den kruisgang bijvoorbeeld, zullen, hopen wij thans eindelijk een oplossing krijgen. Nochtans blijft de grootste vijand van het Museum en van de verzamelingen vooral de vochtigheid, daarin kan alleen verholpen worden door een goed aangepaste centrale verwarming.

Een ander belangrijk punt is de bescherming van het Museum in oorlogstijd. Bij het alarm van September laatstleden heb ik onverwijld voor 3000 fr sterke kisten laten maken teneinde de kostbaarste voorwerpen over te brengen naar meer beschutte plaatsen.

Wij weten dat den heer Anseele zich persoonlijk met deze zaak actief bezig houdt. Ik zou hem dan ook willen vragen hoever de werkzaamheden doorgedreven zijn voor wat ons domein aangaat.

Vervolg - zie nieuw register
Abonni





Le sous-signé, Ferdinand van der Haeghen, Conservateur de la Bibliothèque de l'Université et de la ville de Gand, reconnaît avoir reçu en dépôt de M. A. Van Herwette, Conservateur du Musée archéologique de la ville de Gand, les objets suivants :

- 1° Registre contenant le Règlement de la Société Nemrod (signature de S.A.R. Léopold, duc de Brabant, etc.) 1845, dans une boîte en acajou.
- 2° Registre intitulé : „Copies exactes des Procès-Verbaux de la Société royale de Nemrod à Gand, tous signés par M. le Président, et munis de son sceau, ainsi que le celui de la Société.“ - Séances du 27 août 1843 - séance du 19 janvier 1858.
- 3° Registre faisant suite au précédent : Séances du 25 janvier 1858 - Séance du 14 août 1883 (dernière).
- 4° Une feuille de minutes de procès-verbaux des séances de la S^{te} Nemrod, 1843-1858.
- 5° Une idem 1858-1869.
- 6° Registre : „Verhand der Kras (van de M^{te} Nemrod) : 31 Januari 1882 - 1 Augustus 1893. (Bijgevoegd de Raatsre Krijksreus van de M^{te}“).
- 7° Registre à souches : S^{te} royale de Nemrod à Gand : „Impriunt de cinq mille francs. Titre de dix francs au nom de M. 1857.“
- 8° Un cadre de forme elliptique dont les axes mesurent 1,15m x 0,89m, contenant le procès-verbal de la visite faite au local de la Société Nemrod par S.A.R. Léopold, duc de Brabant et Marie Henriette Suchens de Brabant, 1856.
- 9° Un cadre de forme elliptique dont les axes mesurent 0,99m x 0,76m, contenant le „Règlement des Arts de la S^{te} Nemrod.“ 1843.
- 10° Livre intitulé : „Industria spiritualis Coloniae. Apud Michaëlem Demevium sub signo No: minis Jesu. 1634.“ (Donné au Musée d'archéologie de la ville de Gand par M^r Adolphe Deloïs, avocat. 1847).
- 11° Deux fac-simile du n° 69 (8 sept. 1667) des „Ghendtsche Post-tydinghen.“ et huit numéros de la „Gazette van Gent.“ (1770 - 1822).
- 12° Diploma van aanstelling als onderzeker van de Directe belastingen te Evergem voor J. Van Aken-Roosen. 17 Januari 1817, geseekend Willem.
- 13° Passaport délivré par le gouvernement provisoire 1830, signé S. Van de Weyer.
- 14° Autorisation accordée à A. G. Beyens par l'évêque Lobkowitz de lire de marais libres - 1784.
- 15° Carte à jouer au dos de laquelle „la V^e Gravelles donne par de la mort du révérend père Alexis Hintgen „carre chausse âgé de 89 ans, décédé le 29 g^{te} 1816“
- 16° Diplôme de docteur en médecine délivré par l'Université de Louvain en 1824 à J. C. Fr. Hauff. Don de M. Deloïs.

17. Inventaire ms. de jetons, bijoux, argenteries, de la fin du XVIII^e siècle, „Avec vingerocken ende eenighe
„Cluygheden“
(Van de M. Ad. Dubois). in comant L O = 7 = 0. ? etc.
18. Kingt-six specimen différents de papiers timbrés (1764 - royaume des Pays-Bas).
19. Vrijheid, gelykheid, broederschap: Cours der Koopmanschappjen tot Amsterdam den 2 Maert 1795
Idem „ „ „ „ „ „ „ „ „ „ „ 9 February 1795.
(2 feuilles imprimées).
20. Gilde van Sint-Sebastiaan van Ledberg. - Wij Hoofdman Verklaem dat den Heer
Eduard Verboeve te Gend is aangenomen als Compater van deze Gilde. 31 Meye 1835.
21. Administration générale. Je, Sousigné Administrateur-Général des Loteries Imp^{tes} ... le
7 7^{me} 1789 (Signé) J. De Beulx.
22. Université impériale. Académie de Bruxelles. Lycée de Gand. Distribution des Prix
faite aux Elèves du Lycée le 11 Août 1811.
23. Treize-huit différents arrignats de Louis XVI et de la Rép. fr^{te}. Avec une lettre
de M. Ad. De Bois au sujet de ce don.
24. Cinq armoiries peintes: quatre sur parchemin, dont l'une „De wapen van vanden heerschepe
van Wierica“ porte la date 1582, - une sur papier. Marquées toutes les côtés
au dos: „Musée archéologique de Gand. 27-I-1901.
25. Deux grands Gregoriansche Almanach 1801-1900. Gent. T. Serrmann.

Reçu le 31 janvier 1901.

Le Bibliothécaire en chef,

Wauwermans

be
e.

u

T. ...

2.15



Comiti executif.

Chanoin vanden Gheyn	1896
Joseph Casier	1908
Pirenn-	1911
Mortier	1922
Oessenis	1922
Vand-voord-	1922
Daan Boens	1922
de Smet d- Naeyer	1922
Fris	1922

